





PQ
2189
B319
R6
1835
v.1
SMRS

Guerras de Vendée
N 139-300 -

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

MÉLANGES

HISTORIQUES

ET LITTÉRAIRES,

PAR

M. LE BARON DE BARANTE,
PAIR DE FRANCE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

TOME DEUXIÈME.

TOME I

Sagen Sie
Ihm, daß er für die Träumen seiner Jugend
Soll Achtung tragen.

SCHILLER.



A PARIS,
CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS ;
BOHAIRE, BOULEVARD DES ITALIENS, 10.

M DCCC XXXV.





M. DCCC. XXXV.

Si l'usage n'autorisait point la publication de ces recueils de morceaux détachés, de fragmens incomplets, d'articles de journaux, on pourrait y trouver quelque ridicule. La littérature quotidienne et éparpillée peut avoir, chaque matin, son charme et ses avantages pour le public. C'est une sorte de conversation tenue avec lui. Il apprend ainsi l'impression première, le jugement fugitif des gens d'esprit ; ils lui disent leurs pensées, quand elles ne sont encore que des aperçus, leurs opinions telles que la circonstance du jour les fait naître. Sans se piquer d'approfondir

aucun sujet, de développer aucune idée suivie, on prend un point de vue partiel, on jette au dehors une parole soudaine; on écrit, au courant de la plume, peut-être avec plus de naturel et de vivacité, sûrement avec moins de réflexion et de maturité. Un succès éphémère, dû à la circonstance et passant avec elle, est donc la juste et suffisante récompense de ces travaux toujours incomplets, épars, que ne réunit aucun lien commun, aucune pensée générale; ce sont des feuilles dont on ne devrait pas faire un livre.

Mais le moment présent n'est peut-être pas favorable aux grandes et sérieuses entreprises littéraires ou philosophiques. « Les longs ouvrages lui font peur. » Le calme et le loisir ne sont pas encore revenus : les opinions ne sont point rassises; elles sont plus bruyantes que convaincues, plus agitées qu'actives. L'inquiétude de l'avenir; les contrariétés du présent; le soin des intérêts personnels; la représentation journalière des scènes de notre drame politique; un mouvement inutile, ou, pour mieux dire, une oisiveté remuante, ne laissent point de place aux

occupations graves ; écrivains et lecteurs sont , comme il arrive presque toujours , en harmonie les uns avec les autres. Les consommateurs font la loi aux producteurs.

Puisque le public y consent , on peut lui présenter ces recueils de mélanges , plus ou moins divers et incohérens. Si les gazettes de la journée lui en laissent le loisir , il pourra relire ainsi les gazettes de la veille ; il pourra se donner cette espèce de distraction qu'on trouve parfois à feuilleter d'anciens journaux , à les prendre comme témoignages du passé , dont ils retracent le mouvement , la couleur , la vivante surface. On peut se complaire à deviser sur ses souvenirs tout comme sur l'intérêt du moment.

Ces *Mélanges historiques et littéraires* , qu'un éditeur a voulu recueillir , embrassent un long espace de temps. En les relisant , j'ai parcouru la plus grande part de ma vie. On a réimprimé des lignes que j'écrivais il y a trente ans , et auxquelles je n'aurais peut-être pas songé , si je

n'avais récemment retrouvé dans les derniers chapitres qu'imprimait, au moment de sa mort, M. Benjamin Constant, une louange qui m'a rappelé les premiers temps de notre amitié; quand ma jeunesse se sentait flattée et charmée par la société intime d'un homme de tant d'esprit et d'un esprit si aimable.

En faisant cette revue de fragmens, si peu dignes de paraître, et qu'une publication nouvelle laissera sans doute dans un oubli fort mérité, j'ai eu peu à changer. Je ne pouvais prétendre à rien faire de complet et de suivi, ni ôter le caractère de précipitation à des jugemens portés à la hâte, à un style couru au hasard.

Mais j'ai cru qu'il convenait de ne pas laisser incomplète une série de Notices que j'avais publiées sur les principaux chefs de la Vendée. Au moment où madame de La Rochejaquelein m'avait permis de rédiger ses Mémoires, MM. Michaud me demandèrent d'écrire pour la *Biographie Universelle* les articles des Vendéens. On était alors sous le régime impérial, et la censure exigea quel-

ques retranchemens. Je me souviens entre autres qu'elle trouva peu convenable que l'article *Charrette* eût plus de pages que l'article *Charlemagne*, et le fit réduire à la même mesure. J'avais aussi à me conformer au plan général et à l'esprit de cette grande entreprise ; de sorte que je laissai à d'autres la tâche que j'avais d'abord acceptée. Depuis, j'ai désiré la terminer, et donner, sous cette forme de Notices biographiques, un résumé des guerres civiles de l'Ouest. La première se trouve décrite et racontée avec détail dans les Mémoires de madame de La Rochejaquelein. Ce qui a suivi ces grands et célèbres commencemens de la Vendée a pu trouver place dans les Notices de Charrette, Stofflet et Louis de La Rochejaquelein. Pendant que j'habitais ce pays, beaucoup de récits m'ont été faits ; des notes, des mémoires, m'ont été confiés ; je possède de nombreux documens sur cette triste et curieuse partie de l'histoire contemporaine. J'ai voulu, non pas en faire la narration suivie, mais exposer les circonstances générales, et le caractère de chacune des époques de la guerre civile. Je crois y avoir apporté une complète impartialité.

Les morceaux de critique historique ou littéraire ont dû rester ce qu'ils étaient. Je n'ai éprouvé aucun embarras en les relisant. Je dirais aujourd'hui à peu près ce que je disais alors : les mêmes intentions m'inspireraient ; mes idées prendraient la même route, sauf les différences d'époque. J'ai toujours eu un grand éloignement pour la polémique ; la vie militante de la controverse rend les opinions excessives et engendre des habitudes de malveillance. Le plus souvent, je n'ai écrit dans les journaux qu'à propos des hommes dont le caractère et le talent m'inspiraient goût et affection.

Si, dans ce Recueil de fragmens, divers par les époques où ils furent écrits, et par les sujets qu'ils touchent, une direction générale peut être remarquée, j'aime à supposer qu'on y trouvera le constant désir d'une justice impartiale, la crainte continuelle de subir le joug des opinions exclusives et de l'esprit de parti, le besoin impérieux de rendre hommage à tout ce qui est noble dans la pensée ou désintéressé dans l'action, quelles qu'en puissent être l'inspiration et l'origine. Lorsque je

commençai à pouvoir observer autour de moi, lorsque les yeux de ma raison s'ouvraient, les conséquences de toutes les opinions exagérées avaient été si funestes; elles avaient couvert la France de tant de sang et de ruines; la patrie avait payé si cher l'enivrement des déclamations, le délire de l'orgueil, l'irritation de l'amour-propre blessé, qu'il fallait bien se pénétrer d'aversion pour tous ces excès anarchiques. Ils avaient eu de l'énergie, ils avaient passé sans cesse de la parole aux actes; ce n'était pas comme aujourd'hui une anarchie morale, amortie par l'indifférence universelle.

D'ailleurs, cette disposition contraire à tout ce qui est empreint des exagérations de l'esprit de parti, à tout ce qui émane d'une opinion élançée hors de la morale et du bon sens, ne m'était pas inspirée par les circonstances seulement : c'était pour moi une tradition de famille, une affection filiale. Je ne suis nullement porté à prendre le public pour confident de mes sentimens intimes; il me semble que je commettrais une sorte de profanation en répandant au dehors, en employant

littérairement des impressions profondes et sacrées ; je crois cependant remplir un devoir , en faisant remarquer qu'on a joint à ce Recueil plusieurs fragmens de mon père. J'éprouve une sorte de satisfaction à m'associer ainsi à l'instituteur de ma jeunesse , au guide qui encouragea mes premiers travaux , à l'ami éclairé avec qui je pensais en commun , et dont le suffrage m'était plus précieux que nul autre. Il m'est doux de remarquer entre ses pensées et les miennes , entre son langage et le mien , un air de famille , une substitution des mêmes sentimens. J'aurais voulu avoir à publier des écrits plus nombreux et plus étendus. Je regrette qu'un homme si distingué , de sentimens si nobles et si purs , d'une capacité si véritable , d'un esprit si cultivé et si raisonnable , ait été pour ainsi dire méconnu , que sa renommée soit restée tant au-dessous de son mérite. Il a vécu enveloppé de modestie et de modération , se contentant de l'estime et de cette haute considération qu'inspirent la sagesse et la vertu.



MÉLANGES

HISTORIQUES.



SAINT AUGUSTIN.



SAINT AUGUSTIN naquit à Tagaste, petite ville d'Afrique, l'an 354, sous le règne de l'empereur Constance.

Lui-même nous a laissé de grands détails sur sa vie dans son livre des *Confessions*. De tous ses ouvrages, il n'en est aucun qui ait plus contribué à jeter de l'intérêt sur saint Augustin. La science, les vertus, la constance des saints imposent la vénération : la piété de saint Augustin avait ce caractère d'amour passionné

qui, dans tous les siècles, a toujours exercé une entraînant séduction; les récits qu'il a faits de ses fautes, de son orageuse jeunesse, l'effet progressif des sentimens religieux sur son âme, qui resta encore longtemps faible après avoir été persuadée, tout cela le rend moins étranger à notre humanité que la plupart des autres Pères de l'Église.

Les *Confessions* de saint Augustin sont une prière continuelle; il s'adresse sans cesse à Dieu avec une sorte de familiarité, d'adoration intime et touchante; il le supplie de lui donner la lumière nécessaire pour découvrir les fautes qu'il a pu commettre dans tous les temps de sa vie, et il exhale avec force des sentimens de honte et de repentir. Ses scrupules ont parfois trop de subtilité; c'est là le défaut de son génie. Les écoles de philosophie, le goût particulier aux Africains et le caractère général de l'esprit à cette époque, l'ont quelquefois éloigné de la simplicité.

Saint Augustin raconte comment il fut élevé par les soins d'une mère pieuse, sainte Monique, qui désira ardemment le rendre savant et religieux; il s'accuse d'avoir mal répondu à cette éducation. Cependant, dès son enfance, on démêle en lui les penchans qu'il sanctifia depuis; on les retrouve toujours au milieu de ses fautes: à peine savait-il parler qu'il priait Dieu ardemment de lui éviter les punitions que ses maîtres lui faisaient craindre; n'est-ce pas la piété la plus sincère et la plus ardente que puisse montrer un enfant? Dans ses études, les règles de la grammaire, l'étude du grec, tout ce qui demandait un travail positif le rebutait; mais il fondait en larmes en lisant la mort de Didon,

et il ne pouvait se séparer de ces fables de l'antiquité, qui animaient son imagination. Telle fut la direction que reçut son esprit. Un peu plus tard, il commença à se livrer avec ardeur aux passions de la jeunesse. Dès l'âge de seize ans, il conçut un penchant violent pour les femmes, et goûta avec ivresse les plaisirs des sens. Sa mère s'en affligeait; son père, nous dit-il lui-même, s'en inquiétait moins : il lui importait surtout que son fils devînt docte, éloquent, capable d'acquérir de la gloire et de la fortune.

Ses parens, rassemblant leurs modiques ressources, parvinrent à l'envoyer à Carthage, pour achever ses études; jusqu'alors c'était à Madaure qu'il avait été enseigné.

Il continua à se livrer aux plaisirs avec un avide empressement. Cependant il ne faut pas croire qu'il s'abandonnât à de honteuses débauches. « Eh! qu'est-ce qui faisait mon plaisir, s'écrie-t-il, sinon d'aimer et d'être aimé? » Aussi s'attacha-t-il uniquement à une femme qu'il aima pendant quinze ans avec fidélité, dont il eut un fils, et qu'il ne quitta que lorsqu'il commença à réformer sa vie. En même temps, il s'appliquait avec soin à la rhétorique et à l'éloquence, se préparant à suivre la carrière du barreau. Il s'accuse du goût extrême qu'il avait alors pour les représentations du théâtre; il y trouvait des émotions conformes aux sentimens où il se livrait.

Il était dans la dix-neuvième année de son âge, étudiant avec zèle les lettres et l'éloquence, lorsqu'il en vint à lire un livre de Cicéron, nommé *Hortense*, qui n'est point parvenu jusqu'à nous; il renfermait une

exhortation à la philosophie ; ce livre fit en lui une soudaine révolution ; il conçut dès-lors une ardeur incroyable pour la vérité et pour la sagesse ; mais le philosophe qui avait éveillé en lui ce sentiment était loin de le satisfaire. Saint Augustin se trouva ramené vers cet amour de Dieu qu'il avait sucé avec le lait, et qui lui était entré bien avant dans le cœur. Dès-lors il chercha à combler cet intervalle immense qui sépare les premières notions de la sagesse humaine des sommets célestes de la religion.

Il était en cet état d'anxiété où met la recherche des plus hautes vérités , lorsqu'il entendit professer les systèmes des Manichéens. Il en fut séduit, et embrassa leur secte avec un grand zèle ; il trouva que leurs raisonnemens étaient bien liés, et résultaient d'une dialectique qui procédait régulièrement. Son cœur n'était point satisfait : il lui semblait souvent que les Manichéens le conduisaient à de grandes absurdités ; mais accoutumé à la philosophie humaine , il se contentait du système , dès qu'il rendait compte d'une difficulté. Le Manichéisme se fondait alors sur deux erreurs principales : l'existence des deux principes et la persuasion que ces deux principes étaient deux substances subtiles, inhérentes à la matière ; c'était un panthéisme double et matériel, mêlé d'une physique ridicule , de superstitions magiques et de fables grossières , où l'imagination africaine trouvait moyen de déployer quelques séductions.

Saint Augustin devint non-seulement manichéen , mais il entraîna plusieurs de ses amis dans son erreur. Il y demeura attaché pendant neuf ans ; de plus en plus

ébranlé par les difficultés qu'il se faisait, et par les absurdités que l'étude des physiciens et des astronomes lui laissait apercevoir dans le Manichéisme ; toutefois ne sachant que substituer à ce système, et sentant le besoin de ne pas laisser sans solution les questions qui importent le plus à tout homme qui pense ; il n'abjurait pas positivement sa secte. C'était la philosophie d'Aristote qui le tenait, pour ainsi dire, renfermé dans les absurdités des Manichéens. Accoutumé à croire que toutes nos idées ont nos sens pour unique principe, il ne pouvait s'élever à aucune notion spirituelle ; la matière et ses propriétés étaient les seules vérités qui lui semblaient exister.

Une des choses qui contribua à le dégoûter davantage des Manichéens, ce furent des conversations avec Fauste, le chef de la secte. On lui avait annoncé que toutes ses objections seraient résolues par cet habile sophiste ; il vit un homme agréable, mais peu savant, plus spirituel que profond, et détournant adroitement les questions pour éviter les difficultés.

Pendant ces neuf années, saint Augustin croissait toujours en savoir, en éloquence, en méditation ; les peines de la vie, et le développement de son esprit, le rapprochaient de plus en plus des idées de la vraie religion. La perte de son meilleur ami, qu'il vit mourir avec les consolations chrétiennes ; la douleur continuelle de sa mère, qui s'affligeait de le voir manichéen, tout contribuait à le pousser au but qu'il devait atteindre.

Après avoir professé l'éloquence, soit à Carthage, soit à Tagaste, après avoir composé son premier ouvrage *De la Beauté et de la Convenance*, qui n'est

point parvenu jusqu'à nous , il se rendit à Rome : c'était un théâtre plus digne de ses talens ; d'ailleurs le désordre des mœurs de Carthage lui était odieux ; il se déroba furtivement aux larmes de sa mère , et quitta l'Afrique.

Il passa peu de temps à Rome , et alla remplir à Milan une place de professeur d'éloquence à laquelle il fut nommé. Saint Ambroise occupait alors le siège de Milan , et ses saintes prédications étaient célèbres. L'amour de l'éloquence attira d'abord saint Augustin ; peu à peu il en vint à goûter , non-seulement la diction , mais aussi la doctrine du prélat.

Les livres des Platoniciens contribuèrent encore à le tirer d'erreur. Cette philosophie idéale remplit son âme d'une noble flamme , le souleva au-dessus du matérialisme dont il ne pouvait sortir , et le plaça tout-à-fait sur le seuil de la religion : Platon et l'école d'Alexandrie étaient arrivés aux notions raisonnables de la divinité ; ils avaient dégagé Dieu et l'âme humaine de toute idée matérielle. Ainsi saint Augustin apprenait de saint Ambroise à révéler la morale évangélique , et de Platon à se faire une idée de l'essence divine ; mais il n'avait pas encore uni ces deux choses par le lien de la révélation , en quoi consiste le vrai fondement de la religion.

Sa mère vint le joindre ; Alype et Nebride , ses vertueux amis , vivaient avec lui. Ses méditations devenaient de plus en plus profondes , sa vie prenait chaque jour plus de gravité ; il marchait d'un pas rapide vers la religion. Il était convaincu : néanmoins quitter tout attachement à la terre lui paraissait trop rude. Il re-

connut facilement le néant de la gloire et de l'ambition : il ne pouvait arracher de son cœur les plaisirs de l'amour : être condamné à ne plus en jouir jamais était une idée devant laquelle il reculait ; il quitta la femme avec laquelle il vivait ; peu après il en prit une autre.

Il lut l'Écriture sainte, et, pour la première fois, il en sentit toute la puissance. Ses agitations, ses combats redoublaient ; tout le poussait vers une sublime résolution. Enfin, un jour qu'on lui avait raconté comment deux officiers de l'empereur venaient d'abandonner leur brillante existence pour vivre chrétiennement, il sentit en lui un mouvement extraordinaire ; une lutte décisive s'engagea dans son âme. Il quitta son ami Alype ; ne pouvant plus parler, tant il était agité, il alla se coucher sous un figuier, se roulant par terre, versant des torrens de larmes, et demanda à Dieu de lui donner plus de force. Alors il lui sembla entendre une voix qui disait : « Prenez et lisez » ; il se leva, et prenant les épîtres de saint Paul, il les ouvrit au hasard avec une inexprimable angoisse, il y lut : « Ne vivez pas dans les festins ni dans l'impudicité, « revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne « cherchez pas à contenter votre chair suivant les désirs de votre sensualité. » De ce moment il se sentit tranquille et soulagé ; son sort fut fixé. Cette scène, la plus sublime peut-être qui puisse se passer dans le cœur d'un homme, est dépeinte d'une façon admirable dans ses *Confessions* ; on ne saurait rien lire de plus vrai et de plus élevé.

Dès-lors il ne s'occupa plus qu'à vivre saintement :

il se retira à la campagne avec quelques amis , qui , se réglant toujours sur lui , étaient devenus de pieux chrétiens. Monique présidait à cette sainte société , où l'on se livrait sans cesse à de religieux entretiens et à des études assidues. Saint Augustin élevait en outre , avec soin et amour , son fils Adéodat , qui donnait de grandes espérances. Dans cette retraite , il composa divers ouvrages. Ses amis recueillaient les conférences qu'ils avaient avec lui , et plusieurs nous sont parvenues. Il fit un livre contre les Académiciens et leur scepticisme ; un autre sur la vie bienheureuse , où il soutient que la connaissance et l'amour de Dieu peuvent , dès cette vie , conduire à la béatitude ; un troisième , intitulé *De l'Ordre* , où il essaie à montrer comment les biens et les maux sont compris dans l'ordre de la Providence , et passe ensuite à tracer l'ordre qu'il faut suivre dans les études pour arriver à la connaissance des choses incorporelles ; il fit aussi son *Soliloque* , peinture de l'état de son âme , et de la jouissance qu'il éprouvait à dompter le reste de ses passions , pour servir et aimer Dieu uniquement.

Ce fut de la sorte qu'il se rendit digne du baptême ; il le reçut , dans sa trente-troisième année , des mains de saint Ambroise , en même temps qu'Alype et Adéodat. Il résolut alors de retourner en Afrique. Ce fut à cette époque qu'il perdit sa mère ; ce lui fut une cruelle douleur , que la religion seule put adoucir. Il passa encore quelque temps à Rome , où , continuant sa vie studieuse , il fit les livres des *Mœurs de l'Église* , contre les Manichéens , et *De la Grandeur de l'Âme* ; il commença aussi son ouvrage sur le libre arbitre.

De retour en Afrique , il vendit ses biens pour en donner le produit aux pauvres , et conserva seulement de quoi vivre frugalement en commun avec quelques amis. Cependant ses écrits et ses travaux sur la religion allaient toujours se multipliant.

Il vivait ainsi depuis trois ans , lorsqu'un jour , étant à l'église d'Hippone , l'évêque , qui était vieux , témoigna le désir d'ordonner un prêtre qui pût l'aider et lui succéder ; le peuple se saisit de saint Augustin et le força à promettre qu'il entrerait dans l'état ecclésiastique. Il se faisait une idée si sévère des devoirs du ministère, qu'il obéit à la voix publique avec crainte et douleur.

Dès-lors , il commença à prêcher avec un incroyable succès ; la piété se répandait à sa voix. L'Afrique s'emplissait de monastères. Une foule de disciples se pressait autour du prédicateur , qui exerçait à la fois l'empire de la religion , de la philosophie et de l'éloquence. En même temps , il composait toujours de nouveaux écrits spécialement contre le Manichéisme , dont il avait connu tout le danger.

En 393 , un concile d'Afrique se rassembla à Hippone , et saint Augustin y parut avec grand éclat. Peu après il commença à combattre les Donatistes , dont l'hérésie intolérante désolait l'Afrique. Ils prétendaient que les évêques , s'étant montrés faibles pendant la persécution de Dioclétien , avaient perdu leurs pouvoirs ; qu'ils n'avaient pu , depuis , ni les exercer , ni les communiquer ; ils regardaient comme nuls les sacremens donnés par ces évêques et leurs successeurs , et dans leur prétendue rigidité , ils condamnaient et per-

sécutaient l'Église, s'abandonnant eux-mêmes à mille désordres. Saint Augustin se livra avec ardeur à les ramener par ses livres, ses conférences et ses sermons : il y réussissait souvent.

En 395, il fut fait évêque d'Hippone conjointement avec le vieillard Valère, que jusqu'alors il avait simplement soulagé dans ses fonctions. Il ne fut pas moins admirable dans ce haut rang. Sa piété, sa douceur, son savoir, son zèle à convertir les hérétiques, et sa tolérance, quand il ne pouvait réussir par la persuasion ; sa charité envers les pauvres, ses soins éclairés pour les affaires civiles, lui attirèrent la vénération de toute l'Afrique.

Au milieu de ces travaux, il ne continua pas moins de publier une foule d'écrits. On commençait à agiter alors les questions du libre arbitre, de la grâce et de la prédestination ; lui-même avait traité du libre arbitre en combattant les Manichéens, et avait montré comment le mal provient de la volonté de l'homme. Il n'avait point essayé de déterminer jusqu'à quel point cette volonté pouvait être souveraine par sa propre force : il s'appliqua à cette question dans ses livres de la prédestination. Là, évitant l'hérésie des Pélagiens et semi-Pélagiens, qui donnaient une extension indéfinie au libre arbitre et voulaient que la grâce fût une récompense et non pas une cause des mérites de l'homme, il établit que le premier commencement de la foi n'est pas moins un don de la grâce que toute la suite des bonnes œuvres.

Cette doctrine est fort subtile ; saint Augustin convenait que dès qu'on parle du libre arbitre, il semble qu'on nie la grâce, et réciproquement. On sent

bien au fond du cœur que les deux principes sont vrais à la fois ; mais ces vérités de sentiment sont difficiles à exprimer par le langage , et l'on ne saurait assigner précisément leurs limites. Il semblerait que saint Augustin est tombé dans une sorte de fatalité ; puisque la première volonté du bien est un don gratuit de Dieu , on ne la recevrait donc que par une sorte de prédestination. Mais saint Augustin a toujours pris soin de protester contre toute conséquence exagérée qu'on pourrait tirer de sa doctrine ; il a respecté la liberté humaine , et n'a pas diminué la responsabilité qui consiste à choisir entre le bien et le mal ; seulement , il a voulu dire que lorsque , par une détermination première , l'homme a mis sa foi et sa soumission en Dieu , la grâce vient à son aide et supplée à sa volonté. Avant lui , on avait peu traité ces questions ; comme on n'avait pas eu à se précautionner contre les hérétiques qui outrèrent le libre arbitre , on n'avait pas parlé de la grâce. L'Église approuve et révère de saints écrivains qui semblent s'accorder mal avec saint Augustin , mais plutôt par ce qu'ils n'ont pas dit que par ce qu'ils ont exprimé.

Saint Augustin employa sa vie entière à maintenir la foi catholique contre les attaques de toute espèce , et à la répandre par ses vertus. De tous les points du monde chrétien , on lui soumettait chaque difficulté , et l'on implorait son savoir et son éloquence contre les hérétiques. Son zèle ne se ralentissait pas , et l'on conçoit à peine comment il a pu laisser autant de livres et d'écrits. Il terrassa les Manichéens ; il fit condamner les Pélagiens par les conciles ; il confondit les

Donatistes dans plusieurs conférences ; il écrivit contre les Priscillianistes. Mais le plus beau et le plus complet de ses ouvrages , dont l'intérêt subsiste en entier loin de la chaleur des controverses , c'est la *Cité de Dieu*. Lorsqu'en 410 Rome fut prise par Alaric , lorsque la plus belle partie du monde civilisé était en proie aux barbares , il s'éleva des clameurs contre la religion ; le reste des païens et des philosophes se prit à dire que , depuis l'établissement de la religion , le monde était de plus en plus livré à d'effroyables calamités. Saint Augustin entreprit alors de montrer combien l'idolâtrie , encore qu'elle fût éclairée par la plus pure philosophie , serait impuissante à donner aux hommes même le bonheur de cette vie. Puis il explique ce que c'est que la cité céleste , c'est-à-dire l'Église de Dieu , qui subsiste là-haut dans toute sa gloire et dont quelques fragmens sont dispersés parmi la cité terrestre. C'est l'opposition continuelle de l'amour des choses de ce monde avec l'amour des choses divines , et le combat commencé depuis la chute des anges. Presque toute la doctrine de saint Augustin se retrouve dans ce livre ; c'est la plus noble peinture de la religion chrétienne ; elle y est présentée , comme dans tous ses écrits , avec une douceur pénétrante ; il semble toujours appeler les hommes au bonheur et à la plénitude de l'âme , non pas seulement pour l'éternité , mais encore pour cette vie. Il parlait d'après son expérience ; plein de passion et de scrupule , lui-même n'avait pu trouver de calme que dans cet asile.

En 429 , le comte Boniface , gouverneur d'Afrique ,

appela les Vandales et leur roi Genseric ; la contrée fut bientôt livrée à mille maux par cette incursion ; les derniers jours de saint Augustin , qui pour lors avait soixante-quinze ans , furent rendus amers par la vue de ce fléau. En vain Boniface se repentit de sa trahison et voulut arrêter ceux qu'il avait appelés. Il fut plusieurs fois vaincu et finit par s'enfermer dans Hippone. Les Vandales vinrent l'y assiéger : le saint évêque ne se laissa point abattre , et prodigua des secours et des consolations à son troupeau malheureux. Cependant il demandait à Dieu de ne pas lui laisser voir la ruine de sa ville. Il mourut le troisième mois du siège , au mois d'août 430. On rendit de grands honneurs à sa mémoire ; quelques années après , il paraît que son corps fut transporté en Sardaigne , d'où il a été , dit-on , dans le huitième siècle , apporté dans l'église de Saint-Pierre de Pavie , où il est révééré ; la chose est probable , mais pas absolument certaine.

Son disciple , saint Posside , a écrit sa vie et rassemblé ses ouvrages ; en s'adressant aux lecteurs , il dit : « Je crois que ceux qui ont eu le bonheur de
« l'entendre lui-même parler dans l'église ont eu en-
« core plus d'avantages pour profiter de ses lumières ;
« mais ils en ont eu moins que ceux qui ont été té-
« moins de ses actions et de sa vie , car il n'a rien
« enseigné qu'il n'ait lui-même pratiqué. »

Saint Augustin a continué d'obtenir la vénération de toute l'Église catholique. Quelques Jésuites , emportés par leur ardeur contre les Jansénistes , ont parlé de lui sans respect , sans justice et sans décence. On peut dire que parmi les Pères de l'Église , il y en a eu

de plus savans, de plus habiles dans le langage, d'un goût plus pur ; il y en a eu aussi qui ont eu l'occasion de souffrir davantage pour la foi ; il n'en est point qui attire plus à la religion, qui la fasse aimer davantage, qui pénètre plus avant dans le cœur de l'homme. Il a été surnommé le docteur de la grâce ; et les peintres, dans leurs tableaux, lui ont donné pour symbole un cœur enflammé.

La meilleure édition des œuvres de saint Augustin a été donnée en onze vol. in-folio par les Bénédictins ; dans leur *Histoire générale des écrivains sacrés*, on trouve une analyse excellente de ses œuvres en deux vol. in-4°. M. de Tillemont a écrit sa vie : cet ouvrage a de la réputation et la mérite en effet ; dans ses fragmens ingénieux et éloquens sur les Pères de l'Église, M. Villemain a consacré un article fort remarquable à saint Augustin.





BOSSUET.

BOSSUET (JACQUES-BENIGNE), évêque de Meaux, naquit à Dijon, le 27 septembre 1627, d'une famille considérée dans la robe. Il avait six ans lorsque son père alla s'établir à Metz pour être reçu conseiller au parlement que le roi venait d'y établir, laissant ses deux fils à Dijon au collège des Jésuites. Dès ses plus jeunes années, Bossuet se montra studieux et sérieusement appliqué à ses devoirs. Il était encore enfant, lorsqu'une Bible latine tomba par hasard entre ses mains. Cette lecture lui fit dès-lors une impression si vive, que pendant toute sa vie il se rappelait cette circonstance avec intérêt. A quinze ans, Bossuet fut envoyé à Paris par ses parens. Ses succès au collège de Dijon donnaient de si belles espérances, qu'on ne voulut rien négliger pour développer des talens qui s'annonçaient d'une manière si distinguée. Il fut placé

au collège de Navarre, dont le grand-maître était Nicolas Cornet, docteur célèbre à cette époque par sa piété, son savoir et son autorité dans les matières de religion. Il s'attacha bientôt au jeune Bossuet, et se plut à former son esprit, avec cette bonté grave qui inspire à la jeunesse un attachement à la fois profond et respectueux. Bossuet apprit avec ardeur le grec, et mêla à l'étude de la philosophie de collège, la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité; mais l'Écriture et les Lettres saintes firent toujours son occupation principale. La philosophie de Descartes commençait à briller; Bossuet se plut dans cette étude; il n'y comprit cependant pas les sciences exactes et naturelles, qui ne se rattachaient nullement à la religion. Il avait seize ans lorsqu'il soutint sa première thèse; elle eut un tel éclat, que bientôt l'on parla à Paris du jeune élève comme d'un prodige. On voulut le voir à l'hôtel de Rambouillet; M. de Feuquières l'y amena, et là, pour essayer cette abondance de pensées et cette facilité d'expressions dont il semblait doué, on l'invita à composer sur-le-champ un sermon. Au milieu de cette assemblée des plus beaux esprits de France, Bossuet prononça, au bout de quelques instans de réflexion, un sermon qui fut accueilli par l'admiration générale. Il continua ses études toujours avec le même succès, et fut admis, à l'âge de vingt ans, dans la corporation du collège de Navarre, avant même d'avoir soutenu la thèse de tentative, ce qui était contre la règle. Il suppléa à cette formalité en 1648, et dédia sa thèse au prince de Condé.

La paix de Westphalie allait se conclure, le jeune

héros de Rocroy et de Nordlingen brillait à ce moment de tout l'éclat de la victoire. Le sujet de la thèse était une comparaison de la gloire du monde et de celle qui attend le juste après cette vie. Au milieu du discours, entre tout à coup dans la salle le grand Condé, entouré de nombreux compagnons de ses armes. L'orateur, sans s'interrompre, paya au nom de la France le tribut d'admiration et de louanges qui était dû au jeune vainqueur, et sut lui dire aussi, avec une sorte d'autorité anticipée, combien cette gloire était vaine et périssable. Quarante ans après il répéta les mêmes vérités sur le cercueil de ce prince. Le grand Condé avait été si touché de ce discours, que dès-lors il avait accordé son estime et son amitié à Bossuet. Ce fut aussi dans ce temps qu'il devint l'ami intime du maréchal de Schomberg qui commandait à Metz, où Bossuet allait souvent voir son père. On rapporte que long-temps après, étant évêque de Meaux, il ne passait jamais à Nanteuil, où était enseveli le maréchal, sans aller prier sur le tombeau de son ami. Sa science et sa réputation croissaient rapidement sans l'enivrer; il continuait à aimer de plus en plus la religion et l'étude, sans songer au succès, sans même l'apercevoir. L'Écriture sainte et les Pères faisaient le fond de ses travaux : ce fut surtout à saint Augustin qu'il s'attacha; il y voyait toute l'âme et toute la science de la religion; jusqu'à ses derniers jours la Bible et saint Augustin ne sortirent pas de ses mains.

En 1652, il reçut l'ordre de prêtrise et le bonnet de docteur, et l'on sait par tradition avec quel profond sentiment il accomplit ces deux solennités. Il passa

quelque temps en retraite à Saint-Lazare sous la discipline de saint Vincent de Paul, dont il obtint l'amitié et qui l'admit dans ses conférences qu'on appelait du mardi, où l'on traitait de tout ce qui se rapporte au ministère ecclésiastique. Cornet, qui chérissait de plus en plus Bossuet, songea alors à le faire nommer grand-maître de Navarre; il voulait livrer aux soins d'un jeune homme l'exécution des projets de munificence que le cardinal Mazarin avait conçus pour le collège, et que lui-même se trouvait trop âgé pour entreprendre. Cette offre séduisante ne tenta pas Bossuet; au contraire, il quitta Paris et les espérances pour aller se fixer à Metz, où il avait été nommé chanoine. Là, il se livra plus que jamais aux devoirs de son ministère. Son éloquence devenait de plus en plus forte et facile; il édifiait par sa vie et surprenait par son génie tout ce qui l'entourait.

En 1655, à la sollicitation de l'évêque de Metz, Bossuet entreprit de réfuter le catéchisme de Paul Ferry, ministre protestant, fort estimé pour son savoir et ses talens. Cette réfutation eut un succès extraordinaire et inspira même aux protestans une grande estime pour celui qui allait devenir le plus puissant de leurs adversaires. Le bruit qu'avait fait ce livre donna à la reine-mère l'idée d'ordonner une mission pour convertir les protestans du diocèse de Metz; Bossuet la dirigea: elle eut de grands succès; et saint Vincent, premier auteur de cette sainte entreprise, lui écrivit pour l'en féliciter. Les affaires du chapitre de Metz attiraient souvent Bossuet à Paris: ses prédications avaient de plus en plus un merveilleux succès. Il fit un panégy-

rique de saint Paul , qui fut surtout fort remarqué ; et en effet , il peut être mis au rang de ce qu'il a écrit de plus beau. Successivement il composa d'autres panégyriques de saints ; il prêcha un avent et un carême devant la reine-mère et devant le roi. Nous avons perdu la plupart de ces discours ; presque tous n'ont jamais été écrits. Quelques heures avant de monter en chaire , il méditait sur son texte , jetait sur le papier quelques paroles , quelques passages des Pères pour guider sa marche ; quelquefois dictait rapidement de plus longs morceaux , puis se livrait à l'inspiration du moment et à l'impression qu'il produisait sur ses auditeurs. Ce qu'on a recueilli de ses sermons ne peut donc point passer pour le texte qu'il a prononcé ; toutefois son génie s'y trouve , plus peut-être qu'en aucune autre production.

En 1663 , il perdit Cornet , son maître. La première oraison funèbre qu'il ait faite est celle de ce respectable protecteur de sa jeunesse. On ne la place pas d'ordinaire à côté des autres qu'il composa depuis. Elle n'est pas sans beauté , mais le sujet a moins de grandeur. On essayait toujours de fixer Bossuet à Paris ; lui , au contraire , semblait préférer le séjour studieux et tranquille de Metz. L'archevêque de Paris , qui l'honorait de son amitié , ne put le déterminer à accepter une des cures de la capitale. Son père mourut en 1667. Il allait monter en chaire , quand il apprit que ce malheur le menaçait. A l'heure même il quitta l'église et alla recueillir ses derniers soupirs. Ce fut surtout dans les années de 1660 à 1669 , que Bossuet monta à ce haut rang qu'il occupa dans l'Église ; son génie , sa

science et sa vertu le placèrent alors à la tête de la religion en France. Il ramena Turenne au sein de l'Église ; c'est en travaillant à sa conversion qu'il composa le livre célèbre *De l'Exposition de la doctrine catholique* : livre si simple , si sincère , fort de savoir et de preuves , qui montre la religion facile à croire et à pratiquer, et la dégage des absurdités qui lui ont été attribuées par ses ennemis. Dans le même temps il convertit aussi Dangeau , qui a raconté depuis quelle marche avait suivie Bossuet pour détruire ses erreurs. Son influence devenait de plus en plus grande , et lorsque les religieuses de Port-Royal refusèrent de signer le formulaire dressé relativement aux propositions du livre de Jansenius , l'archevêque de Paris crut que personne ne pourrait mieux les ramener que Bossuet. Cornet avait attaché une importance extrême à l'éloigner des principes de Port-Royal ; il l'avait facilement persuadé de se soumettre sincèrement à l'autorité de l'Église qui avait condamné Jansenius , mais Bossuet ne pouvait trouver dans son cœur aucune animosité contre les vertueux et savans disciples de saint Augustin. Il eut des conférences avec les religieuses de Port-Royal et leur écrivit ensuite une longue lettre pleine de douceur et d'indulgence. Il les invite à obéir à l'Église , à ne rien examiner , heureuses de n'avoir point à se conduire et de trouver un guide dans l'autorité.

Il eut ensuite de plus grands rapports avec MM. de Port-Royal , qui le demandèrent au roi pour censeur de leurs écrits contre les calvinistes. Arnauld et Nicolle lui soumirent les livres *De la Perpétuité de la foi* et

Des préjugés légitimes, et il les approuva avec éloge. Peu après il fut engagé par l'archevêque de Paris (Péréfixe) à conférer avec les plus savans hommes de Port-Royal pour examiner la version du *Nouveau-Testament* appelée version de *Mons*.

En 1669, il fut fait évêque de Condom. Deux mois après il prononça l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. En 1666, il avait été chargé de remplir le même devoir pour Anne d'Autriche, mais cette oraison funèbre est demeurée moins connue. Depuis son épiscopat, Bossuet monta moins souvent en chaire. D'autres devoirs, d'autres occupations absorbèrent tous ses momens. Les oraisons funèbres ne sont qu'au nombre de six. L'opinion des gens du monde en fait souvent son premier, son plus glorieux titre à l'éloquence. Sans doute le langage en est admirable ; mais ce qui leur a valu ce succès classique, c'est précisément un mérite littéraire et une habileté de panégyriste, qui, lorsqu'on y réfléchit sérieusement, ne sont pas en complète harmonie avec la chaire de vérité. Peut-être lui-même en jugeait-il ainsi ; on ne voit pas qu'il ait jamais recherché l'occasion de prononcer des oraisons funèbres ; mais pour honorer des trépas illustres, nulle solennité n'était aussi grande que les paroles de Bossuet, tant il était admiré et vénéré de ses contemporains, qui voyaient une vie si pure, un cœur si simple s'unir à un génie si sublime. Quand La Bruyère écrivait : « Parlons d'avance le langage de la postérité, » *un père de l'Église*, » il ne faisait que répéter ce que disaient la ville et la cour. Ce fut seulement dans quelques grandes occasions qu'il fit encore entendre sa

voix. Il consentit aussi à prêcher pour la profession de la duchesse de La Vallière ; lui-même dit dans son sermon :

« Je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus. » On ignore pourquoi ce sermon passe auprès de quelques critiques pour inférieur aux autres discours de Bossuet. On n'y trouve rien qui soit personnel à mademoiselle de La Vallière, rien qui rappelle ni l'amour du roi pour elle, ni ses faiblesses. Si c'est là ce qu'on y regrette, c'est méconnaître et le génie de la chaire chrétienne et la sublime gravité de Bossuet. Dans cette oraison funèbre (car c'est une sorte de mort sainte et volontaire qu'il célébrait et encourageait), il peint avec la même force que partout ailleurs le néant et le vide des choses terrestres, et la puissance bienfaisante de la grâce, qui ramène l'âme avec ardeur vers sa destination primitive, vers Dieu, loin duquel elle s'était égarée.

Bossuet avait été nommé, en 1670, précepteur du dauphin. Deux ans auparavant, cette place avait, dit-on, été offerte à Chapelain, que, dans l'opinion du temps, on regardait encore comme le patriarche de la littérature. Bossuet se livra à ses nouveaux devoirs avec la conscience qu'il apportait à tout. Il se démit de son évêché et ne voulut en indemnité qu'un modeste bénéfice ; il fut quelques années après nommé premier aumônier de la dauphine.

C'est pour l'éducation du dauphin qu'a été composé le *Discours sur l'Histoire universelle*, et un autre ouvrage moins lu et moins célébré, la *Politique de*

l'Écriture sainte ; la politique y est vue du haut de la religion et de la morale , comme voyait Bossuet , et l'on ne saurait en tirer aucune règle pratique ; mais les préceptes et le langage sont souvent sublimes , parce qu'il prend toutes choses à leur source. C'est une suite de citations tirées de l'Écriture , unies par quelques réflexions qui servent de transitions. Les paroles de la Bible et de l'Évangile semblent être sorties de la bouche de Bossuet , et ses propres pensées semblent au-dessus de l'humain , comme l'Écriture sainte. Il n'y est question ni de forme de gouvernement , ni de constitution des états , ni de balance des pouvoirs ; on y voit comment les souverains doivent être pieux et justes , les peuples obéissans et fidèles ; quels châtimens Dieu réserve aux rois tyranniques et aux nations orgueilleuses et corrompues. On n'y apprend point quelles chartes ou quelles garanties sont préférables , quelles lois sont les meilleures , quelle conduite il faut tenir pour réformer les états , pour arrêter la tyrannie des princes ou la révolte des peuples. Bossuet ne se croit point si habile ; il ordonne aux uns et aux autres de craindre Dieu et de pratiquer sa loi. Du reste , il s'en remet à la Providence divine ; en planant sur l'histoire universelle , il s'était préoccupé d'une pieuse fatalité : il lui avait semblé qu'une volonté providentielle dispose du destin des empires , entraînés ainsi par un courant immense que l'on ne peut ni remonter ni arrêter. Cette résignation et cette patience chrétiennes favorisent les opinions qui tendent au despotisme : on le lui a souvent reproché. C'est au nom de la religion qu'il veut dompter la volonté humaine ; c'est à Dieu qu'il sacrifie l'orgueil de

la raison ; c'est au pied du trône céleste qu'il écrase les plus justes révoltes ; mais il n'a point pris garde que ce despotisme sacré tourne sans cesse au profit des tyrannies politiques , et que la religion ne suffit pas à retenir les puissances de la terre par la persuasion dans les voies de la justice et de la raison.

Il avait aussi le projet de composer un livre spécialement destiné aux lois et aux coutumes françaises. Il n'en eut point le temps , non plus que de continuer le *Discours sur l'Histoire universelle* , qui s'arrête à Charlemagne.

Le traité *De la Connaissance de Dieu et de soi-même* fut encore destiné aux études du dauphin. C'est une exposition claire et méthodique des facultés humaines , de leur exercice , de leurs rapports réciproques , d'où l'idée de Dieu se trouve déduite et démontrée. En un mot , c'est un traité complet de métaphysique ; il est étonnant que les auteurs , qui se sont si fort occupés de cette science , n'aient point fait mention d'un livre aussi remarquable et aussi sage. On y reconnaît l'école de Descartes et l'étude habituelle de Platon et d'Aristote. Bossuet , comme tous les Cartésiens , y fait une large part à la matière et à son influence. Il va même jusqu'à supposer une sorte d'âme physique et animale , à laquelle il attribue des facultés assez élevées , réservant pour l'âme divine et spirituelle la tendance vers le juste , le vrai , le bon , vers les notions abstraites et infinies : tendance qui , suivant lui , est le caractère distinctif de la créature humaine. Pour la connaissance de Dieu , après l'avoir rattachée d'abord aux causes finales , ce qui est une preuve de sen-

timent plutôt que de raisonnement, il la fait dériver plus immédiatement du penchant de l'âme humaine pour la perfection et l'infini ; il dit, ce qui depuis a été fort répété, que le fini suppose et nécessite l'infini ; et que tendre vers un but qu'on ne peut atteindre, démontre l'existence de ce but. Mallebranche en a dit à peu près autant, mais avec moins de force et d'élévation. Un des chapitres les plus distingués par la clarté et l'analyse, c'est celui qui traite de l'âme des bêtes. Aucun métaphysicien n'a raisonné sur cette question d'une manière aussi remarquable.

Bossuet s'occupait des détails minutieux et de l'éducation du prince avec autant de soin que des considérations générales ; c'est ce que nous voyons dans une lettre qu'il écrivit pour rendre à Innocent XI un compte de cette éducation que lui avait demandé ce pontife. Cette lettre est belle et curieuse ; elle peut servir à comparer les caractères différens que Bossuet et Fénelon apportèrent dans l'éducation des deux princes qui leur furent confiés. Dans Bossuet, l'on voit une raison droite et élevée, une idée juste du résultat auquel il est de son devoir de parvenir ; mais une espèce de gravité qui ne dut jamais le porter à se plier au caractère de son élève, à se faire enfant avec lui, à proportionner son langage aux idées et à l'âge, à donner à l'instruction une forme aimable et complaisante ; il a la persuasion toute simple qu'il suffit de montrer aux hommes leur devoir et de leur dire qu'il faut l'accomplir. En cela, comme en plusieurs autres choses, Bossuet n'était pas de ce monde : il connaissait l'homme, et non les hommes. Il eut dans cette éduca-

tion de moindres succès que Fénelon; mais le dauphin pouvait être moins bien doué que son fils; d'ailleurs il avait déjà neuf ans lorsqu'on le confia à Bossuet.

Une autre occupation à laquelle sa vie était aussi consacrée, c'était la conversion des protestans. Beaucoup de copies de l'*Exposition de la Doctrine catholique* s'étaient répandues, et ce livre passait de plus en plus pour ce qui avait été fait de plus solide contre la réforme. Les docteurs protestans prétendirent alors que ce n'était pas la doctrine avouée et reconnue dont Bossuet avait pris la défense, mais qu'il avait lui-même modifié la religion pour la mieux défendre. Il résolut alors de publier son ouvrage. D'abord il l'imprima à peu d'exemplaires, le distribua aux évêques de France, en leur demandant leurs observations, et après en avoir fait usage, il rendit l'ouvrage public. C'est ce qui a donné lieu au bruit répandu par les protestans que Bossuet avait été obligé de retirer et de changer sa première édition.

L'*Exposition de la Doctrine catholique* fut hautement proclamée à Rome; bientôt elle fut traduite dans toutes les langues, et contribua à convertir beaucoup de personnes raisonnables. Les ministres réformés Noguez, Bastide et Brueys s'empressèrent de réfuter un livre qui leur était si redoutable. Bossuet répliqua aux deux premiers, et fit au dernier la meilleure de toutes les réponses, en le convertissant à la foi catholique. (V. Brueys.)

En 1768, au milieu de cette controverse, mademoiselle de Duras, qui était protestante, ayant, après la lecture de ce livre, conçu quelques doutes sur la vé-

rité de sa religion , en parla au ministre Claude ; il lui promit de résoudre les objections du livre , même en présence de Bossuet. Celui-ci consentit facilement à cette entrevue ; elle se passa devant un auditoire peu nombreux , et le lendemain mademoiselle de Duras renonça au calvinisme. Cette conférence ayant eu un grand éclat , il en parut une relation assez informe ; Bossuet crut devoir en rendre un compte plus exact. Son récit est plein d'égarde pour la science et les vertus du ministre Claude , et nous montre combien la discussion fut calme et lumineuse ; comme il convenait en de telles matières et entre de tels hommes. En général , toutes les controverses de Bossuet avec les réformés ont un caractère de dignité et de douceur. Il relève leurs contradictions avec supériorité , mais sans amertume et sans orgueil.

Au milieu de ses travaux il s'était formé une récréation digne de lui ; il réunissait fréquemment quelques hommes célèbres dans l'Église et dans les Lettres , l'abbé de la Broue , Péllisson , l'abbé Renaudot , d'Herbelot , l'abbé Fleury , l'abbé de Fénelon , qui , jeune encore , se montra admirateur empressé et le disciple de Bossuet. Dans cette savante société , on traitait des questions d'histoire , de philosophie , d'érudition , on jugeait des ouvrages nouveaux. Bossuet y apportait ce qu'il se proposait de publier ; chacun y rendait compte de ses travaux ; mais la matière principale était la religion. Tous soumettaient leurs difficultés à Bossuet , oracle de l'Église. Ils entreprirent en commun une lecture de la Bible , où chacun devait fournir ses réflexions et le résultat de ses études. Ce projet fut

interrompu et ne fut point achevé. On en trouve quelques traces dans les œuvres de Bossuet, et il a publié divers fragmens qui se rapportent à cette lecture connue.

Il fut reçu à l'Académie française le 8 juin 1671. En 1681, l'éducation du dauphin étant finie, le roi, pour récompenser Bossuet, le nomma évêque de Meaux. Il embrassa dès-lors avec zèle les devoirs de l'épiscopat et reprit la prédication pour les fidèles de son diocèse. Ses sermons étaient des exhortations paternelles et familières ; jamais il ne les préparait ; il s'abandonnait à son inspiration : tantôt simple et touchant, tantôt puissant et sublime. Son éloquence avait laissé de longs souvenirs et une tradition de respect et d'admiration parmi son troupeau. Il s'occupait sans cesse d'instructions pastorales, de pieuses recommandations ; il a composé des prières et un catéchisme qui depuis a été généralement adopté ; lui-même l'enseignait quelquefois aux petits enfans. Il traduisit en vers quelques psaumes pour satisfaire à la piété de quelques religieuses. Enfin on voit, en lisant la collection volumineuse de ses œuvres, qui, cependant, est loin d'être complète, que sa vie entière était consacrée à ses devoirs. Deux des ouvrages les plus éloquens de Bossuet, les *Méditations sur l'Évangile* et les *Méditations sur les Mystères* furent composés pour l'instruction des religieuses d'un couvent de Meaux. Il ne dédaignait pas de diriger lui-même les personnes en qui il remarquait une ardente piété. Il a entretenu pendant toute sa vie une correspondance avec une veuve nommée madame Cornuau, qui s'était retirée dans un couvent.

Ces lettres sont remarquables par la simplicité , l'indulgence et la modération. Rien n'y est exagéré. On n'y voit aucune autre mysticité que celle des livres saints. La religion de l'Évangile et de l'Écriture suffit à Bossuet ; il n'a aucun besoin de la plier au tour particulier de son imagination et de son caractère. Il la sent si grande et si forte , qu'elle le remplit et ne laisse en lui rien de vide ni de vague.

En 1682, le roi , qui , depuis plusieurs années , avait eu quelques démêlés avec le pape pour le droit de régale, et qui , par un édit de 1673, avait déclaré que ce droit était applicable à tout le royaume , voulut faire approuver l'édit par le clergé de France. Les évêques furent solennellement assemblés. Comme le pape mettait une opposition ouverte au désir du roi et menaçait d'en venir à quelque extrémité , la question devint bientôt plus importante et plus générale ; on se trouva conduit à régler l'étendue du pouvoir du Saint-Siège dans le royaume. Bossuet fut l'âme de cette assemblée du clergé. Elle fut ouverte par un sermon qu'il prononça. Il prit pour sujet l'unité de l'Église , afin de montrer et de protester hautement qu'on ne songeait point à s'en écarter. Ce discours se sent de l'embarras où se trouvait Bossuet , à la fois si soumis et si dévoué aux deux puissances , et contraint de combattre l'une au nom de l'autre. Il semble , cependant , qu'il avait embrassé sincèrement et entièrement la cause royale ; il était sujet fidèle comme il était chrétien , avec cette simplicité de cœur , cette humilité qui tient , non au défaut de force , mais au besoin d'être vrai , conséquent , complet , en paix avec

soi-même. Nul, peut-être, au milieu de l'admiration universelle pour Louis XIV, n'eut pour lui autant de respect et de dévouement que Bossuet. Des hommes sages ont trouvé même qu'il portait trop loin cette aveugle approbation du pouvoir royal. Le grand Arnauld, qui toujours admira Bossuet, dit dans une lettre : « Il y a néanmoins un *verum tamen* dont j'appréhende qu'il n'ait à rendre compte à Dieu : c'est qu'il n'a pas le courage de rien représenter au roi. C'est le génie du temps, même à l'égard de ceux qui ont de grandes lumières. » Ce reproche ne se rapporte à aucune indulgence de Bossuet pour les désordres du roi. Il eut toujours un saint courage pour condamner les amours illégitimes de Louis XIV; plusieurs fois il le ramena pour quelques instans à mieux pratiquer la religion et la morale.

Dans l'assemblée du clergé, l'on ne peut pas dire non plus que son respect pour le roi ait entraîné Bossuet trop loin. Il se conforma à l'esprit et à la tradition de l'Église gallicane; c'étaient les droits des évêques autant que ceux du trône qu'il défendait. Ce fut lui qui rédigea les quatre propositions qui sont toujours demeurées depuis une loi d'État. Le pape s'en montra fort irrité et les fit brûler. Bossuet entreprit de les défendre; son ouvrage n'a été publié qu'après sa mort sans qu'il y eût mis la dernière main.

La conversion des protestans et la controverse avec leurs docteurs continuaient toujours à être sa principale affaire. Il publia, en 1682, le *Traité de la communion sous les deux espèces*, où il montra que, de tout

temps, l'Église avait autorisé la communion sous une seule espèce, et que les réformés regardaient à tort cette pratique comme opposée à la vraie religion. Il croyait pourtant qu'il n'y avait nul inconvénient à satisfaire le désir des peuples qui se montreraient affectionnés à la communion sous les deux espèces. Mais le plus grand ouvrage qu'il ait composé contre la Réforme, c'est l'*Histoire des Variations*. Rien de plus fort ni de plus raisonnable n'a jamais été dit pour ramener les protestans. Parmi les ouvrages de Bossuet, aucun ne montre plus de science, de franchise, de fermeté; on y voit une certitude de conscience, une autorité simple et imposante qui étonnent et subjuguent: nul livre ne comporte moins de réplique. Pour échapper à sa puissance, il faut transporter le théâtre de la discussion hors de l'Église chrétienne et s'armer de l'esprit de doute et de philosophie, qui peut attaquer ou dédaigner toute autorité religieuse. Bayle en convient assez positivement. Long-temps après, un homme d'un esprit froid et éclairé, Gibbon, fut converti par la lecture de ce livre. On voulut le ramener à la Réforme, mais il ne put sortir de la religion catholique que par le scepticisme. Cela résulte évidemment du principe que Bossuet avait adopté pour cette controverse: « La véritable simplicité de la doctrine chrétienne consiste
« essentiellement à toujours se déterminer en ce qui re-
« garde la foi, par ce fait certain: hier on croyait ainsi,
« donc aujourd'hui il faut croire encore de même. »
En effet, il peut y avoir sentiment religieux, mais plus de religion, dès qu'on admet la possibilité d'une novation individuelle. En prouvant donc, par son im-

mense et sincère érudition, la perpétuité de l'Église et la nouveauté de la croyance réformée, qui essayait vainement de se rattacher aux premiers jours de la religion par l'intermédiaire de quelques hérésies, Bossuet précipitait les ministres dans mille contradictions. Si, au contraire, l'on prétendait avoir le droit d'échapper à l'autorité de l'Église, en formant une nouvelle Église, on commettait une inconséquence; de façon que pour raisonner juste, il faut en venir à une indépendance individuelle entière, reconnue; et conséquemment anarchique.

L'Histoire des Variations ne resta pas sans réplique. Un fanatique visionnaire, désavoué par les plus raisonnables de la secte, Jurieu, attaqua surtout Bossuet avec une grande fureur; les répliques qu'il s'attira sont vives et démonstratives; il y en a une, surtout, digne de remarque, où la question de la souveraineté du peuple est examinée dans les mêmes termes qu'elle l'a été depuis, ainsi que la théorie du contrat social. Bossuet y va fort avant, en soutenant le pouvoir royal, et n'admet presque aucune borne légale. Il croit que les mœurs et le calcul bien entendu de l'intérêt des princes sont une garantie suffisante. Dans cette question comme dans beaucoup d'autres, les deux solutions sont absurdes, quand elles sont absolues; l'écrit de Bossuet reste assurément un des plus beaux qui aient paru sur cette matière.

Parmi la foule d'ouvrages publiés sur la réforme, on doit aussi remarquer le *Commentaire sur l'Apocalypse*. Quelques protestans avaient voulu y trouver une prédiction de la chute de l'autorité papale. Bossuet en-

treprit de montrer que la prophétie, outre son sens mystique qui se rapporte à la fin des temps, s'était appliquée à la chute de l'empire romain. Cette explication est présentée d'une manière probable; on peut facilement se figurer quel effet produit l'imagination de Bossuet, maniant les symboles terribles de l'Apocalypse, montrant la destruction de Rome par les barbares, le renouvellement des nations, leur corruption et leurs calamités.

Tant de combats avec les protestans avaient fait de Bossuet le représentant de la religion catholique. Tous les hommes éclairés et raisonnables de la Réforme professaient pour lui une haute admiration, et lorsque vers 1690 on songea à réunir les luthériens à l'Église, on s'adressa à Bossuet. La négociation avait commencé entre l'évêque de Neustadt et un sage et habile docteur nommé Molanus.

La cour de Brunswick, qui s'occupait de ce projet, engagea Leibnitz à entrer en relation avec Bossuet. La négociation, comme on peut le penser, ne put pas être continuée long-temps; mais la correspondance à laquelle elle donna lieu est très-remarquable: on se plaît à voir les égards et la considération réciproque que se témoignent deux hommes tels que Bossuet et Leibnitz. Bossuet, avec conviction, mais sans hauteur, laissa voir qu'on ne pouvait faire de concession, ni traiter de puissance à puissance quant au dogme. Il se montra plus facile sur des choses de pure discipline, et n'aurait pas été trop éloigné d'accorder aux luthériens réconciliés la communion sous les deux espèces, à leurs ministres déjà engagés dans les liens du mariage

la faculté de conserver leurs femmes (1), et d'autres articles moins importants. Leibnitz, plus philosophe que théologien, n'a pas le même empressement ni la même facilité d'espérance que le bon Molanus, mais il est plein de vénération pour Bossuet. Quelquefois ses lettres sont mêlées, par digression, de questions purement philosophiques, et il est singulier de voir Leibnitz refusant d'accorder à la matière autant de propriétés que lui en attribue Bossuet, disciple de Descartes.

Un nouveau combat vint employer toutes les forces de sa vieillesse ; la dévotion mystique et passionnée de madame Guyon, qui déjà avait en divers lieux inspiré quelques alarmes, séduisait alors la ville et la cour. Tous ceux qui composaient la société du duc de Beauvilliers, Fénelon surtout, étaient subjugués par l'attrait de cette doctrine exaltée. Madame de Maintenon l'avait introduite à Saint-Cyr. Chaque jour ajoutait à l'influence de madame Guyon. L'évêque de Chartres fit naître dans l'esprit de madame de Maintenon quelques scrupules ; elle désira que Bossuet, le cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons, et M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, examinassent les livres et les opinions de madame Guyon. Fénelon se fit auprès d'eux, non point le défenseur, mais le modeste interprète du langage bizarre de madame Guyon, qu'à juger par ses expressions on eût prise du moins pour insensée. Il essaya de montrer, surtout à

(1) Voyez Lettre de Bossuet à madame de Brinon, du 29 septembre 1691, p. 150, t. XXVI des *OEuvres complètes*.

Bossuet, qu'au fond c'était la même doctrine qu'avaient professée les mystiques approuvés par l'Église, saint François de Sales, sainte Thérèse, etc. Après beaucoup de conférences, les trois commissaires rédigèrent trente-quatre articles qui contenaient une condamnation entière, mais indulgente, des livres de madame Guyon. Fénelon, après quelques difficultés, signa ces articles. Peu de temps après il fut nommé archevêque de Cambrai. Rien encore n'avait troublé sa liaison avec Bossuet, qui voulut absolument sacrer celui qui se disait son respectueux disciple. Sur ces entrefaites, M. de Noailles fut aussi nommé archevêque de Paris. La voix de l'Église appelait Bossuet à ce siège; madame de Maintenon détermina un autre choix.

Cependant Bossuet avait été révolté plus qu'un autre par la dévotion rêveuse de madame Guyon. Accoutumé au langage simple et sévère des Écritures et à la précision de l'école, il n'avait nul penchant vers le mysticisme, et croyait dangereux de professer une religion qui comptait pour rien la conduite et même les sentimens positifs; il lui semblait orgueilleux et contraire à l'esprit de l'Évangile de reléguer dans le vulgaire les pratiques, les bonnes œuvres, la prière, l'espoir du salut, et de chercher au-delà une contemplation indéfinissable et un amour de Dieu si idéal, qu'on pouvait, à force de l'aimer, oublier de le servir. Nul doute que c'était ouvrir la porte à la licence, et qu'il n'y avait qu'un pas de là à regarder le péché comme anéanti et sans conséquence, pendant que l'âme vivait dans les régions célestes. Fénelon et madame Guyon disaient bien que la pratique devait être le fondement de

cette terrestre béatitude; mais Bossuet ne croyait pas que l'on dût professer hautement et proposer, comme but, une chose tout individuelle, que chacun éprouve à sa manière, où les sens peuvent donner le change à l'âme, et qui peut facilement faire oublier la route même qui devrait y conduire. Ce n'est pas qu'il ignorât ces états de l'âme : il avait dit : « Là s'entendrait la dernière
« consolation de l'amour divin, dans un endroit de
« l'âme si profond et si retiré, que les sens n'en soup-
« çonnent rien, tant il est éloigné de leur région ;
« mais, pour s'expliquer sur cette matière, il faudrait
« un langage que le monde n'entend pas. »

De nouveaux torts de madame Guyon avaient encore animé Bossuet; il résolut de poursuivre le quietisme à toute extrémité. Madame Guyon fut arrêtée; les évêques, par des mandemens, censurèrent et interdirent ses livres dans leur diocèse, et Bossuet entreprit une réfutation complète et directe des nouveaux mystiques. Fénelon ne voulut point se prêter à cette espèce de persécution d'une femme qu'il avait admirée, dont il connaissait le fond du cœur pour religieux et pur; il lui semblait qu'on la condamnait en s'attachant aux paroles et non au sens. Bossuet s'offensa de ces ménagemens; il s'irrita de cette opposition de Fénelon, qui ne s'expliquait jamais sur le fond de la doctrine; qui semblait dire que de certaines âmes étaient seules capables de comprendre madame Guyon; qui voulait raffiner sur la religion; qui enfin s'était donné la mission de purger le quietisme de ce qu'il pouvait présenter de répréhensible. Les esprits s'aigrirent successivement; les différences de caractère qui existaient entre ces

deux grands et saints personnages éclatèrent dès que l'amitié eut cessé.

Bossuet, droit, simple, inébranlable dans sa conviction, ne concevant ni les distinctions ni les nuances, emportant tout de haute lutte; Fénelon rempli de finesse et de douceur, aimant à plaire à chacun par bienveillance, entrant dans le sens d'autrui, modifiant involontairement ses paroles pour ne point heurter, nourrissant sur la politique des idées toutes différentes, éloquent par séduction plus que par puissance, d'une imagination douce, aimable et riante, plus spirituel enfin que Bossuet, comme le disait souvent celui-ci avec fierté.

La lutte une fois engagée entre de tels hommes, forts de leur pureté et de leur conscience, devait être vive, et nulle part peut-être leur âme ne s'est montrée plus puissante. Pendant que Bossuet composait son livre contre les mystiques, Fénelon se crut obligé de les soutenir, et publia les *Maximes des Saints*, où il s'efforçait de trouver, dans les écrits des auteurs que l'Église honore, les mêmes opinions qu'on avait reprochées à madame Guyon. Alors le scandale éclata. Louis XIV, entraîné par Bossuet, exila Fénelon, disgracia ses amis, et déféra à Rome les *Maximes des Saints*, pour que ce livre fût condamné. La querelle continua et s'anima chaque jour davantage. Bossuet, de plus en plus âpre, s'irritant sans cesse du ton modéré et soumis de Fénelon, qui donnait à ses reproches la forme d'insinuation, qui, par son humilité et sa soumission, paraissait accuser son adversaire d'orgueil et de despotisme; Bossuet, impétueux et terrible; Féné-

lon parant adroitement les coups et donnant à son adversaire toute l'apparence de l'acharnement et de l'animosité. Rien n'a plus d'intérêt qu'une telle polémique, où les intérêts vulgaires, où l'amour-propre littéraire ne sont pour rien, où chacun défend une noble cause, et ne diffère que sur la manière d'aimer et de servir Dieu. Jamais l'éloquence n'eut pour base plus certaine la sincérité; et si quelque faiblesse humaine, quelque irritation de l'orgueil se mêle à de si beaux motifs, c'est tellement à l'insu des deux adversaires, qu'à les lire on ne s'en aperçoit pas et qu'on se reproche même la froide réflexion qui donne cette idée.

Après une longue controverse, le livre de Fénelon fut condamné, non sans difficulté; car le roi fut obligé d'exiger du pape un jugement que le pontife jugeait à peine nécessaire. Fénelon se soumit humblement; mais Bossuet ne trouva jamais sa rétractation suffisante. Il ne lui parut pas qu'elle s'appliquât assez au fond des choses. Cependant la conduite et le ton que Fénelon avait eus pendant cette dispute avaient fini par lui concilier les esprits; si Bossuet eût attaché quelque importance à l'opinion du public, que certes il n'apercevait même pas, il aurait pu s'affliger de voir qu'on n'avait plus pour lui cette universelle vénération. Beaucoup de personnes, pénétrant mal dans l'intérieur de cette grande âme, et lui attribuant les torts de quelques-uns de ses partisans, le taxèrent de dureté et d'orgueil; ce reproche a souvent été répété dans la postérité, sans trop de connaissance de cause.

D'autres travaux occupèrent encore les dernières années de Bossuet. Il fit contre la comédie un *Traité*

qu'il est curieux de comparer à celui qui , depuis , a été composé par J.-J. Rousseau , d'après des motifs de morale purement humaine. Il provoqua dans l'assemblée du clergé , en 1700 , des réglemens et des instructions sur la conduite des ecclésiastiques , qu'il voulait ramener à l'observation scrupuleuse de leurs sévères devoirs. Peu de temps après , il écrivit contre Richard Simon , auteur de l'*Histoire critique de l'Ancien-Testament* , puis encore contre Dupin et quelques auteurs qui avaient cru retrouver à la Chine et dans l'Orient les traces non interrompues , depuis le déluge , du culte du vrai Dieu. Il avait presque atteint sa soixante-seizième année , et son âme conservait encore la même force et la même activité , quand il ressentit la douleur de la pierre ; la fièvre s'y joignit , et il mourut à Paris le 12 avril 1704. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Meaux.

Après la mort de Bossuet , quelques réfugiés osèrent publier que ses sentimens secrets sur la religion différaient de sa doctrine publique. Voltaire , dans le *Siècle de Louis XIV* , se complaît à rapporter cette absurdité ; il réfute , pour avoir aussi le plaisir de la raconter , l'anecdote absurde du mariage de Bossuet avec mademoiselle Desvieux de Mauléon. Les contemporains lui rendirent en général une haute justice. Ses mœurs , son savoir , son éloquence , son caractère apostolique , firent de lui pendant de longues années le bouclier de la religion en France ; mais , quelle que soit l'admiration qu'inspire un homme vivant , on n'ose point le porter tout-à-fait au rang suprême des hommes qui honoreront à jamais l'humanité. Un tel jugement ne peut être

porté que par la postérité, qui voit le passé sous un aspect plus solennel. Du temps de Louis XIV, on faisait encore des comparaisons de Bossuet à Fléchier ou à Mascaron; on mettait en parallèle leur talent; aujourd'hui, l'on peut plus franchement prononcer que, parmi les hommes éloquens, aucun ne l'a été à la manière de Bossuet. Jamais l'éloquence ne fut plus dégagée de tout artifice, de tout calcul: c'est une grande âme qui se montre à nu, et qui entraîne avec elle. Les mots, l'art de les disposer, l'harmonie des sons, la noblesse ou le vulgaire des expressions, rien n'importe à Bossuet; sa pensée est si forte, que tout lui est bon pour l'exprimer. Il a dans sa simplicité une sorte de rudesse qui semble braver le lecteur, et rejeter dédaigneusement tout ce qui plaît ou qui séduit. Son habileté de langage est toute d'instinct; il avait le sentiment du beau sans recherche et par inspiration sincère, comme le sentiment moral et religieux. L'habitude des livres saints avait donné à son langage comme une autorité prophétique; après l'*Écriture*, qui a été inspirée par l'Esprit saint, il n'y a rien de si grand que Bossuet, qui a été inspiré par la simple et forte persuasion de son cœur, sans aucun mélange de motifs humains. Plus le talent semble un instinct, plus il paraît avoir une origine céleste, plus il paraît un don de Dieu.

On a dit de Bossuet qu'il était inégal. Les critiques, qui cherchent dans le langage, non point la révélation de l'âme, mais des procédés imitables et des modèles plus ou moins classiques, peuvent parler ainsi; mais quand on a pénétré dans l'intérieur de Bossuet, on le trouve, pour ainsi dire, le même dans chaque mot qui

est sorti de sa bouche, et cela doit être avec un caractère tel que le sien. On a fait un choix dans ses œuvres, et l'on a depuis long-temps recommandé par préférence à l'admiration les *Oraisons funèbres* et le *Discours sur l'Histoire universelle*. Cette sorte de réprobation pour les autres écrits est injuste ; elle empêche de connaître à fond l'homme lui-même, et de remonter ainsi à la source de son talent. Quand on a bien lu Bossuet, on ne connaît plus ces prédilections, et l'on ne voit plus dans ses écrits que la différence des sujets. Pour emprunter à saint Augustin une louange qui semble destinée à Bossuet, « son discours se répand à la manière d'un torrent, et, s'il trouve en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraîne plutôt avec lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueille avec choix pour se parer d'un tel ornement. » Et en se servant d'une expression de Bossuet lui-même : « L'éloquence suivait comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes. »





GRÉGOIRE DE TOURS.



GRÉGOIRE (Saint), évêque de Tours, naquit en Auvergne, l'an 359. Sa famille était illustre et puissante; ses aïeux, depuis plusieurs générations, figuraient parmi ces sénateurs qui, sous la domination romaine, exerçaient dans les Gaules l'autorité de gouverneurs de province, de juges, de magistrats suprêmes. A cette illustration était venu se joindre un autre genre de gloire. Cette famille était une des premières qui eût embrassé la foi chrétienne, et elle comptait des martyrs et des évêques. Grégoire était le dernier fils du sénateur Florentius. Il avait reçu, en naissant, les noms de Florentius, son père, et de Georges, son grand-père. Ce fut depuis, lorsqu'il fut sacré évêque, qu'il choisit le nom de Grégoire, en mémoire de saint Grégoire, évêque de Langres, qui était son bisaïeul du côté paternel et du côté maternel à la fois.

Au moment de la naissance de Grégoire, l'Auvergne, qui depuis trente ans avait été enlevée aux Visigoths par Clovis, faisait partie du royaume de Metz, où régnait Théodebert, petit-fils de Clovis. Grégoire perdit son père, étant fort jeune encore, et fut élevé auprès de saint Gal, évêque de Clermont. Son éducation fut plus soignée qu'elle ne l'était communément dans les temps de barbarie, où l'on ne trouvait quelques vestiges des lettres que près des évêques et parmi les ecclésiastiques, encore bien peu nombreux à cette époque.

A trente-quatre ans Grégoire, qui était déjà devenu célèbre dans les Gaules par sa piété et sa sagesse, fut élu évêque de Tours, sous l'autorité de Sigisbert, roi d'Austrasie. Deux ans après, Sigisbert fut assassiné, laissant son fils Childebert II, âgé de cinq ans, que le duc Gontran, son oncle, réussit à faire couronner pour son successeur. Telles n'étaient point les vues de Chilpéric, roi de Soissons, et de Frédégonde, sa femme, qui avaient voulu s'emparer du royaume d'Austrasie. Ils parvinrent à en démembrer quelques parties. Tours passa sous leur domination. Ce fut là néanmoins, dans l'asile universellement révérend du tombeau de saint Martin, que le duc Gontran vint se réfugier contre la vengeance de Chilpéric et de Frédégonde. Vainement on exigea du saint évêque qu'il livrât Gontran; vainement on ravagea les terres de l'évêché et de la province; Grégoire fut inébranlable. Un jour, le capitaine envoyé par Chilpéric entra dans l'église de Saint-Martin; mais personne de sa suite n'osa l'y suivre: il fut obligé de respecter le proscrit. Peu après, ce saint

asile recueillit un fugitif plus illustre et plus important. Mérovée, fils de Chilpéric, avait quitté ses parens pour épouser Brunehaut, veuve de Sigisbert, et devenir tuteur du jeune Childebert et gouverneur d'Austrasie. Poursuivi par la colère de son père et de Frédégonde, il vint s'y dérober au tombeau de saint Martin. Grégoire refusa de le livrer. Le roi, furieux, vint à la tête de son armée assiéger Tours, jurant qu'il ne respecterait pas le pieux asile, que les païens eux-mêmes révéraient. Mérovée se sauva déguisé et alla rejoindre sa nouvelle épouse. Le roi et Frédégonde songèrent alors à tourner leur vengeance contre Prétextat, évêque de Rouen, qui avait célébré le mariage de Mérovée. Quarante-cinq évêques furent rassemblés à Paris, en 577, pour le juger. Chilpéric se fit lui-même son accusateur. Son ressentiment était si actif, et les torts de l'évêque si apparens, que la condamnation allait être prononcée. Grégoire prit vivement la défense de l'accusé, ranima le courage des évêques : un plus mûr examen remplaça un jugement qui n'eût été que l'expression de la volonté et de la colère du roi. Chilpéric essaya tous les moyens d'ébranler ou de réduire Grégoire; tout fut inutile; ce prélat défendit, sans nulle faiblesse, la dignité épiscopale et les droits de l'accusé. Cependant, d'après des aveux obtenus par une fausse promesse de pardon, Prétextat fut dégradé et banni, jugement que Grégoire trouva fort rigoureux, mais qui satisfit si peu la vengeance de Frédégonde, que plus tard elle fit assassiner l'évêque de Rouen.

Bientôt Grégoire eut à se défendre lui-même auprès

de Chilpéric : des calomniateurs, suscités par Frédégonde, accusèrent l'évêque de Tours de discours injurieux au roi et de complots contre son autorité. Malgré le danger de se remettre aux mains d'un roi faible et d'une reine furieuse, Grégoire se rendit à l'assemblée des évêques près de Soissons. Chilpéric, tout livré qu'il fût à Frédégonde, conservait le respect dû au saint caractère d'évêque. Grégoire fut admis à se justifier seulement par les sermens faits sur les autels : cette justification était par-là même si complète, que l'assemblée des évêques fut sur le point d'interdire le roi des sacremens, et que les faux témoins furent punis.

Chilpéric ayant été assassiné à Chelles, Gontran, roi de Bourgogne, prit possession de Tours : Grégoire lui prêta serment d'obéissance, en réservant toutefois les droits du fils de Chilpéric et de Childebert, roi d'Austrasie, qu'en effet Gontran fit son héritier. Grégoire, devenu médiateur entre l'oncle et le neveu, en fut honorablement accueilli. Quelques années plus tard, l'évêque de Tours fut le principal auteur du traité d'Andelot, entre Childebert et Gontran, traité célèbre qui donna quelque repos à la France déchirée. Chaque jour Grégoire croissait en gloire et en crédit. On prenait son avis sur toutes les difficultés. On lui attribuait des miracles, il protégeait son diocèse et en faisait confirmer et accroître les privilèges. Il faisait réparer les églises et les monumens ruinés et ravagés ; il en bâtissait de nouveaux. Enfin sa vie offre le plus bel et le plus grand exemple de cette influence sainte et salutaire exercée par les évêques, au milieu

d'un temps de barbarie où, sans l'épiscopat, il n'y aurait pas eu un seul élément d'ordre, de police et d'administration, temps qu'il faut soigneusement distinguer du régime féodal non encore établi, et dont on entrevoyait à peine les premiers rudimens.

Il paraît que Grégoire, dont la santé avait toujours été faible et chancelante, mourut en 593, à l'âge de cinquante-quatre ans. C'est mal à propos, ou du moins sans aucune vraisemblance, que son biographe latin raconte qu'il alla à Rome en 594 : il y envoya chercher des reliques, mais il ne quitta point les Gaules à ce qu'il semble.

L'Église révère l'évêque de Tours parmi les saints ; les lettres le comptent parmi nos historiens les plus capitaux. Sans Grégoire de Tours nous n'aurions aucune connaissance des premiers siècles de notre histoire. Grâce à ses écrits, il n'est point de peuple qui ait des notions plus détaillées et plus certaines de son origine. Son *Histoire des Français* (*Historia Francorum*), divisée en seize livres, comprend un intervalle de 174 ans depuis l'époque de l'établissement des Francs dans les Gaules. C'est un vrai phénomène que de trouver, à la naissance d'une nation, un historien véridique, impartial, beaucoup plus éclairé qu'on ne l'est communément à de telles époques.

Grégoire de Tours est un guide sûr dans la connaissance de l'état des peuples et de l'Église de France au temps où il vivait. Si l'on veut ensuite le considérer comme écrivain, on trouvera dans son langage un triste témoignage du point où peuvent déchoir les lettres et l'esprit humain. Non-seulement le latin qu'il

emploie est grammaticalement barbare , mais il est sans force , sans expression , sans couleur. Grégoire de Tours était cependant nourri des Pères de l'Église , et connaissait un peu la littérature romaine ; il cite Virgile , Salluste , Pline et Aulugelle. Mais cette langue , si éloquente autrefois , s'était usée et flétrie comme la civilisation elle-même. Elle avait pris le caractère des hommes qui la parlaient alors. Il y avait plutôt dégradation que barbarie. Les nations gothiques n'avaient point alors , par un mélange intime , renouvelé les nations abâtardies sous le joug brisé de l'empire romain. Les vainqueurs opprimaient les vaincus sans s'être encore confondus avec eux. Le style de Grégoire de Tours nous montre l'ignorance sans naïveté , la crédulité sans imagination. La piété a perdu la vive chaleur des premiers siècles de l'Église , et n'en a gardé que la vaine subtilité : les récits sont froids et traînants , les peintures sans vivacité , les expressions vulgaires ; enfin on ne trouve dans le langage rien qui ait ce caractère propre à l'enfance d'un peuple , rien de ce charme souvent plus réel et plus puissant que celui d'un langage perfectionné. Un homme , quelque distingué qu'il soit , ne peut triompher de son siècle : l'outil manque à l'ouvrier. Cependant Grégoire de Tours est quelquefois animé par ces effroyables calamités dont il était témoin ; et son style prend alors un peu plus de force. Ce qu'on y remarque toujours , c'est un caractère de bonne foi , un jugement libre et courageux des princes faibles ou féroces qui mêlaient leur nom aux malheurs de la France.

Outre ses histoires , saint Grégoire de Tours a laissé

plusieurs livres sur la gloire des martyrs , la gloire des confesseurs , les miracles de saint Martin , les vies des Pères et les miracles de saint André. On a perdu un commentaire sur les psaumes , un traité sur les offices de l'Église , une préface à un livre perdu de saint Sidoine , et une histoire des Sept-Dormans. Quelques autres écrits lui sont aussi attribués , mais ceux que nous venons d'indiquer sont les seuls avoués par les critiques.





FROISSART.

FROISSART (Jean), historien et poète français, naquit à Valenciennes, vers l'an 1333. Une des nombreuses copies manuscrites de sa chronique lui donne le titre de chevalier; comme lui-même ne dit rien de son origine, et semble indiquer que son père était peintre d'armoiries, on peut croire que c'est le copiste qui, de son autorité, a donné cette marque d'admiration et de respect à l'historien dont il transcrivait les récits. Froissart fut, dès l'enfance, destiné à l'Église, et reçut l'éducation lettrée qu'on donnait alors aux clercs. Ses premiers penchans, qui furent ceux de toute sa vie, étaient peu conformes à un état austère et réglé. Il n'avait pas douze ans, que tous ses goûts étaient pour les danses, les ménestrels, les joyeux déduits; quand on le mit à l'école, il lui semblait déjà qu'il n'y avait pas plus

grande prouesse que de servir et obliger les jeunes pucelettes, et acquérir leur grâce :

Et lors devisait à part lui,
Quand adviendrait le temps pour lui,
Que d'amour il pourrait aimer.

Dans ce bon temps de nature et de naïveté, on pouvait fort bien devenir prêtre, et garder néanmoins, presque sans les combattre ni se les reprocher, les dispositions douces et faciles d'une âme indulgente à elle-même plutôt que corrompue, et qui se laisse aller à goûter les plaisirs de la vie, comme par une sorte d'insouciance enfantine. Tel fut Froissart. Tout en lui est un miroir naïf et fidèle de son temps; ses aventures, ses amours, ses poésies, ses récits, offrent, sous des formes diverses, l'expression candide de nos anciennes mœurs, de notre littérature originale, du tour d'esprit de nos Français avant la renaissance des lettres et l'influence des études classiques, d'un confrère de Marot, de Rabelais et de La Fontaine.

Sa passion de savoir et de faire des récits, passion qui est aussi française, fut précoce et naturelle en lui, comme l'amour des dames, des vers, des fêtes et des plaisirs. Il sortait à peine de l'école (il avait vingt ans), qu'à la prière de son cher maître et seigneur messire Robert de Namur, il commença d'écrire l'histoire des guerres de son temps.

Cette occupation, ses voyages pour aller visiter le théâtre des exploits qu'il racontait, pour interroger les témoins oculaires, servaient à le distraire du violent amour dont il était épris. Un jour, une demoiselle, qui

probablement était d'un rang très-illustre, puisqu'elle faisait ses plaisirs de la lecture, lui avait fait lire avec elle les romans de Cléomades ; à ce roman en avaient succédé d'autres. Ici l'on se souvient du Dante et de Françoise de Rimini. En France comme en Italie, ces premiers essais dans l'art de peindre les passions, ces récits qui révélaient au cœur ce qu'il éprouvait, et ce que, dans sa simplicité, il ne savait encore ni exprimer ni presque démêler en lui-même, ces premiers rudimens de poésie amoureuse durent exciter une sorte d'enivrante sympathie. Tels furent les succès et les récompenses des premiers troubadours. Il semble pourtant que la dame de Froissart ne fut pas entraînée aussi loin que la tendre Françoise. Comme Pétrarque, il a chanté un amour constant et pur, qui a fait le sort de sa vie ; qui, long-temps après encore, se rallumait « sous ses cheveux blanchis et sa tête chenue ; » et qui, semblable aussi à l'amour de Pétrarque, a pu souvent concilier d'autres séductions passagères et des jouissances sensuelles, avec un sentiment plus vrai, plus profond et plus idéal. Alors on ne se piquait pas beaucoup de résister aux contradictions de la nature humaine ; on n'était pas rude à soi-même ; on n'ajoutait guère les combats intérieurs de l'âme aux rigueurs du sort.

Le pauvre Froissart, quand sa maîtresse se maria, tomba dans un tel chagrin, qu'il devint malade et ne pouvait tenir en France ; il s'en alla, toujours faisant des vers d'amour et écrivant des histoires, à la cour d'Angleterre, où les chevaliers, les dames, les demoiselles, le comblèrent de caresses et d'amitié. La bonne

reine, madame Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III, se fit surtout sa protectrice, le prit pour son écrivain, se plut à lui faire composer des poésies d'amour. Voyant, par ses chants mêmes, combien il était triste et inconsolable, elle y compatit, lui ordonna de retourner auprès de la dame de ses pensées, et lui fournit des chevaux et de l'argent pour faire sa route.

Il jouit pendant quelque temps du bonheur de voir celle qu'il aimait, sans pouvoir vaincre ses rigueurs. Alors il revint auprès de la reine Philippe, et passa cinq années de suite en Angleterre, toujours poète et toujours historien. Lui-même rapporte comment se passait sa vie et se composaient ses ouvrages : « Et considérez, entre vous autres, qui me lisez, avez lu ou m'ouïrez lire, comment je puis avoir su et rassemblé tant de faits pour vous informer de la vérité. J'ai commencé jeune de l'âge de vingt ans, et suis venu au monde en même temps que les faits et aventures, et si y ai toujours pris grand plaisir plus qu'à autre chose ; et si Dieu m'a donné la grâce que j'ai été bien de toutes parties, et des hôtels des rois, et par spécial du roi Édouard, et de la noble reine sa femme, madame Philippe de Hainaut, à laquelle en ma jeunesse je fus clerc ; et la desservis de beaux dits et traités amoureux. Pour l'amour du service de la noble dame à qui j'étais, tous autres grands seigneurs, ducs, comtes, barons et chevaliers, de quelque nation qu'ils fussent, m'aimaient et me voyaient volontiers. Ainsi au titre de la bonne dame, et à ses côtés, et aux côtés des hauts seigneurs, en mon

« temps , j'ai recherché la plus grande partie de la
« chrétienté. Partout où je venais , je faisais enquête
« aux anciens chevaliers et écuyers qui avaient été dans
« les faits d'armes , et qui proprement en savaient par-
« ler ; et aussi aux anciens hérauts d'armes, pour véri-
« fier et justifier les matières. Ainsi ai-je rassemblé la
« noble et haute histoire , et tant que je vivrai par la
« grâce de Dieu , je la continuerai ; car plus j'y suis et
« plus y labeure , plus me plaît. Car ainsi comme le
« gentil chevalier ou écuyer qui aime les armes , en
« persévérant et continuant, se nourrit et se perfec-
« tionne , ainsi en labourant et ouvrant , je m'habilité
« et me délecte. »

Possédé de cette passion de voir et d'apprendre les aventures, Froissart était aussi errant que les chevaliers d'alors, qui parcouraient l'Europe et cherchaient partout à guerroyer, s'illustrer et s'avancer. Il visita la sauvage Écosse ; il suivit en Aquitaine et à Bordeaux le prince Noir, voulut aller avec lui à l'expédition d'Espagne contre Henri de Transtamare, retourna en Angleterre passa en Italie avec le duc de Clarence lorsqu'il alla épouser la fille de Galéas Visconti, vit et dirigea même les fêtes que Amédée VI de Savoie, connu sous le nom de comte Vert, donna au duc de Clarence.

Ayant perdu sa bonne reine Philippe, Froissart quitta ses relations avec l'Angleterre, et fut pourvu dans son pays de la cure de Lestines. Mais le repos, les devoirs et la vie réglée allaient assez mal à Froissart. Au bout de peu de temps, les taverniers de Lestines eurent 500 francs de son argent.

A une autre époque de sa carrière, qu'on ne saurait

assigner précisément, il essaya aussi de quitter sa vie légère et facile de troubadour, pour entrer en la MARCHANDISE, « où je suis, dit-il, aussi bien de taille, que d'entrer en bataille. » Soit que *marchandise* veuille ici dire *commerce*, ou que plutôt par une acception naïve de ce temps-là, il soit question de négociations diplomatiques, Froissart revint bientôt à ses naturelles occupations et à son caractère.

On voit aussi dans ce passage que cet Horace des temps gothiques ne savait pas non plus porter le bouclier. Il fallait alors qu'une forte éducation physique eût préparé les hommes au dur métier des armes. Froissart devint clerc de Venceslas, duc de Brabant; ce prince était lui-même poète; il fit faire un recueil de ses chansons par Froissart, qui, mêlant ses poésies à celles du duc, en forma une sorte de roman sous le titre de *Méliador*. Mais Venceslas mourut avant la fin de l'ouvrage. Froissart passa chez Guy, comte de Blois, et charma cette cour par ses vers. Le comte l'ayant engagé à continuer ses histoires, il voulut aller chez Gaston Phébus, comte de Foix, pour se faire conter, par tous les chevaliers béarnais et gascons, le détail de leurs aventures. Il partit à cheval, menant quatre lévriers, de la part du comte de Blois, au comte de Foix, s'arrêtant dans les châteaux, dans les abbayes, trouvant sur sa route quelques amours passagères. Vers la fin de son voyage, il rencontra un bon chevalier, messire Espaing du Lion, qui avait fait toutes les guerres du temps et traité les grandes affaires des princes. Ils se mirent à voyager de compagnie et à se faire mutuellement des récits.

Froissart lui demandait l'histoire de chaque château, de chaque ville de la route, et le bon chevalier racontait ce qu'il en savait. C'est sous cette forme pleine de grâce et de naturel que sont écrits plusieurs chapitres de Froissart : en les lisant, on se croit transporté à ce bon vieux temps ; on le comprend mieux, on entre mieux dans son esprit que par de laborieuses recherches. L'accueil que reçut Froissart du comte de Foix, la peinture de cette cour, les lectures qu'il faisait de son *Méliador* et de ses histoires, les récits qu'il obtenait du prince et des vieux chevaliers, sont une des parties les plus vivantes des chroniques de Froissart.

Enrichi par les dons de Gaston, il partit à la suite de la comtesse de Boulogne, sa nièce, qui allait épouser en Auvergne le duc de Berry.

A Avignon, il se laissa voler ; comme Marot, il peignit en vers un malheur qui lui faisait à peu près les mêmes impressions. La vie de Froissart continue toujours à être errante et variée. Son active curiosité le fait sans cesse chercher les divers princes de son temps, leurs cours, leurs fêtes, leurs tournois. Tantôt il veut voir les lieux où se sont passés les événemens, tantôt il voyage pour interroger ceux qui y ont pris part. En 1395 il retourna en Angleterre, où régnait alors Richard II, fils du prince Noir, qui reçut avec une grande bonté le serviteur favori de son aïeule la reine Philippe. Bien peu après, arriva la terrible catastrophe qui précipita Richard du trône : c'est à peu près le dernier événement que raconte Froissart d'une manière touchante et vraie. Lui-même ne vécut pas long-temps ensuite. Ses récits sont interrompus à l'année 1400 : ce

qui fait croire que sa vie finit aussi à cette époque. C'est en Flandre qu'il mourut.

Ces détails sur la vie de Froissart montrent assez quel doit être le caractère de ses ouvrages. Il n'est pas un historien qui ait plus de charme et de vérité; son livre est un témoignage vivant du temps où il a vécu : aucun art ne s'y fait voir; la candeur des sentimens y égale la naïveté des expressions; on y trouve la couleur et les charmes des romans de chevalerie, cette admiration pour la valeur, la loyauté, les beaux faits d'armes, pour l'amour et pour le service des dames; en même temps le désordre, la cruauté, la rudesse de mœurs de ces temps barbares, les guerres sans cesse renouvelées et renaissantes, l'incendie des villes, le massacre des peuples, les provinces rendues désertes, les compagnies des gens de guerre devenues étrangères à toute patrie, et ne vivant que de rapine. Pourtant au milieu de tant d'horreurs, les hommes paraissent remplis de grandeur, de franchise et de force; ils sont cruels, variables dans leurs affections politiques, mais faciles à émouvoir, sincères et esclaves de leur parole dans les relations privées. Tout est vrai dans les discours; dans cet amas de calamités, l'historien, qui en fait le tableau fidèle, ne donne jamais l'idée de la corruption et de la bassesse.

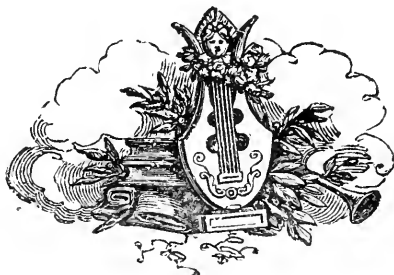
Froissart, et on doit le penser ainsi, est souvent incorrect et surtout incomplet; les dates, les noms propres, la suite des événemens, ne se trouvent pas, dans son livre, aussi bien établis que dans un historien moderne. Il a souvent besoin d'être éclairci et commenté. Il écrivait vite et sans intentions fortes; son style est

semblable à celui des romans de ce temps; il voyait l'histoire plus chevaleresque qu'elle ne l'était en réalité et la raconte selon son impression; c'était l'esprit du temps; ce défaut même est un témoignage de vérité.

On a long-temps négligé Froissart; son livre était un objet d'érudition pour quelques membres de l'Académie des inscriptions. Le xviii^e siècle reniait dédaigneusement la vieille France; aujourd'hui Froissart est devenu à la mode. On le lit, et beaucoup surtout prétendent l'avoir lu. Il existe un bon nombre de copies de Froissart; elles présentent des diversités peu importantes au fond, mais que les bibliographes ont dû rechercher. Le plus beau de ces manuscrits est à Breslau, en Silésie; il est en quatre volumes de vélin, d'une écriture nette et soignée, enrichi de vignettes superbes. Lors de la prise de Breslau par les Français, en 1806, les Prussiens pensèrent bien qu'on leur demanderait ce beau et célèbre Froissart, et mirent, à son intention, un article dans la capitulation, pour que la bibliothèque publique fût respectée. Les poésies de Froissart sont manuscrites à la Bibliothèque du Roi; M. Buchon les a imprimées dans sa collection.

C'est dans ses poésies, plus encore que dans ses chroniques, qu'on trouve des détails sur sa vie; elles ont un caractère aussi vrai que son histoire, et sont comme elle, non un ouvrage de l'art, mais une production toute naïve et naturelle. Une des plus remarquables est son *Horloge amoureuse*. On y trouve de très-curieux détails sur l'état de l'horlogerie au xiv^e siècle.

M. Dacier avait commencé une nouvelle édition de la chronique de Froissart ; la révolution interrompit ce travail ; il n'y eut d'imprimé que les soixante-dix-neuf premières feuilles du tome 1^{er}. M. Buchon a inséré ce texte dans sa collection.





COMINES.



COMINES (Philippe de), seigneur d'Argenton , etc. , naquit au château de Comines, près de Menin, en 1445, d'une illustre maison de Flandre. Il passa sa jeunesse à la cour de Philippe-le-Bon , duc de Bourgogne , où il fut attaché au service du comte de Charollais. Il le suivit dans la guerre du *bien public* , et se trouva à la bataille de Montlhéry. Quand le comte eut succédé à son père, sous le nom de Charles-le-Téméraire , Comines continua à avoir sa confiance et son intimité. Il était près de lui , lorsque irrité d'un manque de foi de Louis XI , le duc retint ce roi prisonnier à Péronne. Dans sa colère , il se fût porté à quelque violence insensée contre le roi. Comines, tout jeune qu'il était , se montra sage et prudent, en essayant de calmer son maître ; ne pouvant y réussir complètement, et craignant les effets de l'emportement du duc, il avertit le

roi des points sur lesquels il fallait céder pour ne pas se mettre dans le plus grand danger ; puis il contribua à la pacification et au traité qui réunirent pour un moment ces deux princes. Il fut ensuite employé à diverses négociations où il se conduisit avec habileté.

Cependant l'esprit du duc de Bourgogne s'aigrissait de plus en plus par ses revers, par son ambition trompée, par ses ruses, qui échouaient contre les ruses de Louis XI. Une sorte de frénésie s'emparait de lui et faisait chaque jour des progrès. Les sages conseils l'irritaient. Téméraire à entreprendre, il était imprudent à exécuter. Louis XI, qui profitait de toutes les fautes de son rival, mit surtout un grand soin à détacher de lui peu à peu les hommes habiles et considérables qu'il avait parmi ses serviteurs. Travaillant avec patience à les séduire l'un après l'autre par des promesses ; ne se rebutant pas pour avoir été refusé ; flattant ceux que le duc outrageait en récompense de leurs prudents avis, il parvint ainsi à lui enlever tous ceux qui pouvaient lui être secourables. Comines passa en 1472 du service de Bourgogne au service de France. Dans ses Mémoires, il se tait absolument sur ce point important de sa vie. On a beaucoup recherché quels motifs avaient pu le porter à abandonner ainsi son maître. On a voulu excuser cette désertion. Si l'on s'en rapporte à une tradition populaire, Comines, dans sa jeunesse, se trouvant à la chasse avec le comte de Charollais, le prince lui avait commandé de tirer ses bottes ; Comines, abusant de la familiarité qui régnait entre le comte et lui, avait réclamé le même service de sa complaisance ; le prince, mécontent de ce manque

de respect, l'avait frappé de sa botte à la tête, d'où lui était resté le surnom de Tête Bottée. Cette anecdote est hors de toute vraisemblance : elle s'accorde mal avec le caractère mesuré qu'eut toujours Comines ; d'ailleurs, s'il s'était trouvé offensé par le prince, comment aurait-il passé encore dix ans à son service ? Une insulte pardonnée pendant la prospérité de l'offenseur, dont on se souvient pour l'abandonner dans ses revers, serait une méchante excuse.

Il est probable que Comines, comme les autres serviteurs de Charles-le-Téméraire, se dégoûta de servir un maître livré à l'esprit de vertige, et se laissa aller au chagrin et au dépit que ressent un homme sage qui voit un insensé courir à sa perte. Louis XI lui devait de la reconnaissance, et, depuis sa prison de Péronne, s'efforçait sûrement de l'attirer à lui. Les exemples ne manquaient pas pour autoriser cette espèce de désertion. Dans ce temps-là, un seigneur portait assez volontiers ses armes du côté qui lui promettait plus d'honneur et de profit. Comines se laissa marchander comme les autres. Un homme d'un caractère moins réfléchi, un guerrier emporté ou insouciant, nous eût dit ce qu'il eut à endurer à la cour de Charles, et ce que lui offrit Louis XI. Mais le grave Comines a senti ce qu'il y avait de peu honorable à quitter son souverain malheureux, non pas pour aller vivre dans la retraite, mais pour servir contre lui, et il a jeté un voile épais sur cette action. Mézeray dit avec sa brusquerie ordinaire : « Si les raisons de Comines eussent « été honnêtes, il les aurait expliquées, lui qui raison-
« nait si bien sur toutes choses. »

Louis XI combla de biens Philippe de Comines ; à peine fut-il à son service , qu'il lui fit donation de la principauté de Talmont et des seigneuries d'Olonne , La Chaume , Curzon , Château-Gontier , Chastel-Berry , Brem et Brandois. Il le maria avec Hélène de Jambes , d'une famille riche et illustre de Poitou , l'aida de ses deniers à acheter la terre d'Argenton , le fit sénéchal de Poitou , et publia hautement , dans les lettres-patentes par lesquelles il assura ses bienfaits à Comines , combien il lui devait de reconnaissance.

« LOUIS, etc., savoir faisons, etc. Que comme no-
 « tre amé et féal conseiller et chambellan Philippe de
 « Comines, démontrant sa grande et ferme loyauté et
 « la singulière amour qu'il a eue pour nous, se soit, dès
 « son jeune âge, disposé à nous servir, honorer et obéir
 « comme bon, vrai et loyal sujet, son souverain sei-
 « gneur, et nonobstant les troubles qui ont été et les
 « lieux où il a conversé qui par aucun temps nous ont
 « été et encore sont contraires, rebelles et désobéissans,
 « toujours ait gardé, envers nous, vraie et loyale fer-
 « meté de courage, et même en notre grande et ex-
 « trême nécessité, à la délivrance de notre personne,
 « lorsque étions entre les mains d'aucuns de nos-
 « dits rebelles et désobéissans, qui s'étaient déclarés
 « contre nous et en danger d'être là détenu; notredit
 « conseiller et chambellan, sans crainte du danger qui
 « lui en pouvait advenir, nous avertit de tout ce qu'il
 « pouvait pour notre bien, et tellement s'employa, que
 « par son moyen et aide nous saillîmes hors des mains
 « de nosdits rebelles, et en plusieurs autres manières
 « nous a fait et continue de faire chaque jour plu-

« sieurs grands, louables et recommandables serveurs, etc., etc. »

Comines devint un des serviteurs les plus intimes de Louis XI. Le roi l'employa souvent et le tint habituellement auprès de sa personne. Quelquefois, et même dans des occasions mémorables, il porta le même habit que son chambellan; d'autres fois il le fit coucher dans son lit; marques de faveur que Louis XI avait assez en usage, et qui étaient dans les mœurs simples et cordiales du temps. Le nom de Comines ne se rattache pourtant à aucun des événemens du règne de Louis XI. Ce prince gouvernait par lui-même. Personne ne lui dictait ses desseins; ceux qui les exécutaient étaient des instrumens plus ou moins intelligens et habiles, à qui restait le seul mérite d'une obéissance sensée, mais passive. Les conseils qu'il recevait, qu'il cherchait même, le guidaient pour accomplir ses résolutions, mais non pas pour les former. « Il était si sage qu'on ne pouvait fail-
« lir avec lui, moyennant qu'on obéît à ce qu'il com-
« mandait sans y rien ajouter du sien. »

Comines plus qu'un autre convenait au gouvernement de Louis XI. Il ne fut jamais son ami, ni son favori; il avait été utile en une circonstance importante, mais ne chercha point à s'en prévaloir, non plus que des autres services qu'il lui rendit. Il devait plaire au roi par la droiture de son sens, par son caractère, qui ne cherchait ni l'éclat, ni le bruit; par sa prud'homme, comme on parlait alors. Il lui procura des intelligences et des espions chez le duc de Bourgogne. Après la destruction de ce prince, il essaya, sans beaucoup de succès, de gagner au roi les villes de Flandre; il y eût mieux réussi

peut-être si Louise eût suivi les conseils qu'il lui donna sans insister. Il acheta les bons offices et les complaisances du comte de Hastings, grand-chambellan d'Angleterre, que déjà il avait gagné une fois pour le duc ; ce marché, où toute la fierté du comte consiste à ne pas signer une quittance, est un des récits les plus curieux de Comines.

Quand le roi eut pris possession de la Bourgogne, Comines y fut envoyé. Quelques lettres qu'il écrivit à des bourgeois de Dijon touchant le logement des gens de guerre se joignant à d'autres légers soupçons, le roi lui retira un peu de sa faveur et le nomma ambassadeur à Florence. Les Pazzi et les partisans du pape venaient d'y échouer dans leur complot. Le roi voulait défendre les Médicis. Comines leur amena un léger secours du duc de Milan, et leur fut encore plus utile en témoignant hautement combien la France leur était favorable. Il passa un an à Florence, et Laurent de Médicis remercia le roi de lui avoir envoyé un si sage ambassadeur. Aussi, à son retour, Comines fut-il mieux accueilli que jamais par le roi. Il le retrouva malade et déjà affaibli. Il le soigna, après sa première attaque, couchant près de lui, « et le servant à l'entour de sa personne, « comme valet de chambre. » Le roi, après s'être un peu rétabli, vint chez lui dans son château d'Argenton, où il passa quelque temps malade. Comines fut ensuite envoyé en Savoie, pour s'emparer moitié par ruse, moitié par force, du jeune duc Philibert, et le placer entièrement sous la tutelle et l'influence du roi son oncle. Ce fut le dernier emploi que lui donna Louis XI, qui mourut deux ans après.

Sous le règne suivant, Comines ne jouit pas de la

même faveur. Il avait été nommé, de concert entre la cour et les États, membre du conseil créé pendant la régence. Il se rangea du parti des princes contre le gouvernement sage et paternel d'Anne de Beaujeu. Il fut mêlé à toutes les cabales du duc d'Orléans, et s'attacha surtout au vieux connétable Jean de Bourbon.

Lorsque les princes prirent les armes pour les poser bientôt après, déconcertés par les mesures que la régente avait prises contre cette *guerre folle*, Comines fut chassé de la cour avec « rudes paroles » par le duc René de Lorraine, et se retira à Moulins auprès du connétable. Il en revint avec lui deux ans après ; mais ce prince, après quelques menaces et emportemens, ayant été apaisé par la cour, renvoya Comines et n'écouta plus ses conseils.

Une nouvelle conspiration fut encore ourdie par le comte de Dunois et le duc d'Orléans. Le duc de Lorraine, qui avait déjà confié à Comines et au connétable son mécontentement de la cour, était entré dans cette ligue secrète. Le complot était sur le point d'éclater, lorsque, sur de bons avis, l'on fit arrêter un homme qui portait des lettres de Comines, des évêques du Puy et de Montauban, et de quelques autres conseillers. On découvrit ainsi qu'ils trahissaient les secrets de l'État. Ils furent mis en prison. Comines fut traité durement : il passa huit mois à Loches enfermé dans une de ces cages que Louis XI avait mises en usage. « Plusieurs les « ont maudites, et moi aussi, dit-il, qui en ai tâté sous « le roi d'à-présent. »

Quand le duc d'Orléans eut été vaincu et fait prisonnier à Saint-Aubin, et que l'autorité de la régente fut

tout-à-fait assurée, le Parlement fit le procès de Comines; en 1488, il fut reconnu, d'après ses propres aveux, qu'il avait eu intelligence, adhésion et pratiques par paroles, messages, lettres de chiffre et autrement, avec plusieurs rebelles et désobéissans sujets du roi, et commis autres crimes et maléfices. Il fut condamné à être exilé dans une de ses terres pendant dix ans, et le quart de ses biens à être confisqué. Il ne semble pas que cette sentence ait été exécutée; l'on fut indulgent envers les coupables pour mieux apaiser les haines et les partis. D'ailleurs le mérite et l'expérience de Comines étaient connus, et l'on savait qu'il pouvait être utile.

En 1493, il assista au traité qui fut conclu à Senlis entre le roi et l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne. Charles VIII l'emmena en Italie, et, après que l'expédition de Naples eut été résolue, il fut envoyé à Venise, dont il était important de maintenir la neutralité. Il y fut fort considéré. Lorsque Pierre de Médicis, chassé de Florence, vint chercher un asile à Venise, Comines encouragea la Seigneurie à le recevoir, assurant que ce ne serait pas déplaire au roi.

Malgré le grand accueil qu'ils avaient fait à l'ambassadeur de Charles VIII, les Vénitiens ne tardèrent pas à traiter secrètement avec ses ennemis et à conclure une ligue pour s'opposer à la retraite des Français. Comines tint le roi et le duc d'Orléans constamment informés des négociations de la République. Quand les Vénitiens furent tout-à-fait déclarés, il vint retrouver le roi à Florence; il aurait bien voulu hâter un retour contre lequel il voyait s'accumuler tant d'obstacles;

mais ce n'était plus le gouvernement habile et prudent de Louis XI; il avait affaire à un roi léger dans son caractère et sa conduite, à une cour jeune et présomptueuse; il hasardait timidement d'inutiles conseils; « ses affaires avaient été telles au commencement
« de ce règne, qu'il n'osait guère s'entremettre, afin
« de ne pas se faire ennemi de ceux à qui le roi donnait
« autorité, qui était beaucoup trop grande quand il
« s'y mettait. »

Tant fut tardé que la retraite fut coupée aux Français et qu'il fallut combattre pour passer. Les deux armées se trouvèrent en présence à Fornoue. Le roi voulut alors parlementer, et chargea Comines de travailler à un accommodement; c'était s'y prendre bien tard. Il tenta sans espoir cette négociation; comme il allait l'entâmer, les Français tirèrent le canon, et le combat commença: tant il y avait de désordre dans la conduite des affaires. Comines combattit près du roi dans cette journée, et lui prêta son manteau. Le lendemain; les armées étaient à peu près en même position; Comines essaya encore de négocier; les allées et venues entre deux armées formées de soldats indisciplinés ne laissaient pas d'être dangereuses. La journée se passa ainsi en pourparlers, et la nuit suivante, l'armée française passa à l'insu des ennemis par des défilés presque impraticables.

Les négociations continuèrent ensuite; Comines y fut toujours employé. Jamais il ne sentit mieux quelle différence il y avait entre Charles VIII et Louis XI. Sans cesse désavoué; employé dans un sens opposé à ses avis, et d'autant plus blâmé de ne pas réussir qu'il avait

annoncé un mauvais succès ; trouvant dans les ennemis une défiance qu'autorisait le peu de fond qu'on pouvait faire sur les Français ; traversé par les intérêts particuliers de ceux qui gouvernaient le roi ; desservi par eux auprès de lui ; prenant ces contrariétés en patience, et d'autant plus résigné qu'il jugeait de sang-froid les affaires et les hommes. Enfin il conclut le traité de Verceil, qui n'eut rien de trop honorable , après les entreprises et les espérances présomptueuses du roi. Il fut chargé de le faire agréer aux Vénitiens ; il y échoua ; puis , de réclamer l'exécution de quelques articles dont le duc de Milan s'écartait ; il n'avait aucun moyen pour l'en empêcher, et il n'y réussit point. Ceux qui avaient à la fois traversé et blâmé ses négociations , « furent fort « joyeux de cette tromperie et lui lavèrent bien la tête , « comme on a accoutumé à la cour des princes en pareil cas ; il fut bien iré et marri. » Il essaya de se justifier, sans pouvoir se faire écouter ; d'ailleurs à quoi sert de convaincre un roi faible, et qui se laisse gouverner. Pendant trois ans que vécut encore Charles VIII , il ne semble pas que Comines ait été employé. Louis XII monta sur le trône en 1498.

« Comines vint rendre ses hommages au nouveau roi « de qui il avait été aussi privé que nulle autre personne, et pour lui avait été en tous ses troubles et « pertes ; toutefois pour l'heure ne lui en souvint « point fort. » Là se termine tout ce que Comines nous apprend de lui ; et son nom ne se trouve plus prononcé dans l'histoire. Il conserva l'état riche et honorable que lui avait donné Louis XI, et mourut en 1509 à Argenson à l'âge de soixante quatre ans. Son corps fut trans-

féfé à Paris aux Grands-Augustins , où l'on voyait son tombeau qui depuis fut placé au Musée des Monumens Français. Comines laissa une fille unique , dont la statue est aussi sur ce tombeau. Elle épousa René de Brosses , comte de Penthievre , et d'alliance en alliance le sang de Comines se trouve mêlé aux plus illustres maisons souveraines. Ce fut après le retour d'Italie que Comines dans sa retraite commença à écrire ses mémoires , à la sollicitation de l'archevêque de Vienne Angelo Cattho , qui , comme lui , avait été serviteur du duc de Bourgogne , puis de Louis XI.

Parmi les historiens modernes aucun peut-être n'a été estimé aussi haut que Comines. Au charme d'un langage naturel et flexible , qui reçoit toute l'empreinte des pensées , et les laisse voir dans leur vraie nuance ; à l'intérêt qui s'attache au récit vivant et naïf d'un témoin oculaire , Comines joint une profonde connaissance des hommes et des affaires. Ce n'est pas en philosophe et en moraliste qu'il juge ; ce n'est pas non plus en politique qui a médité sur les révolutions et les gouvernemens ; mais ses discours , comme le dit Montaigne , « représentent partout avec autorité et gravité « l'homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires. » Tout en lui respire la froide observation , le jugement droit et sain. Nourri au milieu du mouvement des empires , des intrigues des princes , de la corruption de leurs courtisans , dans un temps où l'enthousiasme de la chevalerie et de la religion avait déjà fini , où l'empire du monde commençait à appartenir aux plus prudens et aux plus habiles , Comines s'accou-

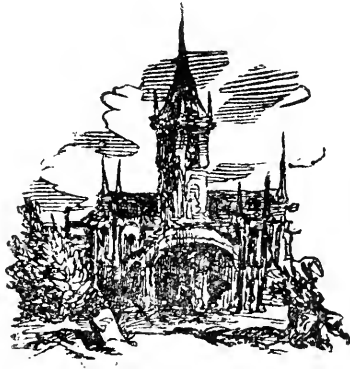
tuma à estimer avant tout la sagesse de la conduite ou du caractère. On ne trouve pas en lui un amour noble et élevé de la vertu, de la loyauté; mais comme la justice, la bonne foi, le respect de la morale, sont les fondemens de tout ordre durable, la rectitude de son jugement et la gravité de son caractère les lui font le plus souvent honorer. Il voit les hommes comme des instrumens de la Providence, ne sait point les haïr, ni les aimer. Il se rend si bien compte de leur caractère, lit si bien au fond de leur âme, que leurs actions lui paraissent résulter, par une irrévocable nécessité, de leurs circonstances intérieures et extérieures. Même en fait d'habileté il plaint les imprudens plutôt qu'il ne les blâme. Il lui convenait sans doute de s'appliquer à lui-même cette espèce de fatalité, et d'attribuer au sort plutôt qu'à sa libre volonté, l'abandon du duc de Bourgogne, et les intrigues contre la régente. On croit entrevoir que si Comines eût été irréprochable, il eût répété moins souvent cet adage qui se trouve dans ses chapitres : « au demeurant la Providence le voulait ainsi. » Mais du moins il se résigna à ses malheurs aussi froidement qu'à ses fautes. Il dit en parlant de Charles VIII, « Je crois que j'ai été l'homme du monde à qui il a fait le plus de rudesse; mais connaissant que c'était en sa jeunesse et qu'il ne venait pas de lui, ne lui en sus jamais mauvais gré. »

Les bienfaits de Louis XI ne troublent pas davantage son impartialité; c'est bien le héros de ses mémoires, et le plus sage homme qu'il ait connu; mais il ne dissimule ni ses fautes, ni ses petitesse; il blâme son peu de res-

pect pour les lois et les mœurs de la France, les nouvelles charges qu'il imposa au peuple, et ses méfiances. On voit dans Comines mieux que partout ailleurs ce qu'étaient alors et les droits des rois et les privilèges des peuples. Il témoigne pour les Anglais, qui déjà savaient mieux que toute autre nation maintenir leurs libertés, une grande considération, tout aussi bien qu'au roi de France, qui sut conserver et exercer son pouvoir. Le caractère des divers peuples de l'Europe est souvent peint d'une manière qui n'a pas cessé d'être vraie ; enfin il n'existe pas un livre de politique plus applicable et plus pratique ; il est plein d'une science positive, fruit de l'expérience, sur laquelle n'ont influé ni opinions ni systèmes. « Princes et gens de cour y trouveront de bons avertissements, à mon avis, » dit-il ; et on doit le reconnaître avec lui.

Ce n'est point par vanité que Comines a écrit ses mémoires, ni par cette espèce de plaisir qu'ont trouvé beaucoup de vieux narrateurs à faire des récits où ils étaient pour quelque chose. Les mémoires de Comines n'ont pas le caractère français ; il avait bien la dextérité et la facilité aux affaires de notre nation, mais un calme et une dignité qui s'y voient rarement ; il se plaît moins à raconter qu'à observer, et une imagination plus vive se montre dans beaucoup d'historiens des vieux temps. Il parle peu de lui, et seulement pour attester qu'il est sûr de la vérité des choses, parce qu'il y était. Les circonstances les plus importantes de sa vie sont omises, et il eût été embarrassé à les rapporter. A peine indique-t-il qu'il a été utile à Louis XI,

lors du traité de Péronne. Il ne dit rien de sa retraite de chez le duc de Bourgogne, et ne rappelle qu'en passant, et par occasion, ses malheurs sous Charles VIII. Aussi sa narration laisse-t-elle une lacune complète entre la mort de Louis XI et l'expédition de Charles VIII.





BRANTÔME.



BRANTÔME (Pierre de Bourdeilles, seigneur de l'abbaye de), naquit en Périgord, vers l'an 1527, et mourut le 5 juillet 1614. Quelques années avant sa mort, il écrivit un testament fort long, où il ordonna de mettre sur son tombeau l'épithaphe suivante, qui peut servir d'histoire abrégée de sa vie : « Passant, si par
« cas ta curiosité s'étend de savoir qui gît sous cette
« tombe, c'est le corps de Pierre de Bourdeilles, en
« son vivant chevalier, seigneur et baron de Riche-
« mond, etc ; conseigneur de Brantôme : extrait du
« côté du père, de la très-noble antique race de Bour-
« deilles, renommée de l'empereur Charlemagne,
« comme les histoires anciennes et vieux romans fran-
« çais, italiens, espagnols, titres vieux et antiques de
« la maison, le témoignent de père en fils jusques au-

« jourd'hui; et, du côté de la mère, il fut sorti de
« cette grande et illustre race issue de Vivonne et de
« Bretagne. Il n'a dégénéré, grâce à Dieu, de ses pré-
« décesseurs : il fut homme de bien, d'honneur et de
« valeur comme eux, aventurier en plusieurs guerres,
« et voyages étrangers et hasardeux. Il fit son pre-
« mier apprentissage d'armes sous ce grand capitaine
« M. François de Guise; et pour tel apprentissage il
« ne désire autre gloire et los : dont cela seul suffit.
« Il apprit très-bien sous lui de bonnes leçons, qu'il
« pratiqua avec beaucoup de réputation pour le ser-
« vice des rois ses maîtres. Il eut sous eux charge de
« deux compagnies de gens de pied : il fut en son
« vivant, chevalier de l'ordre du roi de France, et de
« plus, chevalier de l'ordre de Portugal, qu'il alla
« querir et recevoir là lui-même du roi dom Sébastien,
« qui l'en honora au retour de la conquête de la ville
« de Bélis en Barbarie, où ce grand roi d'Espagne,
« don Philippe, avait envoyé une armée de cent ga-
« lères et douze mille hommes de pied. Il fut après,
« gentilhomme de la chambre des deux rois, Charles IX
« et Henri III, et chambellan de M. d'Alençon; et outre,
« fut pensionnaire de deux mille livres par an dudit
« roi Charles, dont en fut très-bien payé tant qu'il
« vécut, car il l'aimait fort, et l'eût fort avancé s'il
« eût plus vécu que ledit Henri. Bien qu'il les eût
« tous les deux très-bien servis, l'humeur du premier
« s'adonna plus à lui faire des biens et des grâces
« plus que l'autre : aussi la fortune ainsi le voulait.
« Plusieurs de ses compagnons, non égaux à lui, le
« surpassèrent en bienfaits, états et grades, mais non

« jamais en valeur et en mérite. Le contentement et
 « le plaisir ne lui en sont pas moindres. Adieu, pas-
 « sant, retire-toi ; je ne t'en puis dire plus, si non que
 « tu laisses jouir du repos celui qui, en son vivant,
 « n'en eut ni d'aise, ni de plaisir, ni de contente-
 « ment. Dieu soit loué pourtant du tout et de sa sainte
 « grâce. »

Ces lignes, copiées dans Brantôme, le feront mieux connaître que ce qu'on pourrait dire de lui. Son nom ne se trouve mêlé à aucun événement historique ; sa vie n'offre rien d'intéressant, ni d'important, comme on le voit même d'après son propre témoignage, qui pourtant n'est pas modeste. Il fut, comme il le dit, fort brave et fort aventureux ; il fut successivement porté, par son humeur ou par les guerres, dans presque toute l'Europe. Quelque temps après la mort de Charles IX, dont il avait été assez bien venu, comme il le raconte, il se retira dans ses terres, sans qu'on en devine bien précisément le motif. En parlant de cette retraite, tantôt il dit qu'elle est volontaire, et qu'après la mort de son frère il voulut rappeler le chef de la famille, et se faire le protecteur de ses neveux et de sa belle-sœur, qu'il aimait tendrement ; d'autres fois, il se plaint de l'injustice du sort et des grands ; on peut croire que cette gasconnade est plus près de la vérité que la première.

Retiré ainsi loin de la cour et des affaires, Brantôme employa toute l'activité de son esprit à écrire ce qu'il avait vu pendant la première partie de sa vie ; laissant aller sa plume au gré de son humeur, il remplit de ses souvenirs les nombreux volumes

qu'il nous a laissés. Dans ce testament, où il parle sans cesse de lui avec une complaisance si divertissante, il n'oublie pas ses livres. « Je veux aussi, « et en charge expressément mes héritiers, de faire « imprimer mes livres que j'ai faits et composés de « mon esprit et invention... lesquels on trouvera cou- « verts de velours tant noir que vert et bleu, et un « grand volume, qui est celui des *Dames*, couvert « de velours vert, et un autre doré par dessus, qui « est celui des *Rodomontades*... curieusement gar- « dées, qui sont tous très-bien corrigés... L'on y « verra de belles choses, comme contes, histoires, « discours et beaux mots, qu'on ne dédaignera pas, « s'il me semble, lire si on y a une fois la vue. Qu'on « prenne sur mon hérité l'argent qu'en pourra va- « loir l'impression, qui certes, ne se pourra monter « à beaucoup... car j'ai vu force imprimeurs qui don- « neront plutôt pour les imprimer qu'ils ne voudront « recevoir : ils en impriment plusieurs gratis, qui ne « valent pas les miens... Je veux que ladite impres- « sion soit en belle et grande lettre, pour mieux « paraître, et avec privilège du roi, qui l'octroiera « facilement. Aussi prendre garde que l'imprimeur ne « suppose pas un autre nom que le mien, autrement « je serais frustré de la gloire qui m'est due. »

Brantôme ne s'est point trompé sur la renommée dont ses livres devaient jouir : il est un des historiens modernes qui a le plus de charmes et le plus d'utilité. Ses récits sont un tableau vivant et animé de tout son siècle ; il en avait connu tous les grands personnages. Sa curiosité et l'inquiétude de son caractère l'avaient mêlé à

toutes les affaires, comme témoin, si ce n'est comme acteur. Il ne faut pas chercher en lui de profondes observations, une connaissance réfléchie des hommes et des choses, des impressions sérieuses, des jugemens sévères; Brantôme a tout le caractère de son pays et de son métier : insouciant sur le bien et sur le mal; courtisan qui ne sait rien blâmer dans les grands, mais qui voit et qui raconte leurs vices et leurs crimes, d'autant plus franchement qu'il n'est pas bien sûr s'ils ont bien ou mal fait; aussi indifférent sur l'honneur des femmes que sur la morale des hommes; racontant le scandale sans le sentir, et le faisant presque trouver tout simple, tant il y attache peu d'importance; parlant du *bon* roi Louis XI, qui a fait empoisonner son frère, et des honnêtes dames dont les aventures ne peuvent bien être décrites que par sa plume; souvent mal instruit, ne se piquant pas d'une grande exactitude dans ses récits, mais les peignant fortement de la couleur générale du temps; se mettant souvent en scène avec une vanité naïve et plaisante. Et, quand cet homme à l'humeur frivole, soldatesque et gasconne, vient à être frappé de respect pour les choses grandes, belles et touchantes; quand il nous présente la sévérité surannée du vieux connétable de Montmorency, la vertu grave et imposante du chancelier L'Hôpital, la pureté de Bayard, le charme et les infortunes de Marie Stuart, on ressent un effet d'autant plus grand, que l'historien est moins profond, et que c'est un sentiment et non un jugement qu'il fait partager. Enfin, et ce qu'il rapporte, et peut-être plus encore la façon dont il le rapporte, nous font vivre au milieu de ce

siècle, où la chevalerie et les mœurs indépendantes avaient fini, tandis que les mœurs soumises et réglées des temps modernes n'étaient pas encore établies ; siècle de désordre, où les caractères se déployaient librement, où le vice ne songeait ni à se déguiser ni à se contraindre ; où la vertu était belle parce qu'elle se maintenait par son propre choix et ses propres forces ; où la loyauté avait disparu, sans que la valeur eût diminué ; où la religion était le prétexte de mille cruautés, sans que les persécuteurs fussent hypocrites ; siècle qui prête à l'histoire plus d'intérêt que n'en présentent les temps qui ont suivi.

Brantôme, malgré la vie qu'il a menée, était plus lettré que la plupart de ses compagnons d'armes. Il avait vécu dans l'intimité de Charles IX, qui se plaisait à la poésie : il avait connu ce grand M. de Ronsard, et l'avait fort admiré. Il a traduit quelques fragmens de Lucain, dont il fait assez d'étalage. Il savait l'italien et l'espagnol ; et on voit que, dans sa retraite, son esprit actif ne lui permettait pas l'oisiveté, et qu'il avait sans cesse la plume à la main. L'on a de lui : *Vie des hommes illustres et grands capitaines français ; la Vie des grands capitaines étrangers ; la Vie des dames galantes ; des Anecdotes touchant les duels ; les Rodomontades et juremens des Espagnols*, et divers fragmens, entre autres le commencement d'une Vie de son père, où la vanterie gasconne est portée au point le plus bouffon. Le frère aîné de Brantôme, André de Bourdeilles, était un homme d'un caractère plus grave que lui. Charles IX, Henri III et Catherine de Médicis lui donnèrent plusieurs fois des commissions

importantes. On a joint les lettres qu'ils lui écrivirent , et ses réponses, aux OEuvres de Brantôme. Il a écrit un Traité sur l'art de s'apprêter à la guerre , qu'il dédia à Charles IX, et qui se trouve aussi dans la collection des livres de son frère.





PASQUIER.

PASQUIER (Étienne), né à Paris en 1529, fut destiné dès l'enfance, par ses parens, à suivre la carrière du barreau. La profession d'avocat brillait alors de tout son éclat; elle participait à l'importance que la magistrature avait prise dans cette période de notre histoire, où l'autorité royale, le bon ordre et l'intérêt général luttèrent contre les débris épars de la constitution féodale. Les études de droit étaient pour lors très-fortes et très-réelles; l'ardeur du seizième siècle pour l'étude et le savoir se mêlait avec le besoin de la justice et du droit, qui tendaient à s'introduire dans les sociétés, où jusqu'alors le pouvoir et les garanties avaient cherché leur sanction dans la force seulement. « L'un des plus grands heurs que je pense
« avoir recueilli en ma jeunesse, dit Pasquier, fut
« qu'en 1546, Hotoman et Balduin commencèrent

« leurs premières lectures de droit aux écoles de cette
 « ville de Paris, en un grand théâtre d'auditeurs. Et
 « ce jour même, sous ces deux doctes personnages,
 « je commençai d'étudier en droit; et l'an d'après,
 « dans la ville de Toulouse, je fus à la première leçon
 « que Cujas fit en l'école des Institutes et continuai
 « mes leçons sous lui, chacun le trouvant d'un esprit
 « fort clair et qui ne promettait pas peu de choses. »

De là Pasquier se rendit à la célèbre université de Bologne, où il étudia sous Marianus Socin, « qui
 « avait acquis tant de nom que la plupart des Italiens
 « se venaient vouer à ses pieds, l'espace de cinq à six
 « mois, pour tirer de lui consultation. »

Pasquier fut reçu avocat en 1549; le barreau était alors honoré par un grand nombre d'hommes célèbres; c'était le temps des Loisel, des Montholon, des Pithou, des Brulard: il fallait du temps et du mérite avant de pouvoir se faire un nom au Palais. Au bout de huit ans, lorsqu'il se maria, et qu'il épousa mademoiselle de Montdomaine, d'une famille d'Amboise, il était encore peu connu. Une maladie grave, et qui se prolongea beaucoup, le força à interrompre pendant près de deux ans les devoirs de son état, et à habiter les champs ou la province. « Puis retournant à Paris,
 « je voulus reprendre mes anciennes brisées du Palais
 « et me trouvai si éloigné de mes premières intentions
 « que nul procureur ne me reconnaissait; ce peu
 « de racine que j'y avais auparavant se trouva du tout
 « amorti. Je voyais cependant plusieurs avocats de ma
 « volée avancer, que je passais auparavant d'un long
 « vol. Je me promène deux mois dedans la salle du

« Palais , sans rien faire ; et voyez que c'était un exer-
 « çant admirable ; tellement que de dépit, il me prit
 « opinion de m'en bannir tout-à-fait. »

Dans ce loisir forcé, Pasquier s'adonna plus que jamais aux lettres , qu'il avait toujours aimées et cultivées, et se lia d'amitié avec deux savans hommes de l'université de Paris : maître Beguin et maître Levasseur ; « nous nous voyions diversement, et d'ordinaire
 « allions nous promener aux faubourgs en quelques
 « jardins ; pendant lequel temps, nos propos étaient
 « ores de la Sainte-Écriture, ores de la philosophie,
 « et ores de l'histoire, que nous accompagnions, de
 « fois à autres, de jeux de boules et de quilles. »

Au bout de quelque temps, Pasquier revint encore à ses anciens erremens du Palais, et, à force de constance, il commença à reprendre pied au barreau. Ce fut aussi alors qu'il fit paraître les premiers livres de ses *Recherches sur la France*, son dialogue intitulé le *Pour-parler du Prince*, et ses dissertations sur l'amour, sous le titre du *Monophile*. Les *Recherches sur la France* eurent surtout un grand succès ; de la sorte, il acquit une réputation parmi ceux de son ordre.

Ce fut en 1564 que vint seulement la circonstance qui devait décider de la vie de Pasquier, et fut la source de sa fortune, la cause de sa renommée.
 « Les Jésuites, après avoir pied à pied gagné terre de-
 « dans Paris, se présentèrent à l'Université, afin qu'il
 « lui plût les immatriculer en son corps, chose dont ils
 « furent éconduits. » Les Jésuites se pourvurent au Parlement, et l'affaire fut mise en instance. Pasquier ne devait pas s'attendre à être chargé d'une si grande

cause ; l'Université avait ses avocats, et il était encore bien nouveau au barreau. Mais Beguin et Levasseur avaient acquis si grande idée du talent de leur jeune ami, et s'opiniâtrèrent de telle façon, qu'on arrêta qu'il serait chargé de la cause. Nul ne pouvait au reste l'approfondir aussi bien que lui. Huit ans auparavant, se trouvant à la campagne avec Pâquier-Broüez, un des huit compagnons d'Ignace de Loyola et des premiers fondateurs des Jésuites, il avait eu avec lui de longs et familiers entretiens. Là, il avait appris les desseins secrets et l'esprit fondamental de la Société ; Broüez lui avait « déchiffré par tant d'ambages le vœu « simple des Jésuites. »

Cette cause fut plaidée avec un éclat extraordinaire, et la société de Jésus fut dès-lors soumise à un examen aussi profond, aussi hardi, que tous ceux qu'elle a eus à subir depuis. La question politique fut mise dans tout son jour. Pasquier s'attacha à montrer que les Jésuites avaient d'autres intérêts que ceux de la France ; qu'ils étaient autant d'espions de l'étranger, dont on sentirait l'action au premier remuement que le malheur des temps pourrait amener. Il attaqua surtout le principe fondamental de l'institution : l'emploi des moyens temporels pour le succès de la religion ; il s'efforça de faire voir qu'il n'en pourrait résulter que corruption de la religion, et trouble dans les peuples. Il maintint avec force la distinction de l'État et de l'Église, cette maxime de la magistrature et de l'Église de France, maxime qui avait de tout temps honoré le clergé français, et que Pasquier, sincère et catholique, passa sa vie à défendre.

Cene fut pas, comme on peut croire, sans exagération ni sans l'âcreté scolastique de ces temps-là, que cette cause fut plaidée ; mais certes c'était un grand spectacle et un bizarre résultat de la constitution politique de la France, que de voir des avocats, traitant, dans un procès privé, les plus hautes questions sociales ; et un tribunal appelé à prononcer, d'après une plaidoirie, sur l'intérêt le plus vaste et le plus national, sans que le gouvernement s'en fût occupé.

Le parlement de Paris ne prononça point : il appointa la cause, et laissa les parties en l'état.

Pasquier se trouva porté par cette plaidoirie au premier rang des avocats ; son plaidoyer fut répandu partout ; on le traduisit dans les langues étrangères. Dès lors, il fut employé dans les procès les plus célèbres. En 1576, il eut encore à plaider une cause de haute politique. Le roi avait concédé, comme gage, la ville d'Angoulême à Monsieur, son frère ; la ville refusa de sortir ainsi des mains du souverain pour passer dans celles du prince ; l'affaire fut envoyée au Parlement, où Pasquier plaida pour la ville d'Angoulême. En 1579, il suivit la commission du Parlement qui alla tenir les grands jours à Poitiers, et y fit un séjour assez long. En 1585, il fut pourvu, par Henri III, de la charge d'avocat-général à la Chambre des comptes. En 1588, il fut nommé député aux États-généraux et se rendit à Blois ; là, il fut témoin de l'assassinat du duc de Guise, et ses lettres en font le récit exact et impartial. Après la dissolution des États, il ne quitta point le roi et le suivit à Tours ; il y vit la réconciliation avec le roi de Navarre ; son cœur tout français, malgré sa répu-

gnance contre les huguenots, se sentit ému d'un heureux augure, et fut sur-le-champ soumis au charme du caractère et des manières de Henri IV.

« La trêve est conclue entre les deux rois ; mais savez-vous avec quel contentement ? Ce ne sont pas ici les pacifications faites avec M. de Guise, lesquelles on lisait au visage des princes je ne sais quoi de défiance dans leurs âmes. Quelques seigneurs du roi de Navarre lui dissuadaient de se présenter au roi, et qu'il se souvînt du jour de Saint-Barthélemy ; néanmoins, contre tous ces avis, il a franchi le pas, et est venu saluer le roi avec un visage si franc et si ouvert, qu'il n'y avait aucun de nous, spectateurs de cette entrevue, qui n'en portât une joie incroyable dedans son âme. »

Peu après le roi installa à Tours les cours souveraines de Paris, c'est-à-dire le petit nombre de magistrats qui l'avaient suivi, abandonnant Paris rebelle et ligueur. Pasquier porta la parole dans cette triste solennité : il s'affligea des maux de la France, de cet exil du roi et de la magistrature ; mais loin de célébrer dans un langage d'orgueil et de menace la fidélité du petit nombre de magistrats qui n'avaient point quitté le roi, « Je ne voulus pas dire que nos compagnons de Paris fussent en leurs cœurs moins bons sujets et serviteurs du roi, que nous qui étions à Tours.... à cette parole, les grosses larmes me tombèrent des yeux ; comme bon citoyen, ne pouvant plus dissimuler la douleur que je portais de la misère de ce temps ;.... la parole me mourut en la bouche.... j'aurais voulu que ceux de Paris en eussent été spectateurs. »

Pasquier ne tarda point à avoir une triste part dans la calamité publique. Trois de ses fils étaient dans l'armée du roi. Rien de plus noble et de plus touchant que les enseignemens qu'il leur avait donnés en les plaçant dans cette carrière de péril et de désordre.

« Combien que votre vie me soit chère, toutefois
 « c'est la moindre partie dont je fais état; bien désiré-
 « je que ne la mettiez au hasard, sans sujet.... Pour
 « le service de Dieu et du roi, votre vie et votre mort
 « doivent vous être indifférentes; pourtant il faut mé-
 « nager votre vie, non pour fuir la mort, mais pour
 « la réserver à une entreprise dont il puisse réussir
 « fruit pour votre patrie..... surtout je crains en votre
 « charge la foule et oppression du peuple.... je vous
 « prie et je vous commande, en tant que j'ai com-
 « mandement sur vous, de penser que si vous voulez
 « que Dieu bénisse vos actions, il faut, sur toutes cho-
 « ses, épargner ce pauvre peuple, qui n'en peut mais
 « de la querelle, et néanmoins en porte la principale
 « charge. Quand je vous recommande le peuple, je
 « vous recommande vous-même. Les bénédictions
 « qu'il nous donne sont autant de prières à Dieu. »

C'est en 1590 que le plus jeune des fils de Pasquier fut tué, en combattant contre les Ligueurs au siège de Melun. Peu de mois après, sa femme, qui avait été long-temps constituée prisonnière à Paris, pour avoir refusé de payer une taxe aux Ligueurs, étant parvenue à en sortir, vint le retrouver à Tours, mais elle y mourut presque en arrivant.

Lorsqu'en 1593 le roi se vit près de rentrer dans Paris, Pasquier vint à Melun; ce fut à cette époque

que Barrière attenta à la vie de Henri IV. La procédure indiqua que les Jésuites étaient pour beaucoup dans la provocation de ce crime. Pasquier, l'adversaire en titre de la Société, fut chargé par le roi de rédiger un manifeste ou récit de cet événement; mais cette pièce fut imprimée sans nom d'auteur ni caractère authentique. Enfin, en 1594, Paris se rendit. Les cours souveraines revinrent sur leur siège. « Le
« roi voulut que chacun, sans discontinuation, en-
« trât en sa charge, tout ainsi comme si jamais nous
« n'eussions été partialisés. La question n'est pas pe-
« tite de savoir si cette voie était la plus politique;
« quant à moi, je suis pour celle-ci. Tout ainsi que, dès
« le premier abord, le roi et le peuple se sont recon-
« nus avec un contentement réciproque, sans se res-
« sentir des choses passées, aussi était-il bien raison-
« nable que la Justice y eût part, et qu'entrant dedans
« Paris, nous fussions tous réconciliés les uns avec les
« autres, sans respit. Chacun de nous se doit diverse-
« ment glorifier en toute humilité d'avoir fidèlement
« servi son roi : celui qui était réfugié à Tours, de l'a-
« voir fait régner pendant les troubles, au milieu de
« sa Justice, l'espace de cinq ans entiers; l'autre qui
« était demeuré dedans Paris, d'avoir moyenné que
« désormais il régnera si Dieu plaît, avec toute magni-
« ficence et splendeur; partant quand nous commen-
« cerons de nous reconnaître en nos compagnies, il
« faut que notre absence de cinq ans soit réputée du
« jour au lendemain, comme une présence, sans y
« apporter ébahissement ou reproche. »

A peine le roi était-il rentré à Paris, que l'Univer-

sité trouva la circonstance favorable pour faire prononcer sur son affaire avec les Jésuites. Le plaidoyer de Pasquier fut réimprimé et répandu partout. L'attentat de Pierre Châtel trancha la question et donna gain de cause à l'Université et à Pasquier. Deux ans après faisant paraître la suite de ses *Recherches sur la France*, il y inséra son plaidoyer, et ajouta encore de nouvelles attaques contre les Jésuites ; les Pères ne restèrent pas muets, et une vive guerre de plume s'alluma. Les Jésuites publièrent d'abord *la Vérité défendue*, puis : *Réponse de René de La Fon, pour les religieux de la compagnie de Jésus*. Ce dernier écrit était tellement injurieux, que la famille et les amis de Pasquier le lui cachèrent pendant quelque temps. Quand par hasard ce livre fut venu à sa connaissance, il se mit à y répondre d'une façon tout aussi violente, et fit imprimer sans y mettre son nom, que cependant personne n'ignora, le *Catéchisme des Jésuites ou examen de leur doctrine* ; il y fut riposté par *la Chasse du renard Pasquier, découvert et pris en sa tanière du libelle diffamatoire faux marqué*. Cette controverse se prolongea long-temps : car, après la mort de Pasquier, le jésuite Garasse, dont le nom est resté fameux dans les annales de la polémique, fit paraître en 1622 les *Recherches des recherches* ; à quoi les fils de Pasquier répliquèrent par d'autres écrits.

En 1603, Pasquier se démit de sa charge d'avocat du roi en faveur de Théodore Pasquier, son fils aîné ; ne perdant rien de son activité, il consacra les loisirs de sa vieillesse aux lettres, qu'il avait aimées toute sa

vie, et aux plaisirs de la société et de la conversation, qu'il avait toujours doucement goûtés. Il passait son temps soit à Paris, soit à sa maison de campagne en Brie. Ce lui fut encore une perte douloureuse que celle de son fils Pierre de la Ferlandière, avec lequel il faisait état de passer désormais ses étés aux champs. Les lettres de ses dernières années nous le représentent comme un aimable vieillard d'humeur douce et gaie, repassant les souvenirs d'une vie qui avait été mêlée à tant de choses grandes et diverses; conversant et philosophant à la mode du temps sur toutes sortes de sujets; jouissant de tout le calme d'une bonne conscience et d'un heureux caractère. Une de ses dernières lettres est adressée à son fils Nicolas; il l'intercède en faveur d'une de ses petites-filles que Nicolas Pasquier voulait marier en province, et qui s'en désolait. Il est touchant de voir ce vieillard de quatre-vingt-cinq ans comprendre si bien et compatir aux chagrins d'une jeune fille qui craint de se voir exiler des habitudes d'une société élégante et choisie, et réclamer pour elle plus d'indulgence. Étienne Pasquier mourut à Paris le 31 août 1615, et fut enseveli en l'église de Saint-Severin.

Ses *Recherches sur la France* forment son titre principal à la renommée littéraire. C'est un livre fait sans plan, ni méthode; son érudition n'a pas beaucoup de critique. En effet, la connaissance du passé est comme toutes les sciences d'observation: les travaux et le savoir des devanciers y profitent à leurs successeurs. On apprend et l'on compare successivement le plus grand nombre de faits; on fait varier les points

de vue ; on se dégage de plus en plus des idées de son propre pays et de son époque ; on s'introduit ainsi de mieux en mieux dans la connaissance des temps anciens , et l'on en saisit le vivant caractère. Ce n'est pas ce genre de mérite qu'on peut attendre de celui qui a ouvert la carrière. Pasquier est assez sujet à voir les temps antiques de notre monarchie comme s'il y eût régné la même civilisation que de son temps ; il raisonne sur les institutions et la cour de Clovis ou de Charlemagne comme s'il s'agissait de François I^{er} ou de Henri II. En cela il a servi jusqu'ici de modèle à presque tous nos rédacteurs d'histoire, et ils n'ont pas mieux pénétré dans le passé. Mais ce qui se fait remarquer dans Pasquier, c'est un amour filial pour la France ; un attachement sincère pour toutes les institutions qui avaient contribué à mettre l'ordre dans le pays et à y garantir la justice ; un penchant pour l'autorité royale , qui, pour parler son langage, fut le premier auteur de *nos Grandes Polices* et de nos libertés. L'origine et l'histoire de tous les établissemens civils ou religieux et des grands corps de l'État y est curieusement tracée , surtout à dater de la troisième race. Un mérite remarquable et rare dans un jurisconsulte français , c'est le goût presque exclusif du droit national et coutumier, par opposition au droit romain. Pasquier indique fort bien comment l'esprit d'une législation émanée d'un pouvoir absolu, et qui n'admettait ni contradiction, ni consultation, est contraire au caractère de la monarchie française. Il insiste beaucoup sur ce que le droit romain , tel qu'on l'enseignait, se composait bien plus des opinions des jurisconsultes ro-

mains , que des lois textuelles et authentiques. Bref, il y voit un guide, qui doit être suivi avec méfiance, mais jamais une autorité positive. Les *Recherches* touchant notre langage et nos mœurs ont aussi de l'intérêt. Tout cela est devenu vulgaire à force d'avoir été copié dans tous les livres qu'on a faits depuis, et d'être répété dans la conversation habituelle; mais il faut savoir gré au premier qui a rassemblé ces documens, tout incomplets qu'ils sont.

Les lettres de Pasquier sont une chronique intéressante de son temps; presque toutes avaient été écrites pour être publiées de son vivant: ainsi elles n'ont point l'abandon et la naïveté des mémoires et des correspondances familières; elles doivent être jugées comme un livre. En ce sens, c'est l'ouvrage d'un bon citoyen, d'un vertueux magistrat, d'un homme sensé. Les hommes et les circonstances y sont jugés ou plutôt racontés avec une grande impartialité. Ce n'est point la vertu austère des Lhopital et des de Thou; ce n'est pas un sentiment profond et douloureux du désordre des temps; ce ne sont point les vues fines et générales de Montaigne; mais une douce et facile sympathie pour ce qui est raisonnable ou juste. On voit qu'après tant de crimes, d'intrigues, de variations, de désordres, l'esprit d'indifférence et l'habitude avaient émoussé les sentimens vigoureux; Pasquier, tout éclairé et honorable qu'il était, s'en trouvait un peu atteint. Cependant chaque ligne dénote l'amour de la France, de l'ordre et du bon droit. Bon royaliste, il montre pourtant que son imagination est un peu séduite par l'éclat du duc de Guise. Sous Henri IV, son goût pour la

royauté se trouva , de tout point, conforme avec son amour pour le roi ; mais c'était un amour de magistrat , et non pas un amour de courtisan. « Un jour qu'il avait « l'honneur de faire à ce monarque des remontrances « sur quelques fâcheux édits envoyés en la Chambre « des comptes pour y être vérifiés , il lui advint de « dire : que , depuis la réduction de Paris, ceux qui « étaient près du roi voulaient rétablir son État par « les mêmes voies que le feu roi avait perdu le sien. » Zélé catholique, il avait toujours regardé comme une erreur et un crime de vouloir réprimer le calvinisme par le glaive ; ses querelles avec les Jésuites l'avaient amené au point de les tenir pour aussi hérétiques que les Huguenots.

Pasquier a laissé beaucoup de vers français ; il en faisait à tout propos et facilement. En les lisant, on ne s'étonne pas qu'ils ne lui coûtassent guères ; son imagination n'avait pas un tour poétique ; ses poésies ont un caractère scolastique et vulgaire qui se retrouve , à peu d'exceptions près , dans tous les poètes du temps et dans l'école de Ronsard, dont Pasquier fut grand admirateur. Malgré le charme de naïveté du langage d'alors, à peine trouverait-on un vers à citer dans Pasquier ; mais il eut du renom dans son temps. Un jour, étant à Poitiers, il aperçut sur le sein de mademoiselle Desroches une puce : ce lui fut un sujet de vers. Le succès de cette pièce fut tel, que tout ce qu'il y avait de poètes en France se mit à faire des vers français ou latins sur ce sujet. La puce de mademoiselle Desroches pénétra même en Italie et en Espagne, et y fit naître des poésies ; on en ferait un volume. Mais il ne s'y trouve rien qui ne

soit lourd et trivial, ou, pour parler plus juste, qui ne le soit devenu depuis. On en peut dire autant des nombreuses poésies sur *les mains* de Pasquier. Un peintre avait oublié de lui faire des mains dans son portrait; à ce propos, déluge de plaisanteries rimées sur les mains, et sur tout ce qu'on en peut faire; en telle sorte que la *puce* et les *mains* devinrent des circonstances importantes de la vie de Pasquier, et qu'il en est question à tout propos dans ses lettres.

Pasquier a fait aussi beaucoup de vers latins; on les trouve meilleurs que ses vers français. « Il est aisé, a dit un critique en en parlant, de faire en latin des vers qui soient trouvés passables, et il est difficile de condamner avec un plein discernement ceux qui sont véritablement mauvais. »

Avec ce goût pour la littérature, Pasquier dut se trouver en relation avec tous les hommes remarquables de son temps. On le voit en correspondance et en compliments réciproques avec Ronsard, d'Urfé, Ramus, Saint-Marthe, Loisel, de Serres, etc. Il est curieux de lui entendre parler de Montaigne; ils avaient été ensemble députés aux États de Blois, et avaient beaucoup conversé, « se promenant dans la cour du château. » C'est chose plaisante que de lui entendre reprocher à Montaigne ses locutions gasconnes et lui remontrer le beau français, du reste rendant grande justice à son esprit, « et n'ayant nul livre entre les mains tant caressé que les *Essais*. »

Le *Monophile* et les *Colloques d'amour* sont un peu diffus et pédantesques pour les sujets qu'ils traitent; mais c'est ainsi que, dans la première fureur d'un temps

tout scolastique, écrivaient les hommes qu'un génie particulier ne préservait pas de l'affectation et de l'imitation. Dans les dialogues philosophiques, le *Pour-parler du Prince* mérite d'être distingué. C'est une des productions où Pasquier a le mieux exposé et résumé ses idées sur le gouvernement : tout y respire le goût d'une liberté légale, et le respect des droits du monarque et des peuples.

Les *Recherches* et les *Lettres* de Pasquier, après avoir été publiées successivement de son vivant, ou peu après sa mort, et avoir eu diverses éditions séparées, furent réunies, en 1723, dans une édition complète; on n'y trouve ni ses *Ordonnances d'amour*, œuvre de sa jeunesse, trop peu grave pour être conservée, ni le *Manifeste* après le procès de Barrière, ni le *Catéchisme des Jésuites*, qu'alors on n'aurait pas eu la permission de réimprimer.

Étienne Pasquier laissa trois fils : Théodore, qui lui succéda dans sa charge d'avocat-général; Nicolas, qui fut maître des requêtes, et Guy, auditeur des comptes. Ce furent trois hommes estimables et éclairés. On a joint aux œuvres d'Étienne les *Lettres* de Nicolas, son fils; elles ont quelque intérêt comme témoignage historique, mais, du reste, n'apprennent rien qui ne soit dans les mémoires du temps.

On a remarqué qu'une famille dont le nom avait été illustré par des vertus, des talens, et la faveur des rois Henri III et Henri IV, qui avait occupé de grandes charges, s'était tout-à-coup éclipsée dans la scène du monde politique, et n'avait plus paru dans nos cours souveraines, jusqu'au moment où un de ses descendans,

ayant reçu son éducation chez les Jésuites , rentra dans la magistrature , et devint procureur du roi au Châtelet, puis conseiller au Parlement.

Nous avons vu , dans cet article , qu'un des fondateurs des Jésuites se nommait Pâquier Broüez ; il n'avait nulle relation de parenté avec l'adversaire de son ordre. M. de Villeroy , dans ses Mémoires d'État , fait mention aussi d'un autre Pâquier , un de ses secrétaires , contemporain d'Étienne , mais qui ne semble pas non plus appartenir à sa famille.





VERTOT.

VERTOT (René Auber de) naquit, le 25 novembre 1655, au château de Benetot, dans le pays de Caux. Il était le second fils d'un gentilhomme assez pauvre, mais allié à toutes les grandes maisons de Normandie. Son frère aîné, qui mourut jeune et sans laisser d'enfans, était chambellan de Monsieur, frère de Louis XIV. René de Vertot embrassa l'état ecclésiastique, non point par arrangement de famille, mais par une vocation véritable. Il avait fait ses études au collège des Jésuites à Rouen. Une piété ardente, comme les passions de cet âge, le détermina à entrer au séminaire, du consentement de ses parens. Il y était depuis deux ans, lorsque tout-à-coup il disparut. Sa famille, ses amis, le recherchèrent avec de vives inquiétudes. Au bout de six mois, on découvrit qu'il s'était enfermé au couvent des Capucins, à Argentan. On fit de vains ef-

forts pour le détourner de son dessein ; il fit profession et prit le nom de frère Zacharie. En se livrant ainsi à son zèle pieux , il ne risquait pas moins que sa vie. Il avait eu , quelques années auparavant , un abcès à la jambe ; l'os avait été en partie carié. Une opération cruelle avait été nécessaire ; un régime exact et des précautions lui avaient été prescrits. La règle sévère de l'ordre de Saint-François , les jambes nues , le frottement de la robe de bure , eurent bientôt envenimé de nouveau son mal. Il consentit à aller recevoir les soins de sa famille. A force de soins , on le guérit ; mais ses parens renouvelèrent toutes leurs instances pour qu'il sortît de l'ordre des Capucins. Des rapports de médecins , des consultations de docteurs de Sorbonne , réussirent enfin à calmer les scrupules du jeune religieux. On obtint son consentement , et , ce qui fut plus facile , un bref du pape , pour l'autoriser à passer sous une règle moins austère.

Il entra dans l'abbaye des Prémontrés , à Valséry ; il avait alors vingt-deux ans. L'abbé Colbert était à ce moment général des Prémontrés ; il entendit parler de l'esprit et des talens du jeune abbé de Vertot , l'appela près de lui , le nomma son secrétaire , et , peu après , lui conféra le prieuré de Joyenval. Une règle de droit-canon interdisait , à tout religieux qui avait obtenu la permission de passer d'un ordre à un autre , la faculté d'y posséder aucune charge ni bénéfice. Les faveurs que le général venait d'accorder à son protégé excitèrent de grands murmures parmi les Prémontrés. Vainement un bref du pape avait autorisé cette nomination ; le conseil provincial se pourvut juridiquement contre le bref , et , sans des lettres du roi , il eût été déclaré nul et

non avenu. Mais, soit par un scrupule que ne pouvaient dissiper des actes d'autorité, soit par amour du repos, que l'abbé de Vertot n'aurait pas trouvé dans une abbaye où les moines l'auraient regardé comme un supérieur imposé par force, il se démit sans délai de son prieuré, et demanda une simple cure dépendante de l'ordre, celle de Croissy-la-Garenne, près de Marly. Là enfin il trouva le repos et le loisir. Sans négliger en rien les devoirs d'un pasteur de campagne, il se livra avec goût à l'étude des lettres. Il était encore peu connu; mais il avait pour amis Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre, ses compatriotes. Leurs entretiens et leurs suffrages l'encourageaient, et ce fut d'eux qu'il reçut, à ce qu'on assure, le conseil d'écrire l'histoire. En 1689, il fit imprimer son premier ouvrage : *Histoire de la Conjuration de Portugal*. Ce livre eut tout aussitôt un grand succès. « Nous avons lu, avec mon fils, *la Conjuration de Portugal*, qui est fort belle, » écrivait madame de Sévigné, peu de temps après la publication. Le père Bouhours, le plus fameux critique du temps, assurait qu'il ne connaissait pas en français un plus beau style. « C'est une plume taillée pour écrire la vie de M. de Turenne, » disait Bossuet au cardinal de Bouillon. La révolution d'Angleterre, dont chacun s'entretenait alors, et qui était toute récente, jetait sur la révolution de Portugal une sorte d'intérêt du moment. Chacun cherchait des allusions, bien que l'auteur n'y eût nullement songé. Le succès ne l'enivra point; tout voisin qu'il était de Paris, il n'en recherchait ni le bruit ni les flatteries; après le plaisir d'avoir écrit son livre, si quelque chose l'occu-

paît encore , disait-il , c'était le désir de retourner dans sa province, dont il regrettait le séjour. Il obtint bientôt une autre cure dans le pays de Caux , et , peu après , il en eut une troisième d'un assez gros revenu , aux portes de Rouen ; comme elle n'appartenait pas aux Prémontrés , elle le tirait complètement des liens du clergé régulier. Libre, riche et content, il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur ; il aimait les livres , et maintenant pouvait en acheter. Sept ans après son premier ouvrage , il publia l'*Histoire des Révolutions de Suède* , dont les récits ont plus de variété et d'intérêt que la *Révolution de Portugal*. Gustave Wasa, proscrit, caché dans les mines de Suède, montant sur le trône par l'enthousiasme qu'il inspire à de pauvres paysans, était un bien autre personnage que le secrétaire Pinto , gagnant la couronne pour son maître irrésolu et indolent. Le succès de ce second ouvrage fut aussi très-grand ; cinq éditions parurent coup sur coup avec la même date. Elle fut traduite en plusieurs langues. La cour de Stockholm chargea son envoyé, qui partait pour la France, de faire connaissance avec l'auteur, et de l'engager à composer une histoire générale de Suède. Cet envoyé croyait, en arrivant à Paris, trouver l'abbé de Vertot mêlé à tous les gens de lettres, et répandu dans le plus grand monde ; il fut surpris d'apprendre que c'était un curé de campagne, vivant en province, et dont les ouvrages seuls étaient connus.

Il advint de là que la négociation n'eut point de suite, et que l'abbé de Vertot ne fit point l'office d'historiographe de Suède. En 1701, le roi donna une forme nouvelle à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ,

et augmenta le nombre de ses membres. L'abbé de Vertot fut nommé académicien associé ; il fut flatté , mais fort embarrassé de cette faveur. Le règlement exigeait la résidence ; il aurait donc fallu quitter sa cure, et l'abbé de Vertot n'avait pas d'autre bien que les trois mille francs de revenu qu'il en retirait. On lui faisait espérer quelque grâce du roi , mais il voulait une ressource plus assurée. Deux ans plus tard, il eût accepté volontiers , disait-il, parce qu'alors il aurait eu le temps d'exercice nécessaire pour obtenir une pension sur sa cure ; on ne devait donc pas s'étonner si, malgré tout le désir qu'il avait de se consacrer aux lettres, il cherchait à s'assurer le nécessaire , non par faveur, mais par droit , et selon la rigueur des lois. Du reste , il promettait d'envoyer à l'Académie des ouvrages qui vaudraient mieux que sa personne. Le ministre et l'Académie se relâchèrent volontiers de la rigueur du règlement. L'abbé de Vertot ne vint siéger qu'en 1703.

Ce fut le terme d'une carrière qui , dans un cercle étroit et modeste , avait cependant été diverse et agitée ; là finirent ce que, par allusion au titre de ses œuvres historiques , on nommait les révolutions de l'abbé de Vertot. En 1704, il fut nommé académicien pensionnaire et dès-lors nul ne se montra plus assidu et plus zélé. L'histoire et les Mémoires de l'Académie en font foi ; ils renferment beaucoup de dissertations toutes relatives aux études habituelles de l'auteur , et surtout à l'histoire de France. Dans un des voyages qu'il faisait parfois en Normandie , il fut amené par un de ses amis au couvent de Saint-Louis , à Rouen , et il y vit mademoiselle de Launay , qui fut

depuis madame de Staal; cette jeune personne n'était point belle, mais son caractère et son esprit avaient beaucoup de charmes. Elle était sans nulle fortune, et sa situation intéressait tous ceux qui la connaissaient. L'abbé de Vertot se transporta d'une violente amitié pour elle. Il avait près de soixante ans, et son imagination était encore vive comme aux jours de sa jeunesse. Il s'en allait parlant à chacun du mérite de mademoiselle de Launay, et en entretenait jusqu'à ses libraires; il voulait placer sa petite fortune sur leurs deux têtes. Enfin son empressement, quoique respectueux et retenu par les bienséances de son âge et de son état, ne pouvait se cacher. Mademoiselle de Launay en fut plus embarrassée que flattée; toutefois, il ne cessa point de lui montrer constamment le plus tendre intérêt. Elle rapporte dans ses Mémoires une lettre de l'abbé de Vertot, écrite dans le ton d'un homme du monde, mais avec plus de légèreté qu'on en supposerait en songeant à la pieuse ferveur de sa jeunesse: « L'espérance de vous voir, dit-il, me fera passer par dessus une certaine pudeur de philosophie. »

En 1710, il fit paraître un *Traité de la mouvance de Bretagne*; bien que notre droit public n'empruntât dès-lors presque aucune autorité véritable aux origines de la monarchie française, la plupart des écrivains s'attachaient, par une sorte de tradition, à représenter le pouvoir royal comme ayant toujours été central et universel: c'était un reste de la tendance des communes à chercher auprès du trône leur recours contre les dominations féodales. Quelquefois, au contraire, le désir de défendre leurs privilèges et un cer-

tain amour-propre de pays donnaient aux provinces un esprit différent. Les Bretons plus que tous les autres aimaient à se présenter plutôt comme liés que comme confondus avec la monarchie française ; leurs historiens se plaisaient à raconter leur ancienne indépendance, et renouvelaient, pour ainsi dire, les querelles qui jadis s'élevaient à chaque prestation de foi et hommage des ducs de Bretagne.

Ce fut d'abord dans le sein de l'Académie que l'abbé de Vertot entreprit de réfuter les prétentions bretonnes ; sa dissertation ayant acquis quelque publicité, il lui donna plus d'étendue. La querelle s'anima ; d'autres écrivains y prirent part ; les Bretons répliquèrent. L'abbé de Vertot porta dans cette question sa vivacité ordinaire : c'était à ses yeux comme une rébellion de la Bretagne ; d'autant qu'il s'y éleva à cette époque, et cela n'était pas rare, quelques séditions contre l'autorité des agens royaux. De tout cela résulta, plusieurs années après, une histoire complète de l'établissement des Bretons dans les Gaules. On examinerait aujourd'hui la question plus froidement et avec une critique plus éclairée ; alors le livre parut ne rien laisser à désirer, et les Bretons passèrent pour bien et duement convaincus d'avoir été de tout temps sous la souveraineté du roi de France.

Ce n'était point la principale occupation de l'abbé de Vertot ; son œuvre favorite, à laquelle il travaillait avec le plus de goût et de chaleur, c'était l'*Histoire des Révolutions de la République Romaine*. Il ne faisait point de recherches nouvelles sur l'histoire de Rome ; il ne s'efforçait point, comme on fait

maintenant, de découvrir à travers la couleur épique dont la poésie, les traditions, les historiens eux-mêmes, ont revêtu les annales de la maîtresse du monde, quelles furent ses véritables origines, son état social, son gouvernement et ses lois aux diverses époques. Il prit pour véritable cette Rome telle que nos études classiques l'ont animée dans notre imagination; de plus grands esprits que l'abbé de Vertot l'ont bien en effet adoptée pour base de leurs vues politiques. Il aimait à raconter et à peindre : l'histoire lui apparaissait sous son aspect dramatique. Il écrivait ses *Révolutions de Rome* comme Corneille composait ses tragédies, et prenait la chose si fort à cœur, qu'on le voyait fondre en larmes à l'Académie en lisant les discours de Véturie à Coriolan. Ainsi, c'est surtout le talent du récit qu'il faut rechercher dans ses livres; encore ne doit-on pas espérer d'y trouver la couleur des temps et des lieux; les sentimens, les mœurs, les relations sociales, tout prend un aspect moderne, ainsi que dans une tragédie du Théâtre-Français. C'était de la sorte qu'on représentait à cette époque soit l'antiquité, soit les contrées étrangères. Les traductions étaient même écrites dans ce système. De nos jours, les imaginations se plaisent aux tableaux qui ont toutes les nuances locales, la nature originale, la naïveté des sentimens et du langage; plus les objets sont représentés différens de ce qui nous entoure, plus le peintre réussit à nous charmer. Il y a cent ans qu'il en était tout autrement : alors il semblait aux auteurs qu'ils ne pouvaient se faire comprendre qu'en cherchant les analogies qui rapprochaient les mœurs antiques ou étrangères des mœurs

de leur temps et de leur pays. Ils traduisaient en français, non pas seulement les mots, mais les pensées et les sentences; ils cherchaient à transporter sur la scène moderne les personnages antiques, tandis qu'à présent le spectateur moderne demande à être conduit sur la scène antique. Ces remarques ne sont donc pas une critique des histoires de l'abbé de Vertot : il fut conforme à son temps; encore aujourd'hui la vérité de ses impressions, le naturel et la chaleur de son langage, l'honorable indépendance de ses jugemens, nous font concevoir les grands succès de l'abbé de Vertot, et nous portent à les ratifier.

Les *Révolutions romaines*, lorsqu'elles parurent en 1719, obtinrent donc un applaudissement général. Nous voyons qu'il ne fut pas moindre en Angleterre qu'en France. Lord Stanhope, ministre du roi Georges I^{er}, écrivit à l'abbé de Vertot de la manière la plus flatteuse, et s'adressa à lui comme à l'écrivain qui pourrait le mieux éclaircir les doutes qu'il avait sur le mode de formation du sénat de Rome. La réponse donne peu de lumières sur cette question; mais cette correspondance atteste la place que l'auteur avait prise dans le monde littéraire. Aussi ne doit-on pas s'étonner si l'Ordre de Malte, dont les annales sont si glorieuses et chevaleresques, s'adressa à lui pour le prier de les rédiger en un corps complet d'histoire. Il y consentit; ce devint le travail de sa vieillesse et son ouvrage le plus étendu. Il a beaucoup d'intérêt; mais cette fois, il appartient peut-être plus au sujet qu'à l'auteur. Cette imagination si vive et si brillante avait vieilli; la facilité était devenue de la

pratique; l'inspiration s'était changée en habitude. D'ailleurs le goût du temps portait encore la couleur classique des Grecs et des Romains dans les souvenirs du moyen âge et de la chevalerie. Toutefois l'*Histoire de l'Ordre de Malte* est bien supérieure aux ouvrages de commande imposés aux historiens, à titre d'office; il est écrit avec la liberté d'esprit également éloignée de cette complaisance servile pour toutes les puissances si commune parmi les écrivains historiques de la fin du xvii^e siècle et du dénigrement dédaigneux de l'école philosophique.

Pendant que l'abbé de Vertot achevait ce long ouvrage, il vit encore s'améliorer sa situation. Le duc d'Orléans, fils du régent, le nomma secrétaire interprète, puis secrétaire des commandemens de la princesse de Bade, qu'il venait d'épouser. L'abbé de Vertot eut un revenu considérable, un logement au Palais-Royal, et la dernière part de sa vie put se passer dans l'aisance et le repos. Il n'avait jamais songé à la fortune, elle vint le trouver lorsqu'il eut atteint le seul but que jamais il eût ambitionné, les honneurs de l'esprit. Mais arrivé ainsi au terme de ses désirs, le sort refusa à sa vieillesse la jouissance de la santé. Depuis 1726, époque où il publia l'*Histoire de l'Ordre de Malte*, il fut accablé et affaibli par de cruelles infirmités. Les facultés de son esprit diminuèrent progressivement; il avait bien encore le goût et la volonté de se livrer aux travaux historiques. Souvent il parlait des projets qu'il avait conçus dans sa force et sa santé: tantôt c'étaient les Révolutions de Pologne, d'autres fois les Révolutions de Carthage qu'il voulait écrire; mais il était trop

languissant pour pouvoir se livrer à une occupation suivie. On lui représentait qu'il ne pouvait plus ni lire ni écrire, mais il répondait que dicter lui serait facile, et que d'ailleurs il en savait assez pour n'avoir pas de nouvelles recherches à faire. Effectivement sa façon de composer n'avait jamais dû lui donner le goût et le besoin d'une érudition minutieuse. L'histoire était pour lui, avant tout, une œuvre littéraire. Le scrupuleux détail des faits lui importait moins que leur effet dramatique ; il ne cherchait pas non plus la vérité de couleur. Ainsi il avait bien pu répondre à ceux qui lui offraient des documens curieux sur le siège de Rhodes : « Mon siège est fait. » Lorsque les facultés s'affaiblissent, elles laissent apercevoir plus à plein ce qui leur manquait, même lorsqu'elles étaient fortes et actives.

L'abbé de Vertot mourut le 15 juin 1735 au Palais-Royal, âgé de près de quatre-vingts ans.

Sa *Conjuration de Portugal* n'avait d'abord été qu'une sorte de composition historique conçue sur le modèle des nombreuses conjurations qui avaient été à la mode dans le commencement du règne de Louis XIV : elle était d'un ton bien plus simple et sentait moins le roman que la *Conjuration de Venise* par Saint-Réal. Encouragé par le succès, l'abbé de Vertot chercha dans la suite à lui donner entièrement la forme d'un livre d'histoire ; il y ajouta quelques détails fort abrégés sur la monarchie portugaise, et le règne d'Alphonse VI, fils de Jean, duc de Bragance. Cette suite, où l'auteur rapporta des événemens tout récents, est écrite avec un ton de grande sincérité, sans précaution ni ménagement pour un prince contemporain, car Al-

phose VI n'était mort qu'en 1683. Vingt ans après la mort de l'abbé de Vertot, on publia sous son nom deux traités, l'un sur l'origine de la cour de Rome, l'autre sur l'élection aux évêchés et aux abbayes. Dans son éloge prononcé à l'Académie des Inscriptions, où mention détaillée fut faite de tous ses travaux, il n'est point question de ces deux mémoires; néanmoins leur authenticité n'est pas contestée; on n'y trouve rien qui ne puisse se lire partout où l'on a traité de ces matières. Il semblerait que ce sont des notes demandées ou commandées par un ministre dans le moment de quelque brouillerie passagère avec la cour de Rome. Du reste, l'abbé de Vertot ne dérogeait point à ses opinions accoutumées, en écrivant contre les prétentions pontificales: souvent dans son *Histoire de Malte* et dans ses autres livres d'histoire moderne, on trouve des passages assez vifs contre la politique et les usurpations du Saint-Siège. Dans le *Mémoire sur les élections*, non-seulement il sacrifie le pouvoir papal à l'autorité des rois de France, mais il est tout aussi peu favorable à la liberté d'élection, et la regarde, soit comme une concession royale, soit comme une usurpation. Les dissertations de l'abbé de Vertot, insérées dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, sont écrites dans un esprit judicieux et éclairé, mais sont peu curieuses aujourd'hui qu'on a successivement poussé beaucoup plus loin les recherches sur l'histoire de l'ancienne France; toutes s'y rapportent, hormis un morceau sur Auguste, Agrippa et Mécène. Il avait rédigé, d'après les documens que lui avait remis la maison de Noailles, l'histoire des négociations d'An-

toine, François et Gilles de Noailles, sous les règnes des derniers Valois ; l'abbé Millot, dans ses *Mémoires du maréchal de Noailles*, dit qu'il a eu connaissance de ce travail ; qui était, dit-il, précédé d'une introduction historique, mais il n'a pas été publié.





WARWICK.

Ce nom a été illustré successivement par plusieurs hommes qui n'appartenaient pas à la même famille, et à qui le comté de Warwick avait été transmis par alliance.

RICHARD BEAUCHAMP, comte de WARWICK, le premier dont l'histoire fasse mention, fut celui des seigneurs anglais qui obtint le plus la confiance et la faveur de Henri V. Déjà sous son père Henri IV, il avait, en 1412, commandé une expédition que fit la garnison de Calais dans les provinces voisines; il les ravagea sans obstacle, pendant que la France était en proie aux discordes des Bourguignons et des Armagnacs.

En 1414, peu de temps après l'avènement du roi,

le comte de Warwick fut chef d'une solennelle ambassade envoyée au concile de Constance ; les évêques de Salisbury, de Bath et d'Harford, l'abbé de Westminster et le prieur de Worcester l'accompagnaient. Sa suite se composait d'une foule de chevaliers, de serviteurs, de docteurs, de clercs, et il avait une escorte de huit cents chevaux : aussi cette ambassade faisait-elle l'admiration de tous les pays où elle passait.

En 1416, il fut envoyé auprès du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, au moment où ce prince songeait déjà à s'allier aux Anglais, et il reçut de lui un grand accueil. En 1419, après que Henri V eut pris Rouen, Warwick s'empara de La Roche-Guyon. L'année d'après, il faisait partie de la brillante suite du roi, lorsqu'il alla signer le traité de Troyes et épouser Catherine de France, fille de Charles VI.

Pendant les années suivantes, il fut un des principaux capitaines des armées d'Angleterre, lorsque, maître de Paris, régent et héritier présomptif du royaume, Henri V s'efforçait à détruire le parti et les espérances du Dauphin, qui bientôt après fut le roi Charles VII. En 1422, Henri V mourant faisait ses dernières dispositions : « Pour vous, mon cou-
« sin de Warwick, dit-il, je veux que vous soyez
« le maître de mon fils ; que vous demeuriez avec
« lui pour le conduire et l'enseigner selon son état. Je
« ne saurais y mieux pourvoir. » Warwick continua cependant à faire la guerre en France, où il s'empara de presque toutes les forteresses du Maine ; plus tard, il éprouva un échec devant Montargis, dont le bâtard d'Orléans lui fit lever le siège. En 1426 seulement,

il fut investi de l'office de gouverneur du jeune Henri VI, et retourna en Angleterre.

Cinq ans après, lorsque les Anglais commençaient à éprouver des revers en France, il amena le jeune roi à Rouen. Ce fut alors qu'on y commença le procès de la Pucelle, prise quelques mois auparavant au siège de Compiègne. Le comte de Warwick ne se montra ni moins violent, ni moins cruel que les autres Anglais contre cette glorieuse fille. Ce fut sous son autorité, et presque par sa contrainte, que se conduisit la procédure. Il prit part à toutes les indignités que l'évêque de Beauvais et les juges ecclésiastiques commirent pour satisfaire la vengeance des Anglais. Il se cacha dans la prison pour entendre les conversations de Jeanne avec le faux confesseur qui lui avait été donné. Il menaçait de faire jeter dans la rivière les juges qui montraient quelque probité. Lorsqu'elle tomba dangereusement malade, il s'affligeait publiquement de ce qu'elle mourrait de mort naturelle, et ne serait point brûlée vive. Ce fut d'accord avec lui qu'on lui retira ses vêtemens de femme, afin qu'elle fût forcée de revêtir les habits d'homme, qu'on avait placés sur son lit, et que par là elle donnât lieu à être déclarée relapse. Sa joie éclata lorsqu'on la conduisit au supplice. Enfin, on a peine à concevoir comment le plus noble seigneur d'Angleterre pouvait être descendu à ce degré de haine aveugle et populaire.

Après la mort de Jeanne, le comte de Warwick assiégea Louviers sans pouvoir s'en emparer. Au mois de décembre 1431, il assista au couronnement du roi Henri VI à Saint-Denis, quand ce jeune prince y reçut

la couronne de France. Puis il repassa avec lui en Angleterre, et continua d'avoir une grande part au gouvernement. Il s'efforça, ainsi que presque tous les conseillers, de prévenir la rupture qui se préparait de jour en jour entre l'Angleterre et le duc Philippe de Bourgogne. Il voyait bien qu'elle allait entraîner la ruine complète du parti anglais en France; mais il ne dépendait de lui, ni de nul autre, d'empêcher une séparation que tant de circonstances rendaient inévitable. La paix d'Arras se fit en 1435, entre la France et la Bourgogne, et les Anglais eurent dès-lors pour ennemi celui qui avait été leur plus puissant allié : Paris rentra sous l'obéissance du roi de France. Bientôt les discordes qui commencèrent à diviser l'Angleterre, les querelles entre le duc de Gloucester et le cardinal de Winchester, entre le duc d'York et le duc de Somerset, rendirent de plus en plus difficile la conservation des conquêtes que les Anglais avaient faites en France.

En 1437, le comte de Warwick fut nommé régent de France à la place du duc d'York. Il y tenta quelques efforts assez heureux pour se défendre contre les vaillans capitaines du roi Charles VII. Il réussit à secourir Le Crotoy, qu'assiégeaient les Bourguignons; il surprit Pontoise. Mais pendant ce temps, les Français se rendaient maîtres de Montereau et d'autres places. Tout leur prospérait; l'ordre commençait à se rétablir dans leurs armées et dans le royaume, tandis que l'Angleterre était en pleine décadence : elle était en effet destinée à de plus grands revers, et à perdre successivement presque toutes ses conquêtes. Mais le comte de Warwick ne fut pas témoin de la ruine des Anglais en

France; il mourut en 1439 à Rouen, où il résidait comme régent.

Son fils unique, HENRI BEAUCHAMP, comte de WARWICK, s'était, bien jeune encore, fait connaître à la guerre. La chronique contemporaine de Monstrelet, parlant de lui, en 1429, et des combats où il prenait part, le nomme l'enfant Warwick. Aucune action d'éclat, aucune commission importante n'a depuis ce moment donné place à son nom dans l'histoire; mais, en 1444, à l'occasion du mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou, il fut créé duc de Warwick, et reçut en don le château de Bristol et la seigneurie des îles de Jersey et Guernesey. Il était aussi gouverneur de Calais, et mourut vers l'année 1453.

WARWICK (Richard NEVILL, comte de), le plus célèbre de ceux qui ont porté ce nom, avait épousé Anne Beauchamp, fille de Richard, comte de Warwick, et sœur de Henri, duc de Warwick. Il n'y avait à cette époque aucune famille en Angleterre aussi puissante que les Nevill. Elle avait pour chef Ralph Nevill, comte de Westmoreland. Richard Nevill, son frère, avait épousé Alice Montacut, fille unique et héritière de Thomas Montacut, comte de Salisbury, qui avait été tué, en 1429, au siège d'Orléans; et il portait ainsi le titre, et possédait les vastes biens de cette

maison. Sa sœur, Cécile Nevill, avait épousé Richard, duc d'York, qui, descendant par les femmes de Lionel, duc de Clarence, second fils d'Édouard III, prétendait avoir au trône un droit meilleur que le roi régnant Henri VI, héritier de l'usurpation de Henri IV, et appartenant à la branche de Jean de Lancastre, troisième fils d'Édouard III. Le principal appui des prétentions du duc d'York, c'était la puissance des Nevill, et surtout le comte de Warwick. Outre ses richesses, sa vaillance et son habileté à la guerre, il n'y avait point d'homme dont le caractère fût plus propre à se faire des partisans, tant il avait de persuasion et d'autorité dans le langage et dans les manières, tant il savait inspirer d'affection et de confiance à tous ceux qu'il voulait entraîner à sa suite.

La maladie du roi, sa nullité, les intrigues de la reine Marguerite, la discorde qui avait régné entre le cardinal de Winchester et le duc de Gloucester, la perte de la Normandie et de la Guienne, avaient jeté l'Angleterre dans un complet désordre. Après trois ou quatre ans de cabales, de menaces et de violences, qui mirent alternativement l'autorité du roi entre les mains du duc d'York et de ses amis, ou du duc de Somerset et du parti de la reine, la guerre civile éclata enfin le 31 mai 1455. Le comte de Warwick, qui commandait l'avant-garde de l'armée du duc d'York, remporta une victoire complète à Saint-Albans. Le duc de Somerset et les principaux seigneurs de son parti furent tués, et le roi fut fait prisonnier. Le duc d'York lui témoigna le plus grand respect, ne chercha point encore à faire valoir ses droits à la couronne,

et se fit seulement nommer protecteur du royaume.

Le comte de Warwick fut alors gouverneur de Calais. Il n'y avait pas un office plus important : dans ce temps de désordres, et les armées étant composées comme elles l'étaient, il n'y avait rien de si facile dans un tel poste que de se rendre à peu près indépendant du gouvernement royal. Aussi, lorsqu'un an après Marguerite, profitant de l'incurie du duc d'York, eût repris le pouvoir, le comte de Warwick se retira à Calais. Il s'y conduisait absolument à sa volonté, y équipait des vaisseaux, leur faisait courir les mers, s'enrichissait de leurs pirateries; en un mot, agissait en seigneur souverain.

Deux ans se passèrent en tentatives de réconciliation, en défiances et en complots réciproques, puis on reprit les armes; le comte de Salisbury gagna la bataille de Blake-Heath, et se joignit au duc d'York. Le comte de Warwick, avec une partie de sa garnison de Calais, passa en Angleterre. Mais cette fois la faction de la reine était plus en mesure de résister. Elle avait assemblé un parlement qui lui était favorable. Le duc d'York et les Nevill, après avoir, durant plusieurs mois, tenu leur armée sous les armes, la virent se disperser pour obéir aux ordres du roi et du parlement. Les chefs n'eurent que le temps de s'enfuir; le comte de Warwick et le jeune comte de La Marche, fils du duc d'York, se retirèrent à Calais. La reine venait d'en donner le gouvernement au jeune duc de Somerset. Lorsqu'il voulut prendre possession de son office, il fut reçu à coups de canon, débarqua sur la côte, s'empara de Guines et commença une guerre inégale

avec le gouverneur de Calais. Une flotte fut équipée en Angleterre pour lui porter secours. Le comte de Warwick parvint à gagner les chefs ; ils passèrent de son côté. Alors il se trouva maître de plus de vaisseaux que le roi, et tint la mer sans résistance.

Les rigueurs et la mauvaise conduite de la faction dominante donnèrent bientôt de nouvelles chances au duc d'York. Le comte de Warwick et le comte de La Marche débarquèrent à Sandwich en 1460, se joignirent aux révoltés du comté de Kent, et entrèrent sans obstacle à Londres : tant la reine Marguerite leur avait donné de partisans par son mauvais gouvernement. Le 19 juillet 1460, l'armée du roi livra bataille à Northampton au comte de La Marche et au comte de Warwick. La victoire fut complète, sanglante, et funeste au parti royal ; car l'usage commençait à s'introduire, dans les guerres civiles d'Angleterre, de massacrer les seigneurs et les chefs en faisant quartier aux soldats et aux gens des communes. Cependant la reine, son jeune fils, le duc de Somerset et quelques autres se sauvèrent. Le roi tomba encore une fois entre les mains du vainqueur. Le duc d'York, ayant assemblé un parlement, commença pour lors à faire valoir ses droits à la couronne. La jouissance en fut, à de certaines conditions, laissée au roi Henri VI, durant sa vie ; ensuite elle devait revenir à la branche d'York.

La reine, dont rien n'abattait le courage, assembla une nouvelle armée dans le nord de l'Angleterre. Le duc d'York marcha à sa rencontre, livra imprudemment bataille à Wakefield, fut vaincu et tué. Le comte

de Salisbury, père du comte de Warwick, fut fait prisonnier et décapité. Pendant ce temps, son fils commandait à Londres, et le comte de La Marche était à la tête d'une forte armée dans le pays de Galles. La reine, sans perdre de temps, marcha vers Londres, le comte de Warwick alla à sa rencontre; la trahison de quelques seigneurs lui déroba la victoire. Avec les débris de son armée, il alla rejoindre le comte de La Marche, et ils avancèrent assez rapidement pour prévenir la reine et rentrer à Londres, dont elle n'avait pu se faire encore ouvrir les portes; bien qu'elle eût entre ses mains le roi, repris à la bataille de Wakefield.

Alors le comte de Warwick prit une grande résolution; il assembla près de Londres l'armée et le peuple de la ville, fit lecture de la convention qui avait réglé les droits de la branche d'York à la couronne en en laissant l'usufruit à Henri VI, et demanda aux soldats et aux habitans si le roi n'avait pas violé les conditions de ce traité: Oui, oui! s'écrièrent-ils en tumulte. — Voulez-vous avoir encore pour roi Henri de Lancastre? — Non, non! répondit le peuple. — Ne choisissez-vous pas pour roi Édouard d'York? — De nouvelles acclamations décernèrent la couronne à Édouard IV. Ce fut là toute son élection. Il la dut au comte de Warwick, qui avait plus d'audace et de résolution que lui; c'était au mois de mars 1461.

Cependant la reine Marguerite avait encore une nombreuse armée, et la personne du roi Henri VI était en son pouvoir. Le duc de Somerset, son général,

remporta un assez grand avantage. Cet échec, qui suivit immédiatement l'avènement d'Édouard, jeta le comte de Warwick dans une telle colère, qu'en l'apprenant il tua le cheval sur lequel il était monté, et, baisant la croix de son épée, jura au nouveau roi de combattre pour sa cause, fût-il abandonné de toute l'armée. Ils tardèrent peu à se venger. Nulle bataille n'avait encore été aussi sanglante que celle où fut dé faite l'armée de Lancastre, à Towton : les principaux seigneurs de ce parti furent tués en combattant, ou massacrés après la victoire. Presque tout le royaume fut soumis. Le comte de Warwick, entrant à York, trouva encore la tête de son père exposée sur la muraille avec celle du duc d'York. Elles furent remplacées par la tête du duc de Devonshire, fait prisonnier à Towton.

La reine Marguerite s'était réfugiée en Écosse; de là elle passa en France pour implorer le secours de Louis XI, qui venait de monter sur le trône. Ce prince était trop prudent et trop occupé de ses propres affaires pour risquer beaucoup en faveur de sa cousine Marguerite d'Anjou : il se borna à lui faire bon accueil, à lui prêter quelque argent, et à lui permettre d'emmener avec elle deux mille combattans sous les ordres du sire de Brézé. Elle ne fut pas plus heureuse que par le passé. La nouvelle armée qu'elle avait réunie fut vaincue et mise en déroute à Exham, par lord Montacut, père du comte de Warwick; le duc de Somerset et les chefs furent mis à mort; la reine elle-même se sauva à grand'peine, seule, errante et fugitive avec son jeune fils. Elle retourna en France. Son mari fut de nouveau

remis entre les mains de la faction opposée, et enfermé à la Tour de Londres.

Le roi Édouard demeura possesseur tranquille et assuré de la couronne. Il devait tout au comte de Warwick; ce seigneur était si puissant, qu'il dut lui accorder un très-grand crédit et se gouverner par ses avis. Ce fut lui surtout qui conseilla à Édouard de s'allier avec le roi Louis XI, et de demander en mariage Bonne de Savoie, sa belle-sœur. Il fut nommé ambassadeur pour conduire cette négociation. Le roi de France, qui avait établi avec lui de secrètes intelligences, l'attendait impatiemment; mais comme tout roulait sur lui en Angleterre, il ne put passer la mer; et, quoi qu'en disent presque tous les historiens, ce fut seulement sir John Wenloch, son lieutenant à Calais, et sir Thomas Vaughan, capitaine à Guines, qui vinrent, en 1464, trouver le roi de France au château de Dampierre près Hesdin.

Pendant que ce mariage se traitait, le roi Édouard, étant à la campagne et en partie de chasse, devint éperdument amoureux d'Élisabeth Woodville, fille de sir Richard Woodville et de Jacqueline de Luxembourg, qui avait été auparavant duchesse de Bedford, et femme du régent de France. Élisabeth, toute jeune qu'elle était, avait eu pour premier mari sir John Gray, qui avait péri dans les guerres civiles. Aucun sage conseil ne put empêcher le roi d'épouser celle qu'il aimait, et de renoncer ainsi à l'appui que l'alliance avec la France aurait prêté à sa royauté nouvelle.

Le comte de Warwick fut profondément offensé d'une résolution contraire à ses avis, et qui le présen-

tait au roi de France comme léger dans ses paroles , ou dénué de tout crédit en Angleterre. Sa rancune devint plus grande encore lorsqu'il vit tous les parens de la reine comblés de dignités , placés dans les plus hauts emplois , formant autour du roi et dans le conseil un parti qui menaçait de ne plus lui laisser aucune autorité. Cependant il n'en vint point à une rupture ouverte ; il avait une situation si considérable dans le royaume , et le roi était contraint à de tels ménagemens avec lui , qu'il lui était possible de se plaindre avec hauteur et insolence , sans même risquer une disgrâce.

Plus il était mécontent du roi , plus Louis XI mettait de soin à gagner son amitié : il lui importait , dans ses querelles avec le duc de Bourgogne , de ne pas avoir contre lui l'Angleterre , et nul moyen ne lui semblait meilleur que de gagner un homme qui pouvait , soit gouverner le royaume , soit le troubler. Aussi envoyait-il sans cesse de riches présens au comte de Warwick , et lui faisait-il faire par ses ambassadeurs et ses messagers ses complimens les plus flatteurs. Le comte était sensible à tant de caresses , et comprenait combien l'appui du roi de France pourrait soutenir son crédit chancelant en Angleterre. En 1467, sous le prétexte d'une négociation relative au commerce , il se fit envoyer en France. Si l'on ne connaissait pas le caractère de Louis XI , on concevrait difficilement l'accueil que reçut de lui son grand ami le comte de Warwick , qu'il voyait pour la première fois. Pendant douze jours qu'ils passèrent ensemble à Rouen , le comte fut reçu comme un souverain , et le roi lui té-

moigna une telle tendresse , qu'il fit percer le mur qui séparait leurs deux logis , afin de communiquer d'une façon plus facile et plus intime.

Le comte de Warwick retourna en Angleterre , serviteur de Louis plus que d'Édouard , et se montra de jour en jour plus audacieux dans son mécontentement. Il formait ostensiblement un parti contre la reine et sa famille : il donna sa fille en mariage au duc de Clarence , frère du roi , et l'emmena avec lui à Calais. Peu après son départ éclatèrent en divers lieux de graves séditions ; il semblait n'y être pour rien : son frère , lord Montacut , combattit même pour les réprimer. Mais lorsqu'on vit ces révoltés se porter sur la ville de Grafton , y saisir le comte de Rivers , père de la reine , et sir John Grey , son fils , pour les mettre à mort , on ne douta guère que les Nevill ne fussent les secrets auteurs des troubles. Le roi n'en fut pas moins obligé d'avoir recours au comte de Warwick.

Celui-ci revint de Calais , apaisa toutes les séditions , reprit un pouvoir plus grand que jamais ; et , sans nul égard pour le roi , le tint comme prisonnier , d'abord dans son château de Warwick , puis à Middleham dans le comté d'York. Durant ce temps il gouvernait le royaume à son gré.

Charles - le - Téméraire , duc de Bourgogne , avait récemment épousé Marguerite d'York , sœur du roi Édouard. Après avoir fait tous ses efforts pour se rendre favorable le comte de Warwick , chez qui il était même venu passer une semaine à Calais , il s'était , avec toute la violence de son caractère , pris d'une grande haine contre un homme qui était le

meilleur ami du roi de France, son adversaire, Il ne voulut pas laisser entre ses mains le gouvernement de l'Angleterre; il envoya des ambassadeurs au lord-maire et à la cité de Londres, pour leur signifier que si l'on ne remettait pas en pleine liberté le roi son beau-frère, il aviserait à le délivrer. Le peuple de Londres fut fort ému de cette lettre; il préférait les Bourguignons aux Français : le comte de Warwick se vit contraint de céder à la voix populaire; il délivra le roi, et protesta qu'il avait voulu seulement détruire la cabale de la reine. Bientôt après les séditions recommencèrent; le comte de Warwick, chargé de les réprimer, se déclara cette fois ouvertement, et publia un manifeste contre le gouvernement du roi. Il s'était trop hâté : la révolte s'apaisa, et le comte fut contraint de s'enfuir avec le duc de Clarence, son gendre.

Il croyait, comme de coutume, trouver un refuge dans sa ville de Calais; mais sir John Wenloch, son lieutenant, homme plus prudent que dévoué à son maître, lui ferma le port, fit tirer le canon sur ses vaisseaux, et ne voulut pas même laisser porter quelques bouteilles de vin à la duchesse de Clarence, qui était en mal d'enfant sur un des navires. Alors le comte de Warwick alla débarquer à Honfleur, assuré de trouver asile et secours chez le roi de France. En effet, sa flotte fut reçue dans la Seine; et, sans obtenir d'abord une protection publique ni manifeste, il eut des secours en vivres et en argent. Il commença par faire courir ses vaisseaux sur la marine anglaise et bourguignonne.

Louis XI, tout en le désavouant, le laissait faire. Bientôt après, lui voyant une telle haine et un si grand désir de vengeance contre le roi Édouard, il lui fit proposer de se réconcilier avec la reine Marguerite, et de tenter de rendre la couronne à la maison de Lancastre, dont la ruine avait été son propre ouvrage. Warwick lui-même avait eu cette pensée en venant en France; l'on a encore la lettre où il déclare son intention à ses deux frères, l'archevêque d'York et lord Montacut : elle est pleine d'un sentiment d'irritation et de vengeance, exprimé avec beaucoup de force et de grandeur. Toutefois, ce changement de parti sembla étonnant et honteux, même dans ce temps où les grands seigneurs, se regardant comme indépendans, se croyaient tenus à peu de foi envers leurs souverains. Il n'y eut guère qu'une voix en France et en Angleterre sur le comte de Warwick. Il avait trahi le roi Henri VI, l'avait détrôné, persécuté, outragé; puis il trahissait de même le roi Édouard, qui l'avait comblé de bienfaits, et placé au-dessus de tous en Angleterre; il s'alliait aux ennemis de son pays, et se laissait gagner par l'argent du roi de France. Telle était sa renommée; et l'on parlait alors bien plus de sa soif insatiable de richesses et de son orgueil intraitable, que de sa vaillance et de son habileté. Le traité fut conclu entre la reine et le comte de Warwick, sous les auspices de Louis XI, et le jeune prince Édouard, fils de la reine, épousa la seconde fille du comte.

Pendant ce temps le roi d'Angleterre, dans la plus complète imprévoyance, ne faisait aucun préparatif

de défense. Une tempête dispersa sa flotte et celle de Bourgogne, qui gardaient la mer; et le comte de Warwick, parti du Havre, débarqua librement à Dartmouth. Le peuple était mécontent, et indifférent à tous les changemens de roi et de gouvernement. En un instant la renommée du comte de Warwick, et le zèle des partisans de Lancastre, créèrent une armée de soixante mille combattans. Lord Montacut commandait la plus forte armée du roi : parjurant ses sermens et ses récentes assurances, il se déclara pour son frère Warwick. Bientôt on vint dire au roi Édouard que, même autour de lui, on criait : *Vive Lancastre!* et qu'on laissait la rose blanche, signe du parti d'York, pour prendre la rose rouge de Lancastre, ou le bâton nouveau, blason de la maison de Nevill. Il ne lui restait aucun moyen de défense : il fut contraint de s'embarquer à la hâte pour fuir en Hollande.

Il y avait onze jours seulement que le comte de Warwick était débarqué. Ce fut pour lors que sa renommée devint merveilleuse; ce fut pour lors qu'on le surnomma *le faiseur de rois*. Il marcha sur Londres, tira de la tour le roi Henri, le produisit devant le peuple, se jeta à genoux devant lui, confessant sa faute d'avoir offensé un si bon roi, et demandant pardon à Dieu et au peuple d'Angleterre. Un nouveau parlement le créa gouverneur du royaume, conjointement avec son gendre le duc de Clarence.

Le duc de Bourgogne fit peu d'accueil à son beau-frère le roi Édouard. Il craignait de s'engager dans une guerre où il aurait eu à la fois contre lui l'Angleterre et la France. Il finit par lui accorder quelques

secours, mais non pas ouvertement, en se réservant tous les moyens de le désavouer. Le roi Édouard, se fiant plus à son courage qu'à la bonne volonté du duc de Bourgogne, mit à la voile huit mois après avoir perdu sa couronne, et vint débarquer au nord de l'Angleterre, dans le comté d'York. Il feignit d'abord de ne point se présenter comme roi, mais seulement pour réclamer son patrimoine héréditaire. Peu à peu ses partisans vinrent le joindre, et il se forma une armée.

Le comte de Warwick ne montra aucune diligence pour prévenir le danger. Il laissa gagner du temps à son adversaire. Le duc de Clarence, son gendre, ne l'avait jamais servi avec beaucoup de sincérité ; c'était un jeune homme léger, qui avait obéi à quelques mouvemens de dépit contre le roi, son frère, mais qui, se souvenant qu'il était York, ne pouvait être zélé en faveur de Lancastre. Il traita avec le roi, et lui conduisit l'armée qu'il commandait. Bientôt Édouard arriva devant Londres. Sa femme y était restée en un lieu d'asile, et avait travaillé pour lui. L'archevêque d'York, frère de Warwick, entra lui-même en négociation. Londres ouvrit ses portes sans résistance.

Le comte de Warwick avait encore une armée considérable. Lord Montacut, son frère, le duc de Somerset, le duc d'Exeter et la plupart des grands seigneurs du parti de la rose rouge étaient avec lui. Il aurait pu attendre encore les renforts que son gendre, le prince de Galles, et la reine Marguerite allaient lui amener de France. Il se hâta de combattre avant leur arrivée ; car il voulait que la maison de Lancastre fût sauvée par lui, et craignait de perdre tout pouvoir, si au contraire c'é-

tait par elle-même qu'elle était rétablie. La bataille se donna à dix milles de Londres dans la plaine de Barnet, le 14 avril 1471. Elle fut long-temps disputée; le comte descendit de cheval, et, selon la coutume des capitaines d'Angleterre, combattit parmi les archers, pour leur donner courage. Leur troupe fut enfoncée, et il fut tué dans la mêlée, ainsi que son frère le marquis de Montacut. Leur mort entraîna la perte de la bataille et la ruine de la maison de Lancastre. Peu de jours après, la reine Marguerite perdit la bataille de Tewksbury, après laquelle son fils Édouard, gendre du comte de Warwick, fut massacré sous les yeux du roi Édouard.

La vie de Warwick a fourni à Laharpe le sujet d'une de ses meilleures tragédies; mais il s'est complètement écarté de la vérité historique.

WARWICK (Édouard comte de) était fils du duc de Clarence, frère du roi Édouard IV et d'Isabelle Nevill, fille du comte de Warwick. Lorsque Édouard eut fait périr le duc de Clarence, il veilla avec soin à l'éducation de son fils, et lui donna le titre et l'héritage de son glorieux aïeul. Mais Richard, après son avènement, fit détenir dans le château de Sheriffhutton son jeune neveu, dont les droits à la couronne étaient préférables aux siens, puisqu'il était fils du duc de Clarence, aîné de lui Richard, duc de Gloucester.

Ayant ainsi échappé, ce qui semble étonnant, à la cruauté de Richard III, le jeune comte de Warwick fut

traité avec plus de méfiance et de dureté par Henri VII, qui se regardait comme roi, plutôt par le droit contestable d'une branche bâtarde de Lancastre que par son mariage avec Élisabeth, fille d'Édouard IV. Aussitôt après son avènement, il fit enfermer le comte de Warwick à la Tour de Londres. Ce jeune prince y passa quinze ans. Dans cette longue et triste séparation de tout le train du monde, son esprit demeura faible, simple et sans nul développement.

Il se trouvait dans cette prison, lorsque le roi, en 1499, y fit enfermer Perkin-Warbeck, ce célèbre aventurier qui depuis quelques années se faisait passer pour Richard d'York, fils d'Édouard IV. Cet homme réussit à communiquer avec le comte de Warwick, et lui proposa de prendre part à un complot pour égorger leurs gardiens et recouvrer la liberté. La chose fut découverte; on pensa même généralement que cette entreprise avait été suggérée aux deux prisonniers, afin de trouver occasion de les perdre. Ce n'eût pas été un motif suffisant pour faire périr un jeune prince qui, retenu en prison contre toute justice, ne commettait pas un crime en cherchant à s'en échapper. Aussi chercha-t-on un autre sujet d'accusation, et il fut traduit devant le parlement pour haute trahison, et pour avoir conspiré contre le roi, de concert avec Warbeck. Il fut condamné à perdre la vie, et décapité. Cette cruelle iniquité est une flétrissure imprimée à la mémoire de Henri VII. La voix publique de l'Angleterre en jugea alors ainsi; et le roi éprouva la nécessité de justifier ce crime de sa politique.

Dans le temps où le procès s'instruisait, un moine

promena , dans le comté de Kent , le fils d'un cordonnier, nommé Walford, le donnant pour le comte de Warwick , et feignant de vouloir faire soulever le peuple en son nom. Traduit en justice et condamné à mort, le moine eut sa grâce; on vit assez qu'il n'avait été qu'un instrument employé pour faire comprendre au peuple de quel danger l'existence du comte de Warwick était pour la paix publique. Henri fit aussi répandre le bruit que le roi d'Espagne n'avait consenti à donner sa fille Catherine d'Aragon au prince de Galles que sous la condition de faire périr le comte de Warwick, dernier rejeton de la maison d'York. Ce n'eût pas été une excuse; et de plus, chacun n'y vit qu'un mensonge.

WARWICK (Jean Dudley, comte de). Ce titre fut long-temps porté par Jean Dudley, avant qu'il fût créé duc de Northumberland. Son fils Ambroise Dudley et son petit-fils Robert Dudley en furent aussi revêtus.

WARWICK (Sir Philippe). Ce nom était celui de sa famille, et non point un titre, comme pour les précédens. Il naquit à Londres, en 1608, et descendait d'une ancienne famille de gentilshommes du comté de Cumberland. Il serait sans doute resté ignoré aux générations suivantes, s'il n'avait pas écrit des Mémoires sur les grands événemens de la révolution d'Angle-

terre, dont il fut témoin, et auxquels il se trouva mêlé.

Jeune encore, il fut secrétaire du lord-trésorier Juxton, évêque de Londres ; son patron le fit ensuite greffier du petit sceau. Il prit sous ce ministre des habitudes de probité, d'ordre et de raison. Membre du parlement en 1640, il vota avec constance, et quelquefois même avec courage, pour le parti de la couronne. C'était un de ces hommes qui n'aiment ni les abus, ni le pouvoir tyrannique, mais qui craignent plus que tout les révolutions, et éprouvent un respect sincère et désintéressé pour la royauté : ces sentimens servirent de règle à sa conduite.

Il combattit dans l'armée royale pendant la guerre civile, accompagna Charles I^{er} dans sa fuite à l'île de Wight, et lui servit de secrétaire. Il ne lui fut point permis de le suivre en prison, ni de l'assister à ses derniers momens ; mais on voit dans ses Mémoires de quelle loyale douleur le pénétra cette mort cruelle. Cromwell essaya de se le concilier, et lui montra une bienveillance qui ne réussit point à le séduire. Warwick resta fidèle à la cause royale ; d'ailleurs, soit par sagacité, soit par affection, il était loin de la regarder comme perdue.

Après la mort du Protecteur, il s'entremet activement dans tout ce qui fut concerté pour rappeler les Stuarts. A la Restauration, il reprit son office de greffier du sceau, et fut fait en même temps secrétaire de la trésorerie, sous le comte de Southampton, le seul ministre honnête homme qu'ait conservé Charles II.

Warwick siégeait aussi au parlement ; il y votait, et

y parlait même quelquefois pour le parti de la cour. L'eût-il trouvé blâmable, aveugle, courant à sa perte, il ne l'eût pas moins aidé de son suffrage, tant étaient grandes sa peur des changemens et la religion qu'il gardait au pouvoir royal. L'expérience du passé l'avait confirmé dans ce dévoûment servile et timide ; il ne voyait pas que maintenant c'étaient des dangers d'autre sorte qu'il s'agissait de prévenir. Après la mort du comte de Southampton, sir Philippe quitta l'administration, et ne fut plus que membre du parlement. Comme l'intérêt n'était nullement le motif de ses votes, il continua à les donner dans le même sens.

Ce fut alors que, dans son loisir, il composa ses Mémoires. Ils sont d'un ton simple et sincère, mais froids et peu dramatiques, comme on le remarque de beaucoup de mémoires anglais ; tout y respire un attachement profond et honorable pour sa cause, en même temps qu'une raison assez éclairée. Son âme était assez élevée pour ne chercher dans l'autorité aucun avantage privé, mais seulement l'intérêt général de la justice et du bon ordre. Cette sincérité d'affection, ce noble désintéressement, impriment un caractère touchant à tout ce qu'il raconte des derniers momens de Charles I^{er}. « Je me console de la mort qui s'approche, dit-il en « parlant du déclin de son âge, par l'espoir de revoir « mon roi dans le ciel. »

Warwick eut du moins la consolation de ne pas voir s'accomplir la dernière révolution que préparaient les fautes de la Restauration. Il mourut en 1683, cinq ans avant l'expulsion des Stuarts. Ses Mémoires ne parurent qu'en 1701 ; ils sont traduits en français dans la

collection publiée par M. Guizot. Sir Philippe Warwick est aussi auteur d'un *Traité sur le Gouvernement*. C'est un livre médiocre et conforme à ses opinions, c'est-à-dire moins favorable à la liberté qu'au pouvoir, assez raisonnable pour imposer des devoirs à l'autorité, trop timide pour lui reconnaître des limites.





XAINTRAILLES.



XAINTRAILLES (Jean POTON), seigneur de Xaintraïlles (ou Saintraïlles, ou Sainte-Treille), était un simple gentilhomme de Gascogne. Dans les querelles du duc Jean de Bourgogne et du parti d'Orléans, qui avait pris pour chef le jeune Dauphin, depuis Charles VII, Xaintraïlles combattait contre les Bourguignons. Au commencement de 1419, il était avec Pierre de Xaintraïlles, dont sans doute il était parent, dans le château de Coucy; Pierre de Xaintraïlles ayant été surpris et égorgé par la trahison de sa chambrière, les gens d'armes de la garnison n'eurent que le temps de se retirer. *Lors ils firent deux capitaines de deux gentilshommes, Étienne de Vignoles, dit Lahire, et Poton de Xaintraïlles.* Dès-lors il ne se passa guère aucun fait d'armes où ces deux noms ne fussent mêlés. La même constance dans la cause du Dauphin,

le même courage, la même activité, les mêmes ressources d'esprit, signalèrent Xaintrailles et Lahire. Au milieu du découragement général, lorsque le Dauphin, devenu roi, n'était pour les Anglais que le roi de Bourges, lorsqu'il était abandonné de tous les grands seigneurs et s'abandonnait presque lui-même dans sa molle insouciance, Xaintrailles et Lahire ne cessèrent pas un instant de faire bonne et forte guerre aux anciens ennemis de la France et aux Bourguignons. Ils n'étaient point les chefs d'une armée régulière et disciplinée, opérant sur un point concerté et avec ensemble, recevant les ordres et les ressources d'un gouvernement. Les choses ne se passaient pas ainsi au commencement du quinzième siècle, surtout parmi tant de calamités et de désordres. Xaintrailles était non pas un général, mais un vaillant chef de bande, ou, comme on disait alors, de compagnie. *Ils n'étaient lors, dit une chronique, que quarante lances, lesquelles n'épargnaient ni leurs corps, ni leurs chevaux; c'étaient pour la plupart des Gascons, qui sont bons chevaucheurs et hardis.*

Avec de tels compagnons, Xaintrailles, ayant pour lieu de retraite quelque château-fort, courait la campagne, détroussait les compagnies ennemies, arrêtait les convois, et s'en allait piller les villes du parti contraire. Ce fut ainsi qu'il acquit la renommée non-seulement de bravoure, mais de grande habileté dans le métier des armes. Le comte de Dammartin et les autres capitaines de la génération suivante se glorifiaient d'avoir fait leurs premières armes sous Xaintrailles et Lahire; ils citaient avec complaisance leurs mots, leurs pré-

ceptes, leurs ruses, les bons tours qu'ils jouaient aux Anglais. Le nom de Xaintrailles n'était pas moins célèbre chez les ennemis, et, à la bataille de Mons en Vimeux (1422), où le sire de Vilain sauva le duc de Bourgogne et fit de si vaillans exploits, sa plus grande gloire fut d'avoir vu reculer devant sa hache Xaintrailles, qui fut fait prisonnier ce jour-là.

Dans les rares momens de loisir que lui laissaient de telles guerres, il savait aussi se faire honneur dans les tournois; en 1423, il combattit dans une joute solennelle avec Lionel de Vendôme, devant le duc de Bourgogne et le comte de Richemont. Il fut de nouveau fait prisonnier à Cravant. Racheté à grand prix par le roi, qui pourtant n'avait guère d'argent, il se laissa encore prendre dans une sortie au siège de Guise. A la bataille de Verneuil, Lahire et lui commandaient la cavalerie des Lombards. L'année suivante, la guerre ayant éclaté entre le duc de Brabant et le duc de Gloucester, on vit Xaintrailles aller combattre les Anglais sous la bannière bourguignonne, mais sans engagement et dans l'intervalle de ses entreprises accoutumées. Le bon accueil qu'il avait reçu du duc de Bourgogne le fit choisir pour ambassadeur par les habitans d'Orléans, lorsque, pressés par les Anglais, ils essayèrent d'obtenir des conditions plus douces par l'intervention de ce prince. Sa négociation échoua. C'était le moment où tout semblait perdu pour le roi, et où il était si pauvre et si abandonné que

Un jour que Lahire et Poton
Le vinrent voir, pour festoient
N'avait qu'une queue de mouton
Et deux poulets tant seulement.

Mais en ce moment apparut la Pucelle, et dès-lors la fortune changea. Xaintrailles la seconda devant Orléans et à Patay, commanda l'avant-garde lorsqu'on entreprit le voyage de Reims, et assista au sacre du roi.

En 1430, il était de la garnison de Clermont, et il envoya défier Pierre de Bauffremont, sire de Charny, le plus fameux joûteur des Bourguignons. Le duc de Bourgogne présida à ce pompeux tournoi, où cinq chevaliers français combattirent contre cinq chevaliers de Bourgogne. Peu après, Xaintrailles alla s'enfermer dans Compiègne pressé par les Anglais, en fit lever le siège, et ensuite remporta à Germigny un avantage qui fut un des plus complets dans une guerre où l'on donnait peu de grandes batailles.

Cependant les Anglais avaient fait périr la Pucelle; Xaintrailles, qui avait vu quelle confiance elle avait rendue aux soldats, quelle ardeur elle avait inspirée à tout le royaume, quelle terreur elle avait répandue parmi les Anglais, imagina de renouveler ces prodiges. Il trouva un jeune berger, qui avait des visions, et qui montrait des stigmates sur ses mains comme saint François; il l'emmena avec lui et tâcha de le mettre en crédit. Ce n'était pas à dire pour cela que la mission de Jeanne d'Arc eût été une fable inventée par la politique. De si grands effets ne se calculent point et ne s'arrangent point d'avance, ils sortent naturellement de la disposition des esprits. Xaintrailles, les autres chefs, les courtisans, les seigneurs, avaient bien pu douter et railler parfois entre eux des visions et des miracles de la Pucelle, sans toutefois avoir contre de telles merveilles l'assurance qu'on montrerait

aujourd'hui ; mais il ne dépendait de personne de susciter par artifice un caractère , un courage , une âme , une noblesse , un dévoûment semblables. Il y a beaucoup de degrés et de nuances entre les visionnaires ; le mélange de la raison avec le désordre partiel de l'intelligence n'est pas toujours dans les mêmes proportions. Guillaume le Pastourel ne produisit nul effet , et la première fois que Xaintrailles le mena au combat ; il fut fait prisonnier avec son prophète. Plus heureux en 1435, il gagna avec Lahire le combat de Gerberoy sur le comte d'Arundel , qui y fut tué.

Lorsque les conférences d'Arras furent commencées , et qu'on eut enfin l'espoir d'obtenir la paix du duc de Bourgogne en le détachant de l'alliance des Anglais, il fut difficile de faire comprendre cette combinaison politique à Xaintrailles , et surtout à Lahire. A la tête de leurs compagnons , et sans nul souci des ordres du roi , ils continuèrent à guerroyer sur les frontières de Picardie , au risque de troubler les négociations.

Après la paix , quand presque tous les chefs de compagnies des deux partis devinrent de véritables brigands , sous le nom d'écorcheurs , de routiers , de tondeurs , et continuèrent à ravager le royaume pour leur propre compte , Xaintrailles se comporta plus honorablement ; sans obéir bien exactement au roi , sans imposer une discipline trop sévère à ses gens , il combattit les Anglais , défendit le royaume et ne le dévasta point. Il était avec le roi , lorsque ce prince montra une vaillance chevaleresque au siège de Montereau ; à son entrée solennelle dans la ville de Paris , soumise après vingt ans de guerre , Xaintrailles portait le casque du roi ,

comme écuyer de France. Deux ans après, quand les efforts du roi et de ses conseillers pour mettre quelque bon ordre dans le royaume et faire cesser les désordres des gens de guerre, eurent excité la sédition de la Praguerie, Xaintrailles demeura fidèle au roi.

En 1450, le royaume commença à recueillir les glorieux fruits d'un meilleur gouvernement, et il fut possible de chasser les Anglais de la Normandie et de la Guyenne. Jamais conquête ne fut plus prompte ; la valeur et l'expérience de tant de capitaines, l'esprit guerrier de la nation, la fin des discordes, l'ordre établi même dans les finances, triomphèrent facilement des Anglais, dont la puissance était au contraire minée par leurs troubles intérieurs. Xaintrailles était de l'armée qui entra en Guyenne sous les ordres de Jean de Blois, comte de Penthievre, et se montra aussi glorieusement que de coutume.

Le roi n'avait point laissé tant de services sans récompense : Xaintrailles était bailli de Berry, capitaine de la tour de Bourges, de Falaise et de Château-Thierry. Après la conquête de la Guyenne, il reçut encore la ville et la seigneurie de Tonneins, la ville et la seigneurie de Saint-Macaire ; puis on le fit sénéchal du Bordelais et du Limousin, et enfin maréchal de France en 1454. Il survécut peu à Charles VII, et mourut à Bordeaux en 1461. Les registres du Parlement, en faisant mention de sa mort, l'appellent *un des plus vaillans capitaines du royaume de France, qui fut cause, avec Étienne de Vignoles, dit Lahire, de chasser les Anglais de France* : c'était consigner la voix publique, qui avait toujours asso-

cié leur nom au salut du royaume. Xaintrailles avait épousé Catherine Brachet, dame de Salignac, et ne laissa point d'enfans. Son frère, Jean Amadour, avait été tué au siège de Creil. Sa sœur, Colette de Xaintrailles, avait épousé Jean de la Cassagne, dont elle eut un fils nommé Nandonnet, que Xaintrailles aimait beaucoup, et qui se distingua dans diverses guerres.





CATHELINEAU.

Au mois de mars 1793, la Convention nationale ordonna une levée de trois cent mille hommes; ce nombreux recrutement, le premier qu'on eût demandé, parut un rude sacrifice au peuple, à qui l'on avait tant répété que la Révolution avait été faite pour son bien-être. En beaucoup de provinces, il y eut d'abord quelques désobéissances : dans les provinces de l'Ouest, où les paysans avaient déjà vu avec chagrin des innovations contraires à leurs habitudes antiques et heureuses, où la tyrannie révolutionnaire s'était déjà exercée en persécutant les prêtres chers au peuple, où de premières séditions s'étaient déjà manifestées peu de mois auparavant, le soulèvement fut général; il éclata à la fois dans plusieurs lieux de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne.

A Saint-Florent, en Anjou, le tirage avait été indi-

qué pour le 10 mars; les jeunes gens s'y rendirent dans le dessein presque arrêté de ne point obéir. Au lieu d'essayer à les ramener, on les menaça; ils se mutinèrent; on tira sur eux; le combat s'engagea: les jeunes gens eurent le dessus, mirent en fuite les autorités et les gendarmes, pillèrent l'hôtel-de-ville; puis, sans nulle prévoyance, ne songeant pas à la terrible vengeance qu'ils venaient d'attirer sur eux, ils retournèrent chez eux.

Dans le village du Pin-en-Mauge, près de Saint-Florent, vivait un paysan marchand de laine, nommé Jacques Cathelineau: c'était un homme d'environ trente-quatre ans, rempli de piété et respecté de tout le canton par la gravité de ses mœurs et de son caractère. Il était marié, et la loi du recrutement ne l'atteignait point. Il était tranquillement dans sa maison à pétrir du pain, quand on vint lui raconter ce qui s'était passé à Saint-Florent. Il sentit tout de suite la conséquence de cette mutinerie, songea à la façon impitoyable dont le pays allait être châtié, et résolut de réparer cette imprudence, en prenant un parti grand et prompt. Sa femme le supplie de ne pas former un tel projet; il n'écoute rien; essuyant ses bras, il se hâte de rassembler les habitans du village, et leur parle avec force du châtiment qui les attend, s'ils ne se révoltent pas plus ouvertement.

Cathelineau était un homme sage, d'une grande autorité sur ses camarades; les jeunes gens le croient et prennent leurs armes. Il marche à un autre village, sonne le tocsin, persuade ceux-ci, comme il avait persuadé les premiers; quand sa troupe est au

nombre d'environ cent hommes, il attaque hardiment un poste militaire, l'emporte et se saisit d'un canon. Le lendemain il se présenta devant la petite ville de Chemillé et s'en empare aussi, malgré deux cents hommes de garnison et trois pièces d'artillerie. Le canon n'effrayait pas ces courageux paysans; sitôt que la lumière leur annonçait une décharge, ils se jetaient par terre pour l'éviter, se relevaient sur-le-champ, couraient en avant pendant qu'on rechargeait les pièces, se baissaient encore pendant l'explosion, de cette façon arrivaient sur la batterie et combattaient les canonniers corps à corps.

La troupe de Cathelineau, après s'être réunie à quelques autres paysans des cantons voisins qui s'étaient aussi révoltés, se hasarda à attaquer Cholet, principale ville du pays, et parvint encore à en chasser les Républicains.

Cette révolte devenait par-là si importante, que les paysans voulurent se donner des chefs plus considérables; ils allèrent chercher dans leurs châteaux M. de Bonchamp et M. d'Elbée et les forcèrent, pour ainsi dire, de se mettre à la tête de cette insurrection d'Anjou; mais Cathelineau et Stofflet, qui les premiers avaient conduit leurs camarades à la victoire, restèrent fort importants dans une armée qu'ils avaient créée. Elle fut d'abord moins heureuse qu'elle ne l'avait été sous leurs ordres: les insurgés perdirent presque tout le territoire d'Anjou et furent chassés jusqu'à la Sèvre. M. de La Rochejaquelein, ayant mieux réussi de son côté, vint au secours des Angevins. Alors commencèrent les grands succès de l'armée vendéenne.

La révolte fit des progrès décisifs et embrassa un vaste pays. Au milieu de tous les gentilshommes qui s'étaient rangés en foule dans cette armée, et qui conduisaient les paysans au combat, Cathelineau continua à être l'objet d'une haute estime, et nul n'était plus considéré ; c'était l'homme le plus doux et le plus modeste ; on avait pour lui d'autant plus d'égards, qu'il se mettait toujours à la dernière place. Il avait une éloquence entraînante, une intelligence extraordinaire de la guerre, le talent de diriger les paysans et de leur faire tout exécuter, un coup d'œil habile, une résolution prompte : on a entendu des Vendéens dire qu'aucun de leurs chefs n'avait montré plus de talent que Cathelineau. Les paysans lui portaient une vénération extraordinaire, à cause de sa piété et de sa régularité, tellement qu'ils l'appelaient le saint d'Anjou, et se plaçaient, quand ils le pouvaient, auprès de lui dans les combats, pensant qu'on ne pouvait être blessé à côté d'un si saint homme.

Après la prise de Saumur, dans le moment où les Vendéens étaient au comble de leur prospérité, M. de Lescure, l'un des chefs les plus sages, proposa de ne plus laisser sans général et sans ordre une armée qui devenait si importante ; car jusqu'alors de braves paysans avaient suivi au combat des hommes en qui ils avaient confiance, et qui, sincèrement dévoués à la même cause, s'accordaient entre eux sans avoir d'autorité l'un sur l'autre : c'était ainsi qu'avaient été remportées de grandes victoires. M. de Lescure ajouta en même temps qu'il donnait sa voix à Cathelineau ; ce choix fut ratifié avec applaudissement par tous les autres chefs. Le bon Ca-

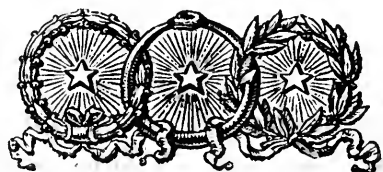
thelineau en parut confus et surpris. Rien n'était plus juste et plus raisonnable que cette élection : il était de tous les chefs celui qui exerçait le plus d'influence sur les paysans ; c'était lui qui avait commencé la guerre , soulevé le pays et gagné les premières batailles ; c'était un homme rempli de sens et de modestie ; l'on était assuré qu'il rechercherait toujours avec déférence les conseils des gens prudents. En outre , nommer général en chef un simple paysan était une démarche politique , au moment où l'esprit d'égalité et un vif sentiment de jalousie contre la noblesse contribuaient en grande partie au mouvement révolutionnaire : c'était se conformer au penchant général , et attacher de plus en plus les paysans au parti qu'ils avaient embrassé. On se tromperait , si l'on croyait que cette nomination fut une vaine comédie : c'était sincèrement et de cœur que les chefs vendéens respectaient Cathelineau et se mettaient sous ses ordres ; si ce n'eût été qu'une apparence et qu'un jeu , l'on n'en eût recueilli aucun fruit ; les hommes ne se laissent pas facilement duper par de faux semblans ; pour leur persuader les choses , il faut les croire ou du moins renoncer à l'amour-propre de s'en moquer.

Cathelineau conduisit l'armée vendéenne de Saumur à Nantes , qu'on devait attaquer de concert avec M. Charette , qui commandait l'insurrection du Bas-Poitou. Cette expédition fut mal combinée : les paysans , lorsqu'on partit de Saumur , étaient déjà en campagne depuis quelques jours , et leur ardeur se ralentissait toujours , dès qu'il fallait passer une semaine loin de leur cabane et de leur famille ; quelques chefs étaient

absens à cause de leurs blessures, ou parce qu'ils étaient occupés ailleurs. Il y eut des fautes et des malentendus dans l'attaque, et la défense fut vive et courageuse. Pendant un jour tout entier, le 28 juin 1793, les Vendéens tentèrent avec obstination de pénétrer dans la ville; ils ne purent y réussir et furent constamment repoussés. Les chefs essayèrent vainement de donner aux paysans encore plus d'ardeur et d'élan; ils se précipitaient sans cesse au milieu du feu, sans pouvoir déterminer un mouvement décisif. Cathelineau, après avoir fait toute la journée les efforts les plus courageux, tomba atteint d'une balle dans la poitrine. Déjà M. de Fleuriot, commandant de la division de M. de Bonchamp, avait été tué; les Vendéens se découragèrent; leur armée se dispersa, abandonna la rive droite et traversa la Loire. Le général fut emporté mourant à Saint-Florent; il ne survécut que de douze jours à sa blessure, et expira honoré des regrets de toute son armée.

La nombreuse famille de Cathelineau avait suivi son exemple et pris parti dans l'insurrection: un de ses frères, après le passage de la Loire, se mit à la tête d'une petite troupe, et s'y distingua. Il périt depuis deux autres frères, quatre beaux-frères et seize cousins-germains de Cathelineau, tous morts les armes à la main. Il laissa une veuve pauvre et un fils que la gloire de son père n'avait point tiré de son état obscur jusqu'à l'époque de la Restauration. Alors il fut appelé comme officier dans la garde royale; il y vivait modeste, pauvre, oublié, sans exigence et sans murmure. Après la révolution de Juillet, il revint en Anjou, et se trouva enveloppé dans de malheureuses et imprudentes

tentatives de guerre civile. Surpris par un détachement militaire dans une ferme où il se dérobaux poursuites, les soldats tirèrent par une trappe qui recouvrait le réduit où il était blotti. Il fut ainsi tué sans défense : victime héréditaire des discordes civiles et de son dévoûment à la cause où son père s'était sacrifié quarante ans auparavant.





BONCHAMP.

BONCHAMP (Artus de), né en Anjou d'une famille noble et considérée, avait trente-trois ans lorsque la guerre civile éclata en Anjou, au mois de mars 1793. Il avait servi avec distinction dans l'Inde pendant la guerre que soutint la France pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Au moment où la révolte commença, il habitait tranquillement son château ; ses opinions étaient fort modérées ; il ne contribua en rien à soulever les paysans. Mais après qu'ils se furent révoltés, ayant même déjà remporté quelques avantages sur les troupes qu'on avait envoyées contre eux, ils voulurent avoir pour chefs les hommes pour lesquels ils avaient du respect et de la confiance : ils forcèrent partout les seigneurs à se mettre à leur tête. M. d'Elbée et M. de Bonchamp furent portés au commandement dès le commencement d'avril ; ils eurent

d'abord des revers, mais, après avoir fait leur jonction avec M. de La Rochejaquelein que les paysans d'un autre canton avaient pris pour chef, ils acquirent une supériorité marquée sur les Républicains. Bressuire fut pris; M. de Lescure, qui y était prisonnier, fit soulever une nouvelle portion du pays; on marcha sur Thouars, et M. de Bonchamp contribua beaucoup à forcer le passage de la rivière qui défendait cette ville.

Ce fut là le commencement de la prospérité des Vendéens; ce fut alors que cette guerre prit une grande importance, et sembla un instant devoir décider du sort de la France. Tous les habitans de la rive gauche de la Loire en Anjou, de la portion du Poitou appelée Bocage, du comté de Nantes, des marais qui bordent la côte vers l'embouchure de la Loire, étaient soulevés, et avaient battu et chassé les troupes républicaines. Cette vaste révolte était composée d'un grand nombre de petites armées qui n'agissaient pas de concert, dont les chefs se connaissaient à peine et n'avaient aucune supériorité de commandement les uns sur les autres. Cependant toute l'insurrection de la rive droite de la Sèvre, ayant des intérêts communs, forma bientôt une armée qu'on appela la grande armée vendéenne : c'étaient là que se trouvaient les chefs qui ont acquis le plus de gloire; c'est cette armée qui a remporté les grandes victoires, qui a pris toutes les villes environnantes, qui a fait des excursions loin du territoire révolté, qui enfin a fait trembler le gouvernement républicain.

M. de Bonchamp faisait partie de la grande armée, et habituellement combattait avec elle; cependant il n'a

jamais reconnu positivement les ordres d'aucun chef. Il commandait les Angevins des bords de la Loire et quelques Bretons qui étaient venus se joindre à lui en traversant le fleuve. De tous les chefs vendéens, il était le plus habile dans l'art militaire, et l'on avait une extrême déférence pour ses conseils. En effet, cette armée, où l'on trouvait plus de courage que de science, plus d'ardeur que de bon ordre, n'était guère commandée que par des jeunes gens qui ne connaissaient pas la guerre, des vieillards qui manquaient de force, des propriétaires de campagne, des bourgeois des petites villes, et des paysans un peu intelligens. Un officier qui avait l'expérience de son métier devait, surtout dans les commencemens, avoir un grand avantage sur les autres. D'ailleurs, M. de Bonchamp avait les meilleurs soldats de l'insurrection; ils avaient plus d'élan et d'intelligence que les autres; l'Anjou, plus riche et plus civilisé que le Poitou, avait aussi fourni un bien plus grand nombre d'officiers, et la division Bonchamp était toujours mieux guidée que les autres. Le caractère du chef contribuait à lui donner non pas de l'influence, il n'en cherchait pas, mais une certaine autorité due à la confiance et au respect. M. de Bonchamp était sans ambition, sans vanité, entièrement dévoué au succès de la cause; il n'avait rien de bruyant, ni d'éclatant dans le caractère; s'il n'excitait pas l'enthousiasme, il obtenait toujours sans aucune contradiction l'approbation générale. Il ne fut jamais mêlé dans aucune intrigue, dans aucune rivalité. Il était doux aux vaincus, et l'on ne cite de lui aucun trait de rigueur cruelle. L'armée fut souvent privée de sa présence : il

était malheureux dans les combats, et allait rarement au feu sans être blessé; il l'avait été légèrement dès le commencement de la guerre.

Après la prise de Thouars, il ramena sa division en Anjou; tandis que les autres chefs allaient attaquer Fontenay. Cette entreprise échoua. Elle fut renouvelée huit jours après, et cette fois M. de Bonchamp s'y trouva; il entra des premiers dans la ville et y fut grièvement blessé : c'était vers la fin de mai; il ne reparut qu'au milieu de juillet, après que l'armée vendéenne eut pris Saumur et Angers, et qu'elle eut été repoussée de Nantes. Au premier combat, M. de Bonchamp eut le coude fracassé. Quelques jours après, M. d'Elbée trouva moyen de se faire élire généralissime. Tous les bons esprits de l'armée désiraient appeler M. de Bonchamp au commandement; il ne le regretta pas, mais il trouva ridicule qu'on eût choisi le plus médiocre de tous les chefs. Vers le mois de septembre, le gouvernement républicain, après avoir tant de fois échoué dans ses entreprises contre les Vendéens, fit de plus grands efforts et envoya contre eux des armées nombreuses, des soldats aguerris, des généraux habiles; le Bas-Poitou fut bientôt envahi, et l'armée de M. Charette arriva, dispersée et battue, sur les bords de la Sèvre, implorer le secours de la grande armée. Les chefs sentirent bien qu'il s'agissait du salut de la cause. L'armée entière se rassembla; elle avait à faire à la brave garnison de Mayence; qui venait d'obtenir une capitulation honorable, et que les puissances étrangères laissaient librement combattre contre les insurgés, sans avoir songé à

les comprendre dans les conditions imposées à la garnison.

Tous les généraux vendéens étaient là réunis ; ils firent des prodiges de valeur, et maintinrent pendant quelques heures leurs soldats en face d'un ennemi redoutable ; M. de Bonchamp, encore souffrant de sa blessure et le bras en écharpe, arriva avec sa division et décida la victoire ; elle fut complète : les Républicains, entourés de toutes parts dans un pays sauvage et couvert, abandonnèrent leur artillerie et leur bagage. Le lendemain, M. de Lescure et M. Charette battirent une autre division républicaine à Montaigu ; emportés par le succès, ils poursuivirent la route qu'ils avaient prise, et remportèrent une nouvelle victoire, le jour d'après. Mais on était convenu d'un autre plan : toute l'armée vendéenne devait se rassembler et attaquer la garnison de Mayence dans sa retraite. M. de Bonchamp ne fut pas averti assez tôt du changement de projets ; il attaqua avec l'armée d'Anjou toute seule, et au lieu d'une victoire complète, qui était à peu près assurée, on fit seulement éprouver un léger échec aux Républicains. Ce fut une grande source de reproches et de division entre les chefs vendéens ; leur mésintelligence, et, surtout, la manière dont M. Charette voulut séparer entièrement sa cause de celle de la grande armée, contribuèrent à hâter la chute de la Vendée, qui pouvait difficilement résister aux armées dont elle était assaillie de tous côtés. Châtillon, qui était comme le centre de la guerre civile, fut pris par un dernier effort ; on en chassa encore les Républicains.

Pendant ce temps-là, les Mayençais plus nombreux

avançaient du côté de Mortagne ; M. de Lescure leur livra bataille à La Tremblaye : il fut mortellement blessé et ses troupes défaites , avant que M. de Bonchamp pût arriver à son secours. Les Républicains s'avancèrent jusqu'à Cholet. Il était facile de voir qu'une bataille allait décider du sort de l'armée. M. de Bonchamp pensa qu'il fallait se ménager une ressource , et conseilla de se retirer, en cas de défaite, sur la rive droite de la Loire : il y avait de l'influence , il savait que la Bretagne était prête à se soulever ; il était entouré d'officiers angevins que cette idée n'effrayait pas plus que lui. Quant aux chefs poitevins , ils ne concevaient pas qu'on pût quitter le sol de la Vendée ; ils savaient que leurs soldats ne voulaient combattre que pour la défense de leurs foyers , et ils insistaient pour qu'il ne fût pas question de s'en éloigner.

L'avis de M. de Bonchamp l'emporta , et l'on détacha quelques troupes pour assurer le passage de la Loire. Le 27 octobre 1793 , les armées en vinrent aux mains devant Cholet. Les Vendéens combattirent long-temps et avec plus de courage et d'acharnement qu'on ne leur en avait encore vu ; mais enfin, M. de Bonchamp étant tombé atteint d'une balle dans la poitrine , M. d'Elbéc aussi blessé à mort , il fallut quitter le champ de bataille.

Les Républicains avaient acheté la victoire trop chèrement pour poursuivre leurs ennemis et pour troubler le passage de la Loire. M. de Bonchamp ne put voir cette triste retraite ; il passa vingt-quatre heures dans l'agonie ; il expira comme on le descendait de la barque dans laquelle on lui avait fait traverser le fleuve ; jamais il n'avait été aussi nécessaire à l'armée ;

on avait compté sur lui , pour la diriger dans un pays qu'il connaissait ; il n'avait expliqué à personne les projets qu'il avait conçus. Au milieu de l'horrible détresse de cette population fugitive, à peine eut-on le loisir de songer à une si grande perte, tant on était abîmé par les malheurs passés et par la terreur de l'avenir. M. de Bonchamp fut enseveli au bord de la Loire ; quelques jours après , les Républicains exhumèrent son corps et lui coupèrent la tête.

Cinq mille prisonniers républicains avaient été amenés jusqu'à la Loire, et l'armée vendéenne ne pouvait les conserver avec elle ; ils allaient être massacrés. M. de Bonchamp était expirant ; il appela ses principaux officiers , et donna l'ordre de sauver la vie aux « prisonniers. « Mon ami, ajouta-t-il en s'adressant « à M. d'Autichamp, c'est sûrement le dernier ordre « que je donnerai ; laissez-moi l'assurance qu'il sera « exécuté. » Du moment que cette intention du général fut connue des Vendéens, on entendit s'écrier de toutes parts : « Grâce, grâce, Bonchamp le veut. » Et les prisonniers furent mis en liberté.





LESCURE.



LESCURE (le marquis Louis-Marie de) naquit, le 13 octobre 1766, de Marie-Louis-Joseph de Lescure et de Jeanne de Durfort de Civrac. La famille de Lescure est originaire de l'Albigeois, où l'on voyait encore avant la révolution son château sur les bords du Tarn. Au commencement du dix-huitième siècle, un abbé de Lescure, évêque de Luçon, attira près de lui son neveu, qui épousa mademoiselle de Surgères; le fils de celui-ci se maria aussi en Poitou, et fut tué à la bataille de Plaisance, étant encore fort jeune. Son fils, père de l'illustre chef de la Vendée, mourut en 1784; c'était un homme fort dissipé, qui laissa sa fortune en grand désordre. Louis-Marie de Lescure fut élevé à l'École-Militaire. En entrant dans le monde, à l'âge de seize ans, il y parut bien différent de ce qu'étaient

alors les jeunes gens de son rang et de son état. Il était gauche, timide et taciturne; il vivait, pour ainsi dire, isolé au milieu d'une société brillante, frivole et animée : sa piété était grande et presque austère, sans nulle ostentation; ce qui était le contraire de la mode de ce temps-là.

Aussi le mérite de son caractère et l'étendue de son savoir étaient-ils fort méconnus; on le trouvait bizarre et sauvage; ses manières, et jusqu'à sa toilette, le faisaient taxer d'une singularité qu'on lui pardonnait cependant à cause de son inaltérable douceur et de la bienveillance qu'il mettait dans toutes ses relations; seulement on regrettait qu'un homme de sa naissance et dans sa position, fait, comme on disait alors, pour aller à tout, s'écartât de la route qui menait aux succès.

Après avoir commandé pendant peu de temps une compagnie de cavalerie du régiment de Royal-Piémont, il épousa, en 1791, mademoiselle de Donnissan, sa cousine. Déjà, à cette époque, la Révolution prenait un aspect triste et menaçant; déjà l'Émigration avait commencé. M. de Lescure et beaucoup de gentils-hommes du Bas-Poitou ne trouvaient pas à propos de suivre cet exemple. Dans cette province, distinguée de toutes les autres par des mœurs particulières, les seigneurs, loin d'avoir pour ennemis les paysans, jouissaient de leur confiance et de leur affection : la douceur et la familiarité du patronage des gentilshommes, l'habitude de vivre dans leurs terres, la franchise et la rusticité de leurs manières campa-

gnardes , avaient laissé subsister ces liens antiques et salutaires rompus dans presque tout le royaume. Ne se sentant chassés de France ni par la persécution , ni par la vanité blessée ; comprenant au contraire qu'ils seraient plus forts et plus utiles par leur influence et au milieu de ceux qui les entouraient , les gentilshommes poitevins ne voulaient point émigrer. La tyrannie d'une opinion aveugle ne leur permit pas de suivre , comme ils l'auraient voulu , la voix de la raison. Beaucoup quittèrent la France : Lescure , après avoir un instant passé la frontière , jugea qu'un tel parti était au moins prématuré ; il revint. Il eût peut-être émigré plus tard , si Louis XVI , qui voyait de plus en plus combien le trône avait besoin de rester entouré de serviteurs fidèles et dévoués , n'eût exigé que M. de Lescure demeurât à Paris. Son dévouement fut superflu : il fut le spectateur impuissant de la sanglante sédition du 10 août ; les dangers qu'il brava , lui et quelques-uns de ses amis , demeurèrent inaperçus au milieu de cette catastrophe.

Il passa quelques jours caché à Paris , tandis que les massacres s'y prolongeaient ; puis il parvint à se rendre en Poitou avec sa famille. Il trouva un asile dans son château de Clisson , près de Bressuire , au milieu d'une population dont il était aimé et respecté.

Pendant la tyrannie révolutionnaire étendait chaque jour son joug. Bientôt les paysans de ces contrées , déjà blessés dans leur opinion religieuse , inquiets de voir la persécution qu'éprouvaient les grands

propriétaires , se trouvèrent atteints à leur tour par un recrutement de trois cent mille hommes. Ils ne voulurent point obéir, et se révoltèrent. Leur première pensée fut de prendre pour chefs leurs seigneurs : les paysans des environs de Châtillon vinrent à Clisson , chez M. de Lescure , chercher M. de La Rochejaquelein , son cousin , qui avait ses propriétés dans une de leurs paroisses. Il n'hésita point sur le parti qu'il devait prendre , et M. de Lescure l'y encouragea.

M. de La Rochejaquelein se rendit vers Châtillon ; mais les paysans des environs de Clisson ayant commencé par se soumettre , M. de Lescure , qui ne pouvait s'éloigner du canton , où son influence devait être utile , resta exposé aux poursuites des autorités républicaines : il fut , avec toute sa famille , emmené en prison à Bressuire. Quoiqu'il fût vénéré des habitants de cette bourgade , et que les principaux d'entre eux n'eussent d'autre désir que de le sauver , ce fut par une sorte de miracle qu'il échappa aux violences d'une soldatesque accourue à la hâte pour combattre les insurgés.

Au bout de quelques jours , il fut délivré par l'armée vendéenne , qui s'empara de Bressuire. Dès-lors il fut compté parmi les premiers chefs de cette armée , à laquelle se joignirent les paysans de son canton. Il prit la part la plus active aux travaux et aux dangers de cette vaste insurrection. Dès les premiers jours , il étonna les Vendéens par son intrépidité , en se précipitant le premier , et seul , sur un pont barricadé que gardaient les troupes républicaines devant Thouars.

A Fontenay, il entra aussi dans la ville, sans que personne osât d'abord le suivre, tant il était pressé d'aller délivrer des prisonniers vendéens qui y étaient renfermés. A Saumur, il fut blessé : enfin, en toute affaire, nul ne fut plus empressé et plus dévoué que lui. Au combat de Torfou, qui fut le dernier succès des Vendéens sur la rive gauche de la Loire, et où leurs efforts héroïques parvinrent à repousser pour quelques jours les troupes aguerries du général Kléber, on vit M. de Lescure mettre pied à terre, et crier aux paysans découragés : « Y a-t-il quatre cents hommes assez braves
« pour venir périr avec moi? — Oui, monsieur le
« marquis, » répondirent les gens de la paroisse des Échaubroignes ; et, à leur tête, il se maintint pendant deux heures.

Peu de temps après, au combat de La Tremblaye, il fut atteint d'une balle à la tête et laissé pour mort sur la place. Un fidèle domestique le releva ; il respirait encore ; on le secourut, et il fut porté à la suite de l'armée vendéenne, qui, pressée de toutes parts, se vit, après la bataille de Cholet, contrainte de passer la Loire, emmenant avec elle une population éplorée et fugitive. M. de Lescure, dont la blessure laissait quelque espérance, aida encore de ses conseils et de sa constance ses braves compagnons ; il contribua à faire nommer M. de La Rochejaquelein chef de l'armée.

Après le passage de la Loire, il suivit la marche pénible des Vendéens à travers l'Anjou et la Bretagne. Les soins touchans de sa femme, les hommages de l'armée, ne pouvaient empêcher l'effet de tant de

douleurs accablantes, qui venaient à chaque instant envenimer sa blessure. Il faut lire, dans les Mémoires de sa veuve, la peinture déchirante de cette lente agonie, de cette mort si noble et si sainte : aucun récit n'est plus attendrissant et ne manifeste des sentimens plus purs, une patience plus courageuse. Il mourut, pendant une marche de l'armée, entre Ernée et Fougères, le 3 novembre 1793.

M. de Lescure, au milieu des chefs célèbres de la Vendée, mérite une place à part. Sa bravoure était extrême, mais lui laissait toujours son calme accoutumé ; même, lorsqu'il se montrait téméraire, il ne cessait pas d'être de sang-froid. Il était l'officier le plus instruit de son armée ; lui seul à peu près avait étudié les livres de tactique et de fortification. D'autres entraînaient les soldats et l'armée par leur impétuosité ; pour lui, il exerçait une autorité fondée sur le respect et sur la force tranquille de sa volonté. Sa piété était exemplaire, et les paysans l'avaient surnommé le saint du Poitou, comme ils appelaient Cathelineau le saint d'Anjou. Son humanité avait quelque chose de merveilleux. Dans une guerre où les généraux étaient soldats et combattaient sans cesse corps à corps, pas un homme n'a reçu la mort de la main de M. de Lescure ; jamais il n'a laissé périr ou maltraiter un prisonnier, tant qu'il a pu s'y opposer, même dans un temps où les deux armées exerçaient l'une contre l'autre d'horribles représailles. Un jour un homme tira sur lui à bout portant ; il écarta le fusil et dit aux paysans : « Emme-
« nez ce malheureux ! » Les paysans indignés le massacrèrent derrière lui ; il y courut sur-le-champ, et

s'emporta avec une colère qu'on ne lui avait jamais vue : « C'est la seule fois, disait-il, qu'il eût proféré des jurmens. » M. de Lescure a laissé une mémoire vénérée de tous les partis dans la Vendée ; parmi les hommes qui se sont illustrés dans cette guerre, aucun n'a acquis une gloire aussi pure.





L'ABBÉ DE FOLLEVILLE.



Au mois de mai 1793, pendant que l'armée vendéenne occupait la petite ville de Thouars, dont elle venait de s'emparer, quelques paysans trouvèrent dans une maison un homme vêtu en soldat, qui leur raconta qu'il était prêtre, et qu'on l'avait enrôlé, par force, dans un bataillon à Poitiers; il demanda qu'on le conduisît à M. de Villeneuve, un des officiers de l'armée vendéenne. M. de Villeneuve le reconnut en effet pour M. l'abbé Guyot de Folleville, son ancien camarade de collège. Bientôt l'abbé ajouta qu'il était évêque d'Agra, que des évêques insermentés l'avaient, en secret, consacré à Saint-Germain, et que le Pape venait de l'envoyer dans les diocèses de l'Ouest, avec le titre de vicaire apostolique. Un des ecclésiastiques les plus éclairés de l'armée fut appelé; l'abbé de Folleville lui fit le même récit avec

assurance et tranquillité ; il citait pour garans un fort respectable curé, et la supérieure d'un couvent de Sœurs grises situé au milieu du pays insurgé : il disait qu'ils avaient connaissance de son caractère et de sa mission.

On lui proposa de suivre l'armée, de s'attacher au parti vendéen ; il n'en montra aucun désir, il alléguait sa mauvaise santé ; enfin, l'on parvint à vaincre son hésitation, et M. l'évêque d'Agra fut présenté à l'État-major de l'armée. On n'avait aucune raison pour douter de ses récits ; il avait une belle figure, un air de douceur et de componction, des manières distinguées. Les généraux virent avec un grand plaisir un ecclésiastique d'un rang élevé et d'une belle représentation venir contribuer au succès de leur cause, par des moyens qui pouvaient avoir beaucoup d'effet.

Cependant, tout ce qu'avait raconté l'abbé de Folleville était faux. Étant vicaire à Dol, il avait d'abord prêté serment, puis l'avait rétracté, était venu à Paris, et de là s'était, quelque temps avant la guerre de la Vendée, réfugié à Poitiers chez une de ses parentes. Ses manières, son air religieux et doux, lui avaient donné un grand succès dans la société de Poitiers. Toutes les âmes pieuses, les religieuses chassées de leur couvent, avaient un grand empressement pour cet abbé, qui vivait caché. Ce fut alors qu'il imagina, pour se donner plus de considération et d'importance, de dire qu'il était évêque d'Agra. De là venait que le curé et les religieuses de Saint-Laurent avaient appris son existence, par leurs dévotes correspondances de Poitiers.

Arrivé à l'armée sans y avoir songé, il se trouva entraîné à continuer son roman, dont personne n'imagina

de se méfier. C'est ainsi qu'un conte ridicule dicté par une sottise vanité le conduisit à devenir un grand personnage dans l'armée vendéenne. Sa conduite singulière n'admet point une autre explication ; ce n'était ni un traître ni un espion ; jamais ses démarches n'ont eu un caractère équivoque. Il est mort pour la cause vendéenne avec constance et courage. On ne peut pas supposer non plus que cette imposture lui ait été suggérée par le dessein ambitieux de jouer un grand rôle dans la guerre civile. On eut de la peine à l'y entraîner ; il avait inventé son épiscopat avant de savoir qu'il viendrait dans la Vendée ; d'ailleurs il ne montra jamais aucun désir de domination. C'était un homme de peu d'esprit, sans énergie, sans ardeur, d'une grande tiédeur de zèle, et dont tout le mérite était quelque usage du monde.

On a voulu dire que les généraux étaient complices de cette fraude, et qu'elle avait été inventée par eux pour exercer plus d'influence sur les paysans. C'est mal connaître les chefs de cette armée, que les supposer capables de se jouer ainsi de la religion ; si quelqu'un eût proposé un tel projet, quelle n'eût pas été l'indignation de M. de Lescure et de M. d'Elbée ! D'ailleurs dans un si nombreux état-major, où personne encore n'avait le titre de commandant, où tout se faisait publiquement et volontairement, où il y avait du courage et du dévouement, mais nulle habileté et aucun projet fixe pour l'avenir, comment aurait-on concerté et caché une si importante supercherie ? On crut sans beaucoup de réflexion un récit vraisemblable, et qui, une fois admis, devait être fort utile à la cause.

En effet, l'arrivée de l'abbé de Folleville à l'armée produisit d'abord une sensation extraordinaire chez les paysans : le bonheur d'avoir un évêque parmi eux , de recevoir sa bénédiction , d'assister à une messe épiscopale , les enorgueillissait et les enivrait de joie ; leur ardeur en était fort augmentée. On plaça ensuite l'évêque d'Agra à la tête d'un conseil supérieur qui devait être chargé de l'administration du pays insurgé, et qui se composait d'ecclésiastiques, de vieux gentilshommes et de quelques hommes de loi. Là parut entièrement la médiocrité, la nullité même de l'évêque. Il avait sous sa présidence un homme qui tarda peu à l'éclipser, et à s'emparer du premier rôle, où l'appelaient son ambition, son ardeur et son habileté.

L'abbé Bernier fut bientôt tout autrement connu et important dans l'armée que l'évêque d'Agra. Guidé par l'espèce d'instinct que donne le désir d'abaisser et de détruire son supérieur, ayant d'ailleurs plus d'occasions et de moyens de le pénétrer, il se douta de la supercherie, et il écrivit, dit-on, en cour de Rome pour s'en assurer. Cela est douteux ; mais toujours est-il qu'immédiatement après le passage de la Loire, au moment où les Vendéens vaincus et désespérés étaient forcés d'abandonner leur pays, un bref du pape fut apporté aux généraux ; il était en latin suivant l'usage, on fit venir l'abbé Bernier pour le lire. Ce bref portait que le soi-disant évêque d'Agra était un imposteur sacrilège.

Les généraux demeurèrent confondus et fort embarrassés du parti qu'ils devaient prendre au milieu d'une telle détresse. Lorsque l'armée entière hâtait sa marche

pour se rallier et échapper à l'extermination , on ne voulut point ajouter un grand scandale à tous les sujets d'agitation de ce malheureux moment. On se résolut à tenir la chose secrète. Les uns , indignés de ce qu'il avait abusé l'armée catholique dans une chose si sainte et si respectable , ne parlaient pas moins que de le faire périr ou de le jeter dans une barque quand on arriverait à la côte ; plusieurs se méfiaient de quelque trahison , et n'étaient pas moins sévères dans leur opinion. D'autres , se souvenant combien ce pauvre imposteur était doux et bonhomme , combien au fond sa piété était sincère , quoique peu fervente , ne trouvant pas que sa sottise fût un si grand crime , avaient pitié de lui ; ne pensant pas qu'au milieu de tant de désastres on dût avoir une si extrême rigueur contre un compagnon d'infortune , ils savaient mauvais gré au curé de Saint-Laud du zèle et de la suite qu'il avait mis à le perdre et à le détruire.

L'évêque s'aperçut bientôt , au ton froid et réservé dont les chefs usaient avec lui , qu'on savait quelque chose , et il en fut encore bien plus sûr , lorsque passant à Dol , où il avait été vicaire , il fut reconnu. Dès-lors il devint profondément triste , mais avec calme et courage. A l'attaque de Granville , il passa la journée à parcourir les rangs , encourageant les soldats , relevant les blessés , leur donnant les consolations de la religion sous le feu de l'ennemi , et cherchant une mort que sa position lui faisait désirer. Il continua à suivre l'armée jusqu'au moment où , après la déroute du Mans , elle fut presque détruite ; alors il se cacha et déroba pendant quelque temps sa vie aux poursuites

qu'on faisait contre les Vendéens dispersés et fugitifs. Après quelques semaines il fut pris et amené à Angers. Il déclara d'abord qu'il était secrétaire de M. de Les cure ; mais il ne pouvait être méconnu à Angers, où peu de mois avant, pendant les triomphes des Vendéens, il était venu en grande pompe officier pontificalement. « Tu es l'évêque d'Agra, lui dit-on. — Oui, répondit-il, x
« je suis celui qu'on appelait ainsi. » Il fut conduit à l'échafaud, et y monta avec courage, le 26 décembre 1793. Les journaux républicains, et après eux M. Garat, dans un éloge du général Kléber, prononcé publiquement, ont fait de l'évêque d'Agra un prêtre fanatique, qui encourageait les Vendéens au combat et au carnage. Il y avait plus d'esprit de parti que de connaissance des faits dans ce jugement et cette peinture d'un homme dont le caractère était absolument le contraire de toute violence.

Babzac a pu s'en inspirer pour Gudin dans "Les Chouans".





D'ELBÉE.



ELBÉE (GIGOT d') naquit à Dresde en 1752 ; son père, ayant épousé une Saxonne, s'était fixé dans ce pays, et il y mourut.

D'Elbée vint en France, et s'y fit naturaliser en 1775. Il entra fort jeune dans un régiment français de cavalerie, où il était lieutenant. Les personnes qui l'ont connu à cette époque le peignent comme un homme de mœurs plus réglées et plus scrupuleuses que ne le sont communément les jeunes officiers. Sa fortune, son caractère, sa capacité, ne lui donnaient, du reste, aucune distinction parmi ses camarades. En 1783, il donna sa démission, se maria, et vécut dès-lors retiré à la campagne, près de Beaupreau en Anjou. Vers la fin de 1791, il suivit l'exemple de beaucoup de gentilshommes et quitta la France. Mais, après la loi qui ordonnait aux Émigrés de rentrer dans le royaume, il revint paisiblement à son domicile.

Le 13 mars 1793, les paysans des environs de Beaupreau, qui avaient pour lui de l'affection et du respect, ayant refusé d'obéir aux lois sur le recrutement, et s'étant soulevés, vinrent lui demander de se mettre à leur tête. Sa femme était accouchée la veille; il était auprès d'elle et n'avait contribué en rien à la révolte spontanée des habitans; mais il consentit sans aucune résistance à les commander. Sa troupe fut bientôt jointe à celles de M. de Bonchamp, de Cathelineau et de Stofflet. Ils eurent d'abord des succès, prirent beaucoup de munitions et quelques canons, et chassèrent du pays les détachemens des troupes républicaines. Une colonne sortie d'Angers les fit ensuite reculer; mais M. de La Rochejaquelein, ayant remporté un avantage signalé aux Aubiers, se réunit à eux, et l'armée vendéenne, qui commençait à devenir formidable, marcha sur Bressuire. M. de Lescure, qui était prisonnier, fut délivré; tout le pays se souleva, et la guerre civile prit de ce moment un grand caractère. Cette grande armée vendéenne, qui pouvait alors réunir plus de quarante mille combattans, n'eut pas d'abord un commandant en chef: Bonchamp, Lescure, La Rochejaquelein, Cathelineau, Stofflet et d'Elbée marchaient chacun à la tête des paysans de leur canton.

La troupe de d'Elbée était nombreuse et fort dévouée; elle se composait de gens des environs de Beaupreau et de Cholet. Il en était fort respecté et exerçait sur eux une influence complète par sa piété, son courage constant et tranquille. C'était là tout son mérite; il n'avait aucune habitude des hommes, du monde, ni des affaires. Son amour-propre se blessait facilement

et s'emportait sans propos. Il avait un mélange de pré-tention et de politesse difficile et cérémonieuse. Il n'était pas sans ambition ; mais , faute d'expérience de la société , elle n'avait ni but précis , ni étendue. Dans les combats , il ne savait qu'aller en avant , ne prenait aucune disposition militaire et répétait aux soldats : *Mes enfans, la Providence nous donnera la victoire.* Sa dévotion était bien réelle ; mais comme il avait remarqué que c'était un moyen de s'attacher les paysans et de les animer , il ne croyait jamais en montrer assez , et tombait dans une affectation quelquefois risible. Il avait cousu de saintes images sous son habit. Sans cesse il faisait des exhortations , des espèces de sermons aux soldats , et surtout leur parlait toujours de la Providence ; au point que les paysans , bien qu'ils respectassent fort tout ce qui tenait à la religion et qu'ils aimassent beaucoup d'Elbée , l'avaient , sans y entendre malice , surnommé *le général la Providence.* En somme , c'était un homme si honnête et si courageux , que tout le monde , dans l'armée , avait pour lui de l'attachement et de la déférence.

De Bressuire , on marcha sur Thouars , qu'on investit et qui se rendit à la colonne de d'Elbée. Puis on alla attaquer Fontenay ; cette tentative n'eut point de succès. D'Elbée fut blessé à la cuisse et demeura quelques semaines sans suivre l'armée. Pendant ce temps , la seconde attaque sur Fontenay réussit , et de succès en succès , on arriva jusqu'à Saumur , qui fut pris. Ce fut là l'époque de la prospérité et des plus grandes espérances des Vendéens. C'est à ce moment que , sur la proposition de M. de Lescure , Cathelineau fut reconnu

généralissime par les chefs assemblés. D'Elbée, que sa blessure avait retenu, n'arriva que deux jours après cette nomination, qu'il approuva fort.

De Saumur, on marcha, par Angers, sur Nantes, où l'on échoua avec assez de perte. Cathelineau mourut des blessures qu'il avait reçues dans cette affaire ; on songea à le remplacer. Comme la nature de cette guerre donnait à ce commandement en chef fort peu de réalité, et qu'une armée formée de la sorte ne pouvait pas avoir une discipline exacte, les principaux chefs n'attachèrent pas une grande importance à cette affaire. D'Elbée, au moyen de quelques petites manœuvres, se fit nommer presque à l'insu d'une grande partie de l'armée. On s'était occupé en même temps de choisir quatre généraux de division, parmi lesquels on ne comprit même pas Charette. Une telle élection ne changea rien à l'état des choses : chacun conserva le même commandement et le même pouvoir ; mais on ne contesta pas à d'Elbée son titre de généralissime, d'autant que, pour se le faire pardonner, il montra une politesse et une déférence plus obséquieuse que jamais.

Vers la fin de juillet, on marcha sur le Bas-Poitou, et l'on donna la bataille de Luçon. L'issue ne fut pas heureuse. On reprocha beaucoup à d'Elbée de n'avoir donné aucun ordre, de n'avoir pas fait une disposition pour exécuter le plan d'attaque dont on était convenu. *Mes enfans, alignez-vous donc par-ci par-là, sur mon cheval*, était, disait-on, le seul commandement qu'on lui eût entendu proférer pendant l'action.

Au mois de septembre, la guerre devint plus terrible et plus désastreuse pour les Vendéens. Après une dé-

fense héroïque, après avoir fait éprouver aux Républicains des défaites entières, l'armée fut enfin complètement battue à Cholet; d'Elbée y fut blessé à mort. On le transporta d'abord à Beaupreau. Il était dans un tel état de souffrance, qu'on ne put le faire suivre l'armée, comme à Lescure et à Bonchamp, ainsi que lui mortellement blessés. On le cacha pendant quelques jours; puis, après que les Vendéens eurent passé la Loire et que l'armée républicaine se fut mise à leur poursuite, un frère de Cathelineau rassembla environ quinze cents Angevins, et conduisit à l'armée de Charette, avec cette escorte, d'Elbée, sa femme, son beau-frère et les officiers blessés qui étaient restés dans le pays. Charette les envoya à l'île de Noirmoutier, dont il s'était emparé, et qui semblait le plus sûr et le plus tranquille refuge.

Trois mois après, les Républicains attaquèrent Noirmoutier et le prirent. Ils y trouvèrent d'Elbée, que ses blessures tenaient encore entre la vie et la mort. Quand les soldats entrèrent dans sa chambre, il leur dit : « Oui, « voilà d'Elbée, voilà votre plus grand ennemi; si « j'avais eu assez de force pour me battre, vous n'au- « riez pas pris Noirmoutier, ou vous l'eussiez du moins « chèrement acheté. » Les Républicains le gardèrent cinq jours, l'accablèrent d'outrages et de questions. Le général Turreau le traita avec plus d'égards, s'entretint long-temps avec lui, et fut frappé de son courage, de son calme et de son bon jugement; il parla de d'Elbée dans ses Mémoires, en lui attribuant un mérite et une importance qu'il n'avait pas. L'interrogatoire officiel qu'il subit existe encore. Ses ré-

ponses sont pleines de franchise et de modération. « Je jure, sur mon honneur, dit-il, que malgré que « je désirasse sincèrement et vraiment un gouver- « nement monarchique, réduit à ses vrais principes « et à sa juste autorité, je n'avais aucun projet par- « ticulier, et j'aurais vécu en citoyen paisible sous « tout gouvernement qui eût assuré ma tranquillité et « le libre exercice de la religion que j'ai toujours pro- « fessée. » Il assura même qu'à ces conditions, il s'ef- forcerait de pacifier le pays. Mais on voit clairement que cette offre n'avait d'autre but que de sauver la vie à ses malheureux compagnons. Enfin, lassé de cette agonie : « Messieurs, dit-il, il est temps que cela finisse : faites- « moi mourir. » Il ne pouvait se tenir debout. On l'ap- porta dans un fauteuil sur la place publique, et on le fusilla. Sa femme, qui, pouvant se sauver, n'avait pas voulu le quitter, s'évanouit en voyant porter son mari au supplice. Un officier républicain la soutint et montra de l'attendrissement. Ses supérieurs menacèrent de faire tirer sur lui, s'il ne laissait tomber cette malheureuse femme, qui fut aussi fusillée. M. Hauterive, frère de madame d'Elbée, et M. de Boisy, son beau-frère, périrent de même. On remplit une rue de Ven- déens fugitifs et d'habitans de l'île qu'on soupçonnait de leur être favorables, et tous furent massacrés, au nombre d'environ quinze cents. Ce fut dans les premiers jours de janvier 1794. D'Elbée a laissé un fils unique.





HENRI DE LA ROCHEJAQUELEIN.

DE LA ROCHEJAQUELEIN (Henri Duvergier) était né, en 1773, au château de La Durbellière, près de Châtillon en Poitou ; son père, le marquis de La Rochejaquelein, colonel du régiment de Royal - Pologne, émigra au commencement de la Révolution. Henri, resté en France, entra dans la garde constitutionnelle, que les décrets de l'Assemblée nationale avaient autorisé le roi à se former. Lorsque les clameurs révolutionnaires forcèrent à la licencier, le roi fit secrètement engager la plupart des officiers à ne point quitter Paris. Il pouvait avoir besoin d'eux pour sa défense ; d'ailleurs, en émigrant, ils auraient confirmé les accusations portées contre la composition de cette garde.

Au 10 août, Henri de La Rochejaquelein se mit parmi les défenseurs dont les efforts furent impuissans à sauver le roi. Après avoir couru les dangers de cette

dernière journée de la monarchie , il se déroba à grand'peine de Paris et revint en Poitou.

Quelques commencemens de sédition avaient été facilement réprimés. Le gouvernement de la Révolution semblait fort et redoutable : Henri de La Rochejaquelein , au lieu de se retirer seul au château de La Durbellière , dont toute sa famille était absente, et où il eût été d'autant plus en butte aux soupçons que la paroisse avait pris quelque part aux premiers soulèvemens , s'en vint habiter à Clisson , près de Bressuire , au milieu de la famille de son cousin le marquis de Lescure.

Ils y vivaient dans la retraite et le silence , attendant les événemens , sans les prévoir , mais se trouvant mieux placés que partout ailleurs , dans une province où les paysans s'aigrissaient chaque jour davantage contre les vexations révolutionnaires , et conservaient beaucoup d'attachement et de confiance pour leurs seigneurs.

Au mois de mars 1793 , la rive gauche de la Loire s'était soulevée : Cathelineau et Stofflet avaient commencé la guerre civile. M. de Bonchamp et M. d'Elbéc avaient été appelés par les paysans ; mais les environs de Bressuire n'avaient pas encore été atteints par l'insurrection. La situation devenait difficile pour M. de Lescure et M. de La Rochejaquelein : il fallait ou rester exposé aux mesures de rigueur des Républicains , ou commencer un soulèvement dont l'impulsion , pour être réelle , ne pouvait venir que des paysans , non des gentilshommes. Alors arriva un jeune paysan de chez M. de La Rochejaquelein ; Châtillon était déjà au pouvoir des insurgés ; la guerre civile allait s'étendant du

bord de la Loire dans l'intérieur du pays. — « Monsieur, dit le jeune gars à M. de La Rochejaquelein, « on dit que vous irez dimanche tirer à la milice. C'est-
« il bien possible, pendant que vos paysans se battent
« pour ne pas tirer? Venez avec nous, Monsieur, tout
« le pays vous désire et vous obéira. »

Henri de La Rochejaquelein se décida aussitôt : laissant M. de Lescure, qui attendait que les choses en fussent venues au même point dans son canton, il l'embrassa en s'écriant : « S'ils te mettent en prison,
« je te délivrerai! »

Il alla se mettre à la tête de ses paysans : ce fut alors qu'il leur dit ces paroles, devenues célèbres depuis : « Mes amis, si mon père était ici, vous auriez con-
« fiance en lui; pour moi, je ne suis qu'un enfant;
« mais, par mon courage, je me montrerai digne de
« vous commander. Si j'avance, suivez-moi; si je re-
« cule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi. »

En peu de jours, il chassa les Républicains des Aubiers, de Châtillon, qu'ils avaient repris, et de Tiffauges. Là, il fit jonction avec les autres bandes de l'insurrection, que secourut et ranima le nouveau soulèvement; ils marchèrent sur Bressuire, et, comme il l'avait dit, il délivra M. de Lescure, qu'on avait mis en arrestation.

Ce fut à ce moment que la guerre de la Vendée prit un caractère de grandeur et devint redoutable à la République. Chaque entreprise, chaque combat d'une guerre sans repos et sans intervalle, fut pour Henri de La Rochejaquelein une occasion de montrer son ardeur et son courage. Peu occupé de la partie politique de l'insurrection, sans ambition, sans vanité, son pen-

chant en faisait surtout un brillant commandant d'avant-garde ; il aimait le mouvement et le danger. A Thouars, monté sur les épaules d'un garde-chasse, il gravit, le premier, le mur d'enceinte de la ville, arrachant les pierres de ses mains pour faire la brèche. A l'attaque de Saumur, il jeta son chapeau dans la redoute en criant : « Qui va le chercher ? » puis s'élança par dessus le retranchement. La redoute prise, il se jeta avec M. de Baugé à la poursuite des Républicains. Accompagné de M. de Baugé seulement, sans regarder s'il était suivi, il entra dans la ville, la traversa tout entière, passa le grand pont de la Loire et le faubourg, et ne revint sur ses pas pour retrouver l'armée vendéenne, qu'après avoir vu la déroute des Républicains se continuer sur la route de Tours. Au combat de La Roche-d'Érigné, il eut le pouce fracassé.

Après les désastres qui forcèrent les Vendéens à passer sur l'autre rive de la Loire, M. de Bonchamp venait de mourir, M. d'Elbée et M. de Lescure étaient mortellement blessés. Tous les chefs nommèrent pour leur général Henri de La Rochejaquelein. Il s'était caché et se dérobait, non au devoir, mais à l'honneur d'une telle tâche.

Il la refusait en pleurant, alléguant avec modestie sa grande jeunesse ; disant que son seul mérite était de savoir se battre ; qu'il s'ennuyait des discussions du conseil de guerre, et n'avait jamais rien à y dire ; qu'il ne pourrait imposer silence aux prétentions de tant de chefs presque indépendans. En outre, c'était contre son opinion qu'on avait passé la Loire ; il n'avait consenti qu'avec une sorte de désespoir à laisser le

pays où l'armée se trouvait sur son propre sol , au milieu de ses ressources , favorisée par toutes les circonstances locales. Se charger de conduire, pour ainsi dire, à l'aventure une population fugitive, qui mettrait ses défenseurs dans des périls et des embarras continuels, c'était se rendre responsable d'horribles calamités qu'il ne pourrait prévenir.

Pressé par M. de Lescure mourant, il accepta et devint le conducteur de ces tribus exilées.

On marcha sur Laval ; un corps formé de gardes nationales tenta vainement d'arrêter les Vendéens : M. de La Rochejaquelein se lança, comme à son ordinaire, à la poursuite des ennemis en déroute ; il se trouva seul à seul avec un fantassin républicain, dans un chemin creux. Depuis sa blessure , il ne pouvait se servir de sa main droite , et portait le bras en écharpe ; dans ce péril, il saisit de sa main gauche le soldat par le collet, le pressa, et gouvernant son cheval avec les jambes, il empêchait son adversaire de se servir de son fusil. Les Vendéens arrivèrent à la délivrance de leur général ; ils voulaient tuer le soldat. « Retourne vers les patriotes ,
« lui dit Henri, et dis-leur que tu t'es trouvé seul à seul
« avec le général des brigands , qui n'a qu'une main,
« et que tu n'as pu le tuer. »

Pendant que les Vendéens prenaient quelque repos à Laval , l'armée républicaine, plus nombreuse et avec de meilleures troupes, s'avança pour les en chasser. La bataille d'Entrames , où elle fut vaincue , fit grand honneur à M. de La Rochejaquelein : il y montra le sang-froid et l'habileté du général , et non plus seulement la témérité chevaleresque d'un officier de troupes

légères. Son autorité dans l'armée en devint plus grande, bien loin pourtant d'être incontestée. Il eût voulu profiter de cette victoire pour ramener la Vendée de l'autre côté de la Loire. C'était là le grand sujet de division : les Angevins, les Bretons, le prince de Talmond, les hommes chimériques qui rêvaient une marche sur Paris, s'opposaient au dessein du général, et en montraient toutes les difficultés. Le moindre retard les rendait en effet insurmontables.

Ce fut alors qu'on se décida à s'emparer d'un port de mer, afin d'entrer en communication avec les Anglais : on marcha sur Granville ; c'était la route où l'on devait trouver le moins de résistance. Arrivée devant Granville, après une attaque meurtrière de trente-six heures, l'armée vendéenne fut obligée de renoncer au dessein de s'en emparer. On songea à pousser vers la Normandie ; mais le cri universel exigea un retour vers la Loire : on revint par Pontorson et Dol. Deux armées républicaines s'étaient avancées pour couper le chemin aux Vendéens. Il s'agissait du salut de tous ; il fallait se défendre contre une entière extermination ; ce fut une des fortes batailles de la guerre : chefs et soldats y firent des prodiges de valeur. Le combat dura vingt-deux heures ; l'armée insurgée obtint un complet avantage. La route se trouva délivrée, et la marche fut reprise par Fougères, Ernée, Mayenne, Laval et La Flèche. Pour passer la Loire, il fallait occuper Angers ou Saumur ; on se décida pour Angers. L'attaque dura trente heures et fut constamment repoussée.

C'en était fait de la Vendée ; le désespoir gagnait les paysans ; on ne voyait plus comment repasser la Loire ;

on manquait de vivres ; les maladies devenaient épidémiques ; on ne pouvait plus prendre aucun soin des blessés. L'armée commençait à se disperser ; les femmes, les enfans, les vieillards, ne pouvaient plus suivre ; ils se répandaient au hasard dans les campagnes.

On prit la route du Mans ; arrivés à La Flèche, on trouva le pont coupé et la ville occupée par les Républicains. M. de La Rochejaquelein prit avec lui trois cents cavaliers, fit monter en croupe un pareil nombre de fantassins, alla passer la rivière plus haut sur une chaussée de moulin, et surprit la ville, tandis que la garnison était occupée par la fausse attaque qui avait été continuée devant le pont. L'armée était encore une fois sauvée par son général ; mais c'étaient les dernières convulsions de l'agonie ; aucun succès ne pouvait faire prévoir autre chose qu'une extermination retardée de quelques jours.

La déroute du Mans fut le terme fatal de cette triste expédition, où l'armée vendéenne errait depuis deux mois, chassée à l'aventure et pourtant victorieuse presque chaque jour. L'énergie était épuisée, les plus vaillans hommes se laissaient aller à l'abattement et à l'inertie. « Messieurs, disait avec amertume M. de La Rochejaquelein, ce n'est pas assez de me contredire au conseil, vous m'abandonnez au feu. »

Les Républicains attaquèrent Le Mans, le 15 décembre 1793. M. de La Rochejaquelein essaya de défendre les approches de la ville, et réussit à tenir quelques heures dans un bois de sapins qui traverse la route. Mais il ne retrouvait plus ses braves et fidèles Vendéens. Les forces et les courages étaient finis ; trois fois il

voulut se jeter au milieu des ennemis , personne ne le suivait plus. En faisant franchir un fossé par son cheval , il tomba , se releva avec la rage dans l'âme , et pensa que son devoir était de retourner dans la ville pour tenter quelque défense. Tout y était déjà en désordre , il ne put réunir ni officiers , ni soldats ; il fit pourtant placer deux pièces d'artillerie sur le pont , et protégea pour quelques instans la déroute désordonnée de l'armée ; enfin il suivit , comme les autres , la route du Mans à Laval. Le lendemain , il rencontra un paysan qui n'avait quitté la ville qu'à huit heures du soir , ayant continué à faire le coup de fusil dans les rues. Henri l'embrassa : « C'était ce que je devais faire , disait-il ; il me fallait y mourir , c'était mon devoir. » De ce moment le désespoir s'empara de lui ; il n'eut plus une autre pensée que la mort.

On se hâtait de regagner les bords de la Loire par Laval et Craon , pour arriver à Ancenis ; il était certain qu'on ne trouverait aucun moyen de passage , de sorte que M. de La Rochejaquelein fit charger sur une charrette un petit bateau qu'on aperçut dans un étang. Le 18 décembre , les Vendéens arrivèrent à Ancenis ; les colonnes républicaines n'avaient pas encore occupé le village. Il fallait se hâter de passer la rivière ; en face , sur la rive gauche , étaient quatre grands bateaux chargés de foin ; le plus pressé était de s'en emparer , et de les faire servir au passage de l'armée.

M. de La Rochejaquelein , Stofflet et M. de Baugé se mirent dans la nacelle qu'on avait amenée ; quelques autres officiers des plus déterminés s'embarquèrent dans un autre batelet ; on rassemblait des planches ,

des tonneaux , des perches ; on s'occupait à faire des radeaux ; tous les yeux étaient fixés sur les deux petites barques. M. de La Rochejaquelein parvint à l'autre bord ; il commençait à faire vider les bateaux chargés de foin ; une forte patrouille républicaine arriva sur ce point. M. de La Rochejaquelein et ses compagnons furent contraints à se disperser dans la campagne. Bientôt une chaloupe canonnière vint se placer en face d'Ancenis et s'opposer à toute tentative de passage ; en même temps, une avant-garde républicaine parut à l'entrée du village.

L'armée , séparée de son général , alla livrer un dernier combat à Savenay. M. de La Rochejaquelein erra pendant plusieurs heures sur la rive gauche de la Loire , qu'il retrouva dévastée , incendiée , déserte ; les maisons en ruines et sans habitans. Enfin , après vingt-quatre heures de fatigue et de faim , il parvint avec Stofflet , M. de Baugé et M. de Langerie dans une métairie où ils prirent asile ; leur accablement était tel , que , lorsque le métayer les avertit qu'une patrouille républicaine approchait , ils ne voulurent pas se retirer , et se rendormirent blottis dans le foin. Ils n'y furent pas découverts.

Toujours traversant la campagne , marchant la nuit , se cachant le jour , ne trouvant ni guide , ni secours , il arriva à Saint-Aubin-de-Beaubigné chez mademoiselle de La Rochejaquelein , sa tante. Il était abîmé de douleur ; la déroute du Mans , l'abandon involontaire où il avait laissé son armée , l'abreuvaient d'amertume. Après trois jours de repos , il dit à mademoiselle de La Rochejaquelein qu'il voulait continuer la guerre , se

montrer à ses anciens Poitevins, en réunir quelques-uns, et mourir à leur tête. — « Va, mon ami, je ne te reverrai plus sans doute, mais tu emportes ma tente et mon admiration. »

M. Charette s'était en ce moment rapproché de l'Anjou, où les Républicains avaient laissé peu de forces; il avait occupé Châtillon, et poussé jusqu'à Maulevrier. M. de La Rochejaquelein alla le trouver; il fut reçu froidement, et sans nul intérêt; M. Charette ne l'engagea même pas à s'asseoir à sa table. Peu de momens après, on battit l'appel; M. de La Rochejaquelein vint retrouver M. Charette, qui lui dit : — « Vous allez me suivre. — Je ne suis personne, monsieur, dit Henri, j'ai coutume qu'on me suive. »

Les paysans des environs, qui s'étaient joints à M. Charette, le quittèrent pour M. de La Rochejaquelein. Il se forma une petite troupe et commença à attaquer les détachemens isolés, surprendre les convois, se montrer sur divers points de manière à dérober sa marche. Son nom redevint bientôt redoutable aux Républicains; ils ne savaient où et comment le combattre et le saisir. Sa retraite était dans la forêt de Vezins; il était là vêtu en paysan, un gros bonnet de laine sur la tête, toujours le bras en écharpe, couchant dans une hutte de branchages. La guerre était devenue plus cruelle que jamais. La Convention avait donné des ordres de destruction; les colonnes infernales parcouraient le pays; on ne se faisait pas de prisonniers; on tuait de part et d'autre tous ceux qu'on soupçonnait d'intelligence avec l'ennemi. Le 26 janvier 1794 M. de La Rochejaquelein réunit encore du monde, et

choisit assez bien son moment pour surprendre la ville de Chemillé. La crainte qu'il inspirait aux Républicains devint plus grande ; les généraux donnèrent des commandemens plus précis pour détruire cette petite troupe et s'emparer de son chef.

Le 28, il se portait de Trémentine sur Nouaillé ; en chemin on rencontra deux grenadiers républicains qui marchaient isolés. « Ne les tuez pas, cria-t-il, je veux les faire parler. » Il courut à eux : « Rendez-vous, on vous fera grâce, dit-il ; » un des grenadiers se retourna et tira sur lui à bout portant ; la balle le frappa au front ; il tomba mort. Loiseau de Trémentine et M. de Baugé arrivèrent précipitamment, et sabrèrent le grenadier. On creusa une fosse à la hâte ; M. de La Rochejaquelein et le soldat qui l'avait frappé y furent jetés ensemble.

Sa mort resta quelques jours ignorée ; les Vendéens la tinrent cachée. D'ailleurs, dans cette guerre, il n'y avait nulle communication entre les Républicains et les habitans du pays. Les uns ne savaient rien de ce qui se passait chez les autres ; ce fut quinze jours après seulement que les généraux de la Convention eurent la certitude que M. de La Rochejaquelein avait péri. La date de sa mort est rapportée inexactement dans la plupart des histoires de la Vendée.

Parmi les chefs qui s'illustrèrent dans cette triste et merveilleuse guerre civile, aucun n'a conquis une gloire plus brillante, n'a légué à l'avenir un nom plus historique que Henri de La Rochejaquelein. Les mots Vendée et La Rochejaquelein sont inséparablement unis et se rappellent l'un l'autre.

Henri de La Rochejaquelein était d'une taille élevée et svelte, plein de force et d'adresse, accoutumé aux exercices du corps et passionné pour la chasse. Ses cheveux étaient blonds, son visage délicat, mais d'une expression noble ; et lorsqu'il s'animait, il avait une mine guerrière et un regard d'aigle. A une bravoure éclatante, à une infatigable activité, à un coup d'œil militaire sûr et rapide, il joignait un caractère simple et ouvert, une facilité bienveillante dans ses rapports avec tout le monde. Il avait cet art de plaire et de se faire aimer, qui entraîne les cœurs et ajoute au pouvoir du commandement un entraînement de sympathie et d'affection.

Beaucoup d'années après, lorsqu'on faisait raconter aux paysans de la Vendée les souvenirs de la guerre, on voyait leur œil s'animer et leur voix s'émouvoir quand ils parlaient de M. Henri.





LE PRINCE DE TALMOND.



L'armée vendéenne avait obtenu une suite d'avantages signalés dans le Bas-Poitou et sur la rive gauche de la Loire ; elle avait occupé Cholet , Beaupreau , Thouars, Bressuire, Fontenay : la prise de Saumur lui avait livré un passage de la rivière. L'attaque de Nantes avait été résolue ; et Angers , évacué par les troupes républicaines , était au pouvoir de l'insurrection. A ce moment du plus grand triomphe et des plus hautes espérances de la Vendée , le prince de Talmond vint se joindre aux premiers chefs de cette guerre. Il fut reçu avec un vif empressement : on se tint très-heureux de le voir prendre place dans les rangs de l'armée. Second fils du duc de la Trémoille , c'est surtout en Bretagne et en Poitou qu'il était un grand seigneur. Celui de qui relevaient féodalement les plus grandes terres de la province , le seigneur de plus de

trois cents paroisses, se présentait aux Vendéens comme une sorte de prince souverain. En outre, il avait le prestige d'une belle figure, d'une haute taille et de manières nobles et faciles. Il avait commencé par émigrer, avait fait la campagne de 1792, comme aide-de-camp de M. le comte d'Artois, puis avait passé en Angleterre. De là, il se fit débarquer sur la côte de Bretagne, sinon avec le projet de prendre part à une guerre civile qui n'avait point encore commencé, du moins dans la pensée d'examiner ce qu'il serait possible de faire pour la cause royale. Il fut arrêté à Château-Gontier et amené dans les prisons d'Angers; sa vie y était fort en péril. Son frère, l'abbé de la Trémoille, et des amis de sa famille, parvinrent à exercer quelque influence sur les autorités locales. Son jugement fut différé de jour en jour : on espéra même pouvoir lui ménager une évasion. Il déclara qu'il en profiterait, non pour retourner en Angleterre, mais pour passer dans la Vendée, où l'insurrection avait éclaté. Lorsque les Républicains laissèrent Angers, le prince de Talmond fut tiré de sa prison pour être transféré à Laval. Au milieu du désordre et de la précipitation de cette évacuation, son évasion fut facile et favorisée même par les gardes qui l'escortaient.

Il fut aussitôt nommé commandant de la cavalerie vendéenne. Le prince de Talmond tarda peu à donner des preuves d'une bravoure brillante; mais il n'avait point les qualités qui pouvaient donner de l'autorité, ou même de l'importance dans une telle guerre. Parmi ces paysans armés, au milieu de cet état-major de rustiques officiers, de bourgeois devenus militaires, de gentilshommes de campagne; entre ces chefs graves,

pieux , ardens ou dévoués par conviction profonde , par sentiment sérieux du devoir , c'était chose curieuse que de voir M. de Talmond conservant les habitudes et les airs d'un jeune grand seigneur. Plein d'honneur , et parfois de témérité , mais aussi d'insouciance et de légèreté ; traitant tout avec les façons dégagées de Versailles ; ne sachant s'enchaîner à aucun plan , s'assujettir à aucune subordination ; élégant , poli , mais souvent avec une vanité frivole et hautaine ; faisant succéder la paresse , la distraction , le goût du plaisir , et presque de la débauche , à des éclairs de vaillante activité ; expiant déjà des excès de jeunesse par le dérangement de sa santé et de fréquentes attaques de goutte.

Tel , selon les récits de ses compagnons d'armes , parut le prince de Talmond dans l'armée vendéenne.

Il fut un de ceux qui , après les désastres de La Tremblaye et de Cholet , insistèrent le plus pour transporter la guerre sur la rive droite de la Loire. Il croyait trouver une influence plus grande dans les populations voisines de Laval , où étaient situés ses principaux domaines. Il passa la rivière , avec M. d'Autichamp , à la tête d'une avant-garde , afin d'assurer la traversée de l'armée.

La nomination de M. Henri de La Rochejaquelein au commandement de l'armée lui inspira un mécontentement vif. Dès-lors , aux périls et aux difficultés de cette marche de l'armée , ou pour mieux dire , de cette migration d'une population chassée de son sol , aux incertitudes de la direction qu'il fallait suivre , des projets qu'il fallait adopter , se joignirent les sourdes divisions , les méfiances secrètes , les propos offensans. La détresse commune aigrissait les cœurs , et l'on ne

se ralliait que pour le combat. Chaque chef avait ses partisans, ses flatteurs. Plus qu'un autre, M. de Talmond aimait à s'entourer de subalternes, qui lui faisaient cortège de prince. Il avait trouvé, dans un grenier de son château de Laval, une antique bannière de la maison de La Trémoille : il imagina de la faire porter devant lui. M. de La Rochejaquelein aperçut de loin ce drapeau bleu et or : il accourut et l'abattit d'un coup de sabre : « Prince, cria-t-il, nous ne suivons que les fleurs de lys. »

Lorsque l'attaque des Vendéens sur Granville eut échoué, au moment où l'on ne savait plus quelle route suivre, quel plan concevoir, on s'aperçut tout à coup que M. de Talmond, l'abbé Bernier et M. de Beauvolliers avaient disparu. Le bruit se répandit qu'ils avaient gagné la côte pour s'embarquer dans un bateau pêcheur et gagner l'île de Jersey. L'indignation fut générale ; chacun s'écriait à la désertion. M. de Talmond tarda peu à revenir, raconta qu'il avait voulu tenter de faire embarquer des femmes dont il était le protecteur pendant cette triste marche, et s'offensa qu'on eût pu lui supposer la pensée de ne pas revenir auprès de ses compagnons d'armes. Ceux qui connaissaient M. de Talmond ne conservèrent aucun soupçon : pour le gros de l'armée, sa justification ne parut pas complète. Peu de jours après, à la bataille de Dol, sa bravoure et sa fermeté sauvèrent les Vendéens. A la tête de quinze cents hommes, il soutint long-temps l'effort de l'armée républicaine, jusqu'à ce que M. de La Rochejaquelein eût amené du renfort.

Chaque jour amenait de nouveaux périls ; chacun

sentait que de tels efforts pouvaient à peine retarder une perte certaine. M. de Talmond se montra, en ces tristes momens, brillant de valeur et d'activité. L'attaque sur Angers avait été repoussée pendant la marche sur Le Mans; la cavalerie ennemie harcelait cette retraite. Ce fut ce jour-là que M. de Talmond, chargé par un hussard qui voulait le prendre à cause de son écharpe de général, l'attendit de grand sang-froid, et lui partagea la tête d'un coup de sabre.

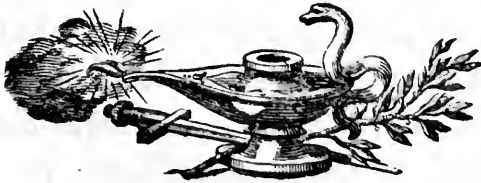
Enfin, la déroute du Mans dispersa les restes de l'armée vendéenne. M. de La Rochejaquelein repassa la Loire des premiers, et ne put être suivi que d'un assez petit nombre des siens. Il n'y avait plus de général; M. de Talmond, par une ambition qui, certes, supposait un admirable dévouement, brigua encore le commandement. M. de Fleuriot fut choisi. Blessé de cette dernière préférence, M. de Talmond quitta les débris de la Vendée. Il s'habilla en paysan, et il errait fugitif entre Laval et Fougères, lorsqu'il tomba entre les mains d'une patrouille de garde nationale. La servante d'une auberge de Fougères, dont il avait peu de jours auparavant sauvé le père, le reconnut. Amené devant le commandant de Fougères, il jeta son bonnet de paysan : « Oui, dit-il, je suis le prince de Talmond. « J'ai vu la mort de près dans soixante-huit combats depuis six mois, et je saurai mourir. » On lui demanda pourquoi il avait combattu contre la République. « Fils des La Trémoille et des seigneurs de Laval, l'honneur et le devoir me prescrivaient de me dévouer pour mon roi. » — On le transféra d'abord à Rennes. Le conventionnel Esnue Lavallée l'interrogea le 2 janvier 1794,

et ce fut à ses menaces que M. de Talmond répondit :
« J'ai fait mon devoir, faites votre métier. »

On exécuta ceux qui avaient été pris avec lui, et il fut gardé en prison à Rennes; il y tomba gravement malade. Au bout de deux mois, son état empirant chaque jour, le représentant Lavallée craignit qu'il ne mourût dans son lit, et le fit transférer à Vitré. Là, une commission militaire le jugea, et ordonna qu'il serait, dans le délai de vingt-quatre heures, exécuté à Laval. Il y fut conduit sur-le-champ, et arriva à la nuit. Ce fut à dix heures du soir, aux flambeaux et dans la cour de son château de Laval, qu'il subit son supplice, avec noblesse et fermeté, tout affaibli qu'il était par la souffrance. Sa tête fut placée sur une des pointes de la grille, et y resta trois mois exposée avec celle d'Enjubault, son intendant, exécuté avec lui.

En 1822, un monument fut élevé au lieu de cette exécution.

Le prince de Talmond avait laissé un fils unique : il épousa, en 1813, mademoiselle de Duras; restée veuve, sans enfant, elle a épousé M. Auguste de La Rochejaquelein.





BERNARD DE MARIGNY.

MARIGNY (Augustin-Étienne-Gaspard-Bernard de) était né à Luçon en 1754. Lorsque la Révolution commença, il servait dans la marine et commandait le parc d'artillerie de Rochefort. En 1792, il quitta ce poste pour émigrer avec M. de Lescure, son parent; arrivé à Paris, il y fut, comme lui, retenu par un ordre direct du roi.

M. de Marigny attacha son sort à M. de Lescure, le suivit en Poitou après le 10 août, s'établit avec lui au château de Clisson, fut de même mis en détention à Bressuire, de même délivré par M. de La Rochejaquelein.

Dès-lors il s'engagea dans la guerre civile : on le plaça aussitôt à la tête de l'artillerie; il y rendit de grands services. Il avait affaire à des artilleurs inexpérimentés, mal disciplinés, et souvent peu intelligens; mais grâce à son activité, à son emportement, à

l'énergie de son commandement , à la force de ses poumons , il parvenait souvent à obtenir quelques manœuvres régulières. C'était un homme de taille et de complexion athlétiques, bon enfant, dévoué avec déférence à ceux en qui il mettait confiance et amitié ; du reste, brise-raison , emporté , s'enivrant de ses paroles , portant tout à l'extrême , perdant la tête jusqu'au vertige ; implacable pour les vaincus , ne les épargnant jamais , quels que fussent les ordres ou les représentations des autres chefs.

Un jour, après la reprise de Châtillon sur Westermann, M. de Lescure avait fait enfermer une centaine de prisonniers ; tandis qu'il continuait à poursuivre les Républicains, un grand nombre de paysans, conduits et excités par M. de Marigny , forcent la prison et commencent à égorger les soldats. Quelques chefs voulurent s'opposer à ce massacre ; ils furent mis en joue par les paysans. Enfin, M. de Lescure accourut ; le désordre s'apaisa ; les prisonniers se pressaient autour de lui, s'attachant à son cheval et à ses habits. « Retire-toi , lui criait Marigny, ivre de fureur et couvert de sang ; laisse-moi tuer ces monstres qui ont brûlé ton château. » — « Finis, répondit M. de Lescure, ou je vais les défendre. Tu es trop cruel , Marigny, tu périras par l'épée. »

Au premier combat de Luçon , où les Vendéens furent repoussés , M. de Marigny fut généralement blâmé de ne pas avoir cherché à secourir M. Charette , avec lequel il avait eu une vive discussion.

Au total , M. de Marigny , malgré sa mauvaise tête , était un des chefs les plus importants, les plus utiles, de

l'armée vendéenne : nul n'était plus infatigable , plus inaccessible au découragement. Ce fut surtout pendant la campagne d'outre Loire qu'il donna chaque jour des preuves de courage et de constance.

Il ne repassa point la rivière à Ancenis avec M. de La Rochejaquelein , et suivit le dernier reste de l'armée, sous les ordres de M. de Fleuriot, jusqu'à Savenay. Là, se firent, sans nul espoir, d'incroyables efforts de courage ; M. de Marigny, tenant un drapeau à la main et pleurant de rage , se précipita par trois fois sur les Républicains avec une poignée de braves gens. Enfin il plaça deux pièces de façon à arrêter encore quelques instans les vainqueurs, et cria alors : « Femmes ! tout « est perdu ; sauvez-vous. » Pendant qu'il renouvelait ainsi le combat , toute la population fugitive, femmes, enfans et vieillards se dispersaient dans la campagne , pour y trouver la généreuse hospitalité des paysans bretons.

M. de Marigny, après avoir vécu errant et caché pendant deux mois en Bretagne ou en Anjou, parvint à traverser la Loire, dans les premiers jours de mars 1794. M. de La Rochejaquelein avait péri; Stofflet était chef en Anjou; Charette, dans le Bas-Poitou. On était au plus fort de cette guerre d'extermination que le général Turreau avait fait adopter par la Convention. La moindre lueur de raison, le moindre sentiment d'humanité, auraient suffi, après la destruction de l'armée vendéenne au Mans et à Savenay, pour rendre un calme presque complet à ces malheureuses régions. Contre l'avis des militaires raisonnables, contre l'opinion des gens de bien du pays, il fut résolu de

massacrer la population entière, d'incendier toutes les habitations, de faire un désert de cette vaste province. Alors commença une guerre nouvelle : les paysans abandonnèrent les villages et les métairies pour se cacher dans les bois. Les colonnes républicaines parcouraient le pays, sans direction précise et sans guides. Les convois étaient surpris, les postes trop faibles emportés, les hommes isolés massacrés. Souvent les détachemens se trouvaient sans vivres et sans munitions. Pas d'informations sur la situation des insurgés ; pas d'espions pour trahir des projets conçus à la hâte et selon l'occurrence. Les semaines et les mois s'écoulaient sans résultat ; les autorités locales, les commissaires de la Convention, s'accusaient les uns les autres ; des destitutions, des emprisonnemens, des condamnations, semaient la terreur et le désordre dans l'armée républicaine.

M. de Marigny ne se mit sous les ordres ni de Charette ni de Stofflet ; il alla se placer dans les environs de Bressuire, qu'il connaissait le mieux, et où il avait habité chez M. de Lescure, l'année précédente. Les paysans l'aimaient beaucoup : il vivait avec eux en ami et en camarade. Il songeait avant tout à préserver le canton des ravages de l'ennemi, et faisait la guerre tout-à-fait dans l'intérêt local. Cependant il poussa le 25 mars jusqu'à Mortagne, qu'il reprit aux Républicains. Ils apprirent ainsi sa présence dans la Vendée ; on croyait qu'il avait péri de l'autre côté de la Loire. Le 18 avril, il eut un combat assez brillant à Clisson, força les Républicains à se replier sur leur camp de Chiché, et rentra pour quelques jours dans les ruines

de Bressuire, incendié comme toutes les autres petites villes du pays.

Charette, qui soutenait dans le Bas-Poitou une guerre du même genre, après avoir été repoussé d'une attaque tentée à l'improviste sur Challans, le 6 avril, avait été contraint de se rapprocher de la Sèvre. Stofflet, de son côté, ne pouvant plus rester dans le Bas-Anjou et dans la forêt de Vezins, où il se tenait ordinairement, se trouvait resserré dans le même canton. Les trois chefs se virent, convinrent d'opérer désormais en commun, se donnèrent parole, sous peine de mort, d'obéir aux délibérations du conseil, et concertèrent une attaque sur Chaudron, où les Républicains avaient un camp en avant de Saint-Florent. M. de Marigny ne se conforma point au plan arrêté : il prit un autre chemin ; il attaqua trop tôt : les Républicains eurent le temps d'évacuer en bon ordre leur camp, et de se retirer sur Saint-Florent, tandis qu'il eût été facile de les entourer et de les surprendre.

Charette et Stofflet firent de sanglans reproches à Marigny : il les reçut avec emportement, laissa là le conseil, et alla retrouver ses gens. C'était à regret qu'ils avaient quitté leur canton pour cette expédition ; on ne leur avait point fait part suffisante dans les distributions de vivres. Ainsi que leur chef, ils étaient mécontents et irrités. Tout en buvant dans un cabaret avec quelques-uns de ses officiers, Marigny s'exalte et donne ordre à sa troupe de partir. Le conseil lui envoie un officier pour l'inviter à revenir : il le couche en joue, et se met en marche pour retourner dans son canton. C'était au commencement de mai 1794. Le con-

seil condamna M. de Marigny à mort, sur les conclusions de M. Charette, rapporteur, qui, ayant déjà échoué dans son attaque de Challans par l'insubordination d'un chef de bande, nommé Joly, sentait la nécessité d'établir quelque discipline.

Marigny parut s'inquiéter assez peu de cette condamnation : il se tint en repos dans son pays de Cerisais, continuant à le défendre des incursions de l'ennemi, sans prendre souci de ce qui se passait ailleurs. Quelques-uns de ses amis et de ses officiers s'employèrent auprès de Charette et de Stofflet pour faire révoquer la sentence : ils reçurent des réponses vagues, mais assez bienveillantes. Personne ne voyait dans cet acte rien de plus qu'un blâme sévère.

Cependant M. Charette voulut faire une seconde attaque sur Challans : Stofflet marcha de concert avec lui. M. de Marigny tint pour non avenues les invitations qui lui furent faites : il était malade, et d'ailleurs il n'avait d'autre idée que d'attaquer le camp républicain de La Châtaigneraye, dont il était fort gêné, et que, plusieurs fois, il avait inutilement essayé d'emporter.

L'attaque de Challans ne réussit point : peu de jours après, Stofflet arriva dans le canton de M. de Marigny. Il passa à quelque distance de Cerisais, y envoya un détachement de déserteurs allemands qui faisaient partie de sa troupe. Ils vinrent prendre Marigny, et lui signifièrent qu'il fallait mourir : il ne pouvait croire à une telle exécution. Aucun de ses soldats n'était avec lui : il n'avait là que quelques domestiques. Il demanda un confesseur, qu'on lui refusa ; alors il passa dans le

jardin. « C'est à moi de commander, dit-il ; chasseurs, « à vos rangs. — Feu ! » Il tomba mort.

Cette fin déplorable est restée long-temps un point mal éclairé dans l'histoire de la Vendée. M. de Marigny, malgré des torts inexcusables, était fort aimé de ses officiers et de la population ; il était le parent et l'ami de MM. de La Rochejaquelein et de Lescure. Un intérêt assez vif s'est porté sur cette mort : elle a été souvent imputée à cruauté soit à Charette, soit à Stofflet. On a recherché des explications : il a été dit, puis démenti, que l'abbé Bernier avait, par son influence, décidé Stofflet à ordonner l'exécution de M. de Marigny.

Le récit que nous donnons ici est en partie emprunté aux notes, encore manuscrites, que l'abbé Bernier avait faites sur l'histoire de la Vendée de M. de Bonchamp. Ces notes sont, il est vrai, empreintes d'un caractère de haine et d'acrimonie contre M. de Marigny ; mais d'autres mémoires manuscrits, que nous avons entre les mains, sont presque entièrement conformes sur ce point au témoignage de l'abbé Bernier, bien qu'écrits par des hommes qui lui étaient très-opposés. Les mémoires imprimés de madame de Sapinaud n'ont rien non plus qui soit contraire à cette version. Il y a aussi quelque incertitude sur la date de la mort de M. de Marigny : elle doit être des premiers jours de juillet 1794.





CARRIER.



CARRIER (Jean-Baptiste) naquit, en 1756, à Yolay, village près d'Aurillac, dans la Haute-Auvergne. Il était un obscur procureur quand les désordres de la Révolution commencèrent. Il fut nommé député, en 1792, à la troisième assemblée nationale, la Convention ; il y vota la mort de Louis XVI, et peu après il contribua aussi à faire établir le tribunal révolutionnaire. Enfin, en toute occasion, il se montra fort ardent à persécuter et à proscrire. Mais il n'y avait pas là de quoi le tirer de la foule, dans une assemblée où tant d'autres disaient les mêmes choses et provoquaient les mêmes crimes. Après avoir été une première fois en mission en Normandie, où le parti le plus modéré, les Girondins, avait essayé de se défendre par un soulèvement, Carrier fut envoyé à Nantes, au mois d'octobre 1793.

C'était au moment que l'armée vendéenne, après ses défaites de Cholet et de La Tremblaye, se voyait contrainte à passer la Loire. Un grand désordre régnait dans tous les départemens de l'Ouest. Les généraux étaient sans cesse changés, dénoncés, arrêtés par les commissaires de la Convention, quelquefois même par des autorités locales ; les représentans en mission, appartenant à des opinions diverses ou opposées, prescrivait des mesures différentes, et s'imputaient les uns aux autres l'excès ou le défaut d'esprit révolutionnaire. La rive gauche de la Loire se trouvait dégagée par la transmigration des Vendéens, et rien n'eût été plus facile que d'y rétablir l'ordre ; mais les comités révolutionnaires, les sociétés populaires, les généraux, plus ou moins livrés à eux-mêmes, y avaient commencé les dévastations, les incendies et les massacres, que permettait, qu'indiquait même un décret de la Convention du mois d'août.

Après la destruction de l'armée vendéenne au Mans et à Savenay, la Convention, ses commissaires et les généraux eurent le loisir d'examiner avec plus d'ensemble et de réflexion la situation du pays insurgé. L'Anjou et le pays de Bocage ne présentaient en ce moment aucun danger grave ; M. de La Rochejaquelein et Stofflet venaient d'y rentrer, mais seuls et fugitifs. La Chouannerie était à peine commencée sur la rive droite de la Loire. Restait à détruire Charette et les bandes du Marais et du Bas-Poitou. Kléber et les généraux de la garnison de Mayence proposaient des plans conçus dans des vues toutes militaires, dignes d'hommes raisonnables et qui voulaient diminuer, non accroître,

les horreurs de la guerre civile; ils l'avaient faite jusque là avec rudesse; sans doute, ne ménageant point des opinions qu'ils détestaient, des adversaires qui leur semblaient criminels envers le pays; mais rien dans leur conduite n'avait été inutilement cruel. Le général Turreau produisit au contraire un projet d'extermination systématique, un parcours de tout le pays par douze colonnes qui devaient tout massacrer, tout incendier. Ce fut ce plan qu'adoptèrent la Convention et ses commissaires. Kléber ne fut point écouté par Carrier.

La génération qui n'a point vécu dans ces temps déplorables est beaucoup trop portée à se figurer ces hommes, fameux par le sang qu'ils ont versé, comme gens grandis par les circonstances; poursuivant leur dessein avec un oubli nécessaire de la morale et de l'humanité; excusés par le danger et l'impérieux besoin de la défense et de la victoire. Il n'en était pas ainsi : rien de grand, rien de noble, rien de fort ne doit atténuer leurs crimes aux yeux de l'histoire. Ce n'était pas même l'erreur d'une opinion aveugle et fanatique, mais une exaltation factice, froide au fond, et s'enivrant volontairement de paroles déclamatoires; ce n'était pas l'acharnement contre un ennemi qui résistait, contre une victime qui brave son bourreau : car l'inhumanité était aussi complète contre le faible que contre le fort; le sentiment dominant qui troublait et entraînait ces âmes ignobles, c'était une sorte de peur ardente, inspirée par de si terribles circonstances, cherchant à se faire illusion à elle-même, et se croyant courageuse, parce qu'elle égorgeait des victi-

mes sans défense; il s'y mêlait une passion d'envie contre toute supériorité, une irritation féroce contre toutes les choses où s'était attachée une idée de respect ou de devoir; le besoin d'étourdir ses remords et de troubler sa propre raison achevait de pervertir ces esprits désordonnés; l'autorité absolue et arbitraire, confiée à des hommes qui n'en avaient jamais exercé aucune, aurait peut-être suffi à elle seule pour les jeter dans une sorte d'aliénation. Tel est l'aspect qu'ont présenté aux contemporains la plupart de ces proconsuls de la Convention.

Carrier est demeuré le plus fameux; on ne doit pas croire que, pour le juger ainsi, il ait fallu attendre que les premiers bouillonnemens de la Révolution fussent calmés, et qu'une réaction d'humanité et de raison se fût fait sentir. Parmi les témoignages du temps, on trouve un récit assez curieux dans les mémoires de l'adjudant-général Savary, un ami de Kléber, dont on a publié quelques fragmens.

C'était au mois de janvier 1794, lorsqu'on débattait encore quel système devait être adopté pour terminer la guerre de la Vendée. Une foule d'enfans, de femmes, de vieillards, avaient été ramassés dans les campagnes et amenés à Nantes; ils étaient entassés dans une prison; ils y mouraient de froid, de faim et de misère. « Il me serait impossible, dit Savary, de re-tracer avec ses hideuses couleurs l'affreux tableau qui s'offrit à mes yeux dans ce lieu empesté.—Guillon en resta malade le lendemain. »

Contre l'avis de Kléber, qui croyait toute démarche inutile auprès de telles gens, Savary se rendit chez Car-

rier, lui proposa de renvoyer ces malheureux dans leurs familles, lui remontra qu'une telle mesure ne présentait aucun danger, et serait efficace pour ramener la paix dans la Vendée. A une seconde visite, il parvint à inspirer une apparence de compassion à Carrier : « Je consens, dit-il, à leur rendre la liberté, à les renvoyer dans leurs foyers ! — Eh bien ! reprit vivement Savary, donne-m'en l'autorisation par écrit. — Un ordre par écrit ! Je ne veux pas me faire guilotiner. »

Cependant de charitables habitans de Nantes avaient obtenu la permission de retirer quelques orphelins, et d'en prendre soin. Le comité révolutionnaire leur enjoignit, sous peine d'être traités comme suspects, de ramener ces enfans dans l'infect dépôt. Kléber s'indignait ; Savary retourna chez Carrier, le trouva au lit ; cette visite soudaine le troubla. Il ignorait l'ordre du comité ; les représentations de Savary lui échauffent la tête, il saute de son lit, il jure, il tempête ; il envoie des gendarmes chercher les membres du Comité ; à peine les voit-il entrer, qu'il court à son sabre, en menace le président : « Que signifie, dit-il en jurant, cet avis sur les enfans vendéens ; qui t'a autorisé à l'afficher ? vous mériteriez tous de passer à la guillotine. » — Citoyen représentant, nous avons cru prévenir tes intentions. — Nouvel accès de fureur. — « Si, dans cinq minutes, un avis contraire n'est pas affiché, je vous fais tous guillotiner ! »

Savary achève son récit par ces mots : « Carrier m'a semblé un grand enfant qui aurait besoin de lisières ou d'occuper une place à Charenton. »

C'est s'exprimer bien doucement sur un homme qui, à ce même moment, s'abandonnait à la démence la plus sanguinaire ; il y a quelque chose d'effrayant dans ce mouvement furieux d'humanité, au milieu d'une série journalière de criminelles horreurs. Carrier n'était pas accoutumé à contredire les hommes du Comité : eux et lui s'étaient déjà mutuellement échauffés, et s'accordaient pour commettre ces actes de cruauté dont le souvenir épouvante encore la France.

Ils avaient trouvé que les jugemens informes et précipités qui envoyaient chaque jour à la mort une foule de prisonniers, exigeaient de trop longs délais ; on résolut de faire périr les détenus en masse et sans être jugés. Après quelques débats, Carrier persista, malgré la résistance de plusieurs de ses agens, à exécuter son projet. Il fit d'abord embarquer cinquante-huit prêtres dans une barque, sous prétexte de les transporter ailleurs : le bateau était à soupape, et, pendant la nuit, on les submergea. Peu de jours après, une seconde exécution pareille eut lieu. Carrier, rendant compte à la Convention de ses travaux, raconta la mort de ces prêtres comme un naufrage heureux et fortuit ; son récit, qu'une sorte d'ambiguïté rendait plus atroce, mais non pas moins clair, se terminait par ces mots : « Quel torrent révolutionnaire que cette Loire ! » La Convention mentionna honorablement cette lettre.

Lorsque Carrier vit que sa conduite était ainsi approuvée, il ne connut plus de frein. Deux hommes qu'il avait revêtus d'un grade militaire, Fouquet et Lambertye, furent chargés par lui d'exterminer les pri-

sonniers sans jugement. Un vaste édifice, nommé l'Entrepôt, servait à entasser les victimes dévouées à la mort : on y jetait pêle-mêle hommes, femmes, enfans, vieillards, Vendéens à qui l'on avait offert une amnistie, patriotes de la veille proscrits par les patriotes du lendemain. Chaque soir on venait les prendre pour les mettre sur des bateaux ; là, on les liait deux à deux et on les précipitait dans l'eau en les poussant à coups de sabre ou de baïonnette : car on ne se donnait plus le temps de préparer des barques à soupapes. Par une dérision horrible, on attachait quelquefois un jeune homme et une jeune fille pour les noyer, donnant à ce supplice le nom de mariage républicain.

Pendant plus d'un mois, ce massacre se renouvela toutes les nuits : on saisissait indistinctement à l'Entrepôt tout ce qui y était renfermé, tellement qu'on noya un jour des étrangers prisonniers de guerre. Une autre fois, Carrier, qui vivait dans la plus infâme débauche, voulant donner un exemple de l'austérité des mœurs républicaines, fit prendre une centaine de filles publiques, et ces malheureuses furent noyées. Enfin, l'on estime qu'il a péri quinze mille personnes à l'Entrepôt : il est vrai qu'outre les supplices, la faim, le froid, la saleté, la misère, l'abandon complet où on laissait ces prisonniers entassés, en ravagèrent une grande partie ; on négligeait même d'enlever les cadavres. La corruption était telle, qu'on promit la vie à quelques hommes qui se chargèrent de nettoyer la prison ; l'on fit périr néanmoins ceux qui survécurent. Tel fut le spectacle qu'offrit Nantes. Les rives de la Loire étaient couvertes de cadavres, l'eau du fleuve en

était corrompue, et l'on fit défense de la boire : la famine, les maladies contagieuses, désolaient la ville ; chaque jour une commission militaire jugeait à mort de nombreux prisonniers ; chaque nuit l'on anticipait sur ses jugemens.

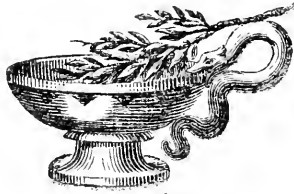
Quelques mois avant son supplice, Robespierre, ayant conçu le projet de faire finir le régime de la terreur qui dévorait la France, et d'en rejeter les crimes sur ceux de ses collègues qui partageaient avec lui le gouvernement des affaires, fit rappeler Carrier, et témoigna qu'il désapprouvait sa conduite ; un esprit un peu moins féroce commença à régner à Nantes. Fouquet et Lambertye furent même sacrifiés à l'horreur publique, et condamnés à mort, non toutefois pour avoir égorgé, mais pour avoir soustrait des victimes au supplice. Cependant Carrier revint siéger avec assurance dans la Convention, ne se cacha en rien de ce qu'il avait fait, et prit hautement la parole chaque fois que quelque mesure sanguinaire fut proposée.

Le 9 Thermidor arriva ; ceux qui triomphèrent de Robespierre se virent amenés à renverser les échafauds, et à changer de direction. Dès que l'effusion du sang fut arrêtée, un cri universel s'éleva de plus en plus contre les hommes qui en avaient tant versé. Pour conquérir la faveur publique, il fallut dès lors se prêter au besoin d'une juste vengeance qui animait toute la France. Chacun, parmi les Révolutionnaires, s'empressait à rejeter sur d'autres tout le sang qui avait été répandu ; et, dans leurs divisions, ils excitaient le peuple contre ceux d'entre eux qui étaient allés un peu plus loin que les autres.

Les troubles de la Vendée , qui duraient encore, le procès de quelques Nantais que Carrier avait envoyés à Paris, et qui arrivèrent au tribunal au moment où ils pouvaient être, non plus victimes, mais accusateurs, attirèrent sur Carrier l'exécration générale; la voix publique demanda bientôt sa tête. La Convention l'envoya en jugement. En vain Carrier représenta-t-il, avec sang-froid, qu'il n'avait fait qu'obéir à la Convention; qu'il s'était conformé à l'esprit général; que des mesures à peu près semblables avaient été prises dans plusieurs provinces; que, dans le même temps, un décret authentique avait prescrit aux généraux de passer tous les Vendéens au fil de la baïonnette, et de réduire en cendres tous les villages; que des colonnes infernales avaient exécuté cet ordre. « Pourquoi blâmer aujourd'hui ce que vos décrets ont ordonné? disait-il. La Convention veut-elle donc se condamner elle-même? Je vous le prédis : vous serez tous enveloppés dans une proscription inévitable. Si l'on veut me punir, tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président. »

Cette défense ne fut point écoutée. Peut-être y avait-il de l'imprudence aux Conventionnels à poursuivre Carrier; il y en aurait eu encore plus à essayer de le défendre. Il parut devant le tribunal; et le peuple sut à grand-peine respecter un tel accusé. Il répéta la même justification qu'il avait présentée à l'assemblée. L'instruction de ce procès, les dépositions des témoins, les récriminations de quelques agens de Carrier contre lui qui voulait rejeter les crimes sur eux, forment une pièce historique dont la lecture est

difficile à soutenir. Carrier fut condamné pour avoir ordonné des exécutions arbitraires dans des intentions contre-révolutionnaires : tant ceux qui l'envoyaient au supplice avaient de ménagement à prendre avec eux-mêmes. Il marcha à la mort avec fermeté, le 16 décembre 1794, répétant qu'il était innocent. En se comparant à ses accusateurs, il pouvait se regarder comme peu coupable.





SOMBREUIL.



SOMBREUIL (Charles Virot de) était fils du gouverneur des Invalides. Ce vieillard respectable, au commencement de la Révolution, montra dans ce poste beaucoup de fermeté, et un grand dévouement à la cause royale. Il fut mis en prison après le 10 août ; le 2 septembre il allait être massacré, si sa jeune fille ne s'était point précipitée entre son père et les assassins, et ne fût parvenue à les attendrir par ses larmes et ses supplications. Elle ne le sauva point pour long-temps. Il fût remis en prison ; et celui que les pleurs de sa fille avaient arraché à des meurtriers ivres de carnage, fut, le 17 juin 1794, impitoyablement envoyé à l'échafaud par le tribunal révolutionnaire (1). Son fils, Sta-

(1) Des bourreaux l'ont absous, des juges l'ont frappé.

(LEGOUVÉ.)

nislas de Sombreuil , y monta en même temps que lui.

Charles de Sombreuil , son autre fils , avait , dès les premiers troubles civils , manifesté un caractère noble et courageux. Dans une des scènes tumultueuses qui se passèrent au Palais-Royal , il avait arraché des mains de la populace un de MM. de Polignac. Plus tard il émigra. Dans la campagne de 1792 , il servit à l'armée du roi de Prusse : une action d'éclat lui valut sur le champ de bataille l'ordre du Mérite militaire. Avec quatre hussards seulement , il s'était emparé d'un convoi que défendait une escorte de cent hommes.

Il continua à se distinguer pendant les campagnes de 1793 sur les bords du Rhin , et de 1794 en Hollande ; peu d'officiers Émigrés s'étaient fait une renommée plus brillante. Après l'évacuation de la Hollande , il passa en Angleterre. On s'y occupait alors de relever par une puissante expédition les forces abattues du parti royaliste dans la Bretagne et le Poitou. La grande armée vendéenne , qui avait fait la première guerre et qui avait passé la Loire , était détruite depuis plus d'un an ; ses chefs les plus illustres avaient péri ; mais Charette , Stofflet et les autres chefs de Chouans avaient conclu avec le gouvernement de la République une pacification , ou plutôt une sorte d'armistice , qui leur avait laissé les armes à la main.

Le moment pouvait donc sembler favorable : la chute de Robespierre et le déclin successif du régime révolutionnaire , l'horreur que la France témoignait contre les hommes à qui elle imputait tant de cruautés , paraissaient aussi des signes de bon augure aux Émigrés. M. de Sombreuil se trouva en relation avec

les Royalistes , qui s'occupaient des projets de descente en Bretagne , et se montra ardent à y participer. Les ministres du roi d'Angleterre prirent confiance en lui , et il fut chargé de commander la seconde division de l'armée Émigrée destinée au débarquement : on mit sous ses ordres sept régimens , formant environ quatre mille hommes ; ils étaient encore en Hanovre : c'était avec eux que M. de Sombreuil venait de faire la guerre en Hollande. Il retourna en Allemagne afin de les passer en revue , et de tout disposer pour leur départ.

Son mariage venait alors de se conclure avec mademoiselle de La Blache. Il quitta son armée , s'embarqua sur un bâtiment léger , et revint à Londres. Tout était prêt pour la cérémonie ; il allait marcher à l'autel : la fiancée était revêtue de ses habits de noces , lorsqu'on vint tout à coup annoncer à M. de Sombreuil que son armée était dans la rade de Spithead , que le vent était favorable , et qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Scrupuleux comme il l'était dans tout ce qui touchait le devoir et l'honneur , il ne voulut pas tarder un moment ; bien qu'un mutuel attachement , autant que toutes les convenances de situation , eût déterminé ce mariage , il n'hésita point , et se résolut à quitter celle qu'il ne devait plus revoir.

Le 16 juillet 1795 , les bâtimens qui transportaient sa division arrivèrent dans la rade de Quiberon. Déjà depuis dix-neuf jours la première division , commandée par M. d'Hervilly , avait pris terre sur cette même côte : elle occupait la presqu'île et les forts qui la défendent ; mais le succès était loin de répondre aux

espérances trop faciles qu'on avait conçues. Le plus complet désordre avait régné dans les opérations de cette armée. M. de Puisaye se prétendait général en chef de toute l'expédition : il avait ou semblait avoir la confiance des chefs de Chouans qui arrivaient d'Angleterre avec lui, ou qui étaient accourus avec leur troupe pour favoriser le débarquement. M. d'Hervilly maintenait qu'il n'était point sous ses ordres ; les troupes régulières, ainsi que leurs officiers supérieurs, reconnaissaient son commandement, et non pas celui de M. de Puisaye. Les uns voulaient qu'on avançât rapidement dans l'intérieur des terres, qu'on profitât des dispositions des habitans, et qu'on appuyât le mouvement des Chouans, qui, dès le premier jour, avaient poussé jusqu'à Auray ; les autres n'étaient point d'avis de compromettre si légèrement les ressources et les espérances de l'expédition. La facilité avec laquelle les Républicains reprirent Auray et forcèrent les Chouans de se replier vers Quiberon, fournissait des argumens à M. d'Hervilly, et un sujet de reproche à M. de Puisaye, qui se plaignait de ne pas avoir été secouru.

Pendant que tout était dans l'hésitation parmi les Émigrés, et qu'on était allé savoir à Londres auquel des deux il fallait obéir, le général Hoche avait rassemblé des forces. Les Républicains étaient revenus de leur premier étonnement ; la Convention avait envoyé des commissaires : l'un d'eux était Tallien, qui pour lors jouait un grand rôle en France. Ainsi lorsque la division Sombreuil débarqua, les Royalistes étaient sur la défensive, et déjà resserrés dans l'étroite presque île de Quiberon. Toutefois, à l'instant même où lui

arrivait ce renfort , M. d'Hervilly se détermina à attaquer aussitôt le poste fortifié de Sainte-Barbe , qu'occupaient les Républicains , après l'avoir repris sur les Émigrés. Cette affaire fut malheureuse ; les dispositions étaient mal prises , et M. d'Hervilly fut mortellement blessé : sa valeur et celle de tous ses braves compagnons ne put suppléer à la malhabileté qui présidait à toute cette affaire. Ce fut un motif de discorde de plus ; M. de Puisaye reprocha à M. d'Hervilly de ne pas avoir attendu le débarquement de la nouvelle division. De l'autre part , on imputait à M. de Vauban et aux chefs de Chouans , qui devaient seconder l'attaque des Émigrés , de ne pas avoir réussi dans leurs tentatives.

Encouragé par ce succès , le général Hoche conçut l'idée de surprendre le fort Penthièvre , par lequel la langue de terre qui joint la presqu'île au continent est entièrement occupée : ce projet lui avait été suggéré par les déserteurs qui lui arrivaient , de moment en moment , du camp de M. d'Hervilly. Les Émigrés et le ministère anglais , avec une extrême imprudence , avaient recruté les troupes de l'expédition parmi les prisonniers français : ces hommes , qui avaient servi sous le drapeau de la France républicaine , étaient pénétrés d'une horreur patriotique pour l'invasion étrangère : sentiment dont les Émigrés ne connaissaient pas la force ; en outre , ils étaient aigris par les mauvais traitemens que les prisonniers endurent en Angleterre ; presque tous n'avaient vu dans cet enrôlement qu'un moyen d'évasion. Ils racontèrent au général Hoche l'état intérieur de l'armée de M. d'Hervilly , et finirent par lui

donner l'espoir de s'emparer durant la nuit du fort qui faisait la forte, mais l'unique défense des Émigrés.

Au milieu d'un orage épouvantable et d'une complète obscurité, deux colonnes républicaines s'avancèrent, l'une à droite, l'autre à gauche, le long de la plage, tandis que le général, avec son corps d'armée, se présentait en face du fort. Au crépuscule du matin, les bâtimens anglais, embossés dans la rade, virent filer le long des rochers comme une ligne noirâtre : c'était la colonne de gauche, qui, marchant dans l'eau, se glissait vers le fort ; bientôt elle fut dispersée par la mitraille. En même temps les batteries du fort commencèrent à tirer ; le trouble se mit dans l'armée républicaine ; une sorte de déroute l'entraînait loin de son point d'attaque ; le général maintenait avec peine le bon ordre dans l'arrière-garde, lorsque tout-à-coup, aux premiers rayons du matin, on aperçut sur le sommet du fort que le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau blanc. La colonne de gauche avait eu pour guide un nommé David ; prisonnier enrôlé en Angleterre : cet homme avait fait voir au général une ardeur extrême, un courage réfléchi, et surtout un profond ressentiment de ce qu'il avait souffert dans les prisons d'Angleterre, montrant avec une sorte de rage la trace des coups qu'il avait reçus pour le punir d'une tentative d'évasion. Quelques Républicains, conduits par lui, gravissant la falaise et les fortifications sur un point mal gardé, avaient pénétré dans le fort ; beaucoup de prisonniers enrôlés s'étaient sur-le-champ joints à eux : la garnison avait été surprise, les canonnières tués sur leurs pièces ; toute résistance était devenue impossible.

Le général se hâta de revenir sur ses pas pour assurer sa conquête. Un tel succès décidait tout. Les restes de la division de M. d'Hervilly et la division de M. de Sombreuil étaient cantonnés çà et là dans la presque île sans nulle précaution ; leur parc d'artillerie était sous le fort : il fut pris ; on n'avait pas même distribué de cartouches. M. de Puisaye, voyant qu'il n'y avait aucun moyen de se défendre, que les troupes étaient dispersées, qu'elles ne croyaient pas à son autorité, s'embarqua, et laissa le commandement à M. de Sombreuil.

Il n'avait et ne pouvait avoir aucune espérance ; ce n'était plus un combat ; aucun moyen de se retrancher, point d'artillerie, point de munitions ; les prisonniers enrôlés couraient à l'ennemi ou massacraient leurs officiers ; les autres soldats s'éparpillaient dans la campagne ; pendant ce temps, l'avant-garde française poussait devant elle ces bandes fugitives, qui, de temps en temps, essayaient une résistance inutile. Dans cette situation, M. de Sombreuil n'imagina point de regagner la flotte anglaise sur une des barques qui couvraient le rivage : cette ressource lui sembla déshonorante, et l'abandon de ses compagnons d'armes parut à ses yeux plus cruel qu'une mort certaine. Ce noble dévoûment fut partagé par presque tous les officiers de sa division : un grand nombre aurait pu s'embarquer ; mais ils n'en avaient pas reçu l'ordre ; bien que toute défense fût superflue, la plupart ne voulurent point quitter un poste où ils n'avaient qu'à mourir. Ce fut alors qu'on vit M. de Lamoignon porter son frère blessé jusque dans une barque, et revenir ensuite auprès de ses compagnons de mort.

Cependant , pour arriver jusqu'au fond de la presqu'île et atteindre les Émigrés dans l'enceinte d'un vieux fort en ruines et sans défense , il fallait traverser une plage où portait le canon des bâtimens anglais. Le général Hoche arrêta un moment sa troupe ; on lui fit remarquer que la victoire qu'il poursuivait ne serait qu'un horrible carnage. « Je ne veux pas , dit-il d'abord , laisser en question ce qui est décidé. » Quelques Émigrés se présentèrent alors comme pour parlementer ; il ne les écouta point et les fit arrêter. On lui rappela que , parmi ces malheureux vaincus qu'il réduisait à l'extrémité , se trouvaient encore un grand nombre de prisonniers venus d'Angleterre. Pendant cet instant de délibération , des soldats , des officiers , des généraux , s'étaient avancés jusqu'au pied d'un petit mur ruiné , dernier retranchement des Émigrés. « N'êtes-vous point Français ? leur criait-on ; ne vous faites point massacrer ; rendez-vous ; faites donc cesser le feu des Anglais. Si un homme des nôtres est encore frappé , le général va faire marcher sur vous. » Les uns franchissaient la muraille et venaient se mêler aux Républicains ; les autres tentaient de s'embarquer et se jetaient à la mer pour rejoindre les barques. Deux pièces de canon , amenées par les Républicains , vinrent encore enlever cette dernière ressource. Néanmoins , la plupart attendaient avec fermeté les ordres de leur général.

N'ayant plus une espérance , M. de Sombreuil résolut de se fier à la capitulation que semblait lui promettre ce cri général de l'armée française , qui se refusait à égorger des Français. Il fit cesser le feu des

bâtimens anglais. Un de ses officiers alla en porter l'ordre et revint partager le sort de ses compagnons, quel qu'il pût être. M. de Sombreuil commanda ensuite à sa troupe de mettre bas les armes.

Il demanda à voir le général Hoche : celui-ci descendit de cheval , et vint trouver M. de Sombreuil, qui déjà était presque seul. Il lui montra de grands égards ; on les vit se promener tous les deux sur le bord escarpé de la haute falaise où est situé le fort. M. de Sombreuil lui demanda à être la seule victime, ainsi qu'il l'avait déjà offert aux officiers qui étaient venus parlementer , et dont les paroles lui avaient laissé quelque espoir pour ses compagnons.

Hoche , dès qu'il avait vu la victoire décidée, avait envoyé avertir les représentans Tallien et Blad. « Mon « affaire est faite , avait-il dit , le reste les re- « garde. » Ils arrivèrent , et M. de Sombreuil parut devant eux. « Monsieur, lui dit Blad, j'ai été en « prison avec vos parens. » — « Les Émigrés sont-ils « donc si coupables, répondit M. de Sombreuil, « d'avoir voulu éviter les prisons et l'échafaud? » — Alors Tallien , avec plus de dureté et de hauteur, répliqua : « Monsieur, nous avons tous été sous le cou- « teau ; mais la pensée ne nous est pas venue de porter « les armes contre la patrie. »

M. de Sombreuil rompit cette conversation , remit son sabre à Tallien , et lui demanda pour toute grâce d'aller rendre compte à l'amiral anglais du triste désastre de l'armée confiée à son commandement , et de lui en expliquer les circonstances et les causes. Sa pensée semblait surtout préoccupée de la crainte qu'on

lui imputât en quelque chose l'horrible issue de cette entreprise. Il se faisait raconter par le général républicain le nombre des assaillans, les mesures prises pour l'attaque, et se désespérait avec une noble amertume des fautes et des désordres dont le vainqueur avait si bien su profiter. Son premier soin en arrivant à Auray, où il fut amené, fut d'écrire à l'amiral Warren une lettre, pour lui raconter ce qui venait de se passer, et surtout pour accuser, avec toute l'âcreté du désespoir, la retraite de M. de Puisaye. Cette lettre, dont nous avons, autant que possible, emprunté le récit et les propres expressions, est déchirante.

« L'abandon de mes compagnons, dit-il, eût été
 « pire que le sort qui m'attend (je crois demain matin);
 « j'en méritais un meilleur, vous en conviendrez avec
 « tous ceux qui me connaissent... Beaucoup diront :
 « Que pouvait-il faire ? D'autres répondront : Il devait
 « périr. Oui, sans doute, et je périrai aussi... Adieu, je
 « vous le fais avec le calme que donne seule la pureté
 « de conscience. L'estime de tous les braves gens qui
 « partagent aujourd'hui mon sort, et qui le préfèrent
 « à la fuite des lâches, cette estime est pour moi l'im-
 « mortalité. Je succombe à la force des armes qui me
 « furent long-temps heureuses; et dans ce dernier mo-
 « ment, je trouve encore une jouissance, s'il peut en
 « exister dans ma position, dans l'estime de mes
 « compagnons d'infortune, et dans celle de l'ennemi
 « même qui nous a vaincus. Adieu, adieu à toute la
 « terre ! »

Sa mort ne fut pas aussi prochaine qu'il le croyait ; peut-être même put-il un moment concevoir quelque

espérance de sauver ses compagnons. Les généraux et les officiers lui montraient tout le respect dû à un si noble malheur. On commença par le tirer de prison pour le loger dans la maison où était l'État-major. Les Émigrés trouvaient partout des témoignages d'affection et de sympathie ; les habitans s'empresaient plus encore à les plaindre et à les secourir. Hoche s'était éloigné en toute hâte pour ne point prendre part à ce sanglant résultat de sa victoire.

L'armée répugnait au massacre juridique des prisonniers qu'elle avait, pour ainsi dire, abusés par un vain espoir. On ne trouvait point d'officiers français pour former les commissions militaires. Il fallut faire venir des régimens belges pour avoir des juges et des exécuteurs. La Convention elle-même n'était plus dominée par une faction sanguinaire ; des hommes de mœurs douces et honorables y avaient maintenant une assez grande influence. Il y avait un an que Robespierre était renversé et que le sang ne coulait plus sur les échafauds ; tout s'était radouci ; tout tendait au bon ordre, à la justice, à l'humanité.

M. de Sombreuil ne cherchait nullement à profiter pour lui-même de ces dispositions en apparence plus favorables. Le sacrifice de sa vie était fait ; il refusa les offres que lui fit faire l'amiral anglais, de concerter un projet pour son évasion. Sa seule pensée était d'obtenir, au prix de sa mort, le salut de ses compagnons. Il dicta à un des officiers de sa division une lettre, que cependant il ne signa point, pour réclamer auprès de la Convention les promesses de cette apparente capitulation, qu'il semble que toute la France devait être

heureuse de reconnaître ou même de supposer ; cette lettre ne fut pas même lue. Les Anglais s'étaient empressés de faire proposer un échange , de demander que les Émigrés fussent considérés comme prisonniers de guerre. Plus tard, le roi de Prusse fit faire quelques démarches en faveur de M. de Sombreuil et de ses compagnons.

Cependant pas une voix en France n'osait s'élever pour sauver la vie à un millier de Français vaincus et désarmés. On s'étonne et l'on s'indigne en songeant à des temps si barbares ; les scènes orageuses de la Révolution , les menaces de l'invasion étrangère , la domination terrible de la Convention , les horreurs de la guerre civile , la vue de tout ce sang répandu de tant de manières , avaient produit des impressions si profondes qu'elles étaient loin d'être effacées. Ce bouleversement général des esprits établissait comme une sorte de séparation entre la France et les souvenirs du passé , la conscience du genre humain , le reste de l'Europe.

La Convention voyait même en cet instant une réaction se préparer contre le penchant à la douceur où elle se laissait entraîner. Tous les hommes qui avaient pris part à la Révolution , ceux même qui l'avaient servie avec modération et qui avaient souffert de ses excès , commençaient à redouter le triomphe et les vengeances du parti royaliste. Les proclamations des princes , la jactance et les menaces des Émigrés , aigrissaient et animaient les esprits. Les efforts que ce parti venait de tenter à Lyon et à Marseille annonçaient un cruel esprit de vengeance.

Tallien , empressé d'aller célébrer dans la Convention nationale l'anniversaire de la journée du 9 Thermidor , en y apportant la nouvelle de Quiberon , avait laissé à son collègue Blad l'odieuse mission de faire exécuter les lois révolutionnaires. Il n'avait pas l'âme basse ni cruelle ; il était parti de Quiberon , hésitant encore : pendant sa route , il avait écouté volontiers les conseils de son ami , M. Rouget de l'Isle. Attacher son nom à un grand acte d'humanité était une gloire qui le tentait. Mais il retrouva la Convention et tous ses compagnons de Révolution dans une disposition d'esprit qui le détourna des nobles velléités où il avait pu se laisser aller un instant. Toutefois , les circonstances du moment ne suffirent pas à expliquer un acte aussi cruel , désavoué , au moment même qu'il se commettait , presque par ceux qui l'exécutaient ; il y faut ajouter cet esprit de servilité et d'obéissance passive qu'avait imprimé dans toute la France la domination révolutionnaire : c'est ainsi qu'elle immolait des victimes , même après avoir été renversée. Elle avait flétri et faussé la conscience publique ; elle avait accoutumé à l'iniquité et à la cruauté ; elle avait enseigné à courber la tête devant un pouvoir quelconque ; chacun , en lui obéissant , lui imputait sa propre faiblesse : il semblait qu'on fût excusé parce qu'on exécutait un ordre reçu , et l'on avait appris à se regarder comme une victime obéissante , lorsqu'on n'était qu'un serviteur zélé ! Le supplice des Émigrés de Quiberon se présente comme un souvenir plus triste que s'il se fût passé au plus fort du régime de terreur des années 1793 et 1794.

M. de Sombreuil fut jugé avant la plupart de ses

compagnons ; il fut conduit à Vannes avec l'évêque de Dol , fait prisonnier aussi à Quiberon. Son courage et la dignité de son caractère ne l'abandonnèrent pas un instant. Il refusa de se laisser bander les yeux , et , mettant un genou en terre , il dit : « C'est devant mon Dieu « et devant mon roi que je m'incline ! » Les grenadiers refusèrent de se charger de cette cruelle exécution ; ce furent des prisonniers venus d'Angleterre avec l'expédition des Émigrés qu'on désigna pour lui donner la mort. Il avait pour lors vingt-six ans. Encore aujourd'hui , après quarante ans d'événemens si grands et si variés , parmi la triste foule de nobles victimes immolées par nos troubles civils , le nom de Sombreuil jette dans toutes les âmes un douloureux souvenir : il rappelle à la fois la fille sauvant son vieux père des mains des meurtriers de Septembre ; et le frère se sacrifiant volontairement aux scrupules les plus élevés du devoir et de l'honneur , se dévouant pour sauver ses compagnons , sans pouvoir même obtenir le prix de sa mort. Dans les guerres civiles , la gloire est presque toujours aux vaincus , et M. de Sombreuil a plus honoré le nom français par son malheur , qu'il ne l'eût illustré , s'il lui avait été donné de remporter la victoire.





STOFFLET.



STOFFLET (Nicolas), fils d'un meunier de Lunéville, était né en 1751 ; il servit pendant quinze ans dans le régiment de Lyonnais, et y fut sergent de grenadiers. Il avait dans un péril imminent sauvé la vie à son colonel, le comte de Colbert-Maulevrier, qui le plaça comme garde-chasse dans ses terres d'Anjou. Il y vivait tranquillement, lorsqu'éclata la révolte dans son canton, au mois de mars 1793. Les paysans le prirent d'abord pour chef. Sa troupe se réunit à celle de Cathelineau, qui se composait des hommes des environs de Chemillé, et au rassemblement formé à Saint-Florent par un jeune paysan nommé Foret ; puis, le 14 mars, on se porta sur Cholet, où les jeunes gens avaient aussi refusé de se soumettre à la milice et en étaient venus aux mains ; la ville fut prise.

Les jours suivans, l'insurrection prit plus d'étendue

et de consistance, MM. de Bonchamp et d'Elbée furent appelés par les paysans, et les gentilshommes commencèrent à prendre parti ; M. de La Rochejaquelein se mit à la tête de son canton, ensuite M. de Lescure. Enfin, dans les premiers jours de mai, la guerre civile était déjà dans toute sa grandeur et son développement.

Stofflet eut, dès le commencement, une notable importance, et fut compté pour beaucoup parmi des chefs qui, pour la plupart, semblaient, par leur rang et leur éducation, destinés à lui être fort supérieurs. Outre sa bravoure, son activité et son intelligence, il avait sur les paysans une autorité que nul autre n'aurait obtenue. Ils ne l'aimaient point, car il était dur et brutal ; ils n'avaient pas pour lui cette déférence qu'ils accordaient aux gentilshommes : il ne parlait pas à leurs sentimens et ne savait pas les exalter. Cet élan, ce dévouement, cette ardeur du moment, ce n'était pas lui qui pouvait les exciter ; mais il avait ce don de commandement et de discipline qui rend l'obéissance régulière, continue, indépendante des dispositions particulières et instantanées de chaque soldat. On ne fait pas les armées avec l'enthousiasme et l'impulsion personnelle ; la guerre, même la guerre civile, veut un ordre plus fixe, plus certain, une règle de tous les jours et de tous les momens. Stofflet était un véritable sous-officier : un de ces hommes qui commandent d'autant mieux à leurs égaux, qu'ils sont de même nature et de même origine, qu'ils savent ce qu'il leur faut dire, et que leur autorité n'appartient qu'à leur office et à leur caractère. Stofflet placé dans

l'armée républicaine y eût peut-être parcouru une vaste et brillante carrière.

Après les brillans succès de Thouars, de Fontenay, la prise de Saumur et d'Angers, l'attaque malheureuse de Nantes, Cathelineau étant mort, M. d'Elbée fut nommé général en chef : alors on chercha à donner une organisation régulière à l'armée ; et Stofflet, qui s'était distingué en toute occasion, fut nommé major-général.

Le 12 septembre, à la bataille de Doué, où le général Santerre fut repoussé par les Vendéens, Stofflet fut blessé d'un coup de feu à la cuisse : c'est la seule blessure qu'il ait reçue pendant cette guerre si meurtrière. Un mois après, enveloppé, près de Châtillon, par des tirailleurs ennemis, qui l'avaient déjà saisi par son habit, il sauta de cheval et se débarrassa à coups de sabre de ceux qui le poursuivaient.

Il passa la Loire avec l'armée. Pendant cette terrible campagne à travers l'Anjou, la Bretagne et la Normandie, la position de Stofflet s'agrandit beaucoup. M. de La Rochejaquelein était, sans doute, un général remarquable ; sa bravoure, son sang-froid, son influence sur les soldats, étaient de grandes qualités ; mais sans le major-général aucun résultat n'aurait pu être obtenu.

Un officier républicain fait prisonnier par les Vendéens avait pris ou paru prendre parti parmi eux ; il avait combattu avec eux et siégé dans leurs conseils ; plus tard, il a donné des notes curieuses sur ce qu'il avait observé pendant cette expédition d'outre Loire. Voici comme il dépeint l'état-major vendéen :

« Une douzaine d'individus figuraient comme chefs

« et formaient un conseil général ; mais nul n'avait
 « d'autorité réelle ; sans un nommé Stofflet , ancien
 « garde-chasse , qui a servi douze ou quinze ans dans
 « l'infanterie , et qui est regardé comme major-géné-
 « ral , la moindre de leurs volontés n'aurait pas été
 « exécutée. Stofflet seul avait le pouvoir de se faire
 « entendre , soit par lui-même , soit par une demi-
 « douzaine de paysans dont il a fait des adjudans. »

Au fait , cette grande armée vendéenne ne présentait , dans son ensemble , qu'une multitude confuse. Quatre ou cinq mille combattans , bien dévoués , bien aguerris , toujours prêts à marcher avec La Rochejaquelein et Stofflet , formaient comme une sorte de troupe régulière , une admirable avant-garde. Une autre classe de combattans , d'un nombre à peu près égal , avait moins d'ardeur et moins de discipline ; c'était une seconde ligne qu'on décidait quelquefois avec effort à appuyer les mouvemens de la première , à s'étendre sur les ailes , à tirer avantage d'un commencement de succès. On ne pouvait compter sur tout le reste , qui souvent restait pêle-mêle avec les femmes , les blessés et les bagages dont cette marche errante était embarrassée.

Stofflet prenait de jour en jour le sentiment de son importance ; mais ses façons restaient grossières : il avait plus d'insolence que de supériorité , et ne montrait aucune élévation d'esprit , ni de caractère. Lorsqu'on supposa que M. de Talmond voulait s'embarquer , Stofflet parla de lui dans des termes durs et insultans , et voulut s'emparer de ses chevaux.

A la bataille de Dol , il se laissa un instant entraîner

par la déroute ; mais, revenant à lui, il reprit courage, et combattit aussi vaillamment qu'à son ordinaire.

Il passa la Loire à Ancenis avec M. de La Rochejaquelein, et ne le quitta point lorsqu'il recommença une guerre de fugitifs dans le Bas-Anjou. Stofflet était présent, lorsque près de Nouaillé il fut tué par un soldat. Voyant la douleur de ceux qui venaient de voir tomber leur jeune et brave chef, Stofflet se prit à dire : « C'en était pas le Pérou que votre La Rochejaquelein. » Il s'empara de son cheval et s'établit général en sa place.

Dès-lors il se trouva maître et chef de l'insurrection en Anjou. Pendant les premiers mois de 1794, la Convention et ses commissaires Hentz et Francastel poursuivirent avec obstination l'accomplissement de ce que le général Turreau appelait son grand plan : voulant faire un désert de deux ou trois provinces de France, et n'y laisser ni un habitant, ni une maison, ni même un arbre. Toute représentation, toute plainte était inutile. On répondait à tout : « Tuez, brûlez ! vous n'avez pas assez tué, assez brûlé. » Telles sont les horreurs dont les preuves sont restées, non pas seulement dans les souvenirs d'une population exaspérée, mais dans les documens officiels.

Une seconde guerre civile, plus funeste à la République que n'avait été la première, devait être le résultat de cette politique. Les bandes de Stofflet, de Marigny, de Charette, de Sapinaud, devinrent plus nombreuses. Les forêts leur furent un asile plus assuré que les villages ; toutes ressources de vivres disparurent pour les Républicains ; leurs convois ne pouvaient traverser le pays qu'escortés par une armée. A peine

leurs colonnes avaient passé , que les rassemblemens se reformaient. Les soldats employés à de telles exécutions ne connaissaient plus ni ordre ni discipline. Parmi les généraux, les uns n'obéissaient pas à d'ineptes et féroces commandemens ; les autres s'y portaient avec une rage d'aliénés. Enfin, vers la fin de mars, la surprise de Mortagne par M. de Marigny excita une surprise et une indignation générales. Chefs militaires , administrations locales, clubs populaires , comités révolutionnaires, commencèrent à s'émouvoir et à s'écrier contre Turreau et son plan. Les abominations de Carrier soulevaient aussi l'opinion à Nantes. La Convention , peu à peu et à grand'peine, en vint à reculer devant sa propre volonté ; non parce qu'elle était trop cruelle , mais parce qu'elle était trop absurde.

Turreau fut rappelé au mois de mai. Jusqu'au 9 Thermidor, aucun système ne fut décidé, aucun projet précis ne fut adopté. Dans cette situation , l'insurrection devait grandir : elle ne se manifestait plus par des expéditions lointaines, par de grandes entreprises, comme l'année précédente, du temps de Lescure , Bonchamp et La Rochejaquelein ; mais elle prenait de plus en plus racine dans le pays ; les chefs avaient plus d'autorité, les officiers plus d'expérience. Tout fugitifs et errans qu'ils étaient, ils établissaient une sorte d'ordre et de gouvernement.

L'abbé Bernier était revenu d'outre Loire, et il était venu se placer près de Stofflet ; c'est alors surtout qu'il fut un homme important. Stofflet avait l'esprit faible et borné ; il tomba entièrement sous le gouvernement de l'abbé Bernier, qui devint l'administra-

teur et l'homme politique de l'insurrection d'Anjou.

L'armée reçut une organisation aussi régulière que le permettaient de pareilles circonstances : elle se composa de huit divisions territoriales. On tenait sous les armes le moins de monde possible ; mais Stofflet avait formé une troupe régulière et soldée avec des déserteurs, des étrangers, des hommes de bonne volonté : il y en avait environ quarante dans chacune des divisions. Lorsqu'on voulait faire un rassemblement, chaque chef de division transmettait l'ordre aux capitaines de paroisse ; les habitans étaient convoqués et se portaient aux points désignés.

Pour solder les chasseurs permanens, pour les vêtir, pour leur donner des souliers, Stofflet créa un papier-monnaie. Dans la forêt de Vezins, qui était restée un asile impénétrable, s'étaient établis, dans des cabanes, des hôpitaux pour les blessés, des ateliers, une fabrique de poudre, une imprimerie et jusqu'à une presse à assignats.

M. Charette faisait à la même époque une guerre beaucoup plus active, et y obtenait des succès achetés assez chèrement ; Stofflet ne lui avait porté aucun secours. Les projets, les promesses d'agir en commun, n'avaient eu et véritablement ne pouvaient avoir d'exécution suivie. Le caractère de Charette ne le portait point à chercher les moyens de donner à l'insurrection une sorte de régularité ; peut-être elle ne la comportait pas, surtout dans les cantons du Bas-Poitou. Les essais de gouvernement de l'abbé Bernier lui déplurent, il s'irrita de n'être jamais aidé ; quelques-uns de ses meilleurs soldats s'en allaient chez Stofflet, où ils étaient

payés et habillés. Après plusieurs communications assez aigres, M. Charette éclata, et le 6 décembre 1794 parut un arrêté du conseil des deux armées, où, à propos de la création des assignats, on imputa à Stofflet l'aveu public de ne vouloir faire la guerre que pour lui; l'infraction de sa parole d'honneur, le mépris de tout principe d'honneur; en même temps le titre de général lui était retiré. L'arrêté lui fut envoyé sous une enveloppe, qui portait pour toute suscription : A Stofflet.

L'abbé Bernier composa une réponse ferme et vive, où l'ambition et l'esprit dominateur de M. Charette étaient signalés sans nul ménagement. La mort de Marigny était attribuée à sa volonté.

Cependant les habitans se lassaient de la guerre civile; ils auraient voulu habiter les ruines de leurs maisons, rassembler les restes de leur famille, retourner à la culture de leurs champs. Puisque la République renonçait à les massacrer, ils renonçaient à la combattre. Depuis le 9 Thermidor, les mesures allaient s'adoucisant. Les généraux et les représentans, auteurs ou exécuteurs de la guerre d'extermination, étaient maintenant accusés ou flétris par la voix publique.

Le général Canclaux, homme plein de raison, de loyauté, de douceur, fut chargé, au mois d'octobre 1794, du commandement de l'armée républicaine, dont on augmenta les forces. Au lieu de faire parcourir le pays par des colonnes mobiles, il établissait des garnisons dans les ruines des petites villes et des villages; il plaçait des camps de manière à rendre les communications difficiles. En même temps la discipline était maintenue parmi les troupes; les ri-

gueurs et les excès avaient cessé ; on ménageait les habitans ; on les engageait à reprendre leur vie accoutumée. Peu à peu les rassemblemens devenaient presque impossibles ; ils ne pouvaient laisser espérer d'heureux résultats. D'ailleurs les paysans commencèrent à ne plus obéir aux commandemens de Stofflet , ni des chefs de division ou des capitaines de paroisse : la persuasion, les menaces, la contrainte employée par les chasseurs soldés, ne réussissaient pas à mettre en mouvement une population avide du repos et du bon ordre.

Le général Hoche , en Bretagne, avec une habileté moins modeste , avec un plus grand faste de langage , suivait , pour éteindre la Chouannerie , une marche pareille à celle de l'honnête et tranquille Canclaux.

En même temps les prisons de Nantes , d'Angers et de Saumur s'ouvrirent aux Vendéens qui y étaient encore enfermés ; de nouveaux commissaires de la Convention apportaient , dans ces malheureux départemens , un esprit de douceur et de conciliation. Enfin , le 2 novembre , la Convention rendit un décret d'amnistie , qu'elle accompagna d'une proclamation , où les insurgés étaient invités , dans les termes les plus paternels , à se soumettre à la République.

Les chefs vendéens ne pouvaient , comme les paysans , se laisser persuader aux promesses de la Convention. Dans leur position , il n'y avait pas de véritable amnistie à espérer. Il leur eût fallu abdiquer toute autorité et toute importance , vivre sous une surveillance sévère , ou passer fugitifs à l'étranger. C'était renoncer aux chances de succès de leurs opinions , à leur espérance , à leur renommée ; c'était abandonner avec

une sorte de lâcheté les desseins entrepris, manquer à ce qu'on avait promis aux autres et à soi-même.

D'ailleurs, la Vendée et la Chouannerie étaient alors en communication avec les princes émigrés. Le comte de Lille, qui n'était pas encore Louis XVIII, le comte d'Artois, leurs principaux serviteurs, écrivaient des lettres à M. Charette en le comblant de louanges; des agens nombreux allaient et venaient d'Angleterre en Bretagne. Les chefs de la guerre civile se trouvaient liés par des devoirs sacrés à leurs propres yeux.

Ils faisaient donc aussi des proclamations pour empêcher l'effet des proclamations républicaines. Après une guerre de massacre, on se faisait une guerre de phrases : les uns parlant d'humanité, de concorde, de frères égarés, d'amour de la patrie; les autres, de loyauté, de constance, de dévoûment au roi légitime, de respect pour la religion. Des deux parts le langage était emphatique. Sous ces paroles pompeuses, il n'y avait rien de réel que la nécessité imposée au gouvernement républicain de terminer cette guerre, et la lassitude des paysans.

Charette le premier reconnut l'impossibilité de rester dans une telle situation; Cormatin, qui passait pour le principal des chefs de Chouans, avait la même pensée. Le 12 février 1795, une première entrevue eut lieu entre les commissaires de la Convention, Charette et Cormatin. Stofflet avait dû s'y trouver; il changea de pensée, et sépara sa cause de celle des autres chefs. Il ne fut point compris dans la pacification de La Jaunais.

C'était l'influence de l'abbé Bernier qui agissait sur

lui. Les Royalistes se livraient à un espoir chimérique, supposant que ce serait seulement une trêve; qu'ils se tireraient ainsi d'une position difficile; que le bénéfice du temps et les chances politiques seraient pour eux; qu'ils resteraient armés et verraient même leurs ressources accrues par leurs communications avec l'Angleterre. L'abbé Bernier ne partageait pas ces vaines idées: il voyait que cette paix mettrait fin à la Vendée, qu'elle éteindrait à jamais le feu et le courage des paysans (1); il comprenait que les circonstances qui avaient donné à cette guerre tant de grandeur et d'éclat ne se retrouveraient plus. Tant d'enthousiasme et d'illusion dans l'insurrection, tant d'absurdité et de barbarie dans le Gouvernement, ne pouvait se reproduire une seconde fois. D'ailleurs, Bernier voulait peut-être qu'on traitât avec lui; il eût perdu son importance personnelle, en se mêlant à M. Charette et aux chefs des Chouans.

Mais il était difficile de communiquer cette prévoyance politique aux hommes de seconde ligne qui, eux aussi, voulaient le repos et qui pouvaient espérer que la République les en laisserait jouir. Les principaux officiers de Stofflet, presque tous ses chefs de division, adhérèrent à la pacification. Une lettre de Trotoin, son major-général, lui signifia cet abandon.

Stofflet ne se découragea point; le 2 mars, il signa, avec ceux de ses officiers qui lui demeuraient fidèles, un arrêté, où, traitant de lâche abandon la conduite de Charette et des chefs qui avaient traité, il annonçait les

(1) Notes manuscrites de l'abbé Bernier.

mesures les plus sévères contre ceux qui, par leurs intrigues et leurs discours, affaibliraient l'attachement des peuples à Dieu et à leurs chefs.

Le général Canclaux résolut alors de porter toutes ses forces en Anjou et d'en finir avec Stofflet. Il y eut encore quelques combats. Stofflet attaqua successivement les camps de Chalennes et de Saint-Florent, sans obtenir aucun succès, malgré de courageux efforts.

Il était, pour ainsi dire, traqué de toutes parts; ses derniers compagnons étaient harassés d'âme et de corps. Pourtant il demeurait inflexible et ne cherchait pas à traiter.

Canclaux et les représentans préféraient la paix à la destruction; ils chargèrent un officier d'état-major de porter des paroles à Stofflet. On ignorait où il se trouvait. L'officier sortit seul de Bressuire, errant à l'aventure dans la campagne; il tarda peu à être arrêté: c'était ce qu'il désirait; il demanda à être conduit au général et fut amené dans une maison près de Cérissais. Il reconnut quelle était la situation évidemment désespérée de Stofflet, qui, ne lui adressant pas une parole, le laissa exposer le motif de sa mission; une quinzaine d'officiers vendéens étaient autour de lui; ils résolurent d'envoyer deux d'entre eux conférer avec les représentans.

Cependant Stofflet perdait chaque jour quelqu'un de ses compagnons; ils se détachaient l'un après l'autre, acceptant la paix; plusieurs d'entre eux recevaient de l'argent, comme indemnité des pertes qu'ils avaient souffertes par la guerre civile.

L'abbé Bernier lui-même commença à traiter, mais

sans hâte, cherchant à gagner du temps, attendant que la pacification de la Bretagne fût achevée; car il avait bien résolu que Stofflet fût le dernier à poser les armes.

Les circonstances devenaient pressantes; une fouille dans la forêt de Vezins avait ôté à Stofflet ses dernières ressources. Lui-même avait été contraint de se sauver seul à pied.

Hoche avait enfin réussi à faire signer la pacification par les chefs des Chouans : ils y avaient adhéré, le 20 avril, dans une conférence au château de La Mabilais auprès de Rennes. Il n'y avait plus aucun moyen de persister; l'abbé Bernier céda, promit même d'employer son influence à rendre la paix réelle et solide. Stofflet vint, le 2 mai, signer à Varades les arrangemens convenus; en même temps, profitant des facilités que lui donnait l'armistice, il fit un rassemblement d'environ dix mille hommes, et voulut se montrer redoutable au moment où il paraissait sans ressources. Cette montre ne fit illusion à personne.

Stofflet se comporta dans cette négociation avec un noble désintéressement. Beaucoup d'argent avait été distribué autour de lui; l'abbé Bernier en avait reçu. Les arrangemens conclus à La Jaunais et à La Mabilais avaient aussi été un article de dépense secrète pour le comité de Salut Public. Stofflet demanda qu'on le laissât habiter dans sa maison de garde-chasse à Maulevrier et qu'on lui assurât de quoi vivre.

Le maintien de la paix était impossible; garantir aux Vendéens les immunités qu'on leur avait promises, c'était en faire un peuple à part, soumis à des lois, à

une administration différente. À supposer que la soumission des chefs eût été sincère, et manifestement elle ne l'avait pas été, leurs bandes étaient trop mal disciplinées, pour se ranger au bon ordre et cesser toute violence ou tout pillage. La Chouannerie fut à peine suspendue; le Bas-Poitou et tout le rayon de l'armée de Charette continuèrent à offrir un aspect de désordre qu'il feignait de réprimer. L'Anjou était beaucoup plus calme.

Ce qui contribuait le plus à entretenir la discorde, c'était la situation des réfugiés. Les habitans patriotes des bourgs, les propriétaires qui n'étaient ni gentils-hommes ni paysans, avaient montré une vive opposition au parti qui avait pris les armes et commencé la guerre civile. Les uns avaient combattu contre les Vendéens; les autres avaient accueilli comme des libérateurs les troupes de la République; les magistrats locaux avaient servi avec zèle les mesures ordonnées par le Gouvernement. Des haines profondes avaient pris naissance; les insurgés s'étaient souvent livrés à de cruelles violences contre les Patauds: ainsi nommaient-ils les patriotes. Pour échapper à ces vengeances, ceux-ci s'étaient réfugiés dans les grandes villes, emmenant leurs familles, emportant leurs meubles, à Saumur, à Angers, à Nantes surtout. Les représentans, quand ils avaient ordonné le massacre et l'incendie, leur avaient même enjoint de quitter le pays. Maintenant comment retourner dans leur domicile, parmi une population exaspérée contre eux, et que la République renonçait à réprimer. Il fallait donc se résigner à ne jamais revoir son sol, à ne jamais jouir de son domaine, ou à vivre au milieu des

insultes et des dangers. Cette irréconciliable antipathie, qui dure encore, qui rendra pour plusieurs générations la situation des départemens de l'Ouest fâcheuse et difficile, était alors dans toute sa vivacité. Dans l'exagération de l'esprit de parti, les Vendéens et les réfugiés s'imputaient réciproquement toutes sortes de crimes et de projets de vengeance : les uns, disait-on, avaient servi de guides aux colonnes infernales, leur avaient désigné des victimes, s'étaient faits les satellites empressés des représentans et des généraux les plus cruels ; les autres, répondait-on, n'étaient qu'un ramassis de brigands, se parant d'un masque de royalisme, pour piller, brûler et commettre sans cesse mille atrocités.

Les réfugiés avaient vu avec peine et inquiétude une pacification, où il leur semblait qu'eux seuls étaient sacrifiés. Bientôt ils en dénoncèrent à grands cris toutes les violations ; souvent leurs plaintes étaient fondées.

D'autre part, les correspondances des chefs vendéens et des chefs des Chouans avec l'Émigration devenaient de plus en plus actives. Des envoyés arrivaient pour préparer une nouvelle insurrection plus vaste et mieux ordonnée que la première. Le comte de Puisaye, caché en Bretagne, déployait des pouvoirs donnés par les princes émigrés, distribuait des grades. Dès le 25 de mai, les commissaires de la Convention firent arrêter Cormatin et sept autres chefs de Chouans.

Après quelques plaintes réciproques, en violation des promesses faites de part et d'autre, Charette, par

une proclamation du 26 juin, annonça la reprise de la guerre. Stofflet continua à protester de son sincère désir de maintenir la paix ; les dispositions des habitans de l'Anjou , la configuration du sol , ne pouvaient lui donner les mêmes espérances qu'à Charette. Celui-ci était d'ailleurs pressé plus vivement par les agens des Émigrés ; il était important qu'il se saisît de quelque point de débarquement sur la côte. L'abbé Bernier n'avait aucune foi dans ces nouvelles tentatives royalistes. Les princes ou leurs agens écrivirent vainement à M. de Stofflet ; il ne tenta pas encore de rassemblement , et chercha à mettre en arbitrage les difficultés que l'exécution des arrangemens convenus suscitait chaque jour. Il correspondait, à cet effet, avec M. de Scepeaux et M. de Béjarry, qui s'étaient rendus auprès du comité de Salut Public à Paris, pour y traiter les intérêts de la Vendée. Cette conduite n'était point dictée par une loyauté qui, d'un côté comme de l'autre, était impossible ; c'était de la prudence , un moyen de gagner du temps. On faisait des préparatifs , on achetait des armes, du plomb , de la poudre ; on amassait des provisions.

Cependant l'expédition de Quiberon avait eu, à la fin de juillet , une issue déplorable. Peu après, le général Hoche vint remplacer le général Canclaux dans la Vendée. A la même sagesse, il joignit une activité plus grande ; il serrait chaque jour Charette de plus près. L'expédition anglaise sur l'île d'Yeu n'avait eu aucun résultat ; le comte d'Artois n'avait point débarqué ; encore une fois la Vendée restait abandonnée à elle-même. Stofflet ne bougeait pas ; il demanda une

conférence au général Hoche : elle eut lieu le 11 décembre 1795. Bernier, qui portait la parole, renouvela les assurances les plus formelles et promit de travailler au maintien de la paix. Probablement c'était leur avis au fond ; mais leur situation était plus impérieuse que les conseils de leur raison.

Enfin , le 26 janvier 1796, pressé par les agens des princes, et par les gentilshommes qui l'entouraient, Stofflet se décida. Au moment où il ne restait plus même l'apparence d'un succès, il fit une proclamation au nom de Louis XVIII, et en appela au courage de ses compagnons d'armes.

Des déclarations du roi, des promesses d'indulgence faites en son nom aux soldats républicains, tout le vain langage d'un parti rempli d'impuissance et d'illusion, signalèrent cette reprise d'armes. « Monseigneur, écrivirent Stofflet et Bernier au comte d'Artois, vos vœux sont remplies, vos intentions satisfaites... »

Il n'y en eut pas pour long-temps : Hoche avait réglé d'avance toutes ses mesures, et cette nouvelle tentative de guerre civile ne lui donna pas un moment d'inquiétude. Stofflet, ayant à grand'peine réussi à faire un rassemblement de trois ou quatre cents hommes, alla attaquer les Républicains à Bressuire ; il fut facilement repoussé, et avec perte. Il jugea de sa situation, licencia son monde, et ne songea plus qu'à se dérober au sort qui l'attendait.

Les dispositions du pays n'étaient plus les mêmes ; les soldats de la République ne s'y trouvaient plus isolés de tous, sans communication, sans aucun moyen de connaissance. Il y avait maintenant, parmi les habitans,

et même dans le clergé, un parti zélé pour la paix et le rétablissement de l'ordre; tout était conduit avec mesure et habileté. Soit par zèle subalterne, soit par corruption et espionnage, la retraite de Stofflet fut bientôt découverte. Dans la nuit du 23 au 24 février, la métairie de La Saugrenière fut cernée par un détachement de deux cents hommes. Stofflet y était caché avec un jeune Allemand nommé Lichtenheim, son domestique Moreau, et trois autres compagnons. Se voyant surpris, il saisit aux cheveux le grenadier qui s'approcha de lui, et se débattit quelques instans avec une violence extrême.

Il fut conduit à Angers et interrogé le jour même; son interrogatoire existe; ses réponses sont simples et fermes. Il déclara qu'il combattait pour le roi, c'est-à-dire *pour le premier homme qu'on pourrait mettre sur le trône*. Il est pourtant difficile de croire que ce brave garde-chasse se battît pour la royauté abstraite, sans acception de personne et sans légitimité.

Il fut condamné à mort avec quatre de ses compagnons, le 26 février 1796, et exécuté le même jour. Son courage le suivit jusqu'au dernier moment, et il montra même, au moment de la mort, une sorte de cynisme un peu soldatesque.





CHARETTE.



CHARETTE de la Contrie (François-Athanase) naquit à Couffé, près d'Ancenis en Bretagne, le 21 avril 1763. Sa famille était ancienne et illustre dans sa province; son père avait peu de fortune et beaucoup d'enfans. Celui-là fut confié aux soins d'un de ses oncles, conseiller au parlement de Rennes, qui se chargea de son éducation; il lui fit faire ses études à Angers, et, à seize ans, le plaça dans la marine. En 1790, ayant épousé sa parente madame Charette de Boisfoucaud, veuve beaucoup plus riche et plus âgée que lui, il abandonna sa carrière. Peu après il sortit de France, et alla se mêler aux Émigrés. Son caractère d'amour-propre et d'indépendance s'accommoda mal de l'esprit qui régnait auprès des princes français. Un gentilhomme de province, dont les manières n'avaient pas toutes les nuances de la mode, dont les idées et les opi-

nions n'étaient pas précisément dictées par le ton de la haute société, pouvait se trouver déplacé parmi cette cour. On dit aussi que des pertes considérables, que Charette fit au jeu, le déterminèrent à revenir.

Il se trouva à Paris au 10 août. Il essaya de pénétrer aux Tuileries pour défendre le roi, et fut, comme beaucoup d'autres, mêlé et entraîné dans la foule des assassins, qu'il voulait combattre. Il s'échappa du milieu d'eux, en feignant de porter en trophée un lambeau de chair humaine. Il revint en Poitou, et s'établit tranquillement au petit château de Fonte-Clause, à deux lieues de Machecoul.

Il y menait une vie insouciant et frivole, recherchant tous les genres de plaisir et d'amusement que peut se donner un seigneur campagnard au fond d'une contrée dont les mœurs sont fort rustiques. De tous les gentilshommes du pays, il était peut-être celui dont les révolutionnaires se fussent méfiés le moins. En effet, il se montra plus éloigné qu'un autre de prendre part à l'insurrection qui éclata dans les premiers jours du mois de mars 1793. Elle prit, dans le canton qu'il habitait, un caractère plus furieux que dans les autres parties de la Vendée. Les paysans s'emparèrent de la petite ville de Machecoul et y massacrèrent cruellement beaucoup de Républicains. Ils vinrent d'abord en foule demander à Charette de se mettre à leur tête; il s'y refusa. Ils marchèrent alors, sous les ordres de M. Devue, contre la ville de Pornic; ils furent repoussés, leur chef fut pris et exécuté. Une seconde fois; ils revinrent supplier Charette, il persista dans son

refus. M. de La Roche-Saint-André devint alors leur commandant et les conduisit encore devant Pornic ; la ville fut prise ; mais les ennemis , profitant du peu de précautions des insurgés , qui s'étaient répandus en désordre dans les rues , revinrent , les surprirent et se vengèrent de leur défaite. Les Vendéens s'en prirent de cet échec à leur chef ; M. de La Roche eut peine à échapper à leur ressentiment , et passa à l'armée d'Anjou , où depuis il a péri.

Pour la troisième fois , les paysans retournèrent à Charette , et le menacèrent de le massacrer , s'il ne voulait pas être leur général. Il prit son parti , et le sort en étant jeté , il n'y eut plus rien d'incertain dans sa conduite , ni dans son caractère.

L'armée qui venait de se donner à lui ne ressemblait pas aux autres troupes des révoltés qui s'étaient formées en Anjou et dans d'autres parties du Poitou. La grande armée vendéenne était commandée par des chefs illustres , riches , honorés de tout le pays , ayant les uns pour les autres des égards , et concertant leurs opérations ; elle comptait quelques officiers expérimentés ; des déserteurs étaient venus s'y joindre. Elle se composait de paysans d'un caractère soumis et intelligent , simples , mais ne manquant ni d'industrie ni de réflexion. Comparée à une armée régulière , ce n'était sans doute qu'une informe multitude ; mais la troupe de Charette était éloignée d'offrir un aspect aussi imposant. Cette portion du Poitou est plus reculée que le reste du Bocage ; les bourgades y sont plus rares ; on y comptait un moindre nombre de gentilshommes , tous peu riches , et relégués loin du

monde et des affaires. Leur influence sur le peuple était moins grande et moins entière ; d'ailleurs les premières circonstances de cette révolte , où les paysans avaient été pendant quelques jours livrés complètement à eux-mêmes , avaient donné un tout autre caractère à cette partie de l'insurrection.

Les cruautés que les paysans avaient d'abord commises repoussaient loin de leur révolte tous les hommes modérés qui eussent été tentés d'y prendre part ; aucun déserteur ne venait les joindre comme en Anjou. Le sang qu'ils avaient répandu avait altéré toutes leurs habitudes et les avait rendus farouches et intraitables. On doit remarquer aussi qu'il s'était formé sept ou huit troupes différentes ; la plupart étaient commandées par des hommes de classe inférieure, de mœurs grossières , qui, enivrés de leur autorité , ne voulurent point d'abord reconnaître de supérieurs.

Charette ne fut en commençant que le chef des révoltés de Machecoul et des environs. Ce fut peu à peu, à la faveur des événemens , et par la force de son caractère , que Charette devint le chef reconnu de toutes les autres bandes du Bas-Poitou ; encore fut-il toujours obligé de fermer les yeux sur l'insolence de quelques commandans. En un mot , Charette devait se promettre peu de succès et peu de gloire de l'autorité qu'on le contraignait à accepter ; elle fut d'abord incomplète et disputée. Les horribles massacres de Machecoul continuèrent ; il eût peut-être préféré les empêcher , et ne les souffrit jamais en sa présence , sans mettre d'ailleurs une grande importance à les prévenir. Il réfléchit même que ces cruautés imposaient aux in-

surgés la nécessité salutaire de se défendre contre une juste vengeance ; mais c'était plutôt un motif dont il excusait son insouciance qu'une détermination politique.

Il commença par attaquer Pornic, et s'en empara avec succès. Il revint à Machecoul, où il essaya de former un peu son armée et de se faire une cavalerie ; car il n'avait que trente-huit chevaux dans sa troupe. Peu après il marcha sur Challans et fut complètement repoussé. Il éprouva un semblable échec devant Saint-Gervais ; ses soldats ne s'aguerrissaient point et n'apprenaient pas à obéir à sa voix.

Bientôt le général Beysser sortit de Nantes et arriva sans obstacle jusqu'à Machecoul ; les insurgés n'essayèrent pas de s'y défendre. Cependant Charette parvint à s'établir à Legé et à s'y maintenir pour quelque temps. Ce fut là que l'esprit de sédition, enhardi par les revers du général, se déclara tout à fait parmi les insurgés. Un* nommé Vrignaud, commandant de la paroisse de Vieille-Vigne, et qui avait montré de la bravoure et de la capacité, crut avoir à se plaindre de Charette, l'accusa de ne pas lui avoir fourni des vivres comme ils en étaient convenus, et voulut lui faire ôter le commandement. La marquise de Goulaine, dont l'influence dans ce canton était assez grande, s'imagina que Charette n'avait ni assez de talent ni assez de courage pour conduire les insurgés. Enfin, l'on amenta sa troupe contre lui ; il ne manqua point de fermeté, sabra quelques mutins et sut se maintenir dans le commandement.

On voulut alors employer contre lui l'autorité de

M. de Royrand, qui commandait une autre troupe d'insurgés, et qui venait d'obtenir de grands succès. Charette, forcé de quitter Legé, étant venu se réfugier à Montaigu, M. de Royrand refusa de le recevoir. La rage dans le cœur, Charette rassembla le peu de gens qui lui restaient, et courut témérairement attaquer les Républicains à Saint-Colombin; il y remporta un avantage complet, et prouva ainsi à M. de Royrand combien les intrigues qu'on ourdissait contre lui étaient injustes et misérables.

Ils concertèrent ensemble une expédition qui eut du succès, et qui remit Charette dans une meilleure position. Il reprit son poste de Legé; après quelques combats, il se vit de nouveau maître de tout le pays et chassa les Républicains de Machecoul, en remportant sur eux une victoire assez importante, où Vri-gnaud fut tué.

Ce fut à peu près dans ce moment que la grande armée vendéenne prit Saumur; jusqu'alors elle n'avait eu aucune communication avec Charette. M. de Les-cure lui écrivit une lettre pour le féliciter de ses succès, et l'invita à concerter dorénavant ses opérations avec la grande armée. Charette fut d'abord flatté de la considération qu'on lui montrait; l'attaque de Nantes fut résolue. L'armée de Cathelineau devait s'avancer par la rive droite de la Loire; Charette se chargea de pénétrer par les faubourgs de la rive gauche. Des circonstances imprévues, quelques fautes commises par des chefs de l'armée d'Anjou, et surtout la résistance opiniâtre des Républicains, firent échouer l'attaque.

Cathelineau avait péri dans ce combat. On voulut que celui qui le remplacerait commandât non-seulement la grande armée, mais toutes les insurrections; Charette consentit à cet arrangement. M. d'Elbée parvint par de petites intrigues à obtenir le commandement, et, presqu'à l'insu des principaux chefs, fit régler l'ordre de l'armée avec si peu de raison, que Charette ne fut pas même choisi parmi les quatre généraux de division qui furent nommés. Il trouva fort mauvais et fort singulier qu'on disposât ainsi de son armée. Toutes ces nominations restèrent sans effet, hormis celle de M. d'Elbée, à qui on laissa le vain titre de général en chef.

Lorsqu'au mois d'août on concerta l'attaque de Luçon, Charette ne déclina point son autorité et réunit sa troupe à toutes les autres troupes d'insurgés. L'envie de montrer ce que valaient et lui et ses soldats, dont il lui semblait qu'on ne faisait pas assez d'estime, fit qu'il demanda le poste le plus périlleux. Lescure et lui commencèrent l'attaque avec une sorte d'émulation, chacun voulant se faire estimer et admirer de l'autre; ils obtinrent d'abord du succès; mais l'inhabileté de d'Elbée et la supériorité de l'artillerie républicaine rendirent inutile ce premier avantage. Les Vendéens furent complètement défaits.

Charette retourna à Legé, et, pendant un mois, il ne se passa rien de fort important; Charette, durant cette espèce de loisir, reprit ses habitudes d'amusement et d'imprévoyance. Son quartier-général était un lieu de plaisir. Il y rassemblait beaucoup de femmes; souvent on y dansait. L'élégance n'ornait point ces fêtes don-

nées au milieu d'une armée de paysans ; c'étaient plutôt de rustiques divertissemens que de frivoles distractions. Charette s'y livrait avec une sorte d'ardeur, attendait toujours le dernier moment pour s'occuper des affaires sérieuses. Une fois retourné au combat, rien n'égalait son ardeur, son courage et surtout son obstination.

Vers le milieu de septembre, des efforts mieux combinés furent dirigés contre les Vendéens. La garnison de Mayence et d'autres troupes aguerries, commandées par des généraux habiles, entrèrent dans le Bas-Poitou. Charette vit que toute résistance serait superflue ; il se retira aux bords de la Sèvre, et vint se joindre à la grande armée vendéenne. Ce fut là que tous les chefs réunis remportèrent la victoire de Torfou, où les Mayençais furent complètement défaits. Dès le lendemain, Lescure et Charette marchèrent sur Montaigu, y obtinrent un succès éclatant ; mais, au lieu de revenir joindre le reste de l'armée pour tenter une attaque générale, ils continuèrent à avancer sur la gauche et battirent encore les ennemis à Saint-Fulgent. Bonchamp et d'Elbée, privés du renfort sur lequel ils comptaient, au lieu d'achever la défaite des Mayençais, ne les entamèrent que faiblement. Ce défaut de concert commença à allumer une vive discorde entre Charette et les chefs de l'autre armée. Quelques discours imprudens avaient souvent blessé sa vanité ombrageuse ; son caractère et son talent ne savaient d'ailleurs se montrer que lorsqu'il était seul et indépendant. Il lui fallait une autorité despotique ; son gouvernement était dur ; il frappait ses soldats, et on l'a

entendu regretter d'avoir des officiers avec lesquels il ne pouvait se permettre de tels emportemens. Il était plein d'une sombre méfiance, et cachait ses inquiétudes sous les formes de la dissimulation. Il aimait à vivre au jour le jour, se livrant aux circonstances, sans former de plans. Il y avait à la grande armée beaucoup de chefs dont le génie militaire avait quelque chose de plus brillant, dont le coup d'œil était plus rapide et plus prévoyant, dont l'esprit était plus accoutumé aux hommes et aux affaires; et pourtant Charette sentait en lui-même qu'il était plus capable qu'aucun autre de commander un parti. Cette insouciantie résignation, cette fatalité soldatesque qui ne craint jamais le danger, parce qu'elle croit que le hasard se joue des probabilités; ce sacrifice entier de sa propre vie, qui, plus il est franc et facile, plus il donne à l'homme une sorte de puissance imprévue, faisaient en effet de Charette un vrai chef de guerre civile. D'autres, dont l'âme était plus chevaleresque, dont les opinions tenaient plus au fond du cœur, pouvaient, malgré leur héroïque dévoûment, se sentir désespérés et abattus par les revers, par les malheurs de leur pays, de leurs soldats, de leur famille, par la douleur de voir succomber une cause qu'ils croyaient noble et juste: Charette était inaltérable. Au plus fort de la détresse, quand tout semblait perdu sans ressource, on le voyait, le sourire sur les lèvres, relever le courage de ceux qui l'entouraient, les mener au combat, les pousser sur l'ennemi, et les maintenir devant lui jusqu'à la dernière extrémité.

Voyant donc ses cantonnemens délivrés, Charette,

sous le prétexte de quelque querelle sur le partage du butin, laissa l'armée qui venait de le sauver, l'abandonnant en proie à toutes les forces républicaines qu'elle avait attirées sur elle pour le défendre. Lui, au contraire, se trouvant pressé moins vivement, en profita pour attaquer l'île de Noirmoutier, dont la possession pouvait lui donner des communications faciles et importantes avec les Anglais; il n'avait encore eu aucun rapport avec eux. Il réussit dans cette entreprise, précisément pendant que la grande armée, battue à Cholet, était contrainte de passer la Loire.

Bientôt Charette eut à se défendre contre de rudes attaques, contre lesquelles il ne prit pas d'abord assez de précautions: un brave et habile général, Haxo, marcha contre lui, l'accula à la mer, et le bloqua dans les marais de Bouin. Charette abandonna ses canons et ses chevaux, et, à travers les canaux et les fossés, il parvint à conduire son armée hors d'une enceinte où il semblait impossible qu'elle ne fût pas exterminée.

Dès-lors la guerre prit un autre caractère: chef d'une armée sans provisions et sans bagages, trop faible pour se maintenir dans aucun poste, Charette fuyait d'un lieu à l'autre; il profitait de la position de ce pays sans routes, où les Républicains ne pouvaient agir que par petites troupes; la terreur profonde qu'ils avaient inspirée leur ôtait la possibilité d'avoir aucune information: hommes, femmes et enfans s'empressaient de dérober la trace des insurgés, et de les aider à surprendre l'ennemi. Pour les Républicains, le Bocage était un désert, sans vivres, sans habitations; pour Charette, il était semé d'espions, et ne manquait d'aucune ressource.

Il tira habilement parti de ce que sa position, désespérée en apparence, lui fournissait de favorable. Tantôt il tombait sur l'arrière-garde des Républicains ; tantôt il surprenait leurs convois , attaquait leurs colonnes isolées , se montrait toujours où il était le moins attendu ; quelquefois il échouait dans ses entreprises , le lendemain il les recommençait sur un autre point. La fatigue , les blessures , la trahison de quelques-uns de ses officiers , la mort de ceux en qui il avait confiance, rien ne lassait sa constance. Il avait encore à se défendre des intrigues qui , parfois , troublèrent son armée. Un des chefs qui servaient sous lui, Joly, essaya de lui faire ôter le commandement.

Ce fut de la sorte qu'il passa trois mois parcourant tout le Bas-Poitou ; il s'avança même jusqu'à Maulvrier, en Anjou, où M. de La Rochejaquelein, fugitif et séparé de son armée détruite, vint le voir : il ne fit nul accueil à ce brave et malheureux chef, et ils se quittèrent mécontents l'un de l'autre. Tous ceux qui avaient servi dans la grande armée et s'étaient réfugiés près de Charette le quittèrent pour suivre La Rochejaquelein. Charette repassa la Sèvre, n'essaya d'établir aucun concert avec cette armée qui commençait à se former de nouveau, et retourna sur son territoire, où le général Haxo continua à le harceler sans cesse, sans réussir davantage à le détruire. Enfin, le 19 mars, Haxo, surpris à l'improviste, fut séparé de ses soldats en déroute, et fut tué en se défendant courageusement.

Le général Turreau commandait alors en chef l'armée républicaine, et suivait avec obstination son pro-

jet d'anéantir la rébellion par le massacre et l'incendie. Charette, faute de vivres, et après une première attaque inutile sur le camp de Challans, passa encore une fois la Sèvre. M. de La Rochejaquelein avait péri ; Stofflet lui avait succédé dans le commandement de l'armée d'Anjou ; M. de Marigny, qui venait de rentrer sur la rive gauche, avait aussi une armée qui, chaque jour, devenait plus considérable, parce qu'il était fort aimé des paysans et des officiers. Les trois généraux eurent une entrevue : il paraît que Charette essaya d'être reconnu généralissime ; il fut convenu seulement que les trois armées combindraient leurs mouvemens. Ce fut alors que le camp de Chaudron fut attaqué, et que M. de Marigny fut condamné à mort par le conseil.

Le 6 juin, une attaque nouvelle contre Challans, pour laquelle Stofflet était venu se joindre à Charette, fut repoussée malgré de vaillans efforts. M. de Marigny n'avait pas voulu y concourir ; ce fut sans doute ce nouveau refus qui décida l'exécution de sa sentence. Dès-lors Charette et Stofflet renoncèrent aux opérations combinées, qui, dans la situation de cette guerre, présentaient peu de chances de succès. La troupe de M. de Sapinaud, qui commandait aux environs du bourg des Herbiers, était plus rapprochée, et pouvait plus facilement agir de concert avec Charette.

Peu à peu, et durant l'espèce d'inaction où resta l'armée républicaine après la destitution du général Turreau, et avant que la Convention, livrée à ses discordes intestines, eût arrêté un plan nouveau, Charette se trouva moins pressé ; il s'établit d'une manière plus re-

doutable , et ne fut plus obligé d'y faire la guerre en fugitif. Ses soldats étaient devenus plus exercés ; beaucoup d'officiers avaient acquis du talent et de l'expérience. Encouragé par quelques avantages , Charette entreprit de détruire trois camps retranchés où les Républicains s'étaient établis. Ce projet hardi et difficile réussit complètement ; l'attaque du camp de Frétiigné , près de Challans , le 24 septembre 1794 , est le plus beau fait d'armes de Charette et de son armée. Les Vendéens y montrèrent un courage et une ténacité qu'on avait rarement vus , surtout parmi les gens du Bas-Poitou ; jamais Charette n'avait eu tant de gloire et de prospérité ; presque tous les chefs avaient succombé. Stofflet , sous la direction de l'abbé Bernier , semblait attendre les événemens , et s'occupait seulement de donner à son commandement plus d'ordre et de régularité ; Charette seul se trouvait plus maître du pays qu'il ne l'avait jamais été.

Les Républicains le redoutaient ; l'Europe commençait à retentir de son nom. Lui , pendant ce temps , à son quartier-général de Belleville , avait repris ses habitudes de loisir et d'amusement ; bien qu'orgueilleux de son importance et de la grandeur de son rôle , il ne songeait pas beaucoup plus à l'avenir.

Depuis le 9 Thermidor , tout avait changé dans la conduite des affaires de la République. L'horreur et l'inutilité des mesures d'extermination qu'on avait essayées contre la Vendée étaient un des principaux crimes dont l'opinion publique accusait le gouvernement révolutionnaire : il était devenu comme impossible de continuer cette guerre civile ; la voix du peuple ne permettait plus

à la Convention de répandre du sang pour se défendre. De son côté, Charette sentait ses ressources diminuer ; depuis quelque temps il n'avait pas eu de combat à livrer : aussi n'ayant emporté aucun poste, il manquait de munitions ; les paysans n'étaient pas non plus animés de la même ardeur. Dans un moment où tout s'adoucissait, plusieurs Royalistes espéraient même que, sans combat, la monarchie serait le résultat de l'état incertain et temporaire des choses. La Convention fut amenée à une indulgence entière. Des représentans furent envoyés à Nantes pour offrir une amnistie aux Vendéens ; ce n'était pas une amnistie qui convenait à des chefs qu'on n'avait pu vaincre, qui, peut-être, étaient moins redoutables qu'ils ne l'avaient été d'abord, mais qu'on ne pouvait plus combattre sans soulever l'opinion publique : c'était un traité de puissance à puissance qu'il fallait conclure. On s'y résigna, sans réfléchir qu'il était absurde d'établir une sorte d'état particulier au milieu de la France. La nécessité, le cours naturel des circonstances, faisaient qu'à tout prix la Convention voulait pouvoir dire que la guerre de la Vendée était apaisée.

Établir une communication quelconque entre deux armées qui ne connaissent entre elles ni foi, ni loi, était déjà une chose difficile ; le récit des précautions qu'il fallut prendre pour que des Français pussent traiter avec des Français, semble appartenir à l'histoire de deux peuples barbares et sauvages qui reconnaissent pour la première fois la nécessité du droit des gens. On se servit de la sœur de Charette, qu'on découvrit dans sa retraite, pour lui porter les premières propositions :

elles furent reçues avec méfiance. Un ancien magistrat de Nantes, M. Bureau, homme d'un caractère facile et spirituel, et qui n'avait jamais montré aucune opinion, se fit le négociateur ; adoucissant à chaque parti les paroles de l'autre, il parvint à faire conclure une paix ; à laquelle Charette, tout en sentant qu'elle était nécessaire, consentit de mauvaise grâce : elle lui ôtait de la considération dans son parti et dans son armée ; il fut obligé de vaincre la répugnance de beaucoup de ses compagnons, et même de calmer une sédition qu'excita contre lui Delaunay, l'un de ses principaux officiers.

Enfin, il fut convenu que les Vendéens auraient le libre exercice de la religion ; qu'ils resteraient armés sous le commandement de leurs chefs comme gardes territoriaux ; qu'on leur paierait des indemnités pour les ravages de la guerre : à ces conditions, ils se soumettaient à toutes les lois de la République. Une telle paix n'était évidemment qu'un court armistice ; le sort de la France, la forme de son gouvernement, ne pouvaient être décidés dans le coin d'une province : il fallait voir, au milieu du conflit des partis, quel serait celui qui triompherait dans l'ensemble de la nation.

Sans se rendre compte de cette nécessité, Charette était contraint d'y céder ; mais ce fut avec chagrin, avec une sorte de pressentiment que dorénavant il marchait à sa perte. Les généraux républicains et les représentans, dans leur joie d'avoir conclu la paix, fermèrent les yeux sur la contenance sombre et orgueilleuse de Charette, sur la façon froide et réservée dont

il reçut leur accueil, sur les bravades de ses officiers, que pourtant il essayait de retenir dans de certaines bornes.

On avait à peu près exigé qu'il vînt à Nantes, en signe de confiance et de concorde : il y consentit avec peine ; le 26 février 1795, il y fit son entrée à côté du général Canclaux : il portait son panache blanc et tous les signes de son parti, que cependant il quitta un instant après. Le peuple courait en foule sur le passage de cet homme redoutable, dont on était sans cesse occupé depuis deux ans : il se laissa conduire au théâtre, à la société populaire. Au milieu de cette espèce de triomphe, de cet empressement de la foule, de cette affectation de cordialité avec laquelle le traitaient les chefs républicains, il parut morne, soucieux et embarrassé du rôle qu'il jouait.

Le lendemain, il retourna à son quartier-général de Belleville. De part ni d'autre aucune condition de la paix ne fut exécutée ; les troupes républicaines cernaient le pays ; Charette restait entouré de ses officiers, sans communication avec l'autre parti. Cependant les paysans retournaient à leurs cabanes, en relevant les ruines, reprenaient la culture de leurs champs, et revenaient chaque jour davantage à leurs habitudes paisibles. Charette, qui voyait combien un tel état de choses était menaçant et transitoire ; qui, en faisant la paix, s'était promis d'attendre et de préparer des circonstances favorables, ne s'en livrait pas moins à son insouciance et à la paresse d'esprit qui le rendait étranger à la réflexion et aux affaires. Quand la France était en proie aux partis, quand les événemens de chaque jour pouvaient offrir une chance d'espérance ou

même d'entreprise, Charette était redevenu un gentilhomme campagnard, passait son temps à la chasse et au bal, n'ouvrait pas les lettres qui lui étaient adressées, et allumait sa pipe avec les gazettes.

Bientôt il fut en relation habituelle avec les princes de la maison de Bourbon, reçut chaque jour des témoignages de leur reconnaissance et de l'espérance qu'ils mettaient en lui. Beaucoup d'Émigrés vinrent se joindre à son armée : il fut mêlé à toutes les intrigues, à tous les projets que formaient des hommes si peu capables d'exécution. Rien ne lui convenait moins : il n'avait nulle habitude du monde ; il ne connaissait pas le caractère des princes, ne savait pas au juste quelle idée il pouvait se faire de leurs promesses, ne découvrait pas bien leurs véritables intentions et leurs projets, en effet assez vagues et incertains. Le ton de leurs envoyés et des Émigrés lui déplaisait ; leurs manières élégantes, leur langage facile et présomptueux, lui faisaient souvent regretter ses officiers paysans et ses anciens cavaliers. Il eût voulu que les princes lui eussent envoyé des sergens pour discipliner ses soldats, et non point des officiers, à qui il craignait de paraître médiocre et vulgaire ; mais il n'en était pas moins dévoué à sa cause, prêt à mourir pour elle, le jour où il faudrait combattre.

Vers le milieu du mois de mai, un aide-de-camp du comte d'Artois vint lui annoncer qu'on allait faire une descente en Bretagne, et que, pour faire diversion, il fallait qu'il reprît les armes. Les prétextes ne manquaient pas : les Républicains étaient souvent obligés de punir les désordres et les infractions

où se livraient chaque jour des hommes indisciplinés que la négligence de leur général semblait encourager; sans cesse on était obligé d'arrêter des Vendéens pour les traduire devant des commissions militaires.

Charette ordonna de reprendre les armes; on lui obéit. Les officiers avaient bien la même ardeur, mais non pas les paysans, qui avaient goûté les douceurs du repos. On surprit le camp retranché des Essarts; il fut emporté : on obtint ensuite quelques autres avantages. L'armée républicaine avait porté toutes ses forces en Bretagne, pour résister à la descente de Quiberon. Après la défaite des Émigrés et le supplice de leurs prisonniers, la guerre civile reprit son ancienne férocité, et l'on revint à combattre à la vie et à la mort. Charette fit fusiller tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et depuis se livra toujours à de sanglantes représailles. Il ne se montra pas moins inflexible envers Delaunay, chef de la division des Sables, que Stofflet lui renvoya, et à qui sa bravoure ne put faire pardonner un complot qu'il avait formé contre Charette au moment de l'annistie.

Le même aide-de-camp qui était venu porter l'ordre à Charette de reprendre les armes, revint quelque temps après l'affaire de Quiberon, pour lui apprendre que ce revers ne devait point le décourager, que de puissantes tentatives allaient être faites sur la côte du Poitou, et que le comte d'Artois lui-même viendrait prendre le commandement de l'armée. Déjà un convoi anglais était venu apporter aux Vendéens des munitions et de l'argent, dont le débarquement avait été facile. Quelques mois s'écoulèrent; les forces de la République étaient

occupées en Bretagne ; Charette n'avait point à résister à de puissantes attaques. Enfin, le 10 octobre 1795, M. le comte d'Artois débarqua à l'île d'Yeu. Jamais peut-être Charette n'avait pu se croire plus près du terme de ses travaux. Enivré de louanges par les princes, qui le nommaient sauveur de la monarchie ; lieutenant-général, et orné de tous les titres et de toutes les distinctions qu'on pouvait lui promettre plutôt que lui donner ; sachant une armée d'Émigrés et d'Anglais à cinq lieues de la côte ; le débarquement presque infaillible : telles étaient les apparences ; mais elles avaient plus d'éclat que de réalité. Le général vendéen souhaitait l'arrivée du prince, parce que c'était le seul dénouement possible ; mais il redoutait la nouvelle position où il se trouverait. Il lui semblait qu'une cour jugerait avec dédain ce qui manquait à son esprit, à ses lumières, à son langage, et ne saurait pas apprécier ce que valaient son caractère et sa force.

Le prince avait envie de faire son devoir, de se conduire convenablement, de montrer du courage ; mais il était sans décision, ne sachant franchir aucun obstacle ; peu fait à de telles circonstances, où il faut se débarrasser des habitudes factices des cours et ne chercher de règle qu'en soi-même. Le terrain où il allait se trouver, si nouveau pour lui ; cette armée de paysans si étrangère à tout ce qu'il avait vu, l'embarrassaient et lui ôtaient tout élan. Ses courtisans, qui croyaient répondre de lui, étaient plus incertains encore, et se faisaient une religion de ne lui laisser courir aucun risque. « Voulez-vous donc, disaient-ils, que son Altesse Royale aille chouanner ? » Le supplice de Quiberon intimidait

les Émigrés, qui voulaient bien risquer leur vie au combat, mais non pas se livrer avec certitude à un jugement de mort. Les Anglais, spectateurs indifférens à tous ces intérêts français, les démêlant assez mal, las de tant d'entreprises que leur insouciance ou leur méfiance faisait avorter, ne voulaient risquer que de l'argent tout au plus ; enfin des esprits un peu accoutumés aux affaires voyaient qu'on ne devait attendre aucun résultat de cette tentative ; mais l'on se payait de paroles. Charette lui-même, malgré une secrète crainte, se livrait à l'orgueil que lui donnait cette vaine apparence de prospérité ; ses officiers, ses soldats, partageaient ses espérances et son enthousiasme.

Le comte d'Artois avait promis qu'il se rendrait sur le point de la côte où Charette viendrait l'attendre avec son armée ; le premier débarquement avait eu lieu à La Barre-de-Monts ; les Républicains avaient réuni leurs efforts sur ce canton. Charette dirigeant sa marche sur le petit port de la Tranche, l'armée partit avec une ardeur extrême ; elle venait de remporter un avantage à Nesmy, et n'était plus qu'à une marche de la mer, quand arrive l'aide-de-camp du comte d'Artois, qui annonce à Charette que le prince débarquera dans un temps plus opportun. A ce coup, Charette, changeant de visage, se retourna vers ses officiers : « Mes amis, « nous sommes perdus, leur dit-il en langage de « soldat. — C'est l'arrêt de ma mort que vous m'ap- « portez, répondit-il à l'envoyé ; vous me voyez au- « jourd'hui quinze mille hommes, demain je n'en « aurai pas trois cents. Je n'ai plus qu'à me cacher « ou à périr!... Je périrai... »

Ainsi résigné sur lui-même, il se plaignit pourtant avec quelque amertume de la façon dont on se jouait du sort de tant de braves gens qui marchaient sous ses ordres. On délibéra si l'on dissoudrait l'armée ou si l'on continuerait la guerre. Le prince avait fait dire qu'il convenait mieux de débarquer en Bretagne ; il venait de manquer une si belle occasion, qu'on ne pouvait guère croire qu'il profitât jamais d'aucune. Mais Charette ne se livrait jamais au désespoir ; d'ailleurs, dans une telle position, combattre était encore le meilleur parti.

On marcha sur Saint-Cyr : quatre cents Républicains s'y étaient retranchés ; ils s'y défendirent obstinément jusqu'à l'arrivée des renforts. Les officiers vendéens firent des prodiges de valeur ; beaucoup périrent ou furent blessés ; tous leurs efforts furent vains. Enfin la mort de Guérin, le plus brave et le plus aimé des chefs, décida la déroute. Charette, pour la première fois, se montra abattu ; il versa des larmes sur la mort de son compagnon d'armes et de tous ceux qui avaient succombé dans cette malheureuse attaque. C'en était fait de la Vendée ; le général Hoche y arriva avec une armée nombreuse : c'était un habile homme ; il n'était pas, comme la plupart de ceux qui avaient fait cette guerre avant lui, enivré et aveuglé par l'absurdité révolutionnaire ; il ne prodiguait point inutilement la terreur et la violence, et ne les employait que jusqu'au point nécessaire pour réussir. Sans cruauté, mais aussi sans pitié, dès que les circonstances le demandaient ; toujours prêt à écraser ceux qui n'acceptaient point son indulgence ; sachant offrir aux esprits faibles des prétextes et des excuses pour céder ; usant de

la ruse comme de la force, et ne donnant la préférence à l'une sur l'autre que lorsqu'elle était un moyen plus sûr; il connaissait cet art de dissoudre les partis et d'affaiblir les résistances, qui ménage le sang et dégrade les caractères. Il eut bientôt resserré Charette dans un étroit territoire. En vain le général vendéen voulut recommencer cette guerre de fugitifs qu'il avait faite si merveilleusement deux ans auparavant; il ne trouvait plus le même secours parmi les habitans, le même dévouement parmi ses compagnons; chaque jour quelques-uns l'abandonnaient; ses soldats, qui ne craignaient plus d'être exterminés par les Républicains, se soumettaient successivement; ses amis, ses serviteurs, périssaient l'un après l'autre sous ses yeux; Stofflet, qui avait tardé long-temps à reprendre les armes, n'avait fait diversion que pour un instant; il avait bientôt succombé, comme pour montrer à Charette quel sort allait aussi l'atteindre.

Resté avec quelques officiers fidèles : « Messieurs, « leur dit-il, je vous rends vos sermens, cherchez « votre salut; quant à moi, en reprenant les armes, « j'ai juré sur l'Évangile de ne plus les quitter; je « saurai mourir en soldat et en chrétien. » Presque tous restèrent près de lui. Il n'avait plus que trente hommes, lorsque le général Gralien lui fit offrir son libre passage en Angleterre ou en Suisse; soit par dignité de caractère, soit par une méfiance assez bien fondée, puisque des chefs moins importans que lui n'avaient pas sauvé leur vie par la soumission, il refusa hautement et préféra se défendre bravement jusqu'au dernier moment. Le 23 mars 1796, on le poursuivait comme une

bête fauve de buisson en buisson, de fossé en fossé ; des traîtres qui avaient servi sous lui servaient de guides pour l'atteindre. Enfin, harassé, perdant son sang par ses blessures, il cessa de pouvoir marcher, et tomba à genoux au pied d'un arbre, s'écriant : « Courage, mes amis, jusqu'à la mort ; combattons pour notre Dieu et notre Roi ; mourons les armes à la main. » Un de ses compagnons, paysan, nommé Caffet, lui dit alors : « Mon général, nous sommes forcés. Donnez-moi votre chapeau, ils me prendront pour vous, et vous vous sauverez. » Sans attendre la réponse, il prend le chapeau, et sort du bois. Les chasseurs s'élancent sur lui ; mais il y avait là un homme qui connaissait Charette. On entre dans le taillis, et on trouve Charette étendu à terre à côté de son domestique, mort à ses côtés des blessures qu'il venait de recevoir pour défendre son maître. Le général Travot lui demanda : « Est-ce toi, Charette ? — Oui, répondit-il ; foi de Charette, c'est moi. » Travot le défendit contre tout mauvais traitement, et lui montra les égards dus au malheur.

Ce fut une ivresse dans toute l'armée républicaine ; la capture d'un seul homme, blessé et mourant, fit plus d'effet qu'une grande bataille gagnée. On le conduisit à Angers ; mais il fut résolu de le conduire à Nantes, où sa condamnation et son supplice étaient vivement réclamés par une opinion dès long-temps exaspérée ; on l'embarqua sur la Loire. Il arriva dans la nuit du 27 au 28. En descendant du bateau, il dit avec quelque émotion : « Voilà donc où m'ont conduit ces gueux d'Anglais. » Conduit en prison, il s'endormit ; le

lendemain, il fut amené au conseil de guerre. Par une grossièreté barbare, on lui fit traverser à pied toute la ville de Nantes ; sa fierté ne se démentit pas : « Mon-
« sieur, dit-il à l'officier qui le traitait avec tant d'in-
« dignité, si je vous avais pris, je vous aurais fait fu-
« siller sur-le-champ. »

Il suivit, au milieu de son escorte, les rues de cette même ville où, un an auparavant, il avait fait une entrée triomphale. Il retrouva le même peuple, la même foule qui s'empressait à un spectacle tout différent ; malgré les rancunes terribles de la guerre civile, la populace lui épargna tout outrage.

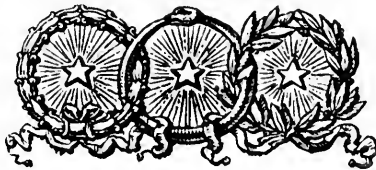
Il était habillé d'une veste grise, souillée du sang de ses blessures ; un mouchoir enveloppait sa tête blessée ; il portait le bras gauche en écharpe ; trois doigts de cette main avaient été coupés d'un coup de sabre. Sa contenance était assurée, son regard impassible, sa physionomie calme et sans effort. Il n'était ni insolent, ni abattu.

Il répondit avec simplicité et franchise aux questions de ses juges, parla de la situation désespérée de son parti et du découragement des paysans, ne se plaignit de personne, et se borna à rappeler que, peu de jours auparavant, il avait non pas rejeté de nouvelles propositions qui lui avaient été faites, mais seulement différé d'y répondre positivement, et que la preuve écrite de cette négociation était entre les mains du curé de Mormaison.

Lorsque la sentence fut prononcée, le cri de *vive la république!* retentit dans la salle ; Charette ne montra aucune émotion. Il demanda un prêtre, reçut les

sacremens, montra une piété touchante en même temps qu'un ferme courage. Le 29 mars, on le conduisit à la mort; lui-même commanda le feu aux soldats qui le fusillèrent.

Charette était d'une taille élevée et un peu grêle; son visage était pâle et maigre; ses traits étaient délicats et presque efféminés; ses yeux étaient animés et expressifs; sa voix n'était point mâle, et sa prononciation avait quelque chose de maniéré; mais toute sa personne portait un caractère de force et de noblesse qui imposait, et montrait l'homme fait pour commander.





BERNIER.



L'abbé BERNIER (Étienne-Alexandre-Jean-Baptiste-Marie) était fils d'un tisserand de Daon, en Anjou, et naquit le 31 octobre 1762 ; des personnes charitables le placèrent au collège de Château-Gontier, et il fit ses études avec beaucoup de succès. Voulant embrasser l'état ecclésiastique, il vint au séminaire d'Angers, où il fit sa philosophie et sa théologie. Encore assez jeune, en 1789, il devint curé de la paroisse de Saint-Laud à Angers, où il jouissait d'une assez grande considération, quand la Révolution arriva.

Il ne voulut point prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, et parvint cependant, ainsi que beaucoup de prêtres des diocèses de l'Ouest, à éviter la déportation, exercée à la fin de 1792 contre les ecclésiastiques insermentés. Dès que la guerre de la Vendée eut éclaté, au mois de mars 1793, il se ren-

dit à l'armée d'Anjou, où il était précédé par quelque réputation de zèle et de capacité. Lorsqu'après les premiers succès des Vendéens ils formèrent un conseil supérieur pour établir dans le pays révolté une apparence d'ordre et d'administration, Bernier fit partie de ce conseil. L'abbé de Folleville, qui passait pour évêque d'Agra, en était le président; le rang qu'on lui supposait dans l'Église lui donna d'abord une grande prééminence sur le conseil et sur tous les prêtres de l'armée; mais, dans des circonstances difficiles, la première place n'est pas long-temps occupée par ceux qui ne la doivent pas à leur caractère et à leur talent. L'abbé de Folleville, dès qu'il se fut montré faible et médiocre, perdit toute son influence, et l'abbé Bernier devint l'apôtre de la Vendée.

Parmi tant de circonstances qui rapprochent la guerre de la Vendée des mœurs antiques et des temps chevaleresques, on remarquera encore celle-là : les braves entendant mal les affaires, ne connaissant que leur épée, et se reposant sur les ecclésiastiques de tout ce qui est prudence et savoir; l'abbé Bernier acquit bientôt un ascendant universel, et il n'était plus question que de lui dans l'armée; sa facilité à écrire et à parler était grande; il prêchait d'abondance, avec une force et un éclat qui entraînaient tout le monde; il y avait toujours de l'à-propos dans ce qu'il disait; ses textes étaient bien choisis et ramenés heureusement; jamais il n'hésitait; et, bien que son éloquence fût abondante et fleurie plutôt que fougueuse, il paraissait inspiré. Ce qu'on retrouve de lui ne saurait maintenant donner une si grande idée des effets qu'il produisait :

on aimerait à y trouver un ton moins déclamatoire ; mais il est si facile d'exercer par la parole de l'action sur les hommes déjà persuadés et animés, que l'on doit être peu surpris de la renommée qu'avait acquise l'abbé Bernier. D'ailleurs son extérieur aidait à ses paroles ; le son de sa voix était pénétrant ; ses gestes avaient de la grâce, encore que ses manières fussent simples et même un peu rustiques. Il était infatigable ; son zèle était toujours renaissant, et jamais il ne perdait courage. Il donnait de bons conseils aux généraux, et savait se prêter à l'esprit militaire, sans trop déroger à son caractère ecclésiastique ; il lui est même arrivé de guider de ses avis les officiers inférieurs, un jour de bataille, où les chefs étaient absens. Au conseil supérieur, il dominait par la promptitude de son esprit et de ses rédactions ; il était plus cher encore aux soldats par ses prédications et son zèle pour la religion.

Quand l'abbé Bernier fut devenu de la sorte un des premiers personnages de l'armée, on commença à le juger autrement : on entrevit un but d'ambition dans toute sa conduite ; on aperçut combien il jouissait de la domination qu'il avait acquise, combien il cherchait à la rendre absolue ; on découvrit qu'il semait la discorde partout, flattant les uns aux dépens des autres, pour plaire davantage et gouverner plus sûrement. Souvent les généraux furent obligés de réprimer les prétentions du conseil supérieur, qui cherchait à s'ériger en gouvernement. Le respect qu'on avait pour l'abbé Bernier allait toujours en s'affaiblissant ; mais on conservait toutefois une haute idée de son esprit et de ses talens.

Bientôt les désastres de l'armée firent trêve à tout projet d'ambition ; on fut chassé au-delà de la Loire. Au milieu de ces circonstances malheureuses , l'abbé Bernier montra toujours beaucoup de constance et de fermeté ; sans cesse il employa tous ses efforts pour ranimer le courage des soldats. Cependant , après la défaite de Granville , il fut accusé d'avoir voulu , avec M. de Talmond , quitter l'armée et passer en Angleterre ; bien qu'on puisse hésiter à lui supposer ce projet , les chefs vendéens en demeurèrent la plupart persuadés. Lorsque la déroute de Savenay eut tout-à-fait dispersé l'armée fugitive , l'abbé Bernier demeura caché en Bretagne. Il ne perdit pas courage : il composait des sermons , il essayait d'émouvoir les paysans , de soulever le pays. Voyant qu'il ne réussissait pas , il traversa périlleusement la Loire , revint en Poitou , et arriva à l'armée de Charette , d'où il passa bientôt dans l'armée d'Anjou , que commandait Stofflet.

De ce moment , l'abbé Bernier devint le vrai chef de l'armée d'Anjou ; Stofflet , toujours grossier et sans lumières , ne se conduisait que par ses conseils. Les proclamations étaient rédigées par l'abbé Bernier : c'était lui qui correspondait avec les Émigrés et les puissances étrangères ; il n'était pas même contraint à employer l'adresse pour dominer : Stofflet , insolent envers tous , et surtout envers les gentilshommes , qui lui déplaisaient et dont il se méfiait , était humble devant le curé de Saint-Laud. Lorsque les chefs vendéens crurent à propos de conclure avec les Républicains une paix qui ne pouvait être ni durable , ni sincère , ce fut

L'abbé Bernier qui négocia et qui fit les conditions. La correspondance des généraux et des commissaires de la Convention fait connaître qu'il reçut une somme de 100,000 fr. ; dans le pays, on nomme celui de ses amis chez qui il la plaça.

Dès-lors, le gouvernement républicain s'accoutuma à regarder l'abbé Bernier comme l'âme de la Vendée. Plus tard, quand Charette reprit les armes et rompit la paix, Stofflet affecta au contraire d'y paraître fidèle. Le général Hoche eut même une conférence avec lui ; l'abbé Bernier porta la parole, et sut si bien captiver le général républicain, que celui-ci proposa au Gouvernement d'employer le curé de Saint-Laud, pour travailler à pacifier le pays.

Cependant, au bout de quelques mois, les promesses flatteuses de la maison de Bourbon et de l'Angleterre, les instances des émigrés, et plus encore la crainte assez fondée d'être dupe de la politique du général Hoche, déterminèrent l'abbé Bernier à ranimer la guerre en Anjou. Elle ne fut pas longue : les mesures étaient si bien prises, que Stofflet ne put pas même rassembler son armée ; bientôt il erra en fugitif, ainsi que le curé de Saint-Laud.

On a raconté que l'abbé Bernier fit dire à Stofflet de venir le trouver dans une métairie où il était caché ; pendant le message, il apprit que cette retraite était peu sûre, et la quitta. Stofflet arriva ; et, comme le curé de Saint-Laud, ne songeant qu'à sa propre sûreté, ne lui avait fait donner aucun avis, il passa la nuit dans cet asile. Les soldats investirent la maison, croyant s'emparer de l'abbé Bernier, et saisirent Stof-

flet, qui, peu de jours après, alla au supplice. Ce récit populaire n'est appuyé d'aucune preuve, et témoigne seulement de l'opinion malveillante que les Vendéens conçurent depuis de l'abbé Bernier.

A ce moment, son influence était encore fort grande, et on le vit presque aussi important auprès de M. d'Autichamp qu'auprès de Stofflet, son prédécesseur. Ce fut même à ce moment qu'il fut nommé agent général des armées catholiques près des puissances étrangères. Il refusa de se rendre à Londres, et continua, pendant quelques semaines, à soutenir le courage de son parti, cherchant dans ses lettres à faire illusion aux princes et aux Anglais sur la faiblesse de ces débris, qu'aucun secours ne pouvait ranimer. Sa constance se lassa; il désespéra de sa cause, dédaigna l'espèce d'importance frivole que pouvaient lui conférer les louanges et les brevets des princes de la maison de Bourbon, et jugea que d'inutiles dangers ou les misères de l'exil payaient de telles faveurs d'un prix trop élevé. Il fit demander au général Hoche un passeport pour se rendre en Suisse: on le lui accorda; mais il avait voulu seulement faire semblant de quitter le pays: il y resta caché.

Il entretenait beaucoup de correspondances au dedans et au dehors, faisant sans cesse des plans d'insurrection. Tantôt il cherchait à se donner de l'importance et à mettre à la tête du parti des hommes inférieurs par leur position et leur caractère, et qu'il eût pu gouverner; tantôt il essayait de se rapprocher des chefs plus considérables; mais son influence s'usait; il n'inspirait plus de confiance. On reprit les armes en 1799, et il ne joua aucun rôle.

Peu de temps après, le général Bonaparte, ayant pris en main les rênes de l'État, s'occupa de soumettre et de pacifier la Vendée. L'abbé Bernier saisit sur-le-champ cette occasion de devenir un grand personnage. Pendant que les chefs vendéens hésitaient encore dans la conduite qu'ils devaient tenir, le curé de Saint-Laud s'établit auprès du gouvernement consulaire comme le représentant des Vendéens. Il parvint à donner de son importance et de son pouvoir, dans les départemens de l'Ouest, une idée assez exagérée ; on écoutait ses conseils, on lui demandait des renseignemens. Toutefois on s'aperçut assez vite que, s'il était utile, il était loin d'être nécessaire. En même temps il s'en fallait beaucoup qu'il produisît à Paris un effet proportionné à sa renommée ; la société des salons lui trouvait de la finesse et de l'esprit de conduite, tandis qu'on s'était attendu à voir la chaleur et l'enthousiasme d'un missionnaire ardent ou apostolique. Son esprit n'avait pas cette espèce de grâce et d'élégance avec lesquelles on peut conquérir la mode au défaut de la gloire. Il s'oubliait parfois au point de chercher à se faire plus d'honneur de son habileté que de son zèle ; ceux qui ne lui en savaient pas mauvais gré, par principe de conscience, l'en blâmaient comme d'un manque de goût.

Il eut à prêcher, le jour anniversaire du 2 septembre, à l'église des Carmes. L'orateur, le sujet, le lieu, c'étaient bien des motifs pour exciter la curiosité. L'abbé Bernier se montra inférieur à une si belle occasion, et l'apôtre de la Vendée, prêchant sur le massacre des prêtres, fut trouvé froid et affecté. Il inspirait pourtant encore assez de confiance pour être

nommé parmi les plénipotentiaires chargés de traiter du Concordat avec le cardinal Gonraloi, envoyé du pape. Cette négociation, qu'il ne dirigea point, mais où il montra un fort bon esprit, aurait dû le placer au premier rang du clergé que le retour de la religion allait ramener en France. Mais il ne se donna pas une assez haute considération et n'inspira pas assez de confiance pour obtenir tout ce que probablement il avait convoité. Il fut fait évêque d'Orléans, et se flatta qu'une nomination de cardinal *in petto* lui était réservée.

Dès qu'il fut dans son diocèse, on le retrouva tel qu'il s'était montré aux premiers jours de la Vendée : pieux, simple, régulier dans ses mœurs, remplissant tous les devoirs de son saint ministère, aimé et vénéré des fidèles, dans un diocèse fort religieux. Lorsque le pape vint à Paris, en 1804, on crut démêler que l'évêque d'Orléans cherchait à s'établir avec le Saint-Père dans des relations immédiates, et à gagner sa faveur, sans la devoir à aucune protection. S'il en a été ainsi, ce fut un grand manque de tact ; c'était risquer de perdre le crédit qu'il avait acquis près de l'empereur Napoléon, pour ne rien obtenir du pape. Il revint dans son diocèse plus tôt qu'il n'y était attendu. Depuis il y parut toujours soucieux et on lui supposait quelque chagrin secret. En 1806, il revint à Paris, où il n'était point venu depuis plus de deux ans, tandis qu'au paravant ses voyages étaient fréquens ; il y tomba malade, et mourut d'une fièvre bilieuse, le 1^{er} octobre. Quelques personnes pensèrent que les ennuis de l'ambition trompée avaient abrégé sa vie. Bernier, dit le *Dictionnaire historique des Musiciens*, est auteur

des paroles et de la musique du *Réveil des Vendéens*, qu'on trouve dans la trente-huitième année du *Journal hebdomadaire*, n° 52. Les notes qu'il a laissées sur l'histoire de la Vendée ne contiennent pas de détails, et sont de très-peu d'étendue.





LOUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN.



Après la mort de Stofflet et de Charette , la guerre civile ne se prolongea pas long-temps sur la rive gauche de la Loire. En Anjou , M. d'Autichamp , dans le Bas-Poitou , M. de Suzannet , furent bientôt convaincus qu'il n'y avait nulle espérance de soulever la population , et qu'aucune grande tentative ne pourrait causer un embarras sérieux à la République. Ils ne se soumettaient point , mais n'essayaient point d'agir.

Sur la rive droite , la guerre civile avait eu un autre caractère. La Chouannerie et ses bandes éparses , un brigandage qui empruntait le prétexte de l'opinion politique , avaient moins de danger pour le Gouvernement , mais étaient plus difficiles à abolir complètement.

Au commencement de 1796 , le Haut-Anjou , le Maine , la Bretagne , le Perche , étaient menacés et parcourus par des bandes dont les chefs ont laissé un sou-

venir plus ou moins remarquable , par la bravoure , la constance ou la ressource d'esprit. MM. de Scepeaux, de Bourmont, de Frotté, d'Andigné, et Georges Cadoudal, plus apte qu'aucun autre à ce genre de guerre.

Tous ces chefs étaient en correspondance habituelle avec l'Angleterre et les princes émigrés. C'était sans cesse messages nouveaux, agens succédant les uns aux autres, grades distribués, pouvoirs donnés, comités de toute sorte. Pour se donner de l'importance, pour obtenir des secours du dehors, pour tirer du ministère anglais les sommes nécessaires à alimenter une guerre qui n'excitait plus le mouvement des populations, il fallait exagérer ses forces; supposer des armées où il n'y en avait pas; donner une fausse idée de la disposition des habitans; représenter la France comme toute préparée à une contre-révolution. Il y avait dans ce parti une telle facilité d'illusion, si peu d'intelligence de l'esprit du pays, que le plus souvent c'était en se trompant eux-mêmes que les chefs ou les agens qui leur étaient expédiés trompaient leurs princes et le gouvernement anglais.

Ainsi, une Vendée d'intrigue remplaçait la Vendée des Bonchamp et des La Rochejaquelein; non qu'il n'y eût encore beaucoup de véritable dévouement et un courage ardent et ferme, mais la position était fausse; comme il arrive lorsqu'on veut réchauffer un passé qui n'est plus, reproduire ce qui a cessé d'exister.

Le général Hoche était non-seulement plus fort, mais beaucoup plus habile que les politiques de la Chouannerie et de l'Émigration. Il était plein de bon sens, voyait juste, et ne se faisait pas illusion même

sur la cause qu'il servait. Lorsqu'un grand rôle doit être joué, lorsqu'il est appelé et rendu nécessaire par les circonstances, il arrive souvent qu'il est d'abord tenté par d'autres que celui qui doit le remplir. Des essais, des tâtonnemens, des apparences encore incomplètes, annoncent ce qui va arriver. Hoche fut comme le précurseur d'un plus grand que lui. Il se dégagait des préjugés révolutionnaires; il apercevait quelle position il fallait prendre pour dompter les factions.

Tranquille sur l'état de la rive gauche, il porta toutes ses forces en Bretagne. Les Chouans ne pouvaient rien faire de grand : dès que leurs réunions étaient nombreuses, elles étaient en péril. Dans cette impuissance, les négociations tardèrent peu à être entamées. Hoche vit les chefs, traita avec eux sans aucune rudesse républicaine, mais avec la fermeté d'un général qui sait sa force. Il ne s'agissait plus de concessions pareilles à celles de l'année précédente. Il fallait désarmer et se soumettre, en n'obtenant rien de plus que des garanties personnelles contre la persécution et la spoliation. Après quatre ou cinq mois, la Chouannerie était à peu près éteinte; le général Hoche put se livrer aux préparatifs de cette descente en Irlande, où il se promettait une grande gloire, et qui échoua presque sans avoir reçu un commencement d'exécution.

La soumission de la Vendée la laissait, au fond, dans la même situation politique : les chefs et le gouvernement de l'Émigration, qui continuait à être le leur, avaient ajourné leurs espérances, mais étaient loin d'y avoir renoncé. La République s'était constituée; elle

avait établi une sorte d'ordre et de liberté légale ; elle avait l'autorité des victoires de l'armée d'Italie. Toutefois, elle n'apparaissait à personne comme le résultat définitif de la Révolution. La France n'était pas encore dans une situation naturelle et complète ; chacun attendait les événemens. Le parti royaliste mettait de grandes espérances dans la haine assez générale que les honnêtes gens de toutes les classes portaient à la domination révolutionnaire. Les élections, la liberté de la presse, toutes les garanties qu'avait données la Constitution de 1795, étaient autant de moyens d'attaque contre le Gouvernement. A ce mouvement d'opinion se mêlaient les intrigues de l'Émigration. La France se couvrait de comités, d'agences, d'associations plus ou moins secrètes ; les provinces de l'Ouest étaient surtout le siège de cette conspiration toujours subsistante. Le Gouvernement les ménageait pour n'y pas faire renaître la guerre civile ; et, dans de pareilles circonstances, la tolérance était un encouragement.

Le coup d'état du 18 Fructidor replaça entre les mains de la faction révolutionnaire l'autorité absolue et arbitraire. Elle fut toutefois exercée d'une façon moins cruelle, moins dure, moins insensée, que pendant le régime de la terreur. On était surtout bien averti du danger de prodiguer les vexations dans la Vendée. Les chefs continuèrent à y faire leur séjour, et les Émigrés appartenant à ces provinces qui y étaient rentrés avant le 18 Fructidor n'en furent pas expulsés.

Ainsi se continuèrent toutes les machinations royalistes, les correspondances avec le dehors, l'organisa-

tion projetée des bandes sous l'autorité de leurs chefs. En même temps les espérances et l'activité s'en allaient croissant de jour en jour, à mesure que le gouvernement directorial perdait toute considération et toute consistance. Le général Bonaparte était en Égypte; Hoche était mort; la guerre avait recommencé; de grands revers se succédaient rapidement; l'Italie était perdue, la Suisse envahie; les Anglais et les Russes débarquaient en Hollande. A l'intérieur, l'autorité succombait sous le mépris public. Un emprunt forcé, une loi des otages, un retour timidement essayé vers la convulsive énergie de la Convention, signalaient la détresse d'un gouvernement qui finit.

Ce n'était plus seulement l'ouest de la France qui était livré à des désordres, précurseurs de la guerre civile: à Tours, à Orléans, dans le Berry, dans les provinces du centre, en Languedoc avec plus de gravité encore, la jeunesse royaliste s'associait presque publiquement. Faire de la chouannerie allait devenir comme une sorte de mode, un tapage de bon ton; on arrêtait les courriers et les diligences; on pillait les caisses; on maltraitait, on outrageait par de nocturnes guets-apens les hommes d'opinion contraire.

Tel était le désordre qui régnait en France vers le milieu de l'année 1799. Le moment semblait favorable pour rallumer la guerre civile dans l'Ouest; c'était alors, ou jamais, que tant de projets concertés, tant de promesses faites aux princes et aux Anglais, tant de pompeuses espérances devaient arriver à la réalité. Dès le mois d'août, une tentative fut faite dans le Bas-Anjou, et n'eut pas le moindre succès. Au

mois d'octobre, une réunion des chefs décida, malgré l'opposition de M. d'Autichamp, qu'il fallait reprendre les armes; ainsi le voulaient les instructions arrivées d'Angleterre.

Sur la rive droite, M. de Bourmont, M. de Frotté et Georges obtinrent quelques avantages assez marquans, et réussirent à surprendre des points mal défendus. M. de Suzannet, dans le Bas-Poitou, où il exerçait nominalemeut le commandement de M. Charette, s'aperçut bientôt, auprès de Montaigu, qu'il ne lui avait pas succédé, et que la guerre civile ne se fait point sur l'ordre d'un chef. M. d'Autichamp eut une affaire plus malheureuse encore aux Aubiers : une poignée de soldats républicains dispersa un rassemblement formé difficilement; le découragement fut bientôt complet sur la rive gauche de la Loire.

Le Directoire envoya le général Hedouville, qui avait été chef d'état-major de Hoche : il prit les mêmes procédés qui avaient été employés trois ans auparavant; il entama des négociations, mais en menaçant et avec fermeté; il savait quelle était, au fond, la faiblesse des insurgés et leur isolement, au milieu d'une population qui voulait le repos.

A cette époque, le général Bonaparte revint d'Égypte, et les destinées de la France furent bientôt entre ses mains. Un de ses premiers soins fut de travailler à la pacification des départemens de l'Ouest; sa grandeur et son habileté lui rendaient une telle tâche bien plus facile qu'au Directoire. Cependant il ne suivit pas une autre marche. Il commença par accéder à un armistice qui paraissait avantageux aux chefs insurgés et

leur laissait la possibilité et le temps de recevoir des secours d'Angleterre ; car dès-lors tout leur espoir était là.

Mais le premier Consul s'entendait mieux en préparatifs et en négociations que ceux à qui il donnait ce délai. Bientôt la division se manifesta parmi eux : les uns voulant la guerre , les autres la paix ; les uns prenant confiance au Gouvernement , les autres gardant rancune et méfiance. Il y en avait qui croyaient que le général Bonaparte allait prendre le rôle de Monk. Il vit quelques-uns d'entre eux qui vinrent à Paris ; loin de récriminer sur le passé , il leur dit que « les Vendéens étaient de braves gens ; que jusqu'ici ils avaient eu raison de se battre , mais qu'à présent on devait se fier à lui , parce qu'il était en état de protéger tout le monde ; qu'il rendrait la religion non pas seulement à l'Ouest , mais à la France entière ; qu'il estimait les chefs , mais qu'il écraserait leur parti , et qu'il fallait mettre bas les armes. »

Les négociations traînèrent quelques jours. Georges et quelques autres ne se laissaient enlacer ni dans la politique du premier Consul , ni dans la raisonnable prévoyance des Vendéens de la rive gauche ; d'ailleurs le comte d'Artois et ses conseillers étaient loin de bien juger l'état de la France : ils ne voulaient pas de pacification.

Alors le premier Consul fut bientôt décidé : des troupes marchèrent dans l'Ouest ; le général Hedouville fut remplacé par le général Brune , plus énergique et connu par des opinions prononcées. Un sénatus-consulte mit les départemens insurgés hors de la Constitution ; des

proclamations menaçantes annoncèrent une guerre impitoyable.

L'effet de cette rigueur, dont l'emploi était réglé avec sang-froid, ne se fit guère attendre. Les chefs vendéens cessèrent d'agir de concert. M. d'Autichamp accepta des conditions négociées par l'entremise zélée de l'abbé Bernier ; M. de Suzannet y accéda. M. de Châtillon, qui commandait sur la rive droite aux environs de Nantes, se soumit aussi. En même temps, des exécutions militaires soudaines, exercées sur quelques agens émigrés ou chouans saisis par la police, montraient que le premier Consul ne serait arrêté par rien pour atteindre le but qu'il se proposait. Un dernier acte de ce genre fut éclatant, et répandit une sorte d'effroi dans l'opinion publique, alors si favorable au gouvernement consulaire. M. de Frotté, chef de la Chouannerie normande, un des plus obstinés contre la pacification, se voyant sans espoir, se risqua à venir parlementer avec un général, dont il croyait avoir la garantie. Il fut dit que ce général n'avait aucun pouvoir pour traiter avec M. de Frotté, ni pour lui accorder un sauf-conduit. M. de Frotté fut jugé et fusillé.

En un mois, tous les départemens de l'Ouest rentrèrent dans une soumission complète. Mais si la population avait retrouvé un repos qu'elle-même souhaitait, il n'en était pas ainsi des chefs de la Vendée et des Chouans ; leur soumission n'était pas plus sincère qu'elle l'avait été les autres fois. Les uns gardaient une constance désintéressée à leurs opinions ; les autres n'auraient pas voulu renoncer à l'importance qu'ils se supposaient : il y avait parmi les Chouans des hommes

d'un caractère singulièrement énergique , d'une nature indomptable. D'ailleurs les habitudes de la guerre civile ou de la conspiration politique laissent un besoin insatiable de fortes émotions ; jouer sa tête devient une passion aussi impérieuse , aussi invincible que la passion de tout autre jeu de hasard.

Mais , comme on ne pouvait plus combattre , on en était réduit à conspirer ou à intriguer , chacun selon la portée de son esprit ou de son courage. Le gouvernement consulaire avait assez de vigilance et de force pour réprimer de telles attaques. La machine infernale , crime de quelques Chouans et qui flétrit leur nom dans l'opinion générale , fut le motif d'actes de rigueur exercés contre plusieurs chefs. La vaste conjuration de Georges et de Pichegru , et leur procès , achevèrent la répression complète du parti vendéen.

De ce moment , il n'y eut plus rien à tenter. Pendant ces quatre années , l'Europe vaincue avait traité avec Napoléon ; l'ordre public avait pris une admirable régularité ; l'administration était de jour en jour plus soigneuse et mieux surveillée. Les départemens de l'Ouest avaient , comme la France , participé à ces bienfaits. Peu à peu un gouvernement fort avait retiré tout pouvoir , toute influence aux rancunes de la guerre civile ; les partis ennemis étaient condamnés au silence. Les uns ne pouvaient ni inquiéter , ni braver les autres : unique habileté pour donner à ces provinces calme et satisfaction. Après quelques rigueurs et avec quelques ménagemens , les impôts se payaient , le recrutement s'opérait aussi bien ou mieux que dans la plupart des départemens. Plus tard , l'empereur s'occupa , avec

beaucoup de soin , à gagner l'affection de la population vendéenne. Une ville nouvelle fut fondée sous son nom ; des routes furent percées ; des indemnités furent accordées pour rebâtir les maisons incendiées ; les presbytères furent rachetés. En 1808, l'empereur vint visiter la Vendée , et se plut à exercer par son langage et son accueil une séduction où il excellait.

Les anciens chefs vendéens avaient disparu de la scène politique. Sortis des prisons d'état, où la plupart avaient été renfermés pendant plus ou moins longtemps ; soumis à une surveillance quelquefois stricte , exposés à l'arbitraire d'un gouvernement qui ne s'en faisait faute , il fallait bien vivre tranquille. Quelques-uns , comme M. de Bourmont et M. de Scepeaux , avaient pris place dans les rangs de l'armée ; d'autres trouvaient plus de dignité à se tenir à l'écart , et leur imagination se portait quelquefois sur des chances possibles , mais qui semblaient invraisemblables.

LOUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN n'était point dans une position tout-à-fait pareille. Né en 1777, il était enfant lorsque son père l'avait emmené en émigration. A seize ans, il avait pris du service dans l'armée anglaise ; puis avait fait plusieurs campagnes à Saint-Domingue, lorsque Toussaint-l'Ouverture défendit cette île contre les Anglais.

Après avoir perdu son père , M. de La Rochejaquelein rentra en France en 1801. L'année suivante , il épousa madame de Lescure. Ce mariage et son nom devaient rendre M. de La Rochejaquelein considérable dans la Vendée. Il n'avait point fait la guerre ci-

vile ; mais les souvenirs dont il était entouré lui étaient chers et sacrés. Sa pensée en était uniquement préoccupée. Il en éprouvait une sorte d'émulation , et semblait s'imposer le devoir de mériter ce nom de La Rochejaquelein dont il se montrait glorieux.

Cependant, comme il n'y avait, à moins de folie, rien à tenter, il vivait tranquille et à la campagne, au milieu des affections domestiques.

Ses opinions politiques n'avaient rien d'exalté ; il y portait la douceur de son caractère. Il avait une affection d'instinct pour les Bourbons exilés, se trouvait des devoirs envers eux et voulait leur rester fidèle ; mais nul n'était plus tolérant, plus éloigné d'un esprit de réaction. Il savait combien l'horreur de son parti contre l'égalité lui était nuisible, et, par calcul comme par penchant, il aimait à vivre bonnement et facilement avec les hommes de toutes les classes.

Sans être aucunement persécuté, il se sentait mal voulu du Gouvernement, environné de surveillance, exposé à l'arbitraire des autorités supérieures, au zèle servile des subalternes.

On voulut le faire entrer au service ; après beaucoup d'insinuations et d'officieux conseils, une proposition formelle lui fut faite. Le grade de colonel lui était offert. Il refusa, alléguant sa santé et cinq enfans qu'il avait déjà. Ses excuses furent acceptées. Son frère Auguste, plus jeune que lui et non marié, fut contraint à entrer, comme lieutenant, dans un régiment de cavalerie ; on le tint en prison jusqu'à ce qu'il se fût résigné.

Cependant, les désastres de la campagne de Russie

avaient fait renaître les espérances du parti royaliste. Il n'avait aucun moyen d'agir sur l'opinion des classes inférieures : la pensée même n'en pouvait venir. Elles étaient soumises, affectionnées dans presque toute la France, et n'avaient rien d'hostile dans les provinces de l'Ouest. Le réveil des souvenirs vendéens se borna à beaucoup d'allées et de venues, à des correspondances, à des projets d'organisation, à des conversations animées d'une joie cachée; enfin, à tout ce qui prend le nom de conspiration, lorsque l'événement a prononcé dans le sens d'un parti auparavant abattu.

Le gouvernement impérial imposait, pour se créer des ressources nouvelles, de lourdes charges à la France. Les levées multipliées, les sacrifices de toute espèce, l'appel odieux et impolitique des gardes d'honneur, tout faisait présager la chute prochaine de la fortune de Napoléon. La bataille de Leipsick fut un signal de détresse. Les pratiques du parti royaliste redoublèrent d'activité : les correspondances se renouèrent avec les princes de la maison de Bourbon. Leurs agens reparurent en France; ils recommencèrent à distribuer assez confusément des pleins-pouvoirs et des instructions.

M. de La Rochejaquelein avait, dans le courant de l'été de 1813, parcouru les départemens de l'Ouest. On avait beaucoup raisonné sur des hypothèses qui, chaque jour, devenaient plus probables; on avait concerté ce qu'il conviendrait de faire. Ce travail souterrain contre le gouvernement impérial qui s'écroulait, prenait plus de réalité et ne pouvait rester caché. L'ordre fut donné

d'arrêter M. de La Rochejaquelein. Il était revenu au château de sa belle-mère, madame de Donnissan, auprès de Bordeaux.

Bordeaux avait été, pendant presque tout le cours de la Révolution, le siège d'une agence royaliste qui n'avait jamais manifesté son influence par aucun résultat, et comptait cependant beaucoup d'associés et de partisans cachés. M. de La Rochejaquelein tenait à cette association. Prévenu à temps, il se cacha; la police commençait à se faire d'une façon moins exacte et moins fidèle: comme il arrive quand un gouvernement va tomber.

Les départemens de l'Ouest montraient maintenant quelques symptômes d'agitation. Les conscrits ne parlaient plus avec la même docilité; ils formèrent quelques bandes armées: des coups de fusil furent tirés, des gendarmes tués. Le Gouvernement, qui craignait une explosion de guerre civile, usait d'indulgence, temporisait, fermait les yeux. L'empereur savait bien que s'il était victorieux des armées de l'Europe, déjà arrivées sur notre territoire, les ennemis de l'intérieur rentreraient promptement dans une soumission complète.

En effet, les chefs vendéens ne plaçaient d'espoir réel que dans les victoires des étrangers. Ils se souvenaient de leurs vaines et pauvres tentatives de 1799; ils voyaient combien la population était inerte et froide. Se compromettre à la tête de quelques conscrits insoumis, incapables de résister à un bataillon d'infanterie; s'exposer aux terribles vengeances de l'empereur triomphant, n'étaient pas des pensées raisonna-

bles. D'ailleurs, les principaux d'entre eux, les hommes de conseil, avaient vingt ans de plus qu'au temps de la première Vendée. L'ardeur imprudente et généreuse de la jeunesse était calmée. Ils s'étaient mariés; ils avaient des enfans, et songeaient à conserver leur fortune. Le dévouement à la cause royaliste était encore sincère; mais on avait trop éprouvé qu'il ne suffisait pas, pour la faire triompher, d'exciter la guerre civile aux bords de la Loire. De sorte que, pour ne rien faire d'inutile, les plus prudens, ou, pour mieux dire, les plus sensés, avaient dessein de ne se déclarer qu'au moment juste où il ne resterait plus une chance de salut à Napoléon. Le roi en rentrant en France les eût trouvés les armes à la main, dans une situation importante, en droit d'obtenir honneur et récompenses.

M. de La Rochejaquelein, qui n'avait point fait les autres guerres civiles, qui brûlait du désir de se distinguer, ne se laissait pas ranger aux calculs fort bien entendus de cette politique; mais il était caché à Bordeaux. Ce qu'on lui faisait savoir de la Vendée ne pouvait l'encourager à y venir. Il prit un parti dont les conséquences furent beaucoup plus grandes.

M. le duc d'Angoulême était depuis quelques jours débarqué à Saint-Jean-de-Luz. Cela était su des royalistes de Bordeaux. La ville était sans garnison; elle était depuis long-temps animée d'un vif mécontentement contre un régime qui ruinait son commerce et avait détruit sa prospérité. M. de La Rochejaquelein et l'association royaliste comprirent la possibilité de faire déclarer Bordeaux pour le roi.

M. Lynch, maire de la ville, était en rapport de

parenté, de société, d'opinion avec les royalistes; il leur promit d'être le premier à proclamer le roi.

M. de La Rochejaquelein s'embarqua, à grand péril, sur un petit bâtiment de commerce, et arriva le 18 février 1814 à Saint-Jean-de-Luz; il y trouva M. le duc d'Angoulême sous le faux nom de M. de Pradelles. Le duc de Wellington ne l'avait pas autorisé à venir à son quartier-général, ni à se montrer dans son caractère de prince. Il était traité avec égards, mais froideur; en général, les officiers anglais avaient bonne volonté pour lui; mais le général songeait à faire la guerre et ne s'occupait nullement de lui. Il était triste et découragé. Le projet de faire soulever Bordeaux anima son espérance. Toutefois il n'y avait rien à tenter sans les Anglais.

M. de La Rochejaquelein se rendit au quartier-général. Il fut bien reçu du duc de Wellington; mais les alliés, et surtout le cabinet anglais, étaient encore résolus, à ce moment, de ne pas se déclarer pour les Bourbons, et ils étaient loin de voir aucun sentiment national éclater en leur faveur. En outre, détacher une division de l'armée anglaise, en la dirigeant sur Bordeaux, était une manœuvre peu prudente, qui s'écartait de la ligne d'opération que suivait le général. M. de La Rochejaquelein éprouva d'abord un refus formel; il insista, discuta les objections du duc de Wellington; il parlait l'anglais comme sa langue naturelle; il avait servi dans les armées anglaises: son discours pouvait être pressant, facile, compris dans ses nuances; il donna l'idée d'une bonne foi complète; il persuada le duc; il risqua une détermination que ne conseillaient ni la politique, ni l'art militaire.

Le succès fut complet : Bordeaux arbora le drapeau blanc, le 12 mars. M. de La Rochejaquelein s'occupa sur-le-champ de faire déclarer les départemens de l'Ouest; il y envoya des agens, il forma un corps de volontaires pour s'y rendre. Pendant ce temps-là, Paris avait succombé; les armées étrangères y avaient pénétré. La Restauration était accomplie : elle était venue plus vite que ne l'avaient espéré les chefs vendéens. Les alliés occupaient déjà Paris; l'empereur était à Fontainebleau, et ces nouvelles n'avaient pas décidé encore les conseillers de la guerre civile. Ils avaient résolu de différer encore de quelques jours, lorsqu'on apprit l'abdication. La Vendée se présentait au roi avec son ancienne gloire et ses malheurs, mais elle n'était pour rien dans la Restauration.

M. de La Rochejaquelein fut accueilli d'une manière flatteuse par le roi Louis XVIII, à qui il alla porter ses hommages à Calais. Lorsque la maison militaire du roi fut formée, M. de La Rochejaquelein fut nommé commandant de la compagnie de grenadiers à cheval. Il donna tous ses soins à la formation de ce corps : il y fit entrer un grand nombre de soldats de la garde impériale; il avait leur confiance et leur affection, et s'applaudissait d'en faire de fidèles serviteurs au roi. Tandis que les chefs vendéens, mécontents d'une restauration qui n'était point telle qu'ils l'avaient rêvée, se faisaient presque tous hommes de parti, se montraient exigeans, se plaçaient en dehors de l'ordre constitutionnel que les circonstances imposaient au roi, M. de La Rochejaquelein ne se mêlait point de politique, et ne prenait part à aucune réaction.

Le 20 mars arriva : il suivit avec son corps de grenadiers la retraite de la maison militaire, qui fut licenciée à Béthune ; puis il se rendit à Gand auprès du roi. L'inaction ne pouvait lui convenir. Le moment était venu d'obéir aux idées qui, depuis quinze ans, l'avaient tant préoccupé, d'accomplir les rêves de gloire vendéenne qui avaient rempli son imagination. Il demanda au roi la permission de se rendre en Angleterre, et de là sur la côte de l'Ouest. Louis XVIII y consentit et donna à M. de La Rochejaquelein des pouvoirs, tels qu'on en confiait alors avec une profusion singulière.

M. de La Rochejaquelein fut reçu en Angleterre avec grand empressement, écouté avec entière confiance. Le prince régent, les ministres, le duc de Wellington, promirent appui à ses projets. On ne pouvait détacher aucun des corps de l'armée anglaise pour une telle expédition ; mais on offrit de donner tout de suite des armes, des munitions, de l'argent, et d'envoyer un convoi porter ces ressources à la Vendée.

Cependant à ce moment il n'y avait encore aucune insurrection. Aussitôt après le débarquement de Napoléon à Cannes, M. le duc de Bourbon avait été envoyé par le roi dans les provinces de l'Ouest pour y commander toutes les forces qu'on y pourrait rassembler.

Le prince se plaça à Angers ; sa situation était embarrassante et bizarre ; il s'agissait de savoir s'il venait comme délégué d'un gouvernement régulier, comme général d'une armée de troupes de ligne, chef supérieur d'administrations légales : alors il avait affaire à

des préfets , à des généraux , à des conseils de département , à un mécanisme tout réglé. Si au contraire il était envoyé pour réchauffer les souvenirs de la guerre civile , pour exciter et armer une opinion politique : en ce cas il fallait s'entourer de chefs vendéens , ne pas lever de recrues pour les régimens , n'accorder aucune confiance aux autorités constituées , raviver les rancunes du passé , caresser les paysans , irriter les habitans des villes , se livrer entièrement à la guerre irrégulière , qui avait toujours eu si peu de succès et de résultat.

Pendant plusieurs jours ces deux systèmes furent en présence devant M. le duc de Bourbon , qui n'avait guère en lui de quoi choisir. Toutefois les choses suivaient plutôt leur cours régulier , au grand chagrin des chefs vendéens , qui n'avaient nulle confiance dans ce plan de conduite ; en quoi ils avaient raison , sans que leurs projets fussent plus raisonnables.

L'entrée de Napoléon à Paris dissipa en un instant ces vaines tentatives de résistance. A la première nouvelle du 20 mars , les troupes de ligne reprirent joyeusement leurs aigles impériales , et l'on vit que les habitans n'avaient aucune volonté de faire la guerre civile. M. d'Autichamp , qui commandait à Angers comme général , jugea cette situation et la fit connaître au duc de Bourbon.

Le prince se rendit à Beaupreau , au centre de l'ancienne insurrection d'Anjou. Là , il fut encore question de ressusciter la Vendée. Des chefs , des officiers , des capitaines de paroisse , s'empresaient , promettaient un dévouement qui était sincère , mais que la popu-

lation ne partageait pas. M. d'Autichamp, convaincu que c'était illusion et illusion dangereuse, apporta au prince un passeport délivré par un colonel de gendarmerie; M. le duc de Bourbon se rendit à la côte, où il s'embarqua.

Les départemens de l'Ouest paraissaient donc destinés à conserver le calme où les avait long-temps tenus le régime impérial. Mais l'année qui venait de se passer sous la Restauration avait fort changé la disposition des esprits. Bien que le roi n'eût pas été ramené sur son trône par les Vendéens, et que le parti royaliste de l'intérieur n'eût aucune vanité à tirer du rétablissement des Bourbons, ce n'en était pas moins un parti triomphant; c'était en sa faveur que l'événement avait prononcé. Il y en avait assez pour donner l'élan à toute sa jactance : la prétention et l'exigence ne manquent jamais aux victorieux. D'autre part, il n'y a rien de si irritable, de si méfiant, qu'un parti vaincu; il s'offense et s'inquiète de sa seule situation. Dès les premiers jours de la Restauration, les souvenirs de la guerre civile se ranimèrent. La Vendée se couvrit tout à coup d'anciens chefs, d'anciens officiers, d'anciens commissaires, qui tous avaient sauvé la monarchie; ils rassemblaient les hommes qu'ils auraient commandés si la guerre s'était faite; ils passaient des revues d'une armée qui jusque-là n'avait été qu'en projet et qui maintenant était très-facile à rassembler. Voyant ces mouvemens, cette excitation, ces semblans de menace, le parti patriote, les anciens réfugiés s' alarmaient sans mesure, croyaient déjà voir leurs maisons pillées, leurs familles insultées; ils chargeaient leurs meubles

sur des charrettes , et rentraient dans les villes pour y chercher asile , comme s'ils fuyaient le meurtre et l'incendie. Le Gouvernement n'était plus assez fort pour comprimer les outrecuidances des uns , le mécontentement des autres.

Ainsi le retour de l'empereur était une sorte de délivrance pour le parti patriote ; à son tour, il en jouissait sans modération, ni discernement. Pour chasser les Bourbons , il avait fallu ranimer la fermentation du vieux levain révolutionnaire. Bientôt commencèrent les mesures de rigueur, les détentions , les exils. Des colonnes mobiles s'en allaient arborer le drapeau tricolore sur des clochers où jamais il n'avait été vu ; on rudoyait les paysans et l'on réveillait en eux des sentimens que leurs anciens chefs avaient , quelques semaines auparavant, trouvés assoupis.

Les essais de guerre civile étaient donc devenus possibles. L'ordre commençait à se troubler ; de graves symptômes se manifestaient.

A ce moment , dans les premiers jours de mai , un convoi anglais chargé de munitions de guerre parut à la côte du Poitou. M. de La Rochejaquelein fit débarquer deux officiers , et les envoya conférer avec son frère Auguste et avec les autres chefs vendéens.

Cette arrivée de M. de La Rochejaquelein ne s'accordait nullement avec les vues des principaux chefs. Comme l'année précédente , ils avaient la conviction que tous leurs efforts ne produiraient rien de grand , ni d'efficace ; que ce serait compromettre inutilement le pays , et verser du sang en pure perte , sans même pouvoir acquérir une gloire éclatante. Le fond de

leur pensée était toujours qu'il fallait saisir l'instant précis pour que le roi les trouvât, en revenant, à la tête d'une armée et maîtres du pays.

M. de La Rochejaquelein, avec sa précipitation généreuse, venait déranger leurs mesures, et troubler une temporisation qui leur semblait absolument nécessaire. A ces différences de caractère et de vues, se mêlait une sorte de jalousie contre celui qui, n'ayant point fait les premières guerres, arrivait, avec la seule autorité de son nom, s'imposer comme chef principal, et contraignait, par sa volonté, des hommes plus expérimentés que lui, à se jeter sans prudence dans des risques dont lui-même ne connaissait pas la portée, dans des difficultés qu'il n'avait pas mesurées.

Cependant la circonstance était pressante ; d'ailleurs plusieurs chefs et beaucoup d'officiers partageaient l'ardeur de M. de La Rochejaquelein, et son frère plus qu'aucun autre. Il fut décidé que, le 15 de mai, le tocsin sonnerait dans toutes les paroisses, et que M. de Suzannet favoriserait le débarquement.

Le Gouvernement n'avait envoyé aucune force militaire dans les départemens de l'Ouest. Quatre mille hommes environ étaient répartis entre Chemillé, Cholet et Bourbon-Vendée. L'insurrection commença par obtenir des succès sans résistance. Les brigades de gendarmerie se replièrent sans risquer de combat inégal. Bressuire et quelques autres bourgs furent occupés par les Vendéens. Ce qui fut plus important, le débarquement s'opéra presque sans troubles. Le 18 mai, les convois d'armes et de munitions cheminèrent vers l'intérieur du Bocage.

Il s'agissait de savoir si les chefs des diverses insurrections reconnaîtraient un seul chef et qui ce serait. M. de La Rochejaquelein avait des pouvoirs du roi ; lui seul pouvait utilement continuer des relations avec l'amiral anglais. M. de Suzannet et M. de Sapinaud le reconnurent pour général en chef. M. d'Autichamp parut donner un consentement tacite à cette résolution ; sa famille et ses amis s'en montrèrent fort blessés.

Mais c'était un commandement nominal ; on ne se fait pas facilement obéir par des chefs qui eux-mêmes ne peuvent compter sur l'obéissance de leurs soldats. M. de La Rochejaquelein ordonnait des mouvemens, assignait des lieux de rendez-vous, prenait ses mesures, et rien ne se faisait comme il l'avait prescrit.

Pendant ce temps, le général Travot, qui avait fait la guerre de la Vendée, qui avait détruit Charette, qui, ayant toute la confiance du parti patriote, trouvait aussi aide et faveur dans le pays, agissait avec prudence et fermeté, sans compromettre le peu de forces dont il disposait. Une affaire de nuit qu'il eut avec les Vendéens à Aizenay commença à les décourager beaucoup. Ils combattirent dans un désordre complet ; la voix de leurs chefs ne put réussir à les guider, ni à les rallier. Comme il arrive toujours lorsque les officiers sont pleins d'une ardeur qu'ils ne peuvent inspirer aux soldats, ce combat fut meurtrier pour les chefs. Le jeune Charette, que son nom entraînait aussi comme une glorieuse fatalité, et M. de Beauregard, beau-frère de M. de La Rochejaquelein, furent tués ; M. de Laroche-Saint-André resta blessé sur le champ de bataille ; plusieurs autres furent blessés. Le

lendemain toute l'armée vendéenne était dispersée.

M. de La Rochejaquelein se rendit alors vers le Bocage, dans le canton où commandait son frère. Il vit M. d'Autichamp, qui, après une explication froide et difficile, lui promit concours et obéissance. On concerta le mouvement nécessaire pour favoriser un second débarquement. Jusqu'alors, M. de La Rochejaquelein avait fort bien vu que la première chose à faire était de s'assurer d'un point sur la côte. Il n'avait pu réunir assez de forces pour y réussir.

Le lieu de rassemblement des diverses bandes fut indiqué à Soulans. Le 30 mai, M. Auguste de La Rochejaquelein y arriva ; M. de Suzannet le lendemain, mais ce fut pour alléguer que les opérations militaires qu'on voulait exécuter étaient impraticables ; qu'on raisonnait sur les Vendéens comme s'ils étaient des soldats de la ligne et des troupes régulières ; il ajouta qu'en ce moment ils étaient tellement découragés qu'on ne les ferait pas combattre trois contre un ; enfin traitant d'enthousiastes ceux qui avaient commencé trop tôt cette guerre, il annonça que le Gouvernement faisait des propositions d'armistice sur lesquelles, dans l'intérêt même de la cause royaliste, il était sage de délibérer.

En effet, tandis que l'empereur confiait au général Lamarque le commandement supérieur de cette guerre et y envoyait de nouvelles troupes, le ministre de la police, Fouché, tentait la voie des négociations. Il connaissait de longue main la plupart des chefs vendéens ; souvent il avait traité avec eux ; plusieurs étaient en confiance intime avec lui. Au plus fort des prospé-

rités impériales, ils ne lui cachaient pas leurs vœux et leurs secrètes espérances. Lui, sans les accueillir, les écoutait; tout en se raillant, il discutait leurs hypothèses, leur répétant sans cesse que, dans tous les cas, le sort de la France ne se déciderait point par eux; qu'ainsi il leur faudrait être aveugles et dupes pour se risquer avant la certitude du succès. La négociation n'était donc qu'une reprise de leurs entretiens, et il leur avait envoyé, pour porteurs de paroles, quelques-uns de leurs amis.

MM. de La Rochejaquelein s'indignaient de la pensée de traiter avec le gouvernement impérial, et persistaient à se porter à la côte pour recevoir le convoi anglais. Leur énergique et ardente conviction trouva peu de sympathie parmi les autres. M. d'Autichamp s'était rapproché, mais sans amener sa troupe; de concert avec M. de Suzannet et M. de Sapinaud, il signa à Falteron une délibération portant qu'ils n'obéiraient pas au marquis de La Rochejaquelein et ne reconnaissaient pas son autorité.

A son tour, il les destitua et donna d'autres commandans à des armées qui, à vrai dire, n'existaient pas beaucoup plus pour les uns que pour les autres. Un ordre du jour qualifia injurieusement la prudence de leur conduite.

Ainsi abandonné par ceux qui, comme ils disaient, « voulaient le laisser se brûler à la chandelle, » M. de La Rochejaquelein s'approcha de la mer pour favoriser le débarquement qui était déjà commencé. Ne pouvant emporter la petite ville de Saint-Gilles, où trois cents hommes se défendirent contre ses attaques, et

prévoyant qu'il allait être attaqué par derrière, il fit interrompre le débarquement et revint dans le marais de Rié, où son frère était posté.

Le combat s'engagea près du pont des Mathes avec une colonne que commandait le général Estève. Après une fusillade assez vive et un premier élan des Vendéens, une charge à la baïonnette les mit en déroute. M. de La Rochejaquelein se porta en avant, fit gravir à son cheval le talus élevé d'un des fossés du marais; il était en vue de l'ennemi et fort rapproché : une décharge fut dirigée sur lui; il tomba mort. Au même moment, sur un autre point, son frère était blessé.

Le général Estève n'avait pas assez de force pour continuer sa marche; il se retira en bon ordre. Les Vendéens étaient revenus en avant; ils ne savaient où était le général; des récits sinistres circulaient déjà. On chercha, et l'on finit par le trouver étendu à la place où il avait été frappé : c'était le 3 juin 1815.

Son corps fut transporté, au milieu du désespoir des officiers et des paysans, jusqu'au bourg du Périer, où on le déposa dans le cimetière. M. Auguste de La Rochejaquelein ramena sa troupe dans le Bocage; en route, il trouva un rassemblement nombreux que leur sœur, mademoiselle Lucie, avait formé et voulu amener à son frère, lorsqu'elle avait appris sa détresse et son abandon.

Le malheur rapprocha les chefs vendéens : les amis de M. de La Rochejaquelein, et son frère, étouffèrent leurs cruels ressentimens, afin de ne plus troubler un accord si nécessaire. Mais il n'était plus temps. Les circonstances n'avaient peut-être jamais été aussi favo-

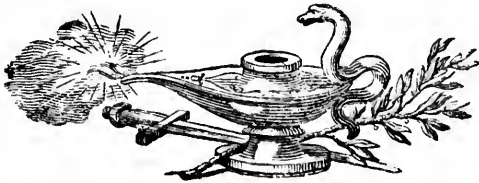
rables, que, dans leurs illusions, l'avaient supposé des hommes avides de dévouement. Maintenant, elles ne laissaient pas une chance de succès. Le général Lamarque s'avancait dans le cœur du pays, avec huit mille hommes de bonnes troupes, négociant et menaçant à la fois; ainsi qu'on avait fait toutes les fois qu'on avait voulu étouffer la guerre civile.

Un dernier effort fut tenté : le 19 juin, M. de Suzannet et M. d'Autichamp engagèrent un combat à Roche-Servière contre le général Lamarque. M. de Suzannet y fut tué avec plusieurs autres officiers, dont le courage ne balança pas un moment la supériorité d'une armée régulière et bien commandée. C'était le coup mortel de cette tentative d'insurrection.

La bataille de Waterloo était perdue; Paris investi; la fortune de Napoléon abîmée à jamais; et, dans le court intervalle qui sépara son abdication de la rentrée du roi; lorsque tout proclamait le triomphe de la cause royaliste; lorsqu'il n'y avait que peu de jours à attendre, on vit les chefs, après de vives discussions entre eux, et avec un chagrin plus ou moins résigné, accepter les conditions de pacification que leur présentaient Fouché et Lamarque. Une seconde restauration les trouva, ainsi que la première, soumis à la loi commune et acceptant les événemens, sans y avoir contribué autrement que par le courageux dévouement de quelques-uns d'entre eux.

Le nom de La Rochejaquelein avait acquis une gloire nouvelle, par un sacrifice nouveau. Louis laissa de nombreux enfans et une veuve, qui semblait vouée à tout le malheur des guerres civiles; chaque fois

que des Français s'étaient armés les uns contre les autres, elle avait été frappée dans ses affections les plus chères ; les honneurs de la renommée n'étaient pas une consolation suffisante à tant de douleur. Un nouveau coup est venu la frapper : son second fils, Ludovic de La Rochejaquelein, s'est trouvé mêlé aux troubles qui, avec plus d'imprudance qu'à aucune autre époque, ont été suscités dans la Vendée en 1832. Forcé de quitter la France, il a cru, ainsi que quelques autres Français, qu'il servirait la cause à laquelle il était dévoué, en allant combattre pour don Miguel en Portugal : il y a péri.





CAMILLE JORDAN.

JORDAN (Camille) naquit à Lyon , le 11 janvier 1771 , d'une recommandable famille de négocians. Il avait dix-sept ans , et sortait du séminaire de Saint-Irenée , où il avait achevé ses études comme élève laïque , lorsqu'il se trouva au château de Vizille , chez son oncle M. Périer , où s'assembloient , sans convocation royale , de leur propre droit et autorité , les États de Dauphiné. Il assista ainsi à ce premier acte de la Révolution. Telles furent les premières impressions qui pénétrèrent son esprit et influèrent sur ses opinions. Tout jeune qu'il était , il se lia avec les hommes importans et honorables de cette réunion , avec Mounier surtout. Dès-lors s'enracina en lui cet amour de la liberté et de la justice , uni et confondu avec un invariable sentiment de droiture et de modération.

Lorsqu'on discutait à l'Assemblée constituante la

constitution civile du clergé, Camille Jordan publia quelques réflexions contraires à cette œuvre imprudente. Son éducation au séminaire lui avait donné une piété vive et sincère ; il était alors un vrai Sulpicien, plein d'aversion pour les doctrines jansénistes, qui, abâtardies, médiocres et exagérées, tentaient, à la faveur de la Révolution, une pitoyable réforme de l'Église française.

En 1793, la ville de Lyon se souleva contre la Convention, qui, après le supplice de Louis XVI, préludait au régime de la terreur par la proscription des Girondins. Camille Jordan prit, avec énergie et chaleur, sa part dans cette héroïque résistance, et se fit remarquer par son éloquence et son courage. Après le siège, où il avait, les armes à la main, défendu sa ville, il se déroba aux vengeances révolutionnaires, et se retira d'abord en Suisse, puis en Angleterre. Là, il devint l'ami de quelques émigrés français qui, comme lui, ne connaissent point de liberté sans l'humanité, la justice et la raison : Malouët, Lally-Tolendal, Cazalès, Fontanes. Il s'attacha aussi aux hommes distingués de l'Angleterre à qui il se trouvait conforme : Fox, Erskine, Mackintosh, lord Holland. Il suivait assidument les séances du Parlement ; il s'instruisait des lois, de toutes les circonstances politiques, des opinions, de la littérature de l'Angleterre. Son esprit était actif, ses sentiments élevés, son âme candide, sa vie pure.

Il rentra en France après la révolution du 9 Thermidor ; en 1797, il fut élu député au Conseil des Cinq-Cents par le département du Rhône. Ce fut alors que le public commença à connaître son nom ; il débuta avec

éclat à la tribune , et prit place parmi les hommes qui , la plupart sans arrière-pensée , voulaient , à cette époque , faire profiter la liberté constitutionnelle au rétablissement de l'ordre social , et l'égalité à l'abaissement de cette aristocratie de crime et de médiocrité née des mauvais jours de la Révolution.

La lutte était vive : ceux qui tenaient le pouvoir voyaient quels périls il y aurait pour eux , et peut-être pour la France , à s'en laisser déposséder. Un rapport relatif à la police des cultes attira l'attention sur les débuts du jeune député de Lyon. L'intolérance irréligieuse du XVIII^e siècle était encore dans sa verveur ; la persécution du clergé , l'oppression du culte catholique , passaient , aux yeux du parti dominant , pour des conquêtes de la Révolution , essentielles à conserver. Il s'éleva , parmi cette opinion , une clameur générale contre un orateur qui osait parler avec respect et affection de la religion où il était né. Ce fut un feu roulant d'épigrammes vulgaires et de lourdes plaisanteries contre le député qui réclamait pour la majorité de la nation la liberté de pratiquer son culte. On ne tarissait point de moqueries sur les cloches , que , suivant le rapporteur , il devait être permis de sonner.

Dans une autre discussion , Camille Jordan encourut quelques reproches plus fondés : le midi de la France , et surtout la ville de Lyon , étaient le théâtre d'une vive réaction ; des meurtres , des massacres de prison , des violences , avaient été commis ; des sociétés secrètes s'étaient formées ; elles exerçaient de sanguinaires vengeances sur les révolutionnaires , sur les acquéreurs de biens nationaux ; elles menaçaient le

Gouvernement et troublaient la sécurité du pays. Le Directoire exécutif en rendit compte par un message ; il lui convenait, ainsi qu'au parti révolutionnaire, d'exagérer ce genre de désordres. Camille Jordan chercha trop à l'atténuer ; on était alors à une époque où les plus vertueux citoyens ne savaient pas s'élever avec calme et fermeté au-dessus de la domination de l'esprit de parti. D'ailleurs, il y avait quelque chose dans le caractère et le talent de Camille Jordan, qui l'entraînait facilement trop loin dans ses opinions et son langage. La pureté de son intention, sa candeur, sa bonne foi, la chaleur qui venait animer cette âme douce et pure, une sorte d'aveuglement presque involontaire, l'empêchaient souvent de juger l'esprit de parti et de prévoir ses œuvres ; alors il s'emportait fort au-delà de sa modération accoutumée. Toujours uni aux gens de bien, toujours en sympathie avec toutes les pensées sages et morales, il inquiétait sans cesse ses amis par ce penchant à une exagération sincère.

Le coup d'état du 18 Fructidor devait l'atteindre plus que tout autre ; il se déroba à la déportation et se retira en Suisse. Il y publia une brochure contre la tyrannie directoriale. La Suisse allait être envahie par les Français : il passa en Allemagne, et y vécut longtemps auprès de son ami Mounier à Weimar. Le temps de ce nouvel exil ne fut point perdu pour lui : il étudia la langue, la littérature, la philosophie allemande. C'était un de ces esprits qui ne manquent jamais une occasion d'agrandir le domaine de leurs connaissances, de leurs pensées.

Le 18 Brumaire fit cesser sa proscription. Il revint

en France, et ne conçut aucun désir de s'attacher au gouvernement consulaire. Il se félicitait du retour de l'ordre, mais il était de ceux qui regrettaient la liberté et qui ne voyaient rien d'heureux ni de fixe pour la France, tant que ne serait pas trouvée une position où le pouvoir serait fort, en même temps que les libertés seraient garanties. Ces opinions et ces sollicitudes lui dictèrent, en 1802, un écrit intitulé : *Le vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, qui parut à l'époque où Napoléon, par un hommage dérisoire à la souveraineté du peuple, consultait les assemblées primaires sur cette prise de possession du pouvoir absolu. La brochure fut saisie : un ami de Camille Jordan, qui l'avait remise à l'imprimeur, fut arrêté ; alors le véritable auteur déclara son nom. M. Duchesne fut mis en liberté, et nulle poursuite ne fut exercée contre Camille Jordan.

Il se retira à Lyon, se tint à l'écart, se maria, vécut dans le silence et l'obscurité, parmi toute la gloire du règne impérial.

Lorsque Louis XVIII fut remonté sur le trône, en 1814, Camille Jordan fut un des députés que la ville de Lyon envoya au souverain ramené par la Restauration. Sa renommée de Fructidor, son éloignement constant pour Napoléon, étaient de grands titres à obtenir faveur auprès des opinions royalistes ; le gouvernement des Bourbons pouvait y voir les preuves d'une longue fidélité. On imagina de récompenser Camille Jordan par des titres de noblesse : il s'étonna de cette façon de l'honorer ; mais il était si loin de toute vanité, qu'il ne s'en offensa point, et souriait doucement de cette com-

plète méconnaissance de la révolution sociale qui avait changé la France.

Il ne montra aucun désir d'entrer dans les affaires : ses habitudes domestiques, sa santé, l'absence de toute ambition, le retenaient dans ses foyers. Pendant les Cent jours, sa maison fut insultée : les révolutionnaires retrouvèrent leur vieille haine contre lui, comme il avait retrouvé aussi son aversion passionnée contre eux. Lorsqu'après la seconde Restauration de nouvelles élections furent faites, Camille Jordan, nommé par le Gouvernement président du collège électoral de Lyon, ne voulut pas être élu député.

A cette époque, il accepta du conseil municipal la mission de se rendre en Angleterre pour y régler la succession du major Martin, qui avait légué plus d'un million aux hospices de Lyon, sa ville natale. Il revit ses amis d'Angleterre, et reçut toutes les marques d'une grande considération. En 1816, après l'ordonnance du 5 septembre, Camille Jordan céda enfin aux instances de ses amis et du ministère : il fut élu député par le département de l'Ain, dont il présida le collège, et par le département du Rhône.

Il reparut après vingt ans sur la scène politique, entouré de l'estime publique et du souvenir de ses anciens succès. Sa place était marquée d'avance près de M. Royer-Collard, son ami, son collègue de Fructidor, celui qui avait jugé comme lui le despotisme impérial ; qui, comme lui, cherchait des garanties pour les libertés dans la monarchie légitime. Camille Jordan s'associa avec chaleur et sincérité à la cause de justice et de modération qu'il fallait dès-lors défendre

contre les attaques de deux partis opposés , en demandant à la seule raison , et à l'intérêt public bien entendu , appui et force contre les vieilles passions politiques. Il tarda peu à retrouver , à accroître sa renommée d'orateur : il défendit le projet de la loi des élections , de cette loi constitutive de la monarchie actuelle , qui accorde les suffrages aux citoyens , seulement quand ils offrent présomption de lumières et d'indépendance , et qui le refuse à ceux qui pourraient voter par influence ou suggestion aveugle. Ses amis et lui comprirent que de là devait sortir la représentation véritable de la société française telle qu'elle est. Dans un autre discours , il répliqua avec un grand éclat aux orateurs qui , voulant donner au clergé une dotation domaniale , s'opposaient à ce qu'un gage fût affecté au paiement de la dette publique. En même temps il ne refusait pas au Gouvernement les moyens de se défendre contre des factions déchaînées : il consentait , pour un an , à la censure des journaux et à la suppression de la liberté individuelle.

À la session suivante , en 1818 , Camille Jordan et ses amis politiques ne se séparèrent pas complètement du ministère ; ils lui concédèrent encore les lois d'exception , mais ils devinrent plus exigeans sur les garanties de la liberté. Ils demandèrent le vote annuel du recrutement , et la juridiction du jury pour les délits de la presse. Camille Jordan prononça , dans cette dernière discussion , un discours d'un grand effet : il peignit d'une façon pénétrante les tergiversations d'un ministère qui ne savait trouver aucune force dans l'opinion publique , et qui , dans sa timidité , montrait

au pays une méfiance injurieuse : il affublait cette politique du nom de constitutionalisme bâtard. Ce fut aussi un beau discours que celui où il signala le régime de terreur que la cour prévôtale et les autorités locales intimidées ou passionnées faisaient peser sur la ville de Lyon, sous le prétexte d'une sorte de conspiration. En cette occasion encore, il alla bien plus loin que n'eût voulu le ministère, contraint par sa situation à ménager, tout en la réprimant, la faction contre-révolutionnaire. On ne put faire consentir Camille Jordan à épargner par son silence quelques embarras au Gouvernement : il voulut dire la vérité.

A la fin de cette session, il adressa aux électeurs de l'Ain et du Rhône un écrit, où il rendait compte des motifs de sa conduite politique et des difficultés de sa situation. Sa bonne foi, son indépendance, la pureté de ses motifs, éclatent dans cette publication. Il fut réélu, et revint encore à la session suivante. Le ministère était changé. M. le duc de Richelieu et M. Lainé s'étaient retirés; M. Decazes dirigeait la politique intérieure, M. de Serres proposait les lois qui affranchissaient la presse. Camille Jordan, dont la santé se détruisait de plus en plus, qui portait le germe incurable du mal auquel il devait succomber, profita de cette conformité du ministère avec ses opinions et ses vues, pour prendre quelque repos; il vota silencieusement pendant cette session.

Après quelques mois, la situation des affaires devint plus grave qu'elle ne l'avait encore été. Le parti contre-révolutionnaire, vaincu et mécontent, conservait de profondes racines dans le Gouvernement. Son inté-

rêt au maintien de la dynastie ne pouvait être douteux ; la sincérité de son affection n'était pas contestable : il voulait user du pouvoir royal à sa guise et selon ses passions ; mais , au vrai , il ne songeait ni à le détruire , ni à l'affaiblir.

En même temps , un fond de méfiance réciproque existait entre la majorité de la nation et la dynastie : l'une voyait toujours la Révolution prête à renaître , désordonnée et sanglante ; l'autre apercevait très-bien que ses libertés étaient un objet d'inquiétude ; que ses souvenirs récents étaient antipathiques ; que ses mœurs actuelles excitaient une invincible répugnance. Il y avait de part et d'autre une certaine conviction intérieure qu'on était incompatible. Les opinions révolutionnaires , les ambitions déçues , les vanités blessées , les enthousiasmes irréfléchis , le fanatisme des esprits faux , puisaient dans cette disposition du public une force vraiment menaçante. Les élections de 1819 , le choix de M. Grégoire , élu évidemment comme régicide , l'usage agressif de toutes les libertés constitutionnelles , manifestaient le péril aux yeux les moins clairvoyans.

Quelques-uns pensaient qu'il fallait faire résistance ouverte au parti qui voulait renverser la dynastie par une révolution nouvelle ; mais en même temps ils voulaient qu'on donnât toutes les garanties réclamées par les gens de bien et les hommes éclairés. La possibilité actuelle d'une telle marche parut généralement douteuse. Les esprits n'étaient pas assez mûrs , assez rassis , pour qu'on pût espérer l'appui de l'opinion publique.

Restaient deux résolutions à prendre : emprunter l'appui du parti contre-révolutionnaire, sauf à le modérer, s'il était possible : ou bien attendre que les fautes et les exagérations de l'autre parti lui fissent perdre sa popularité ; et, alors seulement, commencer à lui résister.

Camille Jordan et la plupart de ses amis virent plus de danger au premier projet qu'au second. Ils résolurent de s'opposer de toutes leurs forces aux entreprises d'un ministère qui se rapprochait de la faction contre-révolutionnaire. Ils s'y décidèrent encore bien davantage, lorsque l'assassinat du duc de Berry fut devenu l'occasion de la chute de M. Decazes ; lorsque M. de Richelieu fut rentré au ministère, aveuglément déterminé, dans son trouble, à faire alliance avec les Royalistes.

Ce fut pour soutenir cette lutte solennelle que Camille Jordan sacrifia le repos de ses derniers jours. Il reparut à la Chambre et se plaça ouvertement dans cette opposition où le général Foy et M. Périer formaient la limite et la transition entre les deux opinions libérales. Le grand combat s'engagea sur la réforme de la loi électorale. Camille Jordan proposa un amendement, qui n'est autre que la loi rendue depuis 1830. Chaque arrondissement devait élire un député : on échappait ainsi aux influences trop actives de l'esprit de parti et de l'intrigue, et l'on accroissait les influences locales, plus calmes et moins menaçantes. La priorité de discussion fut obtenue pour l'amendement. Son adoption eût été la chute du ministère, ou du moins la défaite du système politique qu'il adoptait.

D'incroyables efforts, et même, dit-on, des suffrages achetés procurèrent une majorité de cinq voix contre l'amendement.

Aussitôt après la session, le ministère de M. de Richelieu consumma son alliance avec le parti contre-révolutionnaire, se séparant de tous ceux de ses anciens amis qui s'étaient opposés à la nouvelle loi d'élection et à la marche suivie par le Gouvernement. C'était contre Camille Jordan que l'irritation était la plus vive. Il connaissait peu l'art des ménagemens ; sa bonne conscience ne lui laissait pas de scrupule ; il allait toujours au dernier terme de son opinion. Pendant les troubles du mois de juin 1820, les députés étaient insultés par les gardes-du-corps et les jeunes gens royalistes ; tandis qu'en même temps l'émeute populaire menaçait le Gouvernement. De vives discussions reproduisaient à la Chambre ces scènes de guerre civile. Camille Jordan y fut sévère pour la police ; le ministère lui reprochait d'avoir moins songé à l'ordre public qu'au respect dû à la représentation nationale.

Il fut rayé du Conseil d'état, où il avait été appelé en 1817 ; on voulut même donner à ce qu'on avait la prétention d'appeler sa disgrâce, quelque chose de plus marqué que pour M. Royer-Collard et les autres conseillers d'état de l'Opposition. Il reçut cette atteinte avec un grand calme, regrettant seulement que M. de Serres, son ami, son compagnon d'opinions, se fût chargé de cette mesure.

A la session suivante, en 1821, Camille Jordan était devenu si faible et si souffrant, qu'il ne pouvait sui-

vre les séances. Il n'y parut guère qu'une fois. Pour effrayer Louis XVIII, ou plutôt pour fournir au parti alors dominant l'occasion d'exiger des mesures de police et de persécution, d'officieux valets avaient fait éclater un pétard d'artifice près de l'appartement du roi; le secret de cet ignoble complot ne fut pas connu tout de suite, et il fut question à la Chambre des Députés de présenter une adresse. Camille Jordan se fit transporter au comité secret où elle se discutait. Ce fut son dernier discours; c'est la dernière fois que sa voix fut entendue en public; il fut aussi éloquent, aussi convaincu, aussi énergique que jamais.

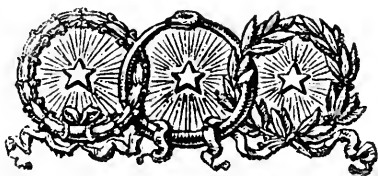
Dès-lors il déclina rapidement; ses souffrances étaient cruelles; il les endurait patiemment et se résignait avec calme à sa fin qu'il voyait approcher. La conversation de ses amis, les soins de sa famille, étaient le seul allègement de ses maux. Il mourut, le 19 mai 1821, d'un squirrhe intestinal. Ses funérailles furent touchantes: son convoi était sans pompe, conforme à sa médiocre fortune; mais l'élite de la France, sans distinction de partis ni d'opinions, formait son noble cortège; un sentiment commun et profond se liait sur toutes les physionomies: c'était un hommage universel à une vertu, à un talent, à un caractère honoré de tous. Les jeunes gens des écoles, la foule populaire, se joignirent au convoi. Sur le bord de la fosse où l'on allait déposer le cercueil, M. Royer-Collard, le constant ami de Camille Jordan, essaya de prononcer quelques paroles; les larmes étouffaient sa voix, il ne put proférer qu'un déchirant adieu. M. de Sainte-

Aulaire, au nom de la Chambre des Députés; M. Rambaud, maire de Lyon, au nom de la ville, rendirent hommage à une vie si respectable et si pure. Plus tard, un monument lui fut élevé par souscription.

Nul n'a laissé des regrets plus profonds dans le souvenir de ceux qui l'ont connu; nul ne fut plus aimé de ses amis. Son caractère était plein de charme, de douceur, d'une naïveté presque enfantine, mêlée à la force et à l'élévation. La pensée du mal lui était étrangère, et il ne savait pas la supposer dans les autres. Son esprit était délicat et fin; ses impressions promptes et faciles: tout ce qui était beau et noble produisait en lui une visible émotion. Sa physionomie était d'une douceur et d'une grâce particulières. Il vécut sans ennemis, sans envieux, environné d'estime et d'affection.

Camille Jordan n'a laissé aucun ouvrage considérable. Ses discours et ses opinions ont été réunis et publiés en un volume. Voici une liste assez complète des divers écrits de circonstance qu'il a fait imprimer: — Lettre à M. Lamourette se disant évêque de Lyon. — Histoire de la conversion d'une dame parisienne. — La loi et la religion vengées. (Ces trois brochures se rapportent à la controverse sur la constitution civile du clergé.) — Avis à mes commettans. — Camille Jordan, député du Rhône, à ses commettans sur la révolution du 18 Fructidor. — Le vrai sens du vote national sur le consulat à vie. — La session de 1817: aux habitants de l'Ain et du Rhône. — Il a laissé en manuscrit: Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur

la Révolution et de la Révolution sur l'éloquence.
— Éloge de l'avocat-général Servan. — Éloge de
M. Fay de Sathonay, maire de Lyon. — Essai sur
Klopstock.





LE GÉNÉRAL FOY.

Foy (Maximilien-Sébastien) naquit à Ham, en Picardie, le 3 février 1775. Dès l'âge de quinze ans, il entra, comme aspirant, dans l'artillerie, à l'école de La Fère. Au commencement des guerres de la Révolution, en 1792, il était lieutenant dans le troisième régiment d'artillerie à pied. Il fit en cette qualité la première campagne, et l'année suivante il fut nommé capitaine d'artillerie à cheval. Dès-lors, il commença à se faire remarquer de ses camarades et de ses chefs.

En 1794, il se trouvait à Arras, au moment où le représentant du peuple Joseph Lebon ordonnait toutes les horreurs qui ont rendu son nom fameux. Le capitaine Foy ne cacha point toutes les impressions que lui faisaient éprouver ces sanglantes abominations. Il en parla même en face au proconsul conventionnel, qui l'envoya en prison et allait le faire traduire au tri-

bunal révolutionnaire , quand le 9 Thermidor vint mettre un terme au régime de terreur qui pesait sur la France.

Le capitaine Foy retourna à ses drapeaux , et fit dans l'armée du Rhin les campagnes de 1795 , 1796 , 1797 ; toujours plein d'ardeur , d'amour de la patrie et de la gloire , souvent blessé , aimé et estimé de tous. En 1797 , il fut fait chef d'escadron dans son arme. Après la paix de Campo-Formio , il vint à Paris , se rendant à l'armée d'Angleterre , que devait commander le général Bonaparte. Le vainqueur de l'Italie eut occasion de rencontrer ce jeune officier d'artillerie ; il sut avec combien d'éclat il avait servi , jugea ce qu'il valait , et le fit sonder pour savoir s'il lui conviendrait de devenir son aide-de-camp. Foy était alors dans toute cette ferveur de patriotisme désintéressé , cette chevalerie de liberté , qui n'étaient point rares à l'armée du Rhin , et distinguaient les officiers de Moreau , de Saint-Cyr ou de Jourdan , de l'esprit tout militaire de l'armée d'Italie : les uns formés dans une guerre défensive , se proposant pour but de leurs efforts de sauver de l'invasion étrangère , et du joug d'une restauration , la patrie et son indépendance ; les autres , soldats d'un conquérant et portant au loin notre gloire et nos armes sur un sol étranger. Ce ne fut pourtant pas sans quelque regret que Foy refusa de s'attacher à un chef déjà si glorieux , et qu'il vit partir cette expédition d'Égypte si bien assortie à sa vive et poétique imagination.

Resté en France , il fut placé dans l'armée qui envahit la Suisse. En 1799 , il servait sous les ordres du

général Masséna, dans cette campagne où la bataille de Zurich arrêta l'invasion étrangère, et, après de si grands revers, rendit courage à la France. En 1800, il passa d'Allemagne en Italie dans la division du général Moncey, lorsqu'elle vint se joindre à l'armée victorieuse de Marengo. Après la rupture de l'armistice, il commanda, comme adjudant-général, une brigade d'avant-garde, et se distingua pendant cette campagne qui conduisit l'armée française jusqu'aux Alpes tyroliennes, tandis que le général Moreau s'avancait vers l'Autriche par la Bavière.

Après la paix, il fut nommé colonel d'artillerie; à la rupture avec l'Angleterre, il fut destiné à un commandement de batteries flottantes. Vers cette époque, le général Moreau, impliqué dans la conspiration de Georges et de Pichegru, fut arrêté et mis en jugement. Le colonel Foy, ainsi qu'une grande partie du public, se refusa à croire que son ancien général eût trahi la France. L'ambition du premier consul, qui, à ce moment, se faisait empereur, avait excité le mécontentement d'une foule d'officiers; il leur en coûtait de renoncer à cette république pour laquelle ils avaient versé leur sang. Le colonel Foy se fit noter pour l'imprudence de ses propos et l'intérêt qu'il témoigna publiquement à la famille du général Moreau. Il sut que le premier consul songeait à prendre envers lui quelque mesure de rigueur, et partit sur-le-champ pour le camp d'Utrecht, que commandait le général Marmont, son camarade de jeunesse.

L'empereur Napoléon le laissa dans cet asyle; et il fut employé comme chef d'état-major de l'artillerie

dans ce corps d'armée. Il fit la campagne d'Austerlitz , puis fut envoyé dans le Frioul et à Venise. Cependant il sentait peser sur lui la disgrâce de l'empereur, et il lui semblait dur et triste de ne pas espérer que justice lui serait rendue , de ne pas obtenir la récompense de gloire et d'avancement dont il se savait digne. Aussi recherchait-il toutes les occasions de se faire connaître , de manifester ce qu'il valait. En 1807, il demanda à aller en Turquie , où l'empereur avait voulu envoyer un corps nombreux de canonniers. Le colonel Foy n'y fut pas rejoint par ceux qu'il devait commander ; sa mission eut pour son esprit observateur un fort grand intérêt , mais demeura sans importance.

Vers la fin de cette année , il passa à l'armée du général Junot , qui , après avoir envahi le Portugal , fut contraint de l'évacuer par la capitulation de Cintra. Le 3 novembre 1808 , il fut nommé général de brigade , et employé dans la guerre d'Espagne , en 1810. Lorsque le maréchal Masséna fut chargé de consommer la conquête du Portugal , où déjà deux fois l'armée française n'avait pu se maintenir , le général Foy servait sous ses ordres. Cette campagne ne fut pas heureuse ; le maréchal vint échouer devant les lignes de Torres-Vedras , défendues par le duc de Wellington , dont la renommée commençait à être grande. Masséna pensa que des reproches graves lui seraient adressés ; il craignait le blâme de l'empereur. Il jugea que nul ne pouvait mieux lui servir de défenseur que le général Foy , déjà si connu dans l'armée par sa bravoure , sa capacité , et cette conversation spirituelle , brillante , persuasive , qui préludait aux gloires de l'orateur.

Le général Foy ne réussit peut-être pas trop bien à justifier le maréchal Masséna; mais enfin il parut à l'empereur tel qu'il avait ardeur de se montrer, et lui donna l'idée que peu de ses généraux étaient appelés à une plus haute destinée. De son côté, Napoléon exerça sur le général Foy cette merveilleuse séduction d'esprit et de conversation qui s'ajoutait au prestige de la grandeur et de la gloire.

Il fut nommé général de division et retourna en Espagne. Son rôle militaire s'était agrandi; souvent il commanda des corps détachés. A la bataille de Salamanque, où le maréchal Marmont fut blessé, le général Foy, à la tête de l'arrière-garde, couvrit la retraite de l'armée pendant qu'elle se repliait sur le Douro. Pendant ces deux années 1812 et 1813, lorsque l'empereur attirait l'attention du monde sur les scènes gigantesques de l'invasion de la Russie et de la défense de l'Allemagne, les généraux français des armées d'Espagne luttaient, avec une constance et une habileté admirables, contre l'armée anglaise et la population soulevée. Rien ne les encourageait; la renommée ne les récompensait point; leurs victoires ou leurs revers passaient comme inaperçus parmi tant de grands événemens. Ce n'était pas pour leur envoyer des renforts que la France pressurée s'épuisait d'hommes et d'argent; on leur retirait même les soldats qu'ils avaient formés et aguerris; il leur fallait trouver leurs ressources en eux-mêmes; il leur fallait se décider à eux seuls, sans attendre les volontés d'un maître exigeant, devant qui la responsabilité était grande, et qui ne laissait point espérer justice à ceux que ne couronnait pas le succès. C'est à cette

dure école que se mûrit le caractère du général Foy. Beaucoup de beaux faits d'armes, de valeureuses journées, grandirent son nom pendant ces campagnes qui vinrent finir devant Toulouse, au moment où succombait la fortune de Napoléon sous les efforts de l'Europe entière. Le général Foy fut atteint à cette bataille d'une blessure, qu'on crut mortelle, et dont il se ressentit toute sa vie.

Le gouvernement de la Restauration se montra bienveillant au général Foy; il fut fait grand-officier de la Légion-d'Honneur, et employé comme inspecteur. Ces faveurs, prodiguées sans discernement et sans affection, ne pouvaient exciter une grande reconnaissance. Ancien soldat de l'armée du Rhin, long-temps tenu dans la disgrâce, n'ayant presque jamais combattu sous les yeux de l'empereur, le général Foy n'avait pour le gouvernement impérial ni fanatisme, ni servilité; il aimait la liberté, et savait bien que la méfiance réciproque de la nation et de la dynastie restaurée était une chance favorable au développement des institutions; il voyait d'avance ce que la France pouvait gagner à cette étude laborieuse d'un régime constitutionnel. Comme tant d'autres, il trouvait dans la Restauration une sorte de confirmation calme et solide du rang, du titre, de la position sociale, que lui avaient conquis son courage et son mérite; il ne dédaignait pas l'espèce de lustre aristocratique donné aux honneurs qu'il avait mérités. Cependant il s'étonnait de se sentir si loin de toute sympathie pour le gouvernement des Bourbons. Ses souvenirs patriotiques, son enthousiasme militaire, étaient péniblement froissés; il avait

la conviction intime de ne jamais rien avoir de commun avec les princes revenus de l'émigration, de ne pouvoir vivre sur leur terrain ; il lui semblait qu'ils avaient pour jamais rompu avec la patrie. « On répète beaucoup, « disait-il, qu'ils ont du moins l'avantage d'être légitimes. C'est bien plutôt leur défaut et leur malheur. « Ils croient que nous leur appartenons de droit ; s'ils « sont légitimes, nous ne le sommes pas, nous enfans « de la Révolution. »

Telles étaient ses dispositions, lorsqu'arriva à Nantes, où il était en inspection, la nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe Juan. Le général Foy ne douta pas un instant du plein succès de cette merveilleuse tentative ; il jugea de l'armée et du peuple par ses propres impressions. Il n'en demeura pas moins fidèle à son devoir, tant que l'événement n'eut pas prononcé. Il n'avait aucun commandement à Nantes ; ses fonctions d'inspecteur ne lui attribuaient aucune autorité ; mais, dans de pareilles circonstances, le plus capable se trouve ordinairement le premier, et tout ce qui était militaire prenait sa direction d'après le général Foy. Il exhorta les régimens à rester fidèles. Le duc de Bourbon avait été en toute inutilité envoyé par le gouvernement royal dans les départemens de l'Ouest. Le général Foy lui écrivit pour l'assurer qu'il ferait son devoir. C'était avec entière sincérité qu'il reconnaissait des obligations imposées par une cause qu'il n'aimait point. « J'y ai « peu de mérite, disait-il, et cela ne me coûtera pas « cher. Ils ont tant de méfiance, tant d'irrésolution, « et tout va aller si vite, qu'ils n'auront pas même le « temps d'accepter mon dévouement. »

Quand on sut à Nantes que Louis XVIII avait quitté Paris, le général Foy n'hésita point. Il se faisait peu d'illusion sur cette restauration impériale. Encore que Napoléon n'eût peut-être rien fait de plus admirable, il avait peu de chances pour se maintenir : la France et l'Europe n'étaient plus telles qu'il le fallait pour porter le joug brisé de son despotisme. Mais sa cause était celle de l'armée ; elle était conforme à des préventions populaires, aveugles peut-être, mais passionnées. Ce qui décida surtout le général Foy, car il savait toujours consulter à la fois sa raison, sa conscience et son instinct, ce fut la conviction que le premier devoir pour lui était de défendre le sol français contre les étrangers ; or, c'était évidemment la prochaine conséquence du 20 mars.

Il reprit ce drapeau tricolore, si cher à tous ses souvenirs, et le rendit à la garnison de Nantes. Dès le jour même, une sorte d'émeute, excitée parmi les classes inférieures, menaçait de violences et de réactions le repos de la ville. Le général Foy accourut et réprima facilement le désordre : « Il ne faut pas laisser les révolutions s'encanailler, » disait-il. Il revint bientôt à Paris, et fut chargé de commander une division dans le corps d'armée du maréchal Ney ; il était avec lui à Waterloo, et il y fut blessé, comme il l'était presque toujours. Pendant qu'il se guérissait de sa blessure, Napoléon succomba une seconde fois, les armées étrangères reparurent à Paris, et Louis XVIII fut ramené sur son trône.

Le ministère que forma M. de Talleyrand à l'époque de cette seconde restauration, voulait être mo-

déré, constitutionnel, national; il cherchait à arrêter la fougue des opinions que l'intervention étrangère rendait triomphantes. Le général Foy fut nommé président du collège électoral de Vervins; malgré l'appui ainsi donné à sa candidature par l'Administration, la réaction était si vive, le parti libéral si abattu, que le général Foy ne fut pas élu.

Repoussé de la tribune nationale à laquelle il se sentait appelé, enveloppé dans la défaite et l'humiliation des opinions patriotiques et des souvenirs militaires, il fallait une occupation à l'activité de son esprit. Ce fut alors qu'il entreprit l'histoire de la guerre d'Espagne, ouvrage qu'il n'a point achevé. Il s'y livra avec son ardeur accoutumée; il consulta les archives du ministère de la Guerre; il alla en Angleterre faire un travail du même genre; il s'entoura de documens de toute sorte. Plus il se sentait de penchant naturel à un langage animé et plein de chaleur, plus il s'imposait la tâche de faire un livre solide, exact, sérieux, impartial. Avec une modestie toute sincère, il craignait de tomber dans un style déclamatoire, et s'attachait à être simple dans ses récits, calme dans ses jugemens. Les portions de cet ouvrage qui ont été publiées donneraient à elles seules une haute idée du général Foy.

Son élection de 1819 vint l'enlever aux travaux historiques. Il entra enfin dans cette Chambre, où sa renommée devait tellement s'agrandir; il ne tarda guère à y prendre sa place au premier rang des orateurs. L'importance de son rôle ne tenait pas seulement à son talent; sa vie passée, son caractère, ses opinions, lui donnaient une position politique qui ne ressemblait à

celle de nul autre. Il était le représentant des souvenirs militaires et de la gloire française. C'était pour lui une sorte de religion, qu'il professait avec un enthousiasme sincère et désintéressé; en lui, elle se confondait avec l'amour de la liberté, avec la défense du territoire, avec le sentiment profond de l'indépendance nationale. Dans sa bouche, un tel langage n'avait rien de rhéteur, ni de déclamatoire; il ne blessait personne, en exprimant avec chaleur ce qu'il sentait avec vérité. D'ailleurs, il avait quelque chose de franc, d'ouvert, de généreux, qui n'excitait pas les haines politiques, et calmait les irritations passagères de la discussion. Il était doué de ce don de plaire, si heureux dans une assemblée, et qui trouve des sympathies, même parmi les adversaires.

La popularité s'attacha bientôt à son nom, popularité qu'il aimait et qu'il recherchait, sans toutefois lui sacrifier le besoin d'obtenir une vraie et grave considération. Par la plupart de ses relations et de ses souvenirs, surtout par sa séparation complète du gouvernement de la Restauration, il appartenait à la portion la plus libérale de la Chambre. Mais son goût pour le bon ordre, sa droite raison, son esprit pratique, son exactitude minutieuse à toujours savoir le réel et le positif, le distinguaient des petitesesses, des violences et des illusions de l'esprit de parti; il savait n'en point porter le joug. Bon gré, mal gré, il fallait que les révolutionnaires de nature ou d'opinion pardonnassent à lui et à son ami Casimir Périer; d'être des hommes politiques, et de pouvoir devenir ministres. Tout irritable qu'il était par les prétentions aristocratiques et

contre-révolutionnaires, il était loin aussi de se laisser compter parmi les fanatiques vulgaires de l'égalité ; personne plus que lui ne voulait l'égalité qui permet à tous de s'élever ; personne n'éprouvait plus le dégoût de l'égalité qui envie et abaisse les supériorités : pour lui, il les admettait et les aimait toutes ; il se sentait dans sa région, parmi l'aristocratie réelle, au milieu de ceux que distinguent le mérite, le talent, le savoir ou l'esprit, qu'illustrent des noms historiques, que décore l'élégance des mœurs ou le charme des manières. Une sorte de bienveillance expansive faisait le fond de ses opinions, comme de ses relations avec les hommes ; il aimait mieux comprendre que critiquer, et cherchait non à blâmer, mais à sympathiser. Jamais homme, avec un sentiment assez élevé de lui-même, ne conçut moins de dédain. Il trouvait qu'il n'est personne dont on ne puisse apprendre quelque chose, et qu'il y a profit à chercher ce que valent les autres et non ce qui leur manque.

En 1824, après le succès de la guerre d'Espagne, la Chambre fut dissoute. Le découragement d'une opinion vaincue, plus encore que les influences et les fraudes de l'Administration, amena l'exclusion presque totale des députés de l'Opposition. Le général Foy fut élu par un des arrondissemens de Paris, et revint à la Chambre continuer avec plus de constance et d'énergie une lutte, où le sentiment du devoir, et non pas l'espoir du succès, le soutenait ainsi que ses amis. Cette Opposition maintint le courage du pays, l'empêcha de courber la tête devant la Contre-Révolution triomphante, lui enseigna à ne point déses-

pérer de l'avenir, à respecter la légalité, à ne pas chercher son secours dans la révolte et les complots. Cette période fut pour la France une véritable éducation politique et morale; elle est un grand titre d'honneur pour cette minorité, où le général Foy tenait une si belle place.

La discussion sur l'indemnité des Émigrés, en 1825, fut le dernier combat que rendit le général Foy; dans aucun peut-être il n'avait montré plus de talent. Cependant la tribune, les émotions de cette vie agitée, les études assidues auxquelles il se livrait, afin de ne jamais parler qu'avec connaissance, exactitude et utilité; sa complaisance pour tous ceux qui avaient besoin de lui; ses journées passées à la Chambre et ses nuits au travail, dévoraient rapidement les restes d'une santé qu'avaient détruite les blessures et les fatigues de la guerre. Vainement les médecins le pressaient de ménager ses forces; le calme et le repos n'étaient pas compatibles avec cette âme ardente; elle se maintenait infatigable, quand le corps était déjà épuisé.

Le général Foy mourut en novembre 1825. L'effet de cette mort sur la France ne sera jamais oublié. Cent mille citoyens suivirent son convoi. Ce n'était point l'empressement d'un vain esprit de parti recrutant la foule par les passions; les sages amis du pays, les hommes graves, les partisans les plus modérés de la liberté, marchaient dans ce deuil avec une émotion aussi religieuse que la jeunesse enthousiaste ou l'opposition la plus exaltée. Une souscription fut ouverte pour doter ses enfans qu'il laissait sans fortune; elle s'éleva à près d'un million. Dans les provinces les plus

reculées, on s'empressait à souscrire à cet acte de reconnaissance nationale. Ce fut une manifestation immense et soudaine de l'opinion et de la force de la France. Le gouvernement de la Restauration, à l'apogée de sa puissance, regardait, interdit et troublé, ce signe redoutable de l'opinion publique. Pour tout esprit observateur, il fut évident ce jour-là que le pays ne se laisserait pas dompter, et qu'il fallait ou s'accommoder avec lui ou succomber. De ce moment la Contre-Révolution fut vaincue, et cette victoire consacra les funérailles de son plus noble adversaire.

Les discours du général Foy furent réunis dans un recueil et imprimés à un très-grand nombre d'exemplaires. Partout on voyait son buste et son portrait. Un monument lui fut élevé. Sa veuve, objet de sa vive et constante affection, digne de lui par son caractère et son esprit; ses enfans, qu'il aimait en bon et tendre père de famille, furent environnés d'hommages. Ce fut comme une véritable adoption. Ce culte rendu à sa mémoire, cette proclamation de sa gloire, ne trouvaient ni contradicteurs ni envieux. Jamais sentiment public ne fut plus unanime.

Quelques années après sa mort, les premiers livres de son histoire de la guerre d'Espagne ont été publiés. On y a trouvé tout le caractère de son talent et de ses opinions; il est regrettable que ce livre n'ait pas été terminé. Tel qu'il est, il a obtenu et mérité beaucoup de succès.

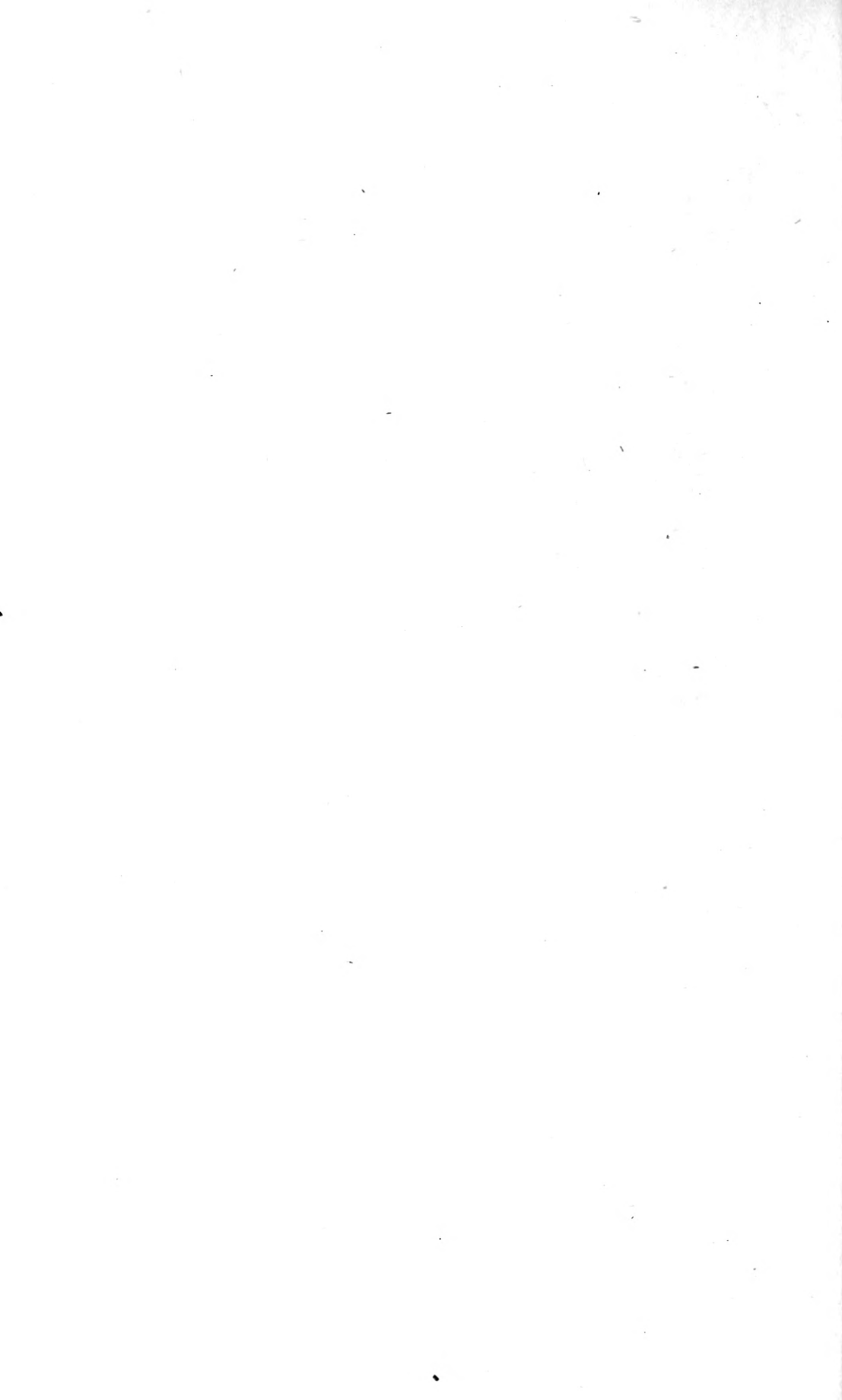
Le général Foy a en outre laissé une grande quantité de manuscrits. Son activité d'esprit était telle, son ardeur à s'instruire si infatigable, que, pendant presque

toute sa vie , il ne s'est jamais endormi sans avoir écrit son journal. Là trouvaient place le résumé de ses lectures , des conversations qui lui avaient paru instructives ou spirituelles , les informations qu'il avait pu recueillir , ses observations , ses jugemens , des documens statistiques , des relations de voyage , des notes militaires. Il y en a beaucoup de volumes et peut-être en ferait-on des extraits curieux.



LES NOTICES
QUI TERMINENT CE VOLUME
SONT
DE M. LE BARON DE BARANTE
(CLAUDE-IGNACE),
ANCIEN PRÉFET DE GENÈVE.







DUPRAT.



DUPRAT (Antoine), cardinal-légit, chancelier de France et principal ministre de François I^{er}, naquit à Issoire, en Auvergne, le 17 janvier 1463. Il était fils d'Antoine Duprat, sieur de Verrière, et de Jacqueline Boyer. Un frère de sa femme, Austremoine Boyer, fut successivement secrétaire des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, et laissa plusieurs fils, dont l'un fut archevêque de Bourges et cardinal.

Duprat suivit d'abord le barreau à Paris. En 1490, il fut nommé lieutenant-général du bailliage de Mont-Ferrand; devint, cinq ans après, avocat-général au parlement de Toulouse; puis maître des requêtes et président à mortier au parlement de Paris, et enfin premier président au même parlement en 1507.

Dans les dernières années du règne de Louis XII, Duprat se dévoua sans réserve au comte d'Angoulême,

et surtout à sa mère, Louise de Savoie, qui eut toujours un si grand ascendant sur l'esprit de ce prince. Louis XII s'étant remarié à Marie d'Angleterre, le comte d'Angoulême devint amoureux de la jeune reine; « mais on lui fit apercevoir qu'il s'exposait ainsi à se donner un maître. » Plusieurs auteurs font honneur à Duprat de ce sage conseil. (*Abr. chron. du présid. Hénault.*) Duprat reçut le prix de son dévouement à l'héritier présomptif. Peu de jours après l'avènement de François I^{er}, les sceaux furent ôtés à Étienne Poncher, homme instruit et vertueux qui, selon le témoignage des historiens du temps, *les avait maniés sans reproche et les quitta sans regret.* Duprat lui succéda dans la dignité de chancelier, le 7 janvier 1515.

Au mois d'août suivant, Duprat suivit le roi en Italie. Bientôt la victoire de Marignan livra à François I^{er} la ville et le duché de Milan, et la terreur de ses armes divisa les membres de la ligue qui s'était formée contre lui. Le pape fit proposer une entrevue au roi, et la ville de Bologne fut choisie pour le lieu de leurs conférences. Léon X, forcé de céder au vainqueur et d'abandonner l'alliance de ses ennemis, songea à profiter de cette circonstance pour obtenir l'abolition de la Pragmatique-Sanction. Cette loi de l'État, que chacun regardait en France comme le *rempart* de nos libertés contre les entreprises de la cour de Rome, était en horreur à tous les papes, autant *que la plus pernicieuse hérésie* (1), parce qu'elle tendait à diminuer leur auto-

(1) *Qui deinceps fuêre pontifices romani non secùs ac perniciosam hæresim execrati sunt.*

(ROB. GAG.)

rité et leurs revenus. Depuis plus de soixante ans qu'elle avait été établie sous le règne de Charles VII, dans une assemblée composée des principaux personnages de la nation, les papes n'avaient cessé d'employer toute espèce de moyens pour la faire abroger.

Léon X, qui avait depuis deux ans succédé au fougueux Jules II, mettait plus de modération, mais autant de persévérance que lui à poursuivre l'abolition de la Pragmatique. Il espéra parvenir à son but dans la négociation qui allait s'ouvrir. Il apportait à cet objet une grande force de volonté, et le jeune vainqueur n'y mettait aucune importance. Impatient de repasser les monts et de jouir en France de la gloire dont il venait de se couvrir, François I^{er} s'en rapporta entièrement à son chancelier, et, d'après ses conseils, promit tout ce que le pape voulut. Après avoir passé trois jours seulement à Bologne, il en repartit le 15 décembre, laissant à Duprat le soin d'arranger définitivement cette importante affaire. Duprat fut bientôt d'accord avec le pape. Il fut convenu que la Pragmatique-Sanction serait abrogée; qu'en conséquence, le droit ancien d'élire aux évêchés et autres grands bénéfices vacans cesserait d'appartenir aux églises de France; que le roi y nommerait désormais; mais que sa nomination aurait besoin d'être confirmée par des bulles du pape, qui ne seraient délivrées que moyennant le paiement d'une année de revenu du bénéfice. Ainsi, comme on l'a souvent répété, les deux parties contractantes se donnèrent réciproquement ce qui ne leur appartenait pas; mais toutes deux trouvèrent de grands avantages dans ce sacrifice mutuel du droit des

autres. Le pape augmenta ses revenus, et le roi sa prérogative. En effet, la nomination aux évêchés et abbayes lui assurait la soumission des principales familles du royaume, en les lui attachant par de nouvelles espérances. Elle lui donnait les moyens de récompenser, sans s'appauvrir, tous les genres de services, en accordant les bénéfices aux enfans et aux parens de ceux qui se montreraient le plus dévoués à sa personne. On peut croire que ces motifs furent ceux qui décidèrent principalement le chancelier à stipuler ou à accepter des conditions contraires aux intérêts du peuple et au droit des églises de France; mais, en cette occasion, comme dans tout le reste de sa vie, il mêla très-probablement, au désir d'accroître l'autorité royale, les vues de son intérêt personnel. Françoise d'Arbouze, sa femme, était morte depuis plusieurs années. Libre des engagemens du mariage, il avait embrassé l'état ecclésiastique, et il put voir aisément ce que cette carrière lui promettait de richesses et de dignités, lorsqu'elles seraient toutes à la disposition d'un roi dont la faveur lui était assurée.

Les articles accordés à Bologne servirent de base à la bulle connue sous le nom de *Concordat*; mais cette bulle ne fut signée à Rome, par Léon X, que plus de six mois après, et lorsque Duprat était depuis longtemps de retour en France. Elle n'en fut pas moins regardée comme son ouvrage aussitôt qu'elle fut connue. Le roi, qui prévoyait combien l'admission du Concordat éprouverait de difficultés et soulèverait de haines et de réclamations, recula tant qu'il put l'instant où il devait être présenté à l'enregistrement des Cours et re-

cevoir son exécution ; mais après un silence de plus d'une année, il lui fut impossible de différer davantage. Il chargea Duprat d'apporter au Parlement la bulle qui contenait le Concordat, d'en exposer les motifs et les circonstances, et d'en ordonner la publication. Il se passa un assez long temps avant qu'elle fût enregistrée. Le Clergé et les Universités demandaient, avec plus de force que les Parlemens, la conservation de la Pragmaticque. Comme elle avait été autrefois l'ouvrage d'une assemblée des premiers de l'État, on disait de toutes parts qu'elle ne pouvait être détruite qu'avec les mêmes solennités. Duprat brava le mécontentement général, et empêcha le roi d'y céder. Il le poussa à un grand nombre d'actes arbitraires et inusités ; et, après une lutte qui dura plus d'une année, le Concordat fut enregistré au parlement de Paris. L'exécution en fut encore éludée ou traversée dans les années suivantes ; mais, à force de persévérance, Duprat finit par triompher de cette opposition si constante et si universelle.

Les levées extraordinaires d'argent qu'on avait faites depuis le commencement du règne de François I^{er}, pour satisfaire à l'humeur prodigue de ce jeune roi, étaient entièrement imputées à Duprat, et l'avaient déjà rendu l'objet de la haine publique. Il devint encore plus odieux par l'établissement du Concordat ; mais il n'en conserva pas moins toute la confiance de son maître. En 1520, lors de l'entrevue des rois de France et d'Angleterre au *Camp du Drap-d'Or*, et pendant presque toute l'année suivante à Calais, Duprat fut employé à des négociations avec le cardinal Wolsey. L'objet de ces conférences était de concilier

les prétentions opposées de la France et de l'empereur Charles-Quint, par la médiation de Henri VIII, roi d'Angleterre. Duprat y montra beaucoup de patience, et le ministre anglais beaucoup de perfidie. Toute négociation étant restée sans effet, la guerre commencée entre Charles-Quint et François I^{er} fut continuée avec acharnement en Flandre et en Italie, et les énormes dépenses qu'elle occasionait, jointes aux profusions de la cour, jetèrent un grand embarras dans les finances. Duprat, par des créations et ventes d'offices, par l'établissement des premières rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris, par des contributions exigées du clergé sous la forme d'emprunt, fournit une partie de l'argent dont on avait besoin. Pendant l'absence du roi, qui commandait en personne ses armées, tout le pouvoir était entre les mains de Louise de Savoie, sa mère, chargée, sous le titre de régente, de l'administration intérieure du royaume; elle ne suivit de conseils que ceux de Duprat, dont rien ne balançait la toute-puissance. Dans le procès qu'elle intenta au connétable pour la succession de Suzanne de Bourbon, ce fut lui qui servit sa haine et conduisit toutes ses démarches. On sait quelle fut l'issue de ce procès, et comment le ressentiment qu'en éprouva le connétable le rendit infidèle à son roi et à son pays.

Après la fatale journée de Pavie (1525), et pendant la prison du roi, tous les malheurs de la France furent hautement reprochés à la régente et au chancelier. Les prédicateurs les en accusaient en chaire, et des billets affichés dans tous les quartiers de Paris répétaient les mêmes accusations. Cependant on doit convenir que,

dans ces circonstances difficiles , la régente eut une conduite fort sage , et rendit de grands services à l'État. La plupart des puissances de l'Europe , conjurées contre la France , furent ramenées à de meilleures dispositions , et les négociations pour la délivrance du roi furent habilement dirigées. On ne pourrait sans injustice refuser à Duprat une part dans les éloges que mérite Louise de Savoie en cette occasion. Mais le Parlement ne l'en regardait pas moins comme l'auteur de tous les maux publics ; il nomma des commissaires pour informer contre lui , et voulait que le procureur-général dénonçât ses malversations. Celui-ci s'y refusa , et cet orage , que la régente elle-même prit soin de détourner , n'eut aucune suite.

Le roi , délivré de sa prison , vint tenir son lit de justice au parlement de Paris : il y fit enregistrer un édit où , après avoir annulé toutes restrictions mises aux lettres de régence accordées à sa mère , il défendit au Parlement de se mêler d'aucune affaire d'État , ni d'aucunes matières relatives aux évêchés et abbayes ; déclara tout ce qui avait été *attenté* contre son chancelier , pendant son absence , *nul comme fait par gens privés et sans juridiction* , et en ordonna la radiation sur les registres. Il est peut-être curieux d'observer ici que , sous le règne de ce même roi , le chancelier Poyet fut soumis , quelques années après , à la juridiction du Parlement , et que son procès lui fut fait , pour malversations dans son emploi , par ces mêmes hommes , qualifiés auparavant de gens *privés* , et à qui on avait interdit toute espèce de juridiction contre la personne du chancelier. C'est ainsi que , selon la différence des passions ou des intérêts

qui ont fait agir nos rois, on trouve dans notre histoire, et souvent sous le même règne, des exemples contradictoires; il est aussi difficile de fonder, sur les faits que sur les lois, le véritable droit public de France aux diverses époques de la monarchie.

Duprat, défendu par toute l'autorité du roi contre la haine nationale et contre les coups que le Parlement avait essayé de lui porter, chargé en même temps des finances et de tout ce qui regardait la justice et les négociations, joignant la faveur à la puissance, et les richesses aux honneurs, vit encore ses dignités s'accroître de toutes les grâces que le pape pouvait répandre sur un ecclésiastique. Il fut nommé cardinal en 1527, et légat à *latere* en 1530. Pendant le temps de la prison du roi, il s'était fait donner par la régente l'archevêché de Sens et l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, et avait joint ces riches bénéfices à tous ceux dont il était déjà revêtu.

Jusqu'au moment où il fut nommé légat, Duprat s'était montré tout-à-fait indifférent aux affaires de la religion; mais, depuis cette époque, soit qu'il voulût marquer sa reconnaissance au pape par l'excès de son zèle, soit qu'il fût guidé par de nouvelles vues d'intérêt et de politique, il ne cessa de provoquer les mesures les plus rigoureuses contre les nouvelles opinions. Il réunit en un concile provincial tous les évêques suffragans de sa métropole de Sens, et fit rendre, dans ce concile, plusieurs décrets de la plus atroce intolérance. Non content des lois par lesquelles il avait établi la peine de mort contre les sectateurs et les partisans de la religion réformée, il permit, ou, selon quelques-uns, con-

seilla les raffinemens barbares qui furent quelquefois ajoutés à leur supplice.

Il mourut le 9 juillet 1535, en son château de Nantouillet, à l'âge de soixante-douze ans passés, d'une phthiriasse, ou maladie pédiculaire. Son corps fut apporté dans sa cathédrale de Sens, et l'on remarqua qu'il y entraît pour la première fois. Il avait travaillé pendant toute la durée de son ministère à accumuler pour lui-même de grandes richesses et à rendre l'autorité du roi plus absolue et plus indépendante de nos formes légales et de tous les usages anciens. Il y réussit au-delà de tout ce qu'il pouvait espérer, et n'en fut pas plus heureux. Dans ses derniers momens, et au milieu des tourmens de la plus affreuse maladie, il fut déchiré par les remords de sa conscience, *pour n'avoir*, dit Mézeray, *jamais observé d'autre loi que son intérêt propre ou la passion du prince.* « C'est lui, ajoute-t-il, qui a ôté
« les élections des bénéfices et les privilèges des égli-
« ses, qui a introduit la vénalité des charges de judi-
« cature, qui a appris en France à faire hardiment tou-
« tes sortes d'impositions sans l'octroi des États, qui
« a divisé l'intérêt du roi d'avec le bien public, qui a
« mis la discorde entre le Conseil du roi et le Parle-
« ment, etc..... »

En lisant cette espèce d'accusation contre la mémoire de Duprat, on ne peut nier que tous les chefs n'en soient vrais ; cependant, le crime d'avoir ôté les élections aux églises et celui d'avoir introduit la vénalité des charges de judicature n'ont pas eu, ce semble, des suites aussi fâcheuses qu'on le craignait et qu'on a coutume de le dire. Peut-être, aux pre-

miers siècles de l'Église, les élections donnaient tout au mérite et rien à la faveur. Les dignités ecclésiastiques ne conféraient alors aucune richesse; et, ne pouvant être recherchées par des motifs d'avarice ou d'ambition, n'excitaient aucune brigue. Mais, dans le siècle où vivait Duprat, les élections étaient depuis long-temps corrompues par les passions et les intérêts humains; la plupart étaient contestées pour cause de simonie, et donnaient lieu à des procès scandaleux. Les églises, n'étant soumises dans leur choix à aucune condition, ni à aucune responsabilité, nommaient souvent des enfans de sept ou huit ans à des prélatures et à d'autres grands bénéfices, dans la seule vue d'enrichir leurs familles. Le Concordat fit cesser cet abus révoltant, en exigeant que les sujets nommés par le roi aux évêchés et abbayes fussent âgés au moins de vingt-sept ans, et gradués dans une Université. La violation du droit des élections, quoique faite contre le vœu général, n'entraîna donc pas des inconvéniens aussi graves que ceux qu'elle fit disparaître; et quand on en examine avec impartialité les résultats, on est forcé de convenir que le clergé de France ne fut ni moins régulier dans sa discipline, ni moins attaché à nos libertés, après le règne de François I^{er} qu'auparavant.

Des réflexions à peu près semblables s'appliquent à la vénalité des offices de judicature. Avant les premières ventes qui en furent faites par François I^{er}, un trafic aussi honteux et plus préjudiciable n'avait lieu que trop souvent. Les ventes ne tournaient pas encore au profit du fisc, mais on achetait à deniers comptans le crédit des grands et des hommes en place

par qui l'on obtenait les offices. « Quand même les charges ne se vendraient pas par un règlement public, a dit Montesquieu, l'avidité des courtisans les vendrait de même. » Duprat ne fit que rendre profitable au trésor du prince un commerce qui, auparavant, enrichissait quelques particuliers. Il fit créer ces offices, et les distribua au nom du roi, moyennant une finance qui était reçue seulement à titre de prêt, et avec promesse de la rendre à la fin de la guerre. Il prépara ainsi, peut-être sans le prévoir, l'établissement légal et nécessaire de la vénalité des charges de judicature : le prince, ne pouvant pas rendre l'argent qu'il avait reçu, fut forcé de permettre aux titulaires qui lui avaient prêté, de disposer de leurs offices comme ils voudraient. De là suivirent des ventes entre particuliers, et ensuite l'hérédité des offices passant des pères aux enfans.

Cet ordre de choses ne devint universel et régulier que plus de soixante ans après la mort de Duprat. Jusqu'à l'édit de 1604, la vénalité était, pour ainsi dire, de fait bien plus que de droit. C'est par cette loi de Henri IV qu'elle a été vraiment établie et qu'elle a pris les formes qui s'étaient conservées jusqu'à ces derniers temps. Si la vénalité est contre l'ordre naturel, comme il est impossible de le nier, elle peut donc au moins, dans une société déjà corrompue, avoir quelque chose d'utile et se fonder sur des raisons d'état. L'hérédité qui en est la suite, au lieu d'être considérée comme un vice de plus, lui sert pour ainsi dire de remède (1) : *elle destine cha-*

(1) Montesquieu, *Esprit des Loix*.

cun à son devoir, et fait faire comme un *métier de famille*, et par le seul désir de ressembler à ses ancêtres, *ce qu'on ne peut plus entreprendre pour la vertu*. Elle donne aux peuples des juges plus indépendans, et écarte l'influence qu'exerceraient les hommes puissans sur la distribution de la justice, s'ils pouvaient user de leur crédit pour remplir les tribunaux de leurs créatures. Aussi la vénalité n'a-t-elle pas produit les maux qu'on aimait à prédire lorsqu'elle commença à s'établir, et c'est dans les deux siècles qui ont suivi cette époque, que l'histoire de la magistrature nous offre les plus nobles modèles de vertus publiques et privées, et que la science des lois a été le plus souvent unie dans les tribunaux à l'amour de la justice:

Duprat, en montrant comment on pouvait, sans pudeur, et avec impunité, tirer de l'argent du peuple par toutes sortes de *moyens très-mauvais et tout-à-fait contraires aux lois et coutumes de France*, ouvrit une route qui n'a été que trop suivie, et ces inventions nouvelles furent le germe d'une partie des maux que la France a éprouvés dans les siècles suivans. Mais ce ne fut pas seulement pour établir des impôts qu'il se joua de nos formes anciennes; personne ne méprisa si ouvertement que lui tout ce qui, en quelque chose que ce fût, apportait quelque gêne à ses passions ou à celles du prince. Il ne se borna pas à ôter au Parlement, autant qu'il le put, toute influence politique; il chercha sans cesse à lui faire perdre son indépendance et ses attributions, comme corps judiciaire, soit en attirant au Conseil du roi les procès les plus importants par des évocations dont il y avait alors très-peu

d'exemples, soit en les faisant juger par des commissions qu'il formait exprès. C'est ainsi que dans l'affaire de l'infortuné Semblançay, « le chancelier, dès long-temps mal mu contre ledit seigneur de Semblançay, « et jaloux de l'autorité qu'il avait sur les finances, « mit le roi en jeu contre lui et lui *bailla juges commissaires choisis.* » (*Mémoires de Du Bellay.*) Ces commissaires étaient pris, comme le rapporte un historien contemporain, parmi les hommes que Duprat avait placés lui-même au Parlement et qu'il connaissait d'ailleurs comme lui étant parfaitement dévoués (1); afin que l'intérêt de ces commissaires répondît encore plus que leur dévouement de la condamnation des accusés, ils étaient associés le plus souvent au profit des confiscations qu'ils devaient prononcer.

Duprat lui-même ne craignit pas de prendre part quelquefois à ces honteuses dépouilles. Il eut, nous dit-on, de la confiscation du connétable de Bourbon, *deux belles et bonnes terres*, la baronnie de Thiers et la seigneurie de Thory-sur-Allier. On trouve dans Choppin (*Traité du dom.*) un arrêt de 1569, qui condamne le fils du chancelier Duprat à se désister de cette terre de Thiers au profit du duc de Montpensier, et annule ainsi, après quarante-deux ans de possession, le titre odieux qui avait conféré à un chef de la justice une portion des biens d'un prince du sang dont il avait été le juge. L'avidité insatiable de Du-

(1) *Judices dedit à suâ cohorte, hoc est quos ipse ad senatum promoverat, aut aliôqui sibi fidos ferebat.*

(BEAUCAIRE.)

prat, qui le rendait si peu délicat sur les moyens d'acquérir, le porta souvent à fatiguer le roi de ses demandes ; plus d'une fois François I^{er} lui témoigna qu'il en était importuné. A la mort de Clément VII, en 1534, il paraît que le chancelier-légat conçut l'espérance de devenir pape. Plusieurs circonstances pouvaient faire croire alors qu'il serait facile au roi de faire tomber le choix du conclave sur un de ses sujets. On rapporte que Duprat vint le supplier de jeter les yeux sur lui, en l'assurant que cela n'entraînerait aucun sacrifice d'argent qui pût nuire à ses finances, puisqu'il avait quatre cent mille écus tout prêts pour acheter les voix. Le roi, étonné d'un pareil aveu de la part d'un ministre chargé du maniement de tous les revenus de l'État, et qui laissait souvent les troupes manquer de solde, lui demanda où il avait pris tant d'argent, et lui tourna le dos sans faire d'autre réponse.

Duprat avait fondé à l'Hôtel-Dieu de Paris une salle destinée à recevoir un grand nombre de pauvres malades : c'est celle qui a été connue sous le nom de salle du *Légat* jusqu'à l'incendie de l'Hôtel-Dieu, en 1772. François I^{er} disait, à propos de cette fondation, que la salle du Légat était bien petite pour loger le grand nombre de pauvres qu'il avait faits. Dans plus d'une autre occasion, il s'exprima de manière à ne pas laisser douter de l'opinion peu avantageuse qu'il avait du caractère de son chancelier. Il est donc permis de croire que Duprat, dont la faveur n'éprouva pendant vingt ans aucune diminution, et qui, selon le témoignage des contemporains, *pouvait tout, osait tout*, ne fut pourtant ni aimé, ni surtout estimé de son roi.

Duprat ne connut, en effet, d'autre principe de ses actions que l'intérêt actuel du prince. Aucun sentiment d'honneur ou de justice, aucune vue du bien public, aucun desir personnel de gloire ne le détournait de ce but. Il ne songea jamais à servir l'État, mais seulement son maître et sa propre fortune. Un tel ministre ne peut pas être celui que le souverain estime le plus ; mais c'est presque toujours celui qu'il préfère aux autres. Duprat, en se chargeant de la haine publique, empêchait qu'elle n'arrivât jusqu'au roi. On imputait au chancelier les levées extraordinaires, les mesures violentes et illégales ; et le roi, qui en recueillait le fruit, n'en était pas moins aimé de son peuple. Dans les négociations et dans la plupart des actes du cabinet, les formes du palais et les plus misérables expédiens de la chicane furent souvent mis à la place de la dignité et de la bonne foi. Ainsi, Duprat fit faire par François I^{er} des protestations secrètes contre des traités qu'il venait de signer publiquement ; et dans tout ce qui tenait à l'exécution du traité de Madrid, il lui suggéra des réserves et des subtilités peu dignes de la renommée de loyal chevalier. Cependant les contemporains, au lieu de chercher dans la conduite de François I^{er} quelque contradiction avec le caractère dont il aimait à se parer, n'y ont vu qu'une différence entre les actions personnelles et les résolutions de son cabinet. François I^{er} eut donc à Duprat des obligations de plus d'un genre ; et sans la détestable réputation de son ministre, la sienne serait venue à nous moins brillante et plus chargée de reproches.

On a souvent répété que Duprat était très-ignorant

et ne savait pas le latin. Cette opinion est fondée sur un conte qui ne mérite aucune foi. Henri Estienne (*Apol. pour Hérodote*), dans un chapitre qu'il a intitulé : *Ignorance des gens d'église*, raconte que « le cardinal-légit ayant lu une lettre du roi d'Angle-
 « terre, Henri VIII, à François I^{er}, dans laquelle,
 « entre autres choses, se trouvaient ces mots : *mitto*
 « *tibi duodecim molossos*, il comprit que c'était un
 « envoi de douze mulets ; et, se fiant à cette interpré-
 « tation, s'en alla au roi demander sa part du présent...
 « Le roi, qui n'avait ouï parler comment d'Angleterre
 « on lui envoyait des mulets, fut esbahi de la de-
 « mande. On relut la lettre : et Duprat, pour s'excuse-
 « ser, dit qu'au lieu de *molossos* (*dogues*), il avait lu
 « d'abord *muletos*, réparant ainsi sa première igno-
 « rance par une autre. » Ceux qui ont lu le livre de Henri Estienne, et qui connaissent ce bizarre amas d'anecdotes, sans goût et sans vraisemblance, contre les *prêtres* et ceux qu'il appelle *messotiers*, rejetteront sans doute un conte qui n'est appuyé sur aucune autorité antérieure. Et comment pourrait-on croire qu'un homme qui se distingua au barreau, et qui remplit de grandes places dans l'ordre judiciaire, ait pu ignorer la langue dans laquelle on rendait encore la justice, et qui était de première nécessité pour toutes les études de droit ! On a remarqué, il est vrai, qu'il avait souvent montré de l'éloignement et une espèce de jalousie contre les gens de lettres, trouvant qu'ils le *primaient dans l'esprit du public et dans la faveur du roi* ; mais, quoiqu'il n'aimât point les lettres, et qu'il eût cru perdre son temps en recherchant la so-

ciété de ceux qui les cultivaient , il n'en dut pas moins sa première élévation aux talens de l'esprit et à ses connaissances , parce qu'alors , dans les cours de magistrature , on ne s'élevait pas autrement. Le parlement de Paris , qui le connaissait bien et qui ne lui aurait pas plus ménagé les reproches d'ignorance que tous les autres , *avouait* dans une de ses réponses à la régente , en 1525 , « que le chancelier avait une pénétration
« vive , des *connaissances très-étendues* , et un tra-
« vail facile ; mais qu'on lui souhaiterait plus d'esprit ,
« plus d'amour pour les lois , moins d'âpreté pour ses
« intérêts , et surtout moins de partialité. »

Le jugement de la postérité a été plus sévère que celui du Parlement ; la mémoire de Duprat est devenue odieuse , autant par le mal qu'on a fait en l'imitant que par celui qu'il a fait lui-même. Il a été regardé comme un chef d'école , et on l'a rendu responsable de toutes les suites qu'on a attribuées à ses maximes perverses et à ses exemples encore plus dangereux.





CALVIN.



CALVIN (Jean), second chef de la Réforme au seizième siècle, naquit à Noyon, le 10 juillet 1509. Son père, Gérard Cauvin, était tonnelier ; il le destina de bonne heure à l'état ecclésiastique. Nous apprenons de Calvin lui-même, dans une épître qu'il adressa à Claude d'Hangest, abbé de Saint-Éloi de Noyon, en lui dédiant son premier ouvrage, que c'est à la famille de cet abbé qu'il eut la principale obligation de ses premières études et de l'éducation libérale qu'il reçut : *De plebe homuncio.... domi vestræ puer educatus, primam vitam et litterarum disciplinam familiæ vestræ nobilissimæ acceptam refero*. Il avait à peine douze ans, lorsqu'il fut pourvu d'un bénéfice simple dans la cathédrale de Noyon. Six ans après, il fut nommé à une cure qu'il permuta bientôt pour une autre. Ainsi, par un abus qui n'était pas rare alors, les protecteurs de

Calvin lui avaient déjà fait conférer plusieurs bénéfices avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans ; il jouissait du titre et des revenus d'une cure, quoique absent et sans être engagé dans les ordres.

Pendant qu'il continuait ses études à Paris, il fit connaissance avec Pierre-Robert Olivetan, né comme lui à Noyon, mais plus âgé de quelques années. C'est de lui qu'il reçut les premières semences de la doctrine nouvelle qui commençait à se répandre en France. Il fut détourné par-là de la vocation à laquelle semblait de voir l'attacher la possession anticipée de ses bénéfices. Il abandonna l'étude de la théologie, pour aller suivre d'abord à Orléans et ensuite à Bourges des leçons de droit. Il fit de grands progrès dans cette science, et étudia en même temps la langue grecque sous le professeur Melchior Volmar, qui fortifia le penchant qu'Olivetan lui avait donné pour les nouveautés.

Il revint à Paris en 1532, et ce ne fut qu'alors qu'il se démit de ses bénéfices. Il publia la même année un commentaire latin sur les deux livres de Sénèque *De clementiâ*. Quelques personnes ont cru voir dans le choix de ce sujet une intention marquée d'adoucir le sort de ceux qu'on persécutait pour les nouvelles opinions ; il est impossible, en lisant ce petit écrit, d'y apercevoir un tel but. Ce sont de simples remarques grammaticales ou littéraires sur le texte, et plus souvent encore une glose destinée à l'amplifier, sans y chercher aucune application aux circonstances. Son nom de *Cauvin*, latinisé dans le titre de ce commentaire (*Johannis Calvinii... Commentarius*), fut dès-

lors changé en celui de *Calvin*, qu'il porta toujours depuis, et qu'il a rendu si célèbre.

Dans l'année suivante, 1533, un des amis de Calvin, Michel Cop, recteur de l'université, ayant prononcé une harangue pleine de la doctrine des nouveaux réformateurs, fut recherché et poursuivi. Calvin, soupçonné d'avoir eu grande part à la composition de ce discours, fut enveloppé dans les mêmes recherches. Il logeait alors au collège de Forêt. On vint pour l'y saisir; mais on ne l'y trouva pas. Forcé de s'enfuir de Paris, après avoir erré pendant quelque temps et changé souvent d'asile, il se retira en Saintonge, et y passa plusieurs mois caché dans la maison de Louis Du Tillet, chanoine d'Angoulême : c'était un frère de Du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris, recommandable par ses connaissances et son amour pour les lettres. Là il continua paisiblement ses études, et commença, à ce qu'on croit, à rassembler les matériaux de son ouvrage de *l'Institution chrétienne*, publié environ deux ans après. Plusieurs auteurs ont écrit que, pendant son séjour chez le chanoine Du Tillet, il sortit plus d'une fois de sa retraite pour aller prêcher la nouvelle doctrine dans les environs, et même à Poitiers, où il eut de très-grands succès.

Il se rendit ensuite à Nérac, auprès de Marguerite, reine de Navarre. La cour de cette princesse servait alors de refuge à plusieurs savans que leur penchant pour les nouvelles opinions avait forcés à s'éloigner de France. Marguerite était sœur de François I^{er}, et, comme lui, elle aimait les lettres et ceux qui les cultivaient; sans avoir encore aucune inclination déci-

dée pour les idées des réformateurs , elle recevait avec empressement ceux qui travaillaient à les répandre , parce qu'ils étaient , pour la plupart , des hommes distingués par leurs connaissances ou leurs talens. Calvin fut très-bien accueilli chez la reine de Navarre ; c'est là qu'il connut pour la première fois plusieurs hommes qui , dans la suite , servirent utilement son parti.

Il retourna de là à Paris ; bientôt il fut obligé d'en sortir de nouveau et même de quitter la France, en 1534. Il se retira à Bâle, où il s'occupa principalement de son *Institution chrétienne*. Il raconte lui-même quelle fut l'occasion et quel était le but de cet ouvrage. Les supplices de ceux qu'on brûlait en France pour cause de religion avaient excité partout au dehors une grande indignation. François I^{er}, qui avait intérêt de ménager les princes protestans d'Allemagne, voulut détruire ou atténuer auprès d'eux le mauvais effet des persécutions qu'éprouvaient dans son royaume les partisans de la Réforme. Pour y parvenir, il fit répandre différens écrits, dans lesquels on assurait que les hommes traités en France avec une si impitoyable rigueur n'étaient pas des sectateurs de la réforme adoptée dans plusieurs parties de l'Allemagne, mais des anabaptistes, non moins ennemis de tout ordre politique que de la religion elle-même. Calvin résolut d'exposer la doctrine de ceux qu'on poursuivait en France, et de montrer qu'ils n'étaient ni des anabaptistes, ni des séditeux. Dans ce dessein, il publia l'*Institution chrétienne* comme leur confession de foi. Aucun ouvrage plus étendu et plus méthodique n'avait encore paru depuis le commencement de la Réforme. Calvin s'y éloigna bien

plus que les Réformés d'Allemagne des opinions professées par les Catholiques. Il serait sans doute difficile d'expliquer ici assez brièvement, et avec une clarté suffisante, comment il alla plus loin que Luther sur la matière du libre arbitre, de la *justice imputative* et du mérite des bonnes œuvres; mais ce qui est plus aisé à saisir que ces subtilités théologiques, ce qui frappa alors tous les esprits, ce sont les conclusions hardies qu'il tirait de ses principes. Il n'attaqua pas seulement la primauté du siège de Rome, comme on l'avait fait avant lui, mais l'autorité même des conciles généraux; il ne reconnaît pas plus le caractère d'évêque et de prêtre que celui de chef visible de l'Église; il n'admet d'autres vœux que ceux du baptême, d'autres sacrements que ceux du baptême et de la cène, et ne veut pas même qu'on regarde ceux-là comme indispensablement nécessaires au salut. Il traite la messe d'impiété, et les honneurs rendus aux saints, de véritable idolâtrie.

Cet ouvrage, écrit en latin, mais dont il donna, peu d'années après, une traduction française, fut imprimé à Bâle, in-folio; cette première édition porte la date de 1536, mais elle est de la fin de 1535. L'*Institution chrétienne* reçut presque à chaque année des corrections et des développemens considérables dans les éditions nombreuses qu'il en donna. La plus complète de toutes celles qui ont été publiées de son vivant est celle de Robert-Étienne, Genève 1559. Dans toutes, on trouve à la tête de l'ouvrage une préface adressée au roi de France : *Præfatio ad Christianissimum regem quâ hic ei liber pro confessione*

fidei offertur. C'est au nom des Français persécutés en exécution des édits de François I^{er}, qu'il s'adresse à ce prince, et qu'il lui fait une peinture vive et éloquente des maux qu'ils avaient à souffrir.

Cette réclamation n'eut aucun effet, et ne fit pas éteindre les bûchers allumés en France de toutes parts. Ce n'est pas pourtant que François I^{er} ou ses conseillers fussent emportés par un excès de zèle pour la conservation de la religion catholique. Ce prince, engagé dans des guerres continuelles, se crut toujours obligé de chercher des alliances pour lui-même, et de susciter des ennemis à ceux contre qui il avait à combattre. Le besoin de ménager Rome, et l'espoir que le titre de défenseur de la foi lui procurerait de nouveaux amis, dictèrent presque tous ses édits. Ligué contre Charles-Quint avec les Protestans d'Allemagne, il se voyait accusé de favoriser par-là l'établissement de la Réforme, et, pour répondre aux inductions qu'on tirait de son alliance avec des Protestans étrangers, il devint cruel et persécuteur envers ceux de ses états. Ses discours et sa conduite privée démentaient cette rigueur politique, et laissaient paraître son attachement pour les principaux novateurs, parce qu'ils étaient hommes de lettres. Il semble même qu'il avait d'abord été favorable à l'introduction de la Réforme, et avait protégé ses partisans contre les recherches et l'action des tribunaux.

Calvin, en quittant Bâle, après la publication de son ouvrage, était venu à Ferrare, où il fut reçu avec beaucoup de distinction par la duchesse Renée de France, fille de Louis XII et épouse d'Hercule d'Este.

Cette princesse, qui dès-lors se montrait très-favorable aux Réformés, embrassa dans la suite leurs opinions avec beaucoup de zèle. Calvin s'arrêta peu de temps à Ferrare, et se rendit successivement dans quelques autres villes d'Italie pour y prêcher sa doctrine. C'est vers ce temps, suivant un passage de Muratori, qu'il fut contraint de sortir à la hâte de la cité d'Aoste, où il fut découvert cherchant à répandre les nouvelles opinions. Cet historien ajoute qu'il s'enfuit de là à Genève; mais cette partie de son récit ne s'accorde en rien avec ceux des autres écrivains. On ne peut douter que Calvin, obligé de fuir l'Italie, ne soit revenu à Paris vers le milieu de l'année 1536. Ne pouvant y séjourner avec sécurité, il prit le parti de retourner à Bâle, et suivit, pour s'y rendre, la route de Genève.

Il y avait alors un an que la Réforme était établie dans cette ville, par un décret des magistrats, auquel l'assemblée générale des citoyens avait donné son adhésion. Cette révolution, commencée par des motifs purement politiques, avait ensuite été achevée par les prédications de Farel. Après avoir été pendant près de deux ans secondé par Viret, Farel se trouvait depuis plusieurs mois chargé seul de tous les soins de sa nouvelle Église. Ne pouvant suffire à ce travail, il demandait qu'on rappelât Viret auprès de lui. C'est dans ces circonstances qu'il vit arriver Calvin à Genève. Les écrivains protestans disent qu'il le retint avec autorité, sans vouloir permettre qu'il continuât sa route, et que Calvin, obéissant aux instances de Farel, comme à un ordre du Ciel, ne songea qu'à consommer et consolider avec lui l'établissement de la Réforme à Genève. Si

le hasard seul fit que Calvin passa par Genève en voulant se rendre à Bâle , s'il eut besoin , pour s'y arrêter d'être pressé par Farel ; il faut avouer que la plus mûre réflexion ne lui aurait pas conseillé un autre parti , ni fait choisir une résidence plus conforme à son caractère et à ses projets. Il y a tout lieu de croire que Calvin nourrissait depuis plusieurs années le désir d'étendre la Réforme , de lui donner un *nouveau tour*, selon l'expression de Bossuet , et d'en devenir le chef dans son pays. Déjà , en publiant l'*Institution chrétienne*, il avait présenté sa propre doctrine comme celle de tous les Français persécutés , et s'était rendu leur organe comme s'il eût reçu d'eux une mission expresse. Sa prudence un peu timide ne lui permettant pas de rester en France , et d'y écrire ou prêcher librement , où pouvait-il trouver un établissement plus sûr à la fois et plus favorable au succès de ses vues ? La ville de Genève touchait aux frontières de la France ; on y parlait notre langue ; on n'y avait pas d'autres habitudes que les nôtres ; il était facile de répandre de là toute espèce d'écrits , d'entretenir des correspondances dans nos diverses provinces , et d'y envoyer les hommes les plus propres à s'emparer des esprits et de l'opinion.

Après quelques agitations , la nouvelle doctrine se trouva universellement adoptée à Genève. Jusqu'à l'établissement de la Réforme , l'autorité y avait été légalement partagée entre l'évêque et les magistrats municipaux. L'exercice de ces deux pouvoirs rivaux se trouvait encore contrarié par les prétentions ou les attaques du duc de Savoie ; mais , dans ce moment , le

peuple et ses magistrats étaient restés maîtres sans obstacle comme sans partage. L'évêque avait depuis longtemps quitté la ville, et ne songeait plus à y rentrer; les prêtres, les religieux, tous les citoyens qui étaient demeurés fidèles à la religion catholique, avaient fui pour ne plus revenir. Charles, duc de Savoie, s'était, à la vérité, avancé avec quelques troupes pour essayer de réduire la ville de Genève et d'y rétablir l'ancien culte; mais François I^{er}, aveuglé par ses ressentimens contre le prince et par l'espoir d'une conquête facile, avait fait marcher une armée contre lui, et l'avait forcé de se retirer au-delà des Alpes. Les Bernois, les Valaisans, les Fribourgeois, sous le prétexte de défendre les Genevois, leurs alliés, avaient aussi pris les armes contre le duc de Savoie, et s'étaient emparés des diverses parties de ses domaines qui se trouvaient à leur convenance; tout le reste était tombé au pouvoir du roi de France. Ainsi les Genevois, délivrés de ce voisin dangereux, certains de l'alliance des cantons suisses et de la protection de François I^{er}, devenu chez eux le plus solide appui de la Réforme, qu'il persécutait si violemment dans ses propres états, n'avaient désormais rien à redouter; Calvin pouvait se livrer chez eux avec sécurité à l'accomplissement de ses desseins.

Peu de temps après son arrivée, il fut chargé de donner des leçons de théologie, ainsi qu'on le voit par les registres du Conseil à la date du mois de septembre 1536. C'est la première fois qu'il est fait mention de lui dans les actes publics de Genève. Laissant à Farel le soin de la prédication, il s'adonna presque

uniquement à l'enseignement. Non contents d'avoir changé le culte et réformé la doctrine, Calvin et Farel voulurent aussi réformer les mœurs des habitans de Genève. Cette entreprise, à laquelle ils associèrent un autre prédicateur aussi zélé, mais moins habile qu'eux, leur suscita un grand nombre d'ennemis puissans. Une faction se forma contre eux, et parvint enfin à les écarter. Voici quelle en fut l'occasion. L'église de Genève se servait de pain levé dans la communion, et avait ôté des temples les fonts baptismaux; elle avait aussi aboli toutes les fêtes, hors le dimanche. Ces innovations n'étant point adoptées en Suisse, et ayant même été improuvées dans un synode à Lausanne, les magistrats de Genève enjoignirent à Farel et à Calvin de se conformer aux usages pratiqués à Berne et à la décision du synode. Ils s'y refusèrent, et on saisit avidement ce prétexte pour les éloigner. Ils reçurent l'ordre de sortir dans trois jours de la ville. C'était au mois d'avril 1538, un peu moins de deux ans après l'arrivée de Calvin à Genève. Il se retira d'abord à Berne. Le Conseil de cette ville écrivit aux magistrats de Genève pour les engager à rappeler Calvin; le synode de Zurich leur adressa de semblables instances. Tout fut inutile; le parti opposé à Calvin, étant devenu plus fort après son départ, fit confirmer la sentence de son bannissement, dans une assemblée générale des citoyens, tenue le 28 mai suivant.

Calvin se rendit de Berne à Strasbourg. Cette ville était une des premières où la réforme de Luther s'était établie; Bucer, qui l'y avait introduite, y dominait depuis dix ans. Il accueillit très-bien Calvin, et le fit

nommer professeur de théologie. Calvin eut aussi la permission d'établir une église française, qui devint bientôt très-importante par le grand nombre de réfugiés qu'il y attira. Quoiqu'il fût traité avec une grande distinction à Strasbourg, ses regards ne cessaient de se tourner vers Genève. Peu de temps après qu'il en fut sorti, le cardinal Sadolet écrivit au Conseil et aux habitans de cette ville pour les presser de rentrer dans le sein de l'Église. Calvin adressa à ce sujet deux lettres aux Genevois, et chercha à les confirmer dans les principes qu'ils avaient adoptés, et à combattre l'effet des exhortations du cardinal.

Pendant son séjour à Strasbourg, Calvin composa et publia en français, en 1540, son *Traité de la sainte Cène*. Cette question de la cène avait, dès les commencemens de la Réforme, causé d'étranges divisions entre les Réformés. Luther, conservant aux paroles *Ceci est mon corps* leur sens littéral, croyait que J.-C. est substantiellement présent dans le sacrement de la cène; il niait seulement que le pain, après la consécration, devînt une simple *apparence* de pain et fût *réellement* le corps de J.-C., comme le disent les Catholiques. Carlostad ayant soutenu que notre cène n'était qu'une figure et une commémoration de celle de J.-C. avec ses disciples, Luther s'emporta avec excès contre lui, et publia à ce sujet un grand nombre d'écrits. Zwingle défendit l'opinion de Carlostad, qui fut embrassée par toutes les églises de Suisse, par celle de Strasbourg, et même dans plusieurs parties de l'Allemagne. Cette querelle sur le sens littéral et le sens figuré devint une guerre civile qui coûta beaucoup de

sang aux deux partis. Calvin n'écrivit sur cette question qu'après les grands troubles qu'elle avait excités. Il présenta une troisième opinion. Il nia que le corps de J.-C., qui est au ciel, pût être *substantiellement présent* sur la terre comme le disaient les partisans de Luther et du sens littéral; mais il n'en soutint pas moins que, dans la cène, l'homme est nourri de la propre substance de J.-C., qui, du haut du ciel, nous y fait participer, à peu près comme le soleil, malgré sa distance prodigieuse, nous communique, quand il nous éclaire, la substance même de ses rayons. Ainsi, selon lui, la cène n'était pas une simple figure destinée à conserver le souvenir de la cène de J.-C., mais une *cène réelle*, où J.-C. se donne *véritablement* à nous. En osant s'élever, dans cette importante question, au-dessus de ceux que les deux partis regardaient comme leurs maîtres et condamner également les deux opinions, Calvin fixa de plus en plus l'attention sur lui-même. Du reste, il abandonna dans la suite cette doctrine de son *Traité sur la sainte Cène*, et, dans une conférence qu'il eut avec les ministres de Zurich, en 1549, il déclara qu'il n'avait sur l'eucharistie d'autre opinion que celle de Zwingle et des sacramentaires ou partisans du sens figuré. La relation de cette conférence a été imprimée en latin, à Zurich, en 1549, et à Genève, en 1554.

Calvin était regretté à Genève. L'influence du parti qui l'en avait fait bannir s'était affaiblie, et ses amis obtinrent enfin qu'on lui écrivît pour l'engager à revenir. Calvin opposa les engagements qu'il avait pris avec la ville de Strasbourg. Le Conseil de Genève en-

voya des députés aux magistrats de cette ville, pour les prier de rendre Calvin à son ancien troupeau ; l'arrêt de bannissement fut unanimement révoqué dans l'assemblée générale des citoyens, du mois de mai 1541 ; mais quoiqu'il n'existât plus aucun obstacle au retour de Calvin, il ne put se rendre aux vœux des Genevois qu'après la tenue de la diète de Francfort, où il avait été député par la ville de Strasbourg : il fut même obligé, après la diète, d'assister à la conférence de Ratisbonne. Ce ne fut donc qu'au mois de septembre qu'il rentra à Genève. On peut juger, par toutes les circonstances qui avaient préparé son retour, quelle dut être dans cette ville l'autorité d'un homme qu'on y avait si vivement désiré.

Peu de temps après son arrivée, Calvin présenta au Conseil le projet de ses ordonnances sur la discipline ecclésiastique. Elles furent adoptées et publiées au mois de novembre suivant. D'après une de leurs dispositions, un tribunal se forma sous le nom de *Consistoire*. C'était une commission mi-partie de laïques et d'ecclésiastiques chargés de veiller « à la conservation de la saine doctrine » et à la pratique des bonnes mœurs. Sa censure s'exerçait sur les moindres actions et sur les moindres discours. Aucun citoyen n'en était exempt par l'importance de ses fonctions ; aucun n'était à l'abri des réprimandes de ce tribunal, ni de l'affront de les voir perpétuées sur les registres. Le Consistoire n'avait pas, il est vrai, le pouvoir d'infliger les peines corporelles ; mais il devait renvoyer au Conseil les « cas les plus graves » avec son avis. Les ministres avaient aussi l'obligation de déférer au magistrat civil

« les incorrigibles qui méprisent les peines spirituelles
« et ceux qui professent de nouveaux dogmes. » Cette
forme nouvelle de police rendit Calvin maître de toutes
les habitudes, comme de toutes les opinions des Ge-
nevois. Son esprit régnait exclusivement dans le Con-
seil comme dans le Consistoire, et les juges ne balan-
cèrent jamais à punir quiconque lui était opposé. Ainsi,
un magistrat fut privé de ses emplois et condamné à
deux mois de prison, parce que « sa vie était déréglée,
et qu'il était lié avec les ennemis de Calvin » ; ainsi,
Jacques Gruet eut la tête tranchée pour avoir écrit des
« lettres impies et des vers libertins, » et pour avoir
travaillé à « renverser les ordonnances ecclésiastiques. »
La sévérité n'était pas moins grande pour maintenir
l'uniformité de la doctrine que pour empêcher la cor-
ruption des mœurs, et les opinions étaient jugées
comme des délits. Tout le monde sait comment Michel
Servet fut arrêté en passant à Genève, et brûlé vif,
en 1553, sur l'accusation même de Calvin, pour avoir
attaqué le mystère de la Trinité dans un livre qui n'a-
vait été ni composé ni publié à Genève. Nous ne par-
lerons ni du procès fait à Bolsec, pour avoir eu sur la
prédestination d'autres idées que celles de Calvin, ni
de la condamnation à mort de Valentin Gentilis, « pour
hérésie volontaire, » et de sa rétractation, au moyen
de laquelle la peine fut commuée en amende hono-
rable. Trop d'exemples déjà ont dû faire connaître
quel usage Calvin fit de son influence. Tel fut l'effet
de ce zèle aveugle et fanatique qu'il avait inspiré aux
magistrats de Genève pour la conservation des bonnes
mœurs et de ce qu'il appelait la *saine doctrine*. Dans

les premiers temps qui suivirent la rentrée de Calvin à Genève, quelques citoyens avaient voulu se soustraire au joug des ordonnances ecclésiastiques, et conserver dans leur conduite privée la liberté dont ils jouissaient auparavant ; Calvin ne cessa d'écrire et de prêcher contre eux, et de poursuivre cette faction connue alors sous le nom de *libertins*, jusqu'à ce que la rigueur des censures et la terreur des supplices eurent fait disparaître entièrement les moindres restes d'opposition. C'est ainsi qu'il parvint à donner à ses sectateurs des mœurs austères et irréprochables, à arrêter le progrès des innovations, et à prescrire des bornes à l'esprit d'examen.

Après avoir réglé les mœurs et la doctrine, et donné à son Église une nouvelle liturgie et de nouvelles prières, ses soins se portèrent à améliorer la législation civile des Genevois et les formes de leur gouvernement. Il fut aidé dans l'exécution de ce projet par quelques réfugiés français, et surtout par Germain Colladon, jurisconsulte très-éclairé qu'il avait autrefois connu à Bourges. Il chercha aussi à faire fleurir les bonnes études à Genève, et c'est à lui qu'est dû l'établissement de cette académie si heureusement dirigée par son ami Théodore de Bèze. Pour mieux répandre sa doctrine en France, soit par la lecture des livres, soit par la prédication et l'enseignement des ministres qu'il y envoyait, il n'avait pas seulement besoin d'excellentes écoles pour y former de nombreux disciples, il fallait encore qu'il eût à sa disposition un grand nombre de presses et de libraires. Il encouragea beaucoup de réfugiés français, qui avaient besoin pour vivre de

se livrer à quelque industrie , à embrasser la profession de libraire ou d'imprimeur. Genève , en devenant la métropole du culte réformé , devint ainsi le centre d'un commerce immense de librairie , et l'un des lieux de toute l'Europe où l'enseignement des lettres et des sciences eut le plus de succès.

En lisant le détail de tout ce qu'a fait Calvin pendant son séjour à Genève , on ne peut comprendre comment il put suffire à tant de travaux. Il prêchait presque tous les jours , donnait trois leçons de théologie par semaine , assistait à toutes les délibérations du Consistoire , à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs , était l'âme de tous les conseils. Consulté presque aussi souvent comme jurisconsulte que comme théologien , il répondait également à tous. Il contenait ou apaisait les troubles inséparables d'un gouvernement naissant , et trouvait encore le temps de suivre des négociations politiques au nom de la république de Genève. Tant d'occupations ne ralentirent jamais la correspondance qu'il entretenait dans toute l'Europe , et principalement en France , où il ne cessa de travailler , par toutes sortes de moyens , à étendre les progrès de la Réforme. Il n'en publiait pas moins chaque année des ouvrages pour l'intérêt de son parti ou pour la défense de ses opinions , et ces livres de controverse ou de circonstance ne forment pourtant que la moindre partie de ses écrits. Les plus considérables de tous sont ses *Commentaires sur l'Écriture sainte* ; il les fit paraître successivement par parties séparées , mais presque toujours en latin et en français tout à la fois. Outre ses sermons imprimés , qui sont en

très-grand nombre, la bibliothèque de Genève en possède deux mille vingt-cinq en manuscrit ; on y garde aussi plusieurs traités de théologie qui ne sont pas imprimés. D'autres sont conservés de même dans la bibliothèque de Berne : ce sont, à ce qu'il paraît, des copies faites par quelques-uns de ses écoliers, qui écrivaient tout ce que Calvin prononçait à l'église ou dans son auditoire de théologie.

Quoique l'Église de Genève eût adopté, presque aussitôt après le retour de Calvin, une discipline particulière et une autre liturgie que celle des Églises luthériennes, et qu'elle en différât sur plusieurs points essentiels de doctrine, ce ne fut cependant que fort tard qu'on regarda les Protestans de Genève, et ceux de France qui leur étaient unis, comme formant une secte distincte de celle de Luther. Ils sont nommés *Luthériens* dans presque tous les édits de François I^{er} et de Henri II, et même dans l'édit d'Écouen, en 1559. Calvin était bien considéré par ses sectateurs comme chef d'un nouveau parti ; mais ils ne parurent séparés formellement de ceux de Luther qu'après le colloque de Poissy, en 1561. Calvin n'assista point à cette conférence solennelle ; mais on voit par sa correspondance avec Bèze, et avec quelques autres députés des Réformés de France, que rien ne fut fait ni accordé de leur part que d'après les instructions et la volonté expresse de Calvin. Le cardinal de Lorraine ayant demandé aux représentans des Églises réformées s'ils adoptaient la confession d'Augsbourg, rédigée, comme on sait, en 1530, au nom des Luthériens, Bèze et les autres députés, pressés par cette interpellation, qu'ils ne pu-

rent éluder , rejetèrent expressément l'art. 10 , qui est relatif à la Cène. La crainte de s'affaiblir , en cessant de faire cause commune avec les Protestans d'Allemagne , leur fit d'abord ajouter qu'ils étaient prêts à signer tout le reste ; mais ils se montrèrent ensuite , sur d'autres articles , si éloignés de la doctrine des Luthériens , qu'à dater de cette époque ils ne sont plus confondus avec eux , et forment une secte absolument distincte sous le nom de *Calvinistes*.

Calvin , après avoir ainsi de son vivant donné son nom à un nouveau parti de la Réforme , mourut à Genève le 27 mai 1564. Il n'avait pas encore cinquante-cinq ans ; il était d'une constitution très-faible , et avait été tourmenté pendant toute sa vie par diverses maladies. La migraine et la fièvre quarte étaient pour lui des maux habituels ; il fut sujet aussi à de fréquens accès de goutte , et , quelque temps avant sa mort , des douleurs atroces de gravelle s'étaient jointes à tant de maux. Il avait épousé à Strasbourg , en 1539 , une veuve , nommée *Idelette de Burie* ; il en eut un fils qui mourut jeune ; il n'eut jamais d'autres enfans. Il perdit sa femme en 1549 , et ne se remaria pas. Il écrivait à ce sujet l'année suivante , dans son traité *De scandalis* , qu'on ne pouvait lui faire le reproche adressé avec justice aux principaux personnages de la Réforme , d'avoir fait la guerre contre Rome , comme les Grecs celle de Troie , pour l'amour des femmes : *Fingunt nos mulierum causâ quasi bellum Trojanum movisse ; me saltem ab hoc probro immunem esse concedant necesse est*. Érasme avait en effet remarqué très-plaisamment que cette grande pièce

de la Réforme se dénouait par des mariages comme les comédies, et aboutissait le plus souvent à défroquer des moines et à leur faire épouser des religieuses. Rien de tel ne fut applicable à Calvin, qui jamais n'avait été engagé dans les ordres ni lié par aucun vœu religieux. Libre, il épousa une femme libre comme lui, et ne songea point, quand il l'eut perdue, à former un autre mariage.

Il fut sobre et austère dans ses mœurs, mais d'une humeur triste et inflexible. Il ne connut jamais les douceurs de l'amitié, et n'eut d'autre passion que le besoin de dominer et de faire triompher ses opinions. Il y a peu d'exemples d'un désintéressement égal au sien. Son traitement annuel était de 150 francs en argent, quinze quintaux de blé et deux tonneaux de vin, et jamais il ne reçut rien au-delà. La valeur entière de sa succession, en livres, meubles, argent, etc., n'excéda pas 125 écus, d'après l'inventaire fait après sa mort (*Hist. litt. de Genève*, tome I, page 235). Il sollicita plus d'une fois pour les autres, et son crédit auprès des princes d'Allemagne procura des secours d'argent aux Réformés de France, aux Vaudois du Piémont, aux malheureux échappés des massacres de Cabrières et de Mérindol; jamais il ne demanda ni n'accepta rien pour lui ou pour sa famille. Son frère, qu'il avait attiré à Genève, y gagnait sa vie en faisant le métier de relieur. Calvin n'eut jamais, dans l'Église de Genève, d'autre titre que celui de pasteur, et ne fut admis à la bourgeoisie qu'après un assez grand nombre d'années de séjour. Son caractère était impatient et ennemi de toute contradiction. « Je n'ai

« pas, écrivait-il à Bucer, de plus grands combats
« contre mes vices, qui sont grands et nombreux, que
« ceux que j'ai contre mon *impatience*. Je n'ai pu
« vaincre encore cette bête féroce. »

Aussi le ton de ses écrits polémiques est-il presque toujours dur et insultant ; partout s'y montre un dédain amer contre ses adversaires, et bien souvent le titre seul est une grossière injure (1). Il cherche en vain à cacher le sentiment qu'il a de sa supériorité. Son orgueil, habituellement contenu, s'échappe de temps en temps comme par force, et lui fait écrire sur lui-même des choses qui n'ont pas de mesure. Comme théologien, Calvin fut au premier rang des hommes de son siècle par ses profondes connaissances, par sa sagacité, et, comme il s'en vantait, par l'art de *presser un argument*. Comme écrivain, il mérite de grands éloges. Ses ouvrages latins sont écrits avec beaucoup de méthode, de noblesse et de correction. Plusieurs de ceux qu'il publia en français ont précédé de sept ou huit ans les premières traductions d'Amyot ; il n'est donc pas étonnant qu'on les trouve bien inférieurs. Calvin fut aussi un grand jurisconsulte et un politique très-habile. Nos meilleurs publicistes ont vanté les ordonnances ecclésiastiques et les édits civils de Genève ; mais ce n'est pas à tous ces titres qu'il doit sa plus grande célébrité : il est surtout connu comme chef d'un parti de la Réforme.

(1) En voici quelques exemples : *Réformations pour imposer silence à un certain bêtire*, 1556 ; *Contre la secte FANATIQUE et FURIEUSE des libertins qui se disent spirituels*, 1544.

Ses *décisions* seules sur des points de doctrine n'auraient peut-être pas suffi pour en faire le chef d'une secte distincte, sans la hardiesse avec laquelle il rejeta dans la pratique toute espèce de cérémonies. Les Luthériens avaient retenu celles qui n'étaient pas formellement en opposition avec leurs nouveaux dogmes ; mais Calvin les proscrivit toutes comme une idolâtrie. Son culte, nu et dépouillé, parut, aux yeux de plusieurs, avoir élevé la religion au-dessus du vulgaire, en lui ôtant tout ce qui n'a pour objet que de frapper les sens. Ce motif lui concilia un grand nombre d'hommes d'un esprit distingué, tandis qu'une portion considérable des gens du peuple, entraînée par l'amour des nouveautés et par l'esprit de parti, trouva précisément dans cette absence de toutes cérémonies le moyen le plus commode de marquer sa séparation d'avec le parti opposé. Il était en effet bien plus aisé d'appeler idolâtres ceux qui vont à la messe, ou qui placent des images dans leurs temples, que de disputer avec eux sur la *foi justificante* ou sur la *présence réelle*. Ainsi Calvin rendit l'hérésie plus facile et plus populaire que son prédécesseur.

On a souvent comparé Luther et Calvin ; nous nous contenterons de rappeler ici les principaux traits du parallèle que Bossuet a fait de ces deux hommes : « Luther eut quelque chose de plus original et de plus
« vif ; Calvin, inférieur par le génie, semble l'em-
« porter par l'étude. Luther triomphait de vive voix ;
« mais la plume de Calvin était plus correcte ; son
« style, plus triste, est plus suivi et plus châtié. Ils
« excellaient tous deux à parler la langue de leur

« pays ; ils étaient l'un et l'autre d'une véhémence
« extraordinaire. Luther, s'abandonnant à son hu-
« meur impétueuse , sans jamais se modérer, se louait
« lui-même comme un emporté ; les louanges que se
« donnait Calvin sortaient du fond de son cœur, mal-
« gré les lois de modération qu'il s'était prescrites.....
« Le génie de Calvin eût été moins propre que celui
« de Luther à échauffer les esprits et émouvoir les
« peuples ; mais , après les mouvemens excités, il a
« pu s'élever au-dessus de lui. » On a vu en effet, par
tout ce que nous avons rapporté, comment Calvin,
en suivant une autre route, marchant constamment à
son but sans être détourné par aucun événement ni
par aucun obstacle, surmontant toutes les difficultés
par la persévérance et par le travail, parvint à des ré-
sultats semblables à ceux qu'avait obtenus Luther, et
s'est fait un nom égal au sien.

La liste de ses ouvrages, dont nous avons fait connaître les plus importans, et de leurs diverses éditions, occuperait ici trop de place. On peut, sur ce point, consulter l'*Histoire littéraire de Genève*, tome I, page 248 et suivantes. Calvin fut souvent obligé, en les publiant, de prendre un autre nom que le sien, et ses adversaires lui ont amèrement reproché ces déguisemens : ces pseudonymes sont depuis longtemps connus et rectifiés. La meilleure édition du recueil complet de ses œuvres est celle d'Amsterdam, 1667. On y trouve, dans le tome VIII, un grand nombre de lettres de Calvin, qui sont utiles à consulter pour l'histoire de sa vie, et quelquefois pour celle de son temps. Il en a été publié séparément plusieurs

recueils, soit français ; soit latins. On voit à la bibliothèque de Genève une collection considérable de lettres originales qui n'ont pas été imprimées. La Bibliothèque royale (n^{os} 8585 et 8586) et la plupart des grandes bibliothèques en possèdent aussi.

La vie de Calvin fut publiée en français, en 1564, par Théodore de Bèze, qui la traduisit en latin et y fit plusieurs additions l'année suivante. Cet ouvrage manque absolument d'impartialité, et n'est pas exact même dans les faits indifférens, lorsqu'ils sont antérieurs à l'époque où Bèze fit connaissance avec Calvin, en 1549. Une foule d'autres écrivains ont depuis ce temps parlé avec beaucoup d'étendue de la vie, des ouvrages et de la doctrine de Calvin; mais il y en a bien peu qui, dans leurs jugemens, ou même dans le simple récit, se soient montrés exempts de faveur ou de haine. L'éloge de Calvin imprimé parmi les éloges et sous le nom de Papire Masson n'est pas de cet auteur, mais de Jacques Gillot, conseiller-clerc au Parlement. M. Guizot a publié une vie de Calvin dans la *Revue Protestante*.





THÉODORE DE BÈZE.



BÈZE (Théodore de) naquit à Vézelay, petite ville du Nivernais, le 24 juin 1519, et passa à Paris les premières années de sa vie, chez son oncle, Nicolas de Bèze, conseiller au Parlement, qui l'envoya à Orléans, avant l'âge de dix ans, pour faire ses études. Il eut pour maître Melchior Volmar, homme très-savant, surtout dans les lettres grecques, et l'un des premiers par qui les idées de la Réforme furent apportées en France. Volmar ayant quitté Orléans pour aller remplir à Bourges une chaire de professeur, Théodore de Bèze l'y suivit, et y demeura avec lui jusqu'en 1535.

Il n'avait alors que seize ans, et avait déjà fait de grands progrès dans les lettres et dans les langues anciennes. Il retourna à Orléans pour étudier en droit, et y reçut des grades en 1539. Il employa ces quatre

années bien moins à des études sérieuses qu'à la culture des lettres, et surtout de la poésie latine. Ce fut dans cet intervalle qu'il composa la plupart des pièces dont il forma, quelques années après, un recueil, sous le titre de *Poemata juvenilia*. De retour à Paris, il fut pourvu du prieuré de Longjumeau et d'un autre bénéfice. Un de ses oncles, qui possédait une riche abbaye, était aussi dans l'intention de la lui résigner. Bèze, jouissant ainsi d'un revenu considérable, qui devait encore s'accroître, joignait aux agrémens de la jeunesse et de la figure la réputation de bel esprit : il ne profita de ces avantages que pour se livrer mieux à toutes les dissipations. Il raconte lui-même comment ses amis et ses parens le pressaient de choisir un autre genre de vie, et de prendre un état qui aurait pu le conduire à des emplois considérables ; mais il était retenu par la force des habitudes et par l'attrait des voluptés. Quoiqu'il possédât des bénéfices, il ne s'était point engagé dans les ordres.

Il passa ainsi neuf ans, professant une grande liberté dans ses mœurs, bien plus que dans ses opinions ; et sans aucune relation avec les hommes qui, déjà en très-grand nombre, avaient embrassé la Réforme. Attaché depuis long-temps à une femme d'une naissance très-inégale, mais à qui il avait promis secrètement de l'épouser, il était arrêté par les inconvéniens d'une alliance peu honorable, et surtout par la crainte de perdre le revenu de ses bénéfices. Enfin, en 1548, à la suite d'une maladie grave, il sortit de cet état d'irrésolution, et abandonna ses bénéfices, ses espérances et sa famille, pour se rendre à Genève, où

il épousa cette femme, aux instances de laquelle il résistait depuis quatre ans. Il embrassa en même temps la religion réformée, et « abjura, comme il le dit, la « papauté, ainsi qu'il l'avait voué à Dieu, depuis « l'âge de seize ans. » On a vu quelles circonstances lui firent accomplir ce vœu si long-temps et si complètement oublié.

Il s'arrêta fort peu à Genève, et alla trouver à Tubingue son ancien maître Volmar, pour qui il avait conservé beaucoup d'attachement : il lui avait dédié, quelques mois auparavant, la première édition de ses poésies. Bèze fut nommé, l'année suivante, professeur de langue grecque à Lausanne; il y passa près de dix ans, pendant lesquels il publia quelques ouvrages qui étendirent sa réputation. Sa tragédie française d'*Abraham sacrifiant* fut traduite en latin et répandue partout. Pasquier dit qu'elle lui faisait tomber les larmes des yeux : cet éloge étonnera beaucoup quiconque voudrait essayer de la lire à présent. Il fit imprimer, en 1556, sa version du *Nouveau Testament*, dont il donna depuis un grand nombre d'autres éditions, avec beaucoup de changemens; mais de tous les ouvrages de Bèze, pendant son séjour à Lausanne, le plus remarquable est sans contredit son petit traité intitulé : *De hæreticis à civili magistratu puniendis*. C'est une apologie du jugement et du supplice de Servet, condamné au bûcher, comme hérétique, par les magistrats de Genève, le 17 octobre 1553.

Dans un écrit publié à cette occasion par Séb. Castalio, peu de temps après la mort de Servet, on avait recherché s'il était juste, ou même avantageux, de pu-

nir de mort les hérétiques : *Quo jure quove fructu hæretici gladio puniendi ?* C'est à cette dissertation que Bèze répond. Il plaide avec d'assez mauvais argumens la cause de l'intolérance ; mais il est curieux de voir comment il établit et soutient cette doctrine. Il paraît qu'effrayés eux-mêmes du progrès que faisait l'esprit d'examen qu'ils avaient introduit dans les matières de religion , les réformateurs s'efforçaient , de tout leur pouvoir , de lui prescrire des bornes. Tout ce qu'ils n'avaient pas attaqué , ils voulaient qu'on le regardât comme inviolable. Élever une question nouvelle , c'était menacer l'Église et la religion d'une subversion totale ; c'était détruire les choses indispensables au salut : pour mettre la religion et l'Église à l'abri de ces dangers , les princes et les magistrats ne pouvaient déployer assez de sévérité et de supplices contre les novateurs , parce qu'aucune entreprise ne trouble autant le repos des sociétés que l'hérésie et l'irréligion. Les exemples tirés de l'Écriture , les textes de saint Paul , les constitutions de quelques empereurs romains , sont cités pour établir les devoirs des puissances civiles contre les hérétiques , et Bèze en tourmente le sens pour qu'ils ne signifient que ce qu'il veut. Du reste , en remettant le glaive aux magistrats civils , en les pressant , au nom de Dieu et de la religion , de s'en servir contre les hérétiques et les amis des nouveautés , il fait de ces magistrats les instrumens presque passifs des pasteurs et des théologiens. C'est à ceux-là qu'appartient le jugement de la doctrine , en sorte que l'autorité temporelle a bien le droit de mort contre les hérétiques ; mais elle ne peut

l'exercer qu'après le jugement et sur la dénonciation des pasteurs. Telle est à peu près la substance du livre de Bèze. Le succès qu'il obtint alors, l'opinion de Mélancthon et la déclaration des principales églises de Suisse sur le supplice de Servet, attestent suffisamment que Bèze ne fit qu'exprimer les sentimens et la doctrine des hommes les plus importans de son parti. C'était en déguisant son nom, c'était avec des ménagemens timides, et seulement sous l'apparence du doute, que l'auteur de la première dissertation avait parlé pour la tolérance, tandis que Bèze, en lui répondant avec hauteur et dureté, s'honorait d'attacher son nom à la défense des principes qu'il croyait incontestablement les plus justes et les plus conformes aux intérêts de la religion. Ainsi, dès les premiers momens, les chefs des Réformés refusèrent aux autres la liberté de discussion qu'ils réclamaient pour eux-mêmes; ils appelèrent hérétiques et blasphémateurs tous ceux qui essayaient de porter plus loin qu'eux les entreprises contre les vérités reçues, et soutinrent fort bien que, si l'on ne s'arrêtait dans la route qu'ils avaient ouverte, la religion serait bientôt attaquée jusque dans ses premiers fondemens. Il est possible que cette doctrine d'intolérance et la terreur des supplices aient retardé le mouvement donné alors vers toutes les innovations, et préservé la religion de quelques-unes des entreprises qu'elle avait à redouter; mais il n'en est pas moins vrai que cette conduite et cette doctrine manquaient encore plus de politique que de justice.

Bèze fit un voyage, en 1558, pour solliciter l'intercession de quelques princes d'Allemagne auprès du roi

de France , en faveur des Protestans de ce royaume , qui étaient alors vivement persécutés. L'année suivante , il quitta Lausanne pour venir s'établir à Genève , et y fut reçu bourgeois , à la sollicitation de Calvin. On cherchait dans cette petite république tous les moyens de perfectionner les études et de répandre le goût des sciences. Une académie venait d'être formée ; Calvin refusa le titre de recteur pour lui-même : il voulut que Théodore de Bèze fût élu à cette place ; et il s'engagea en même temps à se charger de l'enseignement de la théologie.

A cette époque , les grands du royaume qui avaient embrassé la Réforme , sentant qu'ils avaient besoin de l'appui d'un souverain , jetèrent les yeux sur Bèze pour convertir le roi de Navarre et conférer avec lui sur des choses importantes. Sa mission obtint un succès complet ; la Réforme fut prêchée publiquement à Nérac , où résidaient Antoine de Bourbon et Jeanne de Navarre. Un temple y fut bâti , et l'esprit de prosélytisme , on pourrait presque dire d'intolérance , fut poussé à tel point , que , dans le courant de l'année suivante , 1560 , la reine de Navarre ordonna la démolition de toutes les églises et de tous les monastères de Nérac.

Théodore demeura dans cette ville jusqu'au commencement de 1561 , où il fut appelé au colloque de Poissy. Cette conférence solennelle , dans laquelle on avait réuni les plus célèbres docteurs des deux communions , pour s'entendre et faire cesser les divisions , se termina sans produire aucun des heureux effets qu'on en attendait. On y montra des deux côtés peu de

dispositions conciliantes ; et Bèze, qui y joua un des principaux rôles, fut plutôt rhéteur que théologien. Oubliant le respect dû à une assemblée dans laquelle se trouvaient le roi, la reine-mère et tous les princes du sang, il employa, sur la présence réelle, des expressions inconvenantes qui soulevèrent contre lui tous les catholiques, et contribuèrent à envenimer la dispute et à rendre inutiles toutes les intentions de paix.

Il ne retourna point alors à Genève, et fut retenu en France par le roi de Navarre et le prince de Condé. L'édit de janvier 1562 ayant permis aux Réformés l'exercice public de leur culte, Bèze prêcha souvent à Paris, et se distingua, dans toutes les occasions, par un grand zèle et beaucoup d'attachement à son parti. La guerre civile recommença, et Bèze se trouva à la bataille de Dreux, où les Protestans furent défaits et le prince de Condé fait prisonnier. Il ne cessa ensuite de prendre une grande part aux affaires des Protestans, jusqu'à la paix de 1563. Ce fut alors seulement qu'il retourna prendre sa place dans l'académie de Genève. Calvin étant mort en 1564, Théodore de Bèze succéda à tous les emplois de son ami et de son maître, et fut dès-lors regardé comme le chef des Réformés ; en France comme à Genève. Des affaires de famille l'appelèrent à Vézelay en 1568. De retour à Genève peu de mois après, il ne revint en France qu'en 1570, pour le synode de La Rochelle. Sur la demande de la reine de Navarre et de l'amiral de Coligny, le conseil de Genève permit à Bèze de s'y rendre. L'honneur de présider cette assemblée générale de toutes les églises

réformées de France lui fut unanimement déferé.

Bèze fut encore plusieurs fois obligé d'abandonner pour quelques momens les fonctions qu'il remplissait dans l'académie de Genève. Il fut employé à une négociation importante en Allemagne, en l'année 1574, et assista à différentes époques à des conférences tenues en Suisse ou en Allemagne, pour l'éclaircissement de quelques points de doctrine. Il perdit sa femme en 1588, et, quoique âgé de soixante-dix ans, se remaria, peu de mois après, avec une jeune personne qu'il appelait sa *Sunamite*. On a même dit, sans fondement, qu'il s'était marié trois fois. Il conserva jusqu'après quatre-vingts ans une grande activité d'esprit et une santé robuste, et ne discontinua ses leçons qu'en 1600. Il vécut encore cinq années, affaibli par l'âge et les infirmités, mais toujours plein de zèle et de dévouement pour son parti, et le servant encore par ses conseils. Il mourut le 13 octobre 1605.

Théodore de Bèze est un des hommes dont la réputation a été le plus souvent et le plus vivement attaquée, et il n'était guère possible que cela ne fût pas ainsi. A peine eut-il embrassé la religion réformée, qu'il se mêla à toutes les controverses et à toutes les disputes. Il écrivit sans cesse contre les Catholiques, contre les Luthériens, contre tous ceux enfin dont l'opinion s'éloignait en quelque chose de la doctrine ou même de l'intérêt de son maître Calvin. Un écrivain polémique doit nécessairement, dans tous les temps, être exposé à recevoir et à rendre beaucoup d'injures; mais dans le siècle de Bèze, les injures étaient plus graves, le ton des disputes plus grossier,

les haines plus ardentes, surtout dans les querelles religieuses. Bèze, dont les premiers écrits offraient tant de prise aux plus justes reproches, fut sans cesse harcelé par les accusations de ses adversaires. Au tort d'avoir embrassé un genre d'écrire dont le souvenir de ses premières années et la publication de ses *Juvenilia* auraient dû le tenir éloigné, il joignit celui de mêler trop souvent à ses écrits polémiques une plaisanterie grossière et bouffonne. Ce reproche lui a été fait, même par les écrivains de la religion réformée. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été extrêmement maltraité par ceux qu'il irritait de ses railleries, et auxquels il avait fourni des armes contre lui.

Il serait absolument sans intérêt d'examiner jusqu'à quel point il a été calomnié, et ce qu'il faut retrancher des reproches faits à ses mœurs, et des interprétations infâmes données à quelques-unes de ses poésies; mais une accusation plus importante s'est élevée contre lui. Poltrot, qui assassina le duc de Guise devant Orléans, déclara, dans ses premiers interrogatoires, qu'il avait été poussé à ce crime par Théodore de Bèze. Cette imputation paraît sans aucune vraisemblance; Poltrot rétracta bientôt sa déclaration, et persista jusqu'à la mort à décharger Théodore de Bèze. Aussi, son premier témoignage, constamment démenti par lui-même, n'a-t-il trouvé que peu de personnes disposées à le croire. Bossuet, quoique très-sévère dans le jugement qu'il porte de Bèze, et quoique porté, sur la seule déposition de Poltrot, à imputer à l'amiral de Coligny une assez grande part dans le meurtre du duc de Guise, n'accuse Bèze d'aucune complicité di-

recte. Il lui reproche seulement, à cette occasion, ses prêches séditions, la joie qu'il fit éclater, ainsi que tout son parti, à la mort du duc de Guise ; et le soin qu'il prit pour donner à un assassinat la couleur d'une action inspirée.

On a aussi reproché à Bèze d'avoir excité, dans plusieurs occasions, les Protestans de France à prendre les armes, et d'avoir été la trompette de nos guerres civiles. Sans doute, dans ses relations avec les chefs des Réformés, pendant les guerres qui remplirent les commencemens du règne de Charles IX, il montra peu de modération et d'envie de concilier les esprits ; sans doute, il perdit trop souvent de vue ce qu'il avait dit lui-même dans sa protestation au roi de Navarre, « que c'est à l'Église de Dieu à endurer les coups, et « non à en donner, et que c'est une enclume sur la-
« quelle beaucoup de marteaux doivent s'user. » Cette belle sentence n'était, dans la bouche de Bèze, qu'une vaine figure de rhétorique. A peine son parti se trouva-t-il plus fort par la faiblesse du Gouvernement et par le mécontentement des plus grands personnages de l'État, qu'il devint, par ses sermons, l'instigateur le plus ardent de la guerre. Il avoue lui-même, dans son *Histoire ecclésiastique*, qu'il excita alors les gens de toute qualité, professant l'Évangile, à soutenir la cause des pauvres opprimés, par tous les moyens à eux possibles.

Cette doctrine de la résistance à l'oppression par tous les moyens, cette ardeur de prêcher la guerre à tous ceux qui professaient l'Évangile, qui est une loi de paix, ne s'accordaient guère avec le véritable esprit

de la religion ; mais on aurait tort de regarder les guerres de cette époque comme ayant eu pour cause unique, ou même principale, le besoin qu'eurent les Réformés de se défendre ou le désir qu'avaient leurs ministres d'étendre la nouvelle religion. Tous les bons esprits d'alors convenaient qu'il y avait là plus de *malcontentement que de huguenoterie*. Il serait donc injuste de considérer Bèze et les autres prédicateurs ou écrivains de son parti, comme les seuls artisans de nos discordes. Il est assez probable que, même sans l'influence de leurs conseils et sans aucun motif tiré de la religion, la rivalité des Guises et des princes du sang aurait produit à peu près les mêmes résultats. Sans disculper Bèze d'avoir pris à nos troubles plus de part qu'il ne convenait à un ministre de l'Évangile, on peut affirmer qu'il n'en fut point un des moteurs principaux. Ce même Poltrot, qui avait accusé Théodore de Bèze, accusa aussi l'amiral de Coligny, dont la renommée n'en a reçu aucune atteinte. Son témoignage ne mérite donc aucune foi, et il n'est rendu probable par aucune circonstance. Aussi, quoique répété par les ennemis de Théodore de Bèze, ce reproche ne paraît avoir obtenu aucune créance parmi ses contemporains.

Son caractère s'était fort adouci dans ses dernières années ; et lorsqu'il eut le bonheur de voir Henri IV, en 1599, dans un village de Savoie, près de Genève, ce prince lui ayant demandé ce qu'il pourrait faire pour lui, Bèze n'exprima qu'un seul vœu, celui de voir la France entièrement pacifiée. Son testament

respire partout le même sentiment, mêlé au souvenir et au regret de ses fautes.

Bèze fut un écrivain élégant et un littérateur très-savant. Sa longue vie et l'enthousiasme qu'il inspira à ses partisans le firent appeler le *Phœnix de son siècle*. Comme théologien controversiste, et, dans plusieurs occasions, comme négociateur, il montra beaucoup d'art et un dévouement sans bornes à son parti. Ses écrits nombreux sont presque oubliés, et l'on ne chante même plus dans les églises réformées sa traduction en vers français des *Psaumes de David*, qui avait été commencée par Marot. Son meilleur titre à la gloire, celui qui doit lui assurer la reconnaissance de tous les amis des lettres et des sciences, c'est l'heureuse direction qu'il a donnée, pendant quarante ans, à toutes les études, dans l'académie de Genève, dont il fut, comme on l'a vu, le premier recteur en 1559. Le malheur des temps ayant obligé le conseil de Genève à supprimer deux chaires de professeurs, dont on ne pouvait payer le traitement, Bèze, âgé de plus de soixante-dix ans, et sans négliger aucun de ses autres travaux, suppléa les professeurs supprimés, et donna des leçons pendant plus de deux années. Quand on songe au nombre d'hommes illustres ou utiles que l'académie de Genève a produits pendant les deux derniers siècles, et à la renommée qu'ont procurée à cette petite cité ses institutions, ses lumières, et les succès de l'enseignement qu'on y reçoit, on ne peut se défendre d'un sentiment vif d'estime et de reconnaissance pour Théodore de Bèze. Ce fut lui qui fut le véritable fondateur de cette académie, qui lui donna

des règles, et légua à ses successeurs la tradition et les exemples dont l'utilité se fait encore sentir. Si l'on considère Théodore de Bèze sous ce point de vue, on sera plus disposé à lui pardonner les torts de sa jeunesse et ceux de l'esprit de parti.





D'AGUESSEAU.



AGUESSEAU (Henri - François d'), chancelier de France , naquit à Limoges , le 7 novembre 1668 , de Henri d'Aguesseau , alors intendant du Limousin , et depuis conseiller d'état. Le nom de d'Aguesseau , allié à d'anciennes familles de la Saintonge et du Limousin , avait été illustré , dès le xvi^e siècle , par des hommes distingués dans la magistrature. Antoine d'Aguesseau , aïeul du chancelier , avait été premier président du parlement de Bordeaux. Henri-François , celui dont nous nous occupons , eut le bonheur d'être formé par son père à toutes les sciences et à toutes les vertus qui conviennent au magistrat. Reçu , en 1690 , avocat du roi au Châtelet , il devint peu de mois après avocat-général au parlement de Paris , à l'âge de vingt-deux ans. Le roi , en le nommant si jeune à une place si impor-

tante , fut déterminé uniquement par le témoignage et la recommandation de son père : « Je le connais , dit-il , incapable de me tromper , même sur son propre fils. » Le jeune d'Aguesseau justifia complètement cette honorable confiance , et Denis Talon , qui avait obtenu tant de réputation dans la même place , ne put s'empêcher de dire « qu'il voudrait finir comme ce jeune homme commençait. »

Après avoir exercé , pendant six ans , ces fonctions avec l'éclat qui avait signalé son début , il devint procureur-général , et de nouveaux devoirs lui fournirent l'occasion de montrer d'autres talens et de rendre plus de services. L'administration des hôpitaux fut améliorée par ses soins ; un grand nombre de réglemens sages , rendus sur ses conclusions , prévinrent ou corrigèrent des abus ; l'ordre et la discipline furent maintenus ou rétablis dans les tribunaux , et l'instruction criminelle fut perfectionnée. Dans les questions relatives aux intérêts du domaine , il étonna par la sagacité de ses recherches , et par sa profonde connaissance de nos monumens historiques.

En 1709 , les malheurs publics donnèrent plus d'importance à sa place ; la famine se joignit aux désastres de la guerre. Le contrôleur-général Desmarets , dans ces circonstances difficiles , forma une commission des principaux magistrats , et y appela d'Aguesseau , qui en devint bientôt l'âme par ses lumières et son dévouement. Il anima tout par son exemple ; il découvrit des accaparemens et fit punir les coupables ; il rétablit la circulation et dissipa les inquiétudes et les

défiances. Depuis ce temps, d'Aguesseau fut souvent consulté sur les matières les plus difficiles de l'administration et chargé de rédiger différens mémoires pour le roi.

Sur la fin du règne de Louis XIV, d'Aguesseau parut menacé d'une disgrâce absolue, à cause de sa résistance à l'enregistrement de la trop fameuse bulle *Unigenitus*. Ce fut à cette occasion que sa femme, en le voyant partir pour Versailles, lui dit : « Allez, obliez, devant le roi, femme et enfans; perdez tout, hors l'honneur. » D'Aguesseau, sans juger le fond de la doctrine condamnée par cette bulle, avait vu dans sa forme, et dans plusieurs de ses dispositions, une atteinte aux droits de la monarchie, qu'il osa défendre contre le monarque lui-même. C'est ce qu'il exprima d'une manière énergique dans sa réponse au nonce Quirini, qui lui disait un jour à Fresnes, où il était venu le visiter : « C'est ici que l'on forge des armes contre Rome? — Non, monsieur, reprit vivement d'Aguesseau; ce ne sont point des armes, ce sont des boucliers. »

Louis XIV mourut, et d'Aguesseau continua de jouir, sous la Régence, de tout le crédit que méritaient ses vertus. Il succéda au chancelier Voisin, en 1717; mais un an ne s'était pas encore écoulé depuis sa nomination, lorsque le Régent lui retira les sceaux, et l'envoya en exil, pour s'être opposé à l'établissement de la banque royale et à tous ces dangereux projets connus sous le nom de *système de Law*. Cette effrayante émission de billets, dont la valeur ne reposait que sur une hy-

pothèque imaginaire, révolta le sentiment profond d'équité que le chancelier portait dans l'administration ; il combattit de toutes ses forces pour faire triompher la raison et la bonne foi ; mais l'intrigue et l'amour de la nouveauté l'emportèrent : les sceaux furent donnés à d'Argenson , et d'Aguesseau fut relégué à sa terre de Fresnes. Les folies du *système* remplirent entièrement les deux années qu'il y passa. On connaît la funeste catastrophe qui détrompa le public , et plongea le Gouvernement dans de nouveaux embarras. Pour apaiser les mécontentemens , le Régent rappela d'Aguesseau en 1720 ; les sceaux lui furent rendus. Ce fut Law lui-même et le chevalier de Conflans , premier gentilhomme de la chambre du Régent , qui allèrent chercher le chancelier à Fresnes , tandis que Dubois allait redemander les sceaux à d'Argenson. Ce retour fut désapprouvé par un parti d'opposition qui se composait des parlementaires et de quelques gens de lettres. On trouvait inconvenant que d'Aguesseau acceptât une grâce dont Law était le porteur. Il eût été bien plus blâmable de se refuser à un rappel qui , par les formes même qu'on y avait employées , pouvait passer moins pour une faveur que pour une réparation de la part du chef de l'État. D'Aguesseau se crut honoré d'être rappelé dans un moment de danger , et s'occupa sur-le-champ de remédier au désordre commis pendant son absence. Il appliqua , autant qu'on le pouvait encore , les règles de la justice à la liquidation des billets de banque ; et la plus grande partie n'eut à subir qu'une réduction propor-

tionnelle. Tout immense qu'elle était, elle eut un caractère moins odieux que la banqueroute entière et absolue qu'on avait proposée.

De nouveaux orages l'attendaient dans cette cour corrompue, pour laquelle il n'était pas fait. Le Régent, qui avait d'abord caressé le Parlement pour faire anéantir le testament de Louis XIV, le tourmenta bientôt pour lui faire enregistrer la déclaration du roi portant acceptation de la bulle; c'était une complaisance pour Dubois, devenu archevêque de Cambrai, et qui, dans l'espérance d'obtenir le chapeau de cardinal, avait flatté la cour de Rome de cet enregistrement. D'Aguesseau s'y était refusé du temps de Louis XIV, sans être dirigé par aucun esprit de parti, uniquement par attachement aux droits de la couronne; mais devenu chancelier, et voyant alors les choses de plus haut, il crut devoir négocier avec le Parlement. Cette cour se refusa à toutes les propositions et fut exilée à Pontoise. Ce fut alors que le Régent imagina de faire enregistrer la déclaration au grand Conseil. La séance solennelle qui y fut tenue mérite d'être remarquée par un trait mordant dirigé contre d'Aguesseau. Un des magistrats de cette cour, nommé Perelle, s'opposant avec vigueur à l'enregistrement, le chancelier lui demanda où il avait puisé toutes les maximes dont il appuyait son avis : « *Dans les plaidoyers de feu M. le chancelier d'Aguesseau,* » répondit-il froidement. Ce ne fut pas le seul sarcasme que le chancelier eut à essayer; on trouva affichés à sa porte ces mots : *Homo factus est*, application ironique des mots sacramentels

d'une religion au nom de laquelle on prétendait combattre. La Cour ayant menacé d'envoyer le Parlement à Blois, le chancelier offrit la remise des sceaux au Régent, qui le pria de différer. Il n'est pas douteux que d'Aguesseau n'eût été alors victime de sa résistance, si les choses ne se fussent arrangées, et si le Parlement n'eût enfin consenti à l'enregistrement, avec les modifications obtenues ou consenties par les conseillers Menguy et Pucelle, qui dirigeaient toute la compagnie.

D'Aguesseau ne jouit pas long-temps du rétablissement de sa faveur. En 1722, il ne voulut pas céder au cardinal Dubois, premier ministre, la préséance au Conseil. Cet homme pervers, qui voulait éloigner de la Cour et des Conseils tout ce qui avait quelque vertu ou quelque dignité, fit exiler de nouveau le chancelier, qui ne fut rappelé qu'en 1727; mais les sceaux ne lui furent point rendus. La querelle au sujet des affaires ecclésiastiques ne manqua pas de se rallumer entre la Cour et le Parlement; le cardinal de Fleury, qui avait alors (en 1732) la principale autorité, engagea d'Aguesseau à employer ses bons offices pour vaincre la résistance de la magistrature; mais les combattans des deux partis se tournèrent bientôt contre le chancelier; les magistrats le traitaient de déserteur de la cause qu'il avait autrefois défendue, tandis que la Cour se plaignait de son dévouement aux intérêts de la magistrature.

On ne lui rendit les sceaux qu'en 1737; il crut alors devoir se renfermer dans les fonctions de ministre de

la Justice ; jusqu'à la fin de sa vie , il fut aussi étranger aux affaires d'État qu'aux intrigues de Cour. Ses travaux eurent surtout pour but de perfectionner notre législation , non pour la réformer ni en changer le fond , mais pour en déterminer le véritable esprit et en rendre l'exécution uniforme par toute la France. C'est sous ce point de vue qu'on doit considérer les ordonnances publiées pendant qu'il était chancelier ; les principales sont celles des donations , des testaments et des substitutions. Plusieurs eurent aussi pour but de régler la forme des instructions judiciaires : telle est l'ordonnance sur l'instruction du faux , et celle qui a pour objet les évocations et les réglemens de juges. Le chancelier rédigea aussi l'ordonnance de Louis XV qui rétablit les droits de la noblesse en faveur des services militaires.

En 1750, d'Aguesseau, âgé de 82 ans, se sentit, pour la première fois, obligé, par ses infirmités, d'interrompre son travail, et ne voulut plus garder une charge dont il ne pouvait pas remplir tous les devoirs. Le roi, en acceptant sa démission, lui conserva les honneurs de chancelier, avec une pension de 100,000 francs dont il ne jouit pas long-temps. Il mourut le 9 février 1751.

D'Aguesseau avait épousé, en 1694, Anne Le Fèvre d'Ormesson, que ses rares qualités avaient rendue digne d'être associée à l'éclat et au bonheur de sa vie. M. de Coulanges avait dit, au sujet de cette union, que « c'était la première fois qu'on avait vu les grâces « et la vertu s'allier ensemble. » Madame d'Aguesseau

était morte au village d'Auteuil, en 1735, et avait été, d'après ses ordres, inhumée dans le cimetière commun de la paroisse ; son époux voulut partager la gloire de cette humble sépulture. Une simple croix, sans ornemens, élevée par la piété de la famille, indiquait la tombe du chancelier de France. La reconnaissance publique réclamait des honneurs plus distingués ; le Gouvernement s'en occupa ; on choisit, en face de l'église, un lieu plus convenable pour ces cendres illustres ; Louis XV donna les marbres et les bronzes qui servirent à la construction d'un obélisque funéraire. L'épithaphe de madame d'Aguesseau, qui se trouve dans l'édition in-4° des œuvres du chancelier, avait été composée par lui-même. L'esprit révolutionnaire, qui voulait niveler tout, jusque dans la région des souvenirs, porta sa main sur le mausolée de d'Aguesseau. Les ornemens furent arrachés, les bronzes et les plombs enlevés, les deux tombeaux ouverts, les ossemens jetés sans honneur hors de leur sépulture. Mais la municipalité veillait sur ces restes précieux ; elle attendit un temps plus calme pour les réunir dans un même cercueil et les rendre à leur asile primitif. Le monument a été rétabli, autant que les circonstances ont pu le permettre. Il ne reste que les inscriptions sur les marbres de la base. On donna un appareil public, mais simple et décent, à cette cérémonie, qui eut lieu au mois de décembre 1800, en présence de la famille, sous les auspices et avec les secours du gouvernement consulaire, et par les soins du préfet du département de la Seine. La statue de d'Aguesseau

a été placée, en 1810, devant le péristyle du palais législatif, parallèlement avec celle de L'Hôpital.

D'Aguesseau avait occupé pendant trente-quatre ans la première magistrature de l'État ; il en passa dix dans l'exil : au milieu de ces alternatives de faveurs et de disgrâces, toujours calme, toujours élevé au-dessus des passions et des intérêts, inaccessible à la crainte ainsi qu'à l'orgueil, il n'eut besoin d'aucun effort pour supporter l'adversité ; il jouit du pouvoir sans ivresse. Cette heureuse sérénité d'âme était due à une pureté de conscience, à une douceur de caractère, en un mot, à toutes les vertus domestiques qui lui concilièrent sans cesse l'estime des gens de bien et l'adoration de sa famille. On disait de lui qu'il pensait en philosophe, et qu'il parlait en orateur.

Ses contemporains en ont parlé avec respect, mais sans adulation. Le duc de Saint-Simon n'a pu s'empêcher d'en dire du bien : « Beaucoup d'esprit, dit-il, « d'application, de pénétration, de savoir en tout « genre, de gravité, d'équité, de piété, d'innocence « de mœurs, faisaient le fond du caractère de M. d'Aguesseau. » Cet éloge est bientôt tempéré par des traits de censure ; il accuse le chancelier de lenteur et d'indécision dans l'expédition des affaires. Le comte de Céreste-Brancas lui en faisait un jour le reproche : « Quand je pense, disait ce magistrat, qu'une décision « de chancelier est une loi ; il m'est bien permis d'y « réfléchir long-temps. » Duclos ajoute dans ses Mémoires que souvent il manquait de fermeté pour exécuter des réformes qu'il croyait cependant nécessaires.

Le duc de Gramont lui demandant un jour s'il n'y aurait pas moyen d'abrégé les procédures et de diminuer les frais : « J'y ai souvent pensé , dit le chancelier ; « j'avais même commencé un règlement là-dessus , « mais j'ai été arrêté en considérant la quantité d'avo- « cats , de procureurs et d'huissiers que j'allais rui- « ner. » Saint-Simon et Duclos sont deux écrivains de la plus grande probité ; mais leur causticité est connue : tous deux étaient hommes de parti , et l'on peut se permettre de les soupçonner quelquefois d'exagération.

Quoi qu'il en soit , il est des titres glorieux qu'on ne contestera jamais à la mémoire de d'Aguesseau : ceux de grand magistrat , d'écrivain supérieur , d'orateur éloquent. Il possédait à fond le grec et le latin , l'hébreu et d'autres langues orientales ; l'italien , l'espagnol , le portugais et l'anglais. Consulté pour la réforme du calendrier en Angleterre , il y contribua en grande partie. Quand on lit ses plaidoyers et ses réquisitoires , on cesse d'être étonné de sa prodigieuse renommée. Partout on y trouve , avec la connaissance la plus étendue des lois et des auteurs , une sagacité lumineuse dans la discussion et dans l'application des principes ; partout l'exposition des moindres détails est aussi claire que complète , et les grâces d'une élocution facile ne semblent être ajoutées que pour empêcher l'attention de se fatiguer. On nous a conservé aussi les harangues et les mercuriales qu'il prononça , pendant un assez grand nombre d'années , à la rentrée du Parlement : elles ont des beautés qui peuvent être senties

plus généralement, et dont la source mérite d'être connue. La liaison intime qu'il avait formée dans sa jeunesse avec Racine et Boileau, l'habitude qu'il avait contractée de faire sous les yeux de ces grands maîtres de très-beaux vers, qu'il eut toujours la modestie de ne point faire connaître, avaient donné à son style cette noblesse et cette harmonie qui se font sentir jusque dans la moindre période, et qui, quelquefois, offrent le défaut d'une trop grande perfection. C'était le sentiment du père de d'Aguesseau lui-même : « Mon « fils, lui disait-il quelquefois, votre ouvrage serait « plus beau si vous ne l'aviez pas retouché. » Ces discours ont un mérite de plus : les devoirs du magistrat y sont tracés, et l'orateur y dévoile, sans le savoir, tous les secrets de son âme. C'est à cet accord si parfait entre ses paroles et sa conduite ou ses sentimens, qu'il faut attribuer le grand succès de ces discours au moment où ils furent prononcés ; ce fut par-là que d'Aguesseau obtint un triomphe réservé à ceux dont l'éloquence vient du cœur, lorsque, faisant l'éloge de l'avocat-général Le Nain, son collègue et son ami, il fut interrompu par sa propre douleur et par les sanglots de tous ceux qui l'écoutaient. On aime à trouver cette douce et profonde sensibilité à côté d'un grand talent et d'une haute vertu.

D'Aguesseau qui, dans les *Instructions à son fils*, parle des belles-lettres avec une espèce de passion, et compare l'amour qu'il a pour elles à celui qu'on a pour la *terre natale* ; qui appelle ses *plus beaux jours* ceux où il pouvait, dans sa première jeunesse, s'occu-

per sans distraction de la lecture des poètes anciens, n'a jamais rien écrit pour la gloire littéraire, ni pour satisfaire le goût si vif qui le portait à ce genre d'occupation, de peur de dérober aux fonctions publiques une portion du temps qu'il leur devait. Duclos l'a très-injustement accusé du contraire.

Le *Discours sur la vie* de son père offre une des lectures les plus attachantes. Dans cet écrit, qui n'était point destiné à être public, d'Aguesseau se livre sans réserve à toute la tendresse, à toute la reconnaissance filiale. L'exagération même des louanges a quelque chose de touchant, quand on songe que cet épanchement des sentimens de son cœur ne devait avoir pour témoins que ses propres enfans. On y trouve plusieurs anecdotes curieuses, et on y suit avec un grand intérêt le père du chancelier dans les provinces dont l'administration lui fut successivement confiée. C'est pendant son intendance en Languedoc que le canal fut achevé, et l'on aime à voir combien ses soins y ont contribué; il fonda aussi presque tous les établissemens de manufactures de drap pour le Levant. Il se distingua par une piété pleine de tolérance et de douceur, et fut jugé digne d'être rappelé de son intendance, lorsqu'on voulut faire exécuter dans ces contrées des mesures militaires contre les protestans, après la révocation de l'édit de Nantes. Il entra alors au conseil d'État, et, pendant près de trente ans, il prit part à tout ce qu'on y fit de plus important. Ce fut lui qui, le premier, eut l'idée d'instituer l'ordre de Saint-Louis; il en rédigea l'édit de création, et en fit tous les réglemens. Il fut recommandable par de grandes qualités, et même par

celles qui constituent un homme d'État. Il ne posséda pas d'aussi grandes places que son fils ; mais il eut la gloire de l'avoir formé , et , à ce titre encore , il mériterait l'attention de l'histoire et la reconnaissance de la postérité.





TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Saint Augustin.	Page	1
Bossuet.		15
Grégoire de Tours.		42
Froissart.		49
Comines.		59
Brantôme.		73
Pasquier.		80
Vertot.		96
Warwick.		109
Xaintrailles.		132
Cathelineau.	<i>Vendée</i>	139
Bonchamp.	<i>↓</i>	146
Lescure.		153
L'abbé de Folleville. (<i>le faux Evêque d'Agde</i>).		166
D'Elbée.		160
Henri de La Rochejaquelein.		172

Le prince de Talmond.	Page	184
Bernard de Marigny.		190
Carrier.		197
Sombreuil.		207
Stofflet.		221
X Charette.		239
L'abbé Bernier.		264
Louis de La Rochejaquelein.		273
Camille Jordan.		300
Le général Foy.		314
Duprat.		331
Calvin.		348
Théodore de Bèze.		371
D'Aguesseau.		384





